



HAL
open science

Le Mesnil-Aubry, département du Val d'Oise, Le Bois Bouchard IV [OA 18623]

Caroline Touquet Laporte-Cassagne

► **To cite this version:**

Caroline Touquet Laporte-Cassagne. Le Mesnil-Aubry, département du Val d'Oise, Le Bois Bouchard IV [OA 18623]: Rapport final d'opération, du 03-05-2010 au 31-07-2010. OA 18623, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2012, 225 p. hal-04552374

HAL Id: hal-04552374

<https://hal.science/hal-04552374>

Submitted on 19 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique

**val
d'oise**
le département

Le Mesnil-Aubry

Département du Val d'Oise (95)

“Le Bois Bouchard IV”

Rapport final d'opération
du 03/05/2010 au 31/07/2010

Arrêté de prescription : 2009-308

Arrêté de désignation : 2010-258

Par
Caroline Laporte-Cassagne

Avec la collaboration de
David Acoustin, Salvador Bailon,
Marie Derreumaux, Florence Dussère,
Bruno Foucray, Nicolas Garnier,
Gaëtan Jouanin, Aurélien Lefeuvre,
Vanessa Maret, Sandrine Robert,
Aurélie Salavert, Silvia Velardez
et Monique Wabont

Volume 1 : Texte

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47, rue Le Peletier
75009 Paris



Juillet 2012

Le Mesnil-Aubry

« Le Bois Bouchard IV »

Département du Val d'Oise (95)

Rapport final d'opération

du 03/05/10 au 31/07/10

Arrêté de prescription : 2009–308

N° INSEE de la commune : 95 395

Par Caroline LAPORTE-CASSAGNE

Avec la collaboration de

David Aoustin, Salvador Bailon, Marie Derreumaux, Florence Dussère, Bruno Foucray, Nicolas Garnier, Gaëtan Jouanin, Aurélien Lefeuvre, Vanessa Maret, Sandrine Robert, Aurélie Salavert, Silvia Velardez et Monique Wabont.

Volume 1 : texte

Conseil Général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier
75009 PARIS

Juillet 2012

Sommaire

Fiche signalétique.....	6
Intervenants et moyens mis en œuvre.....	7
Mots clés des thesaurus.....	8
Tableau récapitulatif des résultats.....	9
Notice scientifique.....	10
Introduction.	17
I – Modalités d’intervention de la fouille et de la phase d’étude.....	17
I.1 – Le décapage.....	17
I.2 – Techniques de fouilles.....	17
I.3 – Traitement et enregistrement des données.....	18
I.4 – Objectifs et déroulement de la phase d’étude.....	20
II – Contexte géographique et géologique.....	21
II.1 – Cadre géographique.....	21
II.2 – Cadre géologique.....	21
III – Contexte historique et archéologique.....	24
III.1 – La Carrière REP/Véolia.....	26
III.1.1 – Le Plessis-Gassot : La Goupillière.....	26
III.1.2 – Le Plessis-Gassot : Le Bois-Bouchard I et II.....	26
III.1.3 – Le Plessis-Gassot : Les Rouilleaux.....	27
III.1.4 – Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Bouchard : Le Bois-Bouchard III.....	27
III.1.5 – Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Bouchard : Le Bois-Bouchard IV.....	27
III.1.6 – Le Plessis-Gassot : Le Haut-du-Mesnil.....	27
III.2 – Le Plessis-Gassot : Les Thuileaux.....	28
III.3 – Villiers-le-Sec : La Place.....	28
III.4 – Fontenay-en-Parisis : La Lampe.....	28
III.5 – Mareil-en-France : Les Rôtis.....	32
III.6 – Bouqueval : Le Fossé-à-deux-Gueülles.....	32
IV – Étude archéogéographique.....	33
IV.1 – Environnement oro-hydrographique.....	33
IV.2 – Inscription dans le réseau viaire.....	33
IV.2.1 – Le chemin de Beaumont (actuel chemin vicinal).....	33
IV.2.2 – Les voies anciennes dans l’itinéraire Paris-Senlis.....	36
IV.2.3 – Les voies locales.....	36
IV.3 – Organisation des trames parcellaires.....	36
IV.4 – Évolution de la parcelle du XVIII ^e au XIX ^e siècle.....	39
IV.4.1 – État en 1784 à partir du Plan d’Intendance.....	39
IV.4.2 – État en 1827 d’après le Cadastre Napoléonien.....	39

V – Les occupations archéologiques.....	43
V.1 – Le Néolithique.....	43
V.2 – La Tène ancienne.....	46
V.2.1 – Les bâtiments sur poteaux.....	47
V.2.1.1 – Le bâtiment 7.....	47
V.2.1.2 – Le bâtiment 8.....	49
V.2.2 – Un silo à inhumation (Si 137).....	50
V.2.3 – Deux fosses et un trou de poteau isolés (Fs 195 et 196, Tp 233).....	55
V.2.3.1 – La fosse 195.....	55
V.2.3.2 – La fosse 196.....	56
V.2.3.3 – Le trou de poteau 233.....	56
V.2.4 – Conclusion sur l'occupation de La Tène ancienne.....	57
V.3 – La Tène moyenne.....	58
V.3.1 – Un premier enclos mis en place à La Tène C1.....	58
V.3.1.1 – Morphologie et comblement du fossé d'enclos 008.....	58
V.3.1.1.a – Fossé 008, sondage 3, coupe sud.....	62
V.3.1.1.b – Fossé 008, sondage 6, coupe sud.....	62
V.3.1.1.c – Fossé 008, sondage 14, coupe sud.....	62
V.3.1.1.d – Fossé 008, Angle sud-est.....	65
V.3.1.1.e – Fossé 008, sondage 22, coupe ouest.....	65
V.3.1.1.f – Fossé 008, sondage 40, coupe ouest.....	70
V.3.1.1.g – Fossé 008, Angle sud-ouest.....	70
V.3.1.1.h – Fossé 008, sondage 45, coupe sud.....	70
V.3.1.1.i – Fossé 008, sondage 46, coupe sud.....	70
V.3.1.1.j – Fossé 008, sondage 59, coupe est.....	70
V.3.1.1.k – Fossé 008, sondage 75, coupe est.....	70
V.3.1.1.l – Fossé 008, Angle nord-est.....	77
V.3.1.1.m – Répartition des mobiliers au sein du fossé 008 (artefacts et écofacts).....	77
V.3.1.2 – Organisation spatiale au sein de l'enclos.....	80
V.3.1.2.a – Le bâtiment 3.....	80
V.3.1.2.b – Le bâtiment 9.....	81
V.3.1.2.c – Le bâtiment 10.....	81
V.3.1.2.d – Le silo 040.....	81
V.3.1.2.e – La fosse 062.....	89
V.3.1.2.f – Les fosses.....	89
V.3.1.2.g – Les trous de poteaux.....	89
V.3.1.3 – Organisation périphérique à l'enclos.....	92
V.3.1.3.a – le fossé 202.....	92
V.3.1.3.b – le silo 093.....	94
V.3.1.3.c – le silo 031.....	96
V.3.1.3.d – le silo 154.....	98
V.3.1.3.e – Deux fosses d'extraction : Fs 028 et 237.....	101
V.3.1.4 – Synthèse sur l'occupation datée de La Tène C1.....	105

V.3.2 – Un second enclos mis en place à La Tène C2	109
V.3.2.1 – Morphologie et comblement des fossés d'enclos 002 et 004.....	109
V.3.2.1.a – Morphologie et comblement du fossé 002.....	109
V.3.2.1.b – Répartition des mobiliers au sein du fossé 002.....	117
V.3.2.1.c – Morphologie et comblement du fossé 004.....	117
V.3.2.1.d – Répartition des mobiliers au sein du fossé 004.....	126
V.3.2.1.e – Système d'accès à l'enclos.....	126
V.3.2.1.f – Synthèse des deux fossés 002 et 004 de l'enclos.....	129
V.3.2.2 – Organisation spatiale au sein de l'enclos.....	129
V.3.2.2.a – Le bâtiment 2.....	129
V.3.2.2.b – Le bâtiment 4.....	132
V.3.2.2.c – Le bâtiment 5.....	134
V.3.2.2.d – Les silos.....	138
V.3.2.2.e – Deux fosses de rejet important : Fs 125 et 135.....	163
V.3.2.2.f – Des fosses isolées.....	170
V.3.2.2.g – Des trous de poteaux.....	172
V.3.2.2.h – Le fossé 153.....	174
V.3.2.3 – Synthèse sur l'occupation datée de La Tène C2/D1.....	174
V.3.3 – Conclusion sur l'occupation de La Tène moyenne.....	188
V.4 – La Tène finale.....	190
V.4.1 – Deux bâtiments sur poteaux.....	190
V.4.1.1 – Le bâtiment 1.....	190
V.4.1.2 – Le bâtiment 6.....	195
V.4.2 – Des dépôts de céramiques en fosse.....	196
V.4.2.1 – La fosse 214.....	196
V.4.2.2 – La fosse 220.....	198
V.4.2.3 – La fosse 016.....	198
V.4.2.4 – L'isolat 003.....	198
V.4.2.5 – Comment interpréter ces dépôts ?.....	198
V.4.3 – Des fosses.....	201
V.4.3.1 – La fosse 242.....	201
V.4.3.2 – La fosse 106.....	201
V.4.4 – Conclusion sur La Tène finale.....	201
V.5 – Le Haut-Empire.....	201
V.5.1 – Un bâtiment sur solins (bâtiment 11).....	201
V.5.2 – La fosse 226.....	207
V.5.3 – Conclusion sur Le Haut-Empire.....	207
V.6 – Les structures d'époques indéterminées.....	207
V.6.1 – Le bâtiment 12.....	210
V.6.2 – Trois fosses regroupées.....	210
V.6.2.1 – La fosse 119.....	210
V.6.2.2 – La fosse 120.....	210
V.6.2.3 – La fosse 121.....	210

V.6.3 – Des fossés parcellaires ?.....	211
V.6.4 – Deux fosses d’extractions.....	213
V.6.4.1 – La fosse 011.....	213
V.6.4.2 – La fosse 197.....	213
VI – Conclusion.....	215
Bibliographie	217
Liste des figures.....	221

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Île-de-France

Département : Val d'Oise (95)

Commune : Le Mesnil-Aubry

Code INSEE : 95 395

Lieu-dit ou adresse : «Le Bois Bouchard IV» – Carrière REP/Véolia

Cadastre : Le Mesnil-Aubry (95), section Y, parcelle 6p, 7p et 14p

Coord. Lambert RGF 93 : X : 657 028

Y : 6883 486 **altitude :** 115 à 113 m NGF

Propriétaire des terrains : Société Véolia Propreté – Carrière de La Routière de l'Est Parisien (REP)

Arrêté de prescription n° : 2009-308 en date du 25/06/2009

Arrêté de désignation n° : 2008-258 en date du 14/04/2010

Responsable désignée : Caroline Laporte-Cassagne

Organisme de rattachement : Conseil général du Val d'Oise

Maître d'ouvrage des travaux : Société Véolia Propreté

Nature de l'aménagement : Extension de la Carrière en vue d'extraction de sablons suivie d'enfouissement de déchets

Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface de la prescription : 16 000 m²

Surface implantée et réelle décapée : 25 460 m²

Dates d'intervention sur le terrain : du 03 mai au 31 juillet 2010

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats :

Un diagnostic archéologique mené en 2008 avait permis de mettre en évidence les vestiges d'un établissement rural fossoyé daté La Tène, et ceux d'un bâtiment du Haut-Empire lié probablement à la proximité d'une voie antique.

Face à cette nouvelle découverte sur un secteur déjà densément occupé à La Protohistoire, une fouille complète a été prescrite par les services de l'État, couvrant une surface réelle de 2,5 hectares et correspondant à l'enclos et à son abord immédiat.

Cette opération a ainsi permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupations et d'en caractériser l'évolution des modes de vies des occupants, essentiellement tournés vers l'exploitation agricole et l'élevage. La sphère culturelle à travers des dépôts intentionnels au sein de silos (inhumation, dépôt d'animaux) ainsi que des repas collectifs ont également été observés.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

Dépôt départemental du Val d'Oise
5, avenue Antoine Lavoisier
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Jacqueline Degros Conservateur en charge du dossier
SDAVO : Caroline Laporte-Cassagne Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA : Jacqueline Degros Conservateur régional de l'archéologie
SDAVO : Patrice Rodriguez Chef de service
Bernard Poirier Responsable pôle archéologie préventive

Aménageur : Société Véolia Propreté (Routière de l'Est Parisien)

Terrain :

Préparation : Bernard Poirier, Caroline Laporte-Cassagne, Aurélie Battistini (responsable de secteur)
Fouille : Morgane Bardey-Vaillant (stagiaire), Aurélie Battistini, Adrien Bayard (bénévole), Vincent Dartois, Caroline Laporte-Cassagne, Guillaume Le Goïc, Vanessa Maret, Romain Marque, Bernard Poirier, Silvia Velardez.

Photographies : Équipe de fouille.

Topographie : Caroline Laporte-Cassagne, Aurélie Battistini au GPS 1200 Orpheon-Leica

Post-fouille :

Lavage et conditionnement du mobilier : Aurélie Battistini, Vincent Dartois, Vanessa Maret

Tamisage des sédiments : Vincent Dartois, Caroline Laporte-Cassagne, Vanessa Maret, Romain Marque

Stabilisation du mobilier métallique : Laboratoire Conservare de Compiègne

Restauration/sablage du mobilier métallique : Florence Dussère (SDAVO)

Saisie des inventaires sur base de données : Aurélie Battistini, Vincent Dartois, Caroline Laporte-Cassagne, Vanessa Maret

Mise au propre des relevés de terrain (DAO) : Aurélie Battistini, Vanessa Maret

Relecture des manuscrits : Alain Bulard (SRAIF), Bernard Poirier et Patrice Rodriguez (SDAVO)

Mise en forme du rapport : Jean Cumin et C. Laporte-Cassagne

Études spécialisées :

David Aoustin	CreAAH, UMR 6566	Étude palynologique
Marie Derreumaux	CRAVO	Étude carpologique
Florence Dussère	SDAVO	Restauration du mobilier métallique
CIR – Gröningen	Laboratoire Gröningen – Pays-Bas	Datation C14
Bruno Foucray	SRA Ile-de-France	Étude numismatique
Gaëtan Jouanin	CRAVO, UMR 7209	Étude archéozoologique
Caroline Laporte-Cassagne	SDAVO	Étude du mobilier céramique
Aurélien Lefeuvre	SDAVO	Étude du mobilier métallique
Vanessa Maret	SDAVO (contractuelle)	Étude anthropologique
Aurélie Salavert	CRAVO – MNHN	Étude anthracologique
Salvador Bailon	CNRS – MNHN	Étude de la macrofaune
Silvia Velardez	SDAVO (contractuelle)	Étude du lithique

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 3 pelles hydraulique de 22 tonnes sur chenilles avec godet de curage de 3 m, 3 dumpers.

Conducteurs : Société Christophe Beaussire.

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Halstatt (premier âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du Fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Empire romain
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input checked="" type="checkbox"/>	Unité domestique
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input checked="" type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

Nb	Mobilier
<input checked="" type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input type="checkbox"/>	Céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input checked="" type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input checked="" type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input checked="" type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

Études annexes	
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Zoologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Botanique
<input checked="" type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input checked="" type="checkbox"/>	Numismatique
<input checked="" type="checkbox"/>	Conservation
<input checked="" type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	An. du lithique
<input type="checkbox"/>	Autre

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Néolithique</i>		<i>Lithique</i>	
<i>âge du Fer (La Tène)</i>	<i>Fossés : 6 Fosses : 28 Fosses d'extraction : 2 Silos : 15 Trous de poteaux : 117</i>	<i>Céramique Os animal Os humain Métal Scories Monnaies Lithique Charbons de bois Graines Torchis</i>	<i>Habitat Agriculture Élevage Funéraire</i>
<i>Antiquité Haut-Empire</i>	<i>Murs : 3 Fosse : 1</i>	<i>Céramique Terre cuite architecturale</i>	<i>Bâtiment indéterminé</i>
<i>Époque moderne ou contemporaine</i>	<i>Fosses d'extraction (marnière) : 2</i>		
<i>Indéterminé</i>	<i>Fossés parcellaire : 6 Fosses : 3 Trous de poteaux : 14 Chablis : 40</i>		<i>Parcellaire Habitat ?</i>

NOTICE SCIENTIFIQUE

Une fouille archéologique s'est déroulée du 03 mai au 31 juillet 2010 sur la commune du Mesnil-Aubry (Val d'Oise) au Lieu-dit «Le Bois Bouchard IV». Cette opération a été motivée par la découverte lors d'un diagnostic archéologique effectué en 2008, de deux établissements ruraux laténiens ainsi que les vestiges d'un bâtiment gallo-romain précoce en bordure d'emprise. Face à ces résultats dans un contexte archéologique très riche sur ce secteur du département en lien avec l'extension continue d'une carrière d'extraction (Carrière REP/Véolia), le Service régional d'Ile-de-France a prescrit une fouille couvrant 2,5 hectares.

Des pièces lithiques attribuées au Néolithique ont été retrouvées en position secondaire, mais semblent témoigner d'une occupation du secteur à cette époque.

La fouille a permis de révéler une occupation datée de la fin de La Tène ancienne, à travers la mise au jour de deux bâtiments sur poteaux identifiés comme des greniers, ainsi que des structures en creux destinées au stockage des denrées. Cet ensemble est disséminé sur l'emprise archéologique, attestant d'une installation en aire ouverte à cette période centrée sur les ressources agricoles. Le domaine funéraire est également présent, à travers la découverte d'une inhumation féminine au sein d'un silo.

À l'issue de cette occupation, un premier enclos fossoyé est mis en place à La Tène C1. Il s'agit d'un établissement quadrangulaire couvrant une superficie de 2500 m² avec une entrée située à l'ouest. Plusieurs structures internes et externes ont été distinguées. Elles correspondent à des bâtiments sur poteaux (greniers, habitat), des silos, des fosses, un fossé et des structures d'extractions de limons. L'analyse des différents vestiges (artefacts et ecofacts) a permis de mettre en évidence un groupe humain tourné vers l'agriculture et l'élevage sans spécialité nettement caractérisée. La sphère culturelle est mise en évidence à travers des dépôts intentionnels d'animaux complets ou non, phénomène parfois associé à des repas communautaires.

Un second établissement fossoyé, aux dimensions plus imposantes, est installé au nord-ouest du précédent au début de La Tène C2 et perdure jusqu'aux premières décennies de La Tène D1. Il est caractérisé par un double fossé parallèle qui délimite une aire de 6500 m² avec un accès situé au sud-ouest. De nombreuses structures internes ont été identifiées, correspondant à trois bâtiments sur poteaux (greniers, unité d'habitation), plusieurs silos de modules et contenances variés, ainsi que des fosses et trous de poteaux. Les mobiliers recueillis témoignent d'une occupation exploitant les ressources agro-pastorales tournées vers l'usage domestique et vers des échanges céréaliers à plus grande échelle. Deux fosses de rejet important témoignent une nouvelle fois de pratiques de véritables festins collectifs célébrant des fêtes publiques ou religieuses.

Au cours de La Tène finale, jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, plusieurs bâtiments sont implantés à l'extérieur des enclos témoignant de la continuité de l'occupation. Des dépôts de vases complets au sein de fosses proches des bâtiments ont également été observés à cette période, mais ce geste n'est pour l'heure pas encore bien interprété.

Enfin, la dernière phase d'occupation du site est matérialisée par l'installation d'un bâtiment sur solins en bordure de la voie antique reliant Beaumont-sur-Oise à l'itinéraire antique Paris/Senlis.

La fouille du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV» a permis de caractériser l'occupation laténienne et d'élargir les connaissances de cette période sur ce secteur du département du Val d'Oise. Elle a ainsi confirmé la continuité et l'évolution de l'habitat gaulois au sein d'un espace agraire densément exploité, telle que l'archéologie pratiquée sur de grands espaces permet d'appréhender.

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jacqueline DEGROS
Tél. : 01 48 13 14 81
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jacqueline.degros@culture.fr
BF/JD/ [2007-0304] 2009 n° 254
Votre dossier réf.: en date du 15/1/2007 + modification
demandée le 28/2/2008

Arrêté n° : 2009-308

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé, référence en date du 15/1/2007 + modification demandée le 28/2/2008, concernant des terrains situés à 95720 Mesnil-Aubry (Le) , "le Bois-Bouchard" (carrière REP), par Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien) permettant d'établir les emprises du projet ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 17/01/2007 ;

VU le rapport reçu le 17/04/2009 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2007-110 en date du 21/02/2007 ;

après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 11-13/5/2009 ;

Considérant que le diagnostic archéologique, implanté dans un secteur riche en sites protohistoriques (nécropole laténienne avec tombes de guerriers, habitat) et antique (habitat et voie), a révélé un établissement fossoyé laténien et le début d'une occupation domestique du Haut-Empire

Considérant que ces vestiges archéologiques s'étendent sur une partie de l'emprise du diagnostic archéologique mentionné ci-dessus ; que la zone concernée correspond à un établissement rural fossoyé de la Tène et un bâtiment antique ;

... / ...

ARRETE

Article 1er : Une fouille archéologique sera réalisée sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France
département : Val-D'Oise
commune : Mesnil-Aubry (Le)
adresse : "le Bois-Bouchard" (carrière REP)
cadastre : sect. Y, parc. 6p, 7p, 14p
propriétaire : Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien)

Article 2 : La fouille sera réalisée, conformément au cahier des charges détaillé ci-après, par l'opérateur que choisira l'aménageur des terrains concernés. Celui-ci soumettra au service régional de l'archéologie, dans les conditions et les délais fixés par le décret n° 2004-490 susvisé, un projet d'intervention précisant les modalités de mise en oeuvre des prescriptions du présent arrêté, pour obtenir l'autorisation de fouille.

Article 3 : L'opération d'archéologie préventive porte sur une surface totale de 16000 m², selon le plan annexé au présent arrêté.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur de la fouille, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération, à la personne physique ou morale, propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informerá de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille. La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien).



Saint-Denis, le 25/06/2009

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
Le Directeur régional des affaires culturelles

Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien) - Z.I. rue Robert Moinon - 95190 Goussainville -

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jacqueline DEGROS
Tél. : 01 48 13 14 81
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jacqueline.degros@culture.fr
BF/JD/ [2007-0304] 2010 n° 1818
Votre dossier réf.: en date du 15/1/2007 + modification demandée le
28/2/2008

Arrêté n°:2010-258

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté n° 2009-308 en date du 25/06/2009 portant prescription de fouille archéologique sur le terrain situé : "le Bois-Bouchard" (carrière REP) à Mesnil-Aubry (Le) ;

VU l'autorisation n° 2010-257 en date du 14/04/2010, autorisant l'aménageur à procéder à la réalisation de la fouille archéologique ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 11-13/5/2009.

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de fouille doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée par le Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise sous la maîtrise d'ouvrage de Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien). Les conditions de sa réalisation sont fixées par contrat.

Article 2 : Mme Caroline LAPORTE-CASSAGNE est désigné(e) comme responsable scientifique de la fouille de MESNIL-AUBRY (le).

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé(e), le maître d'ouvrage et l'opérateur.



Saint-Denis, le 14/04/2010

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles

Jacqueline DEGROS
Conservateur en Chef du
Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France
Archéologie

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Mesnil-Aubry (Le)



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

Service régional
de l'archéologie
6, rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

affaire suivie par :
Jacqueline DEGROS
tél.: 01 48 13 81
fax: 01 48 10 01 70
courriel :
jacqueline.degros
@culture.gouv.fr

réf. : BF/JD/2009-

Siège D.R.A.C. :
98, rue de Charonne
75011 Paris

CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA FOUILLE PREVENTIVE DE :
le MESNIL-AUBRY (95) "le Bois-Bouchard" (carrière Veolia)

annexé à l'arrêté de prescription 2009 - 308 en date du 25/06/09

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté 2009-308 du 25/06/09, la fouille préventive prescrite sera réalisée conformément au cahier des charges ci-après, après avis de la Commission interrégionale de l'archéologie Centre-Nord (CIRA) dans sa session de mai 2009.

Compte-tenu des résultats du diagnostic, la prescription de fouille porte sur un secteur d'environ 16000 m² dans la partie nord-est de l'emprise de la phase 2, entre les tranchées 0 et 7, qui a livré, principalement, les vestiges d'un établissement rural fossoyé de la Tène et ceux d'un bâtiment du Haut-Empire.

L'établissement rural, dont la fréquentation paraît commencer à la Tène ancienne pour se développer principalement à la Tène moyenne, est délimité par un système fossoyé, constitué d'un enclos double et d'un enclos en L. L'aire interne renferme des structures excavées, livrant un matériel, en particulier céramique, de qualité. A l'extérieur, côté sud-est, existe un bâtiment sur poteaux dont le lien avec les autres structures sera à préciser.

La fouille devra permettre d'appréhender la (ou les) fonction(s) de ce site, en particulier déterminer s'il s'agit uniquement d'un habitat ou si d'autres activités y trouvaient place.

L'occupation gallo-romaine se limite à un seul bâtiment sur poteaux, datable de la fin du 1^{er} s./début 2^{ème} de notre ère. Sa fouille ne sera pas lourde mais il importe de le traiter car, implanté en limite nord de l'emprise, il représente en fait le tout début d'un site qui doit se développer entre la carrière actuelle et la voie antique dite "avenue de Beaumont" (et qui fera, pour une part, l'objet de futures tranches de diagnostic).

L'ensemble de l'emprise sera décapé à la pelle rétro à godet de curage, sur les indications du responsable d'opération, de manière à permettre une vision d'ensemble du site.

Dès la fin du décapage, un premier plan d'ensemble sera établi afin de guider au mieux la fouille proprement dite.

Après décapage, les structures excavées seront systématiquement vérifiées par une coupe (éventuellement à la pelle mécanique), puis, en fonction de la nature et de l'importance du remplissage, fouillées d'abord par moitié et, si nécessaire, en totalité.

On ne peut exclure la possibilité de mise au jour d'inhumations, liées ou non à l'habitat, auquel cas la présence d'un anthropologue sur le terrain sera demandée.

L'intervention d'un spécialiste-topographe sera prévue afin d'assurer, régulièrement au fur et à mesure de l'avancée de l'opération de terrain, l'enregistrement systématique des données (plans, coupes, photographies, fiches d'enregistrement et d'inventaires, prélèvements, mobiliers divers, vestiges osseux, etc...) qui sera entièrement informatisé.

Des prélèvements en vue d'études paléoenvironnementales seront effectués autant que besoin.

Si l'état de certains mobiliers demande des mesures de consolidation en urgence afin d'en garantir la conservation à court terme et de permettre la rédaction du rapport, les gestes nécessaires seront exécutés in situ ou rapidement après exhumation, par du personnel compétent.

Le responsable de l'opération s'attachera à distinguer clairement dans son rapport l'analyse objective des données de l'interprétation qu'il estime pouvoir en faire. Les plans et coupes seront référencés selon le système Lambert 1 et le nivellement NGF. Outre un plan d'ensemble présentant les faits archéologiques, si besoin, des plans interprétatifs et phasés, seront établis.

Il sera indispensable de relier les résultats de cette fouille à ceux des opérations précédemment réalisées dans l'emprise de la même carrière (R.E.P. devenue Veolia) et à l'extérieur proche. A plus vaste échelle, il sera également important de les replacer dans le contexte des grands sites protohistoriques et antiques de la plaine de France.

A l'issue de la phase terrain, l'opérateur et le Service régional de l'Archéologie se réuniront afin de préciser les modalités de l'élaboration du postfouille.

Prévoir en post-fouille les *études spécialisées et analyses nécessaires* en fonction des données du terrain (étude de la céramique, paléoenvironnement, en particulier carpologie, anthracologie et micromorphologie, anthropologie, vestiges mobiliers particuliers, etc ...).

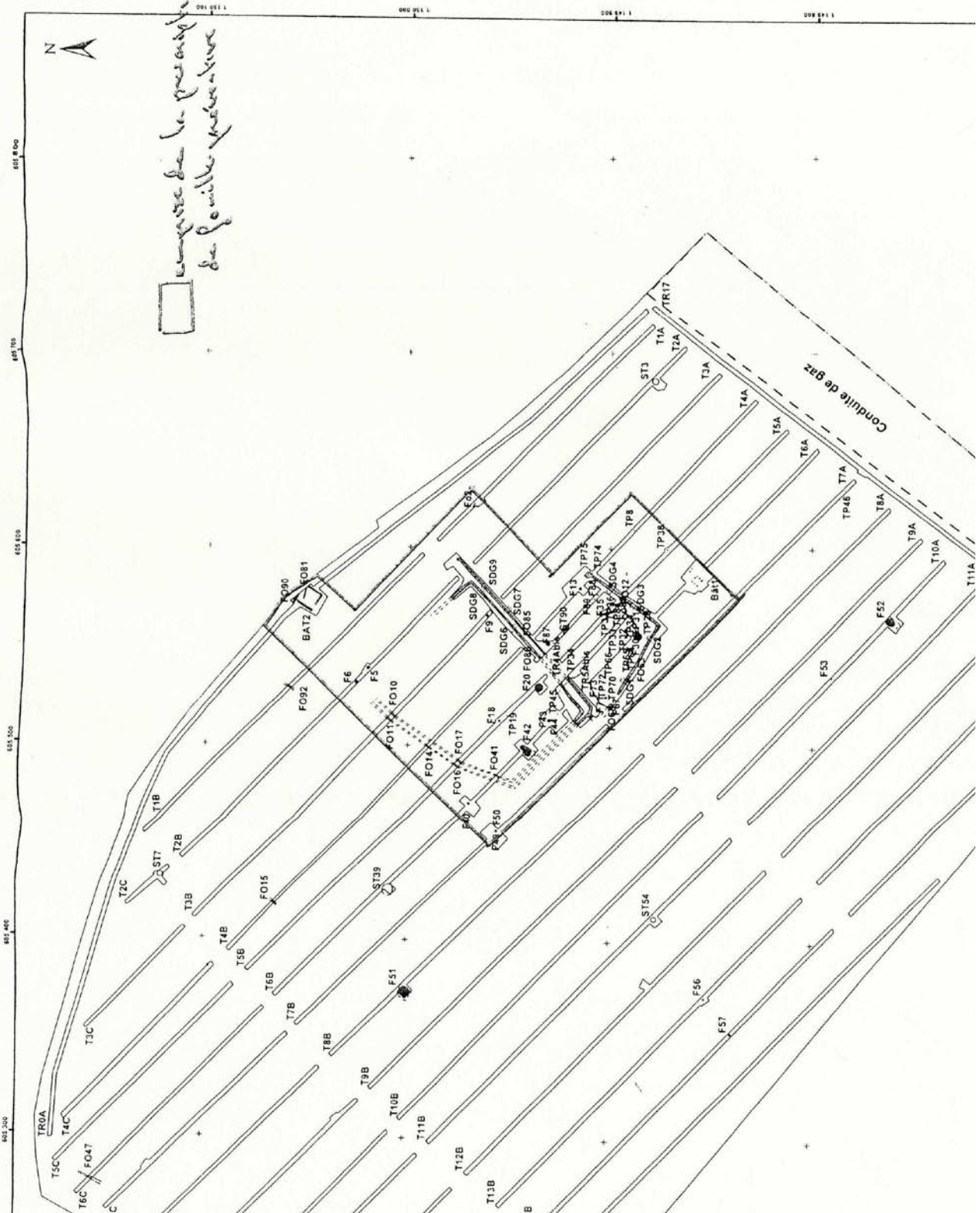
Le responsable de l'opération devra être un protohistorien expérimenté dans la fouille de ce type de site et bon connaisseur du contexte archéologique de cette région. Il sera assisté d'un antiquisant.

Le rapport final de l'opération sera rédigé selon les normes en vigueur (*contenu et présentation* : cf. arrêté du 27/9/2004 – *identification, inventaire, classement et conditionnement du mobilier et de la documentation scientifique* : cf. arrêté du 16/9/2004). Il comportera une version informatisée sur CD et sera fourni au S.R.A. en 4 exemplaires, dans un délai prévisionnel de 12 mois maximum à l'issue de l'intervention de terrain.

Saint-Denis, le 25/06/09


Bruno FOUCRAY
 Conservateur régional de l'archéologie
 d'Ile-de-France

Compte de la présentation
des feuilles suivantes



Introduction

Suite au projet d'extension de la carrière REP/Véolia (Routière de l'Est Parisien) sur la commune du Mesnil-Aubry, au Lieu Dit «Le Bois Bouchard IV», un diagnostic archéologique a été réalisé au cours du printemps 2008 par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO)¹. Cette opération, qui portait sur un peu plus de 17 hectares, avait principalement révélé une occupation laténienne matérialisée sous la forme de deux établissements ruraux fossoyés, associés à de nombreuses structures en creux, ainsi que les vestiges très érodés d'un bâtiment gallo-romain précoce.

Face à ces nouveaux résultats et dans un contexte archéologiquement très riche sur ce secteur du département, le Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France (SRAIF) a prescrit une fouille couvrant une surface d'1,6 hectares, correspondant aux enclos et à leurs abords immédiats. Les principales problématiques posées par une telle opération reposent sur l'identification de la fonction des enclos fossoyés datés du Second âge du Fer (habitat seulement ?) et des activités qui y furent pratiquées (artisanat, agriculture, élevage etc.), afin également de les re-contextualiser sur un secteur aux occupations laténiennes très denses. Enfin, la fouille d'un petit secteur gallo-romain permet d'appréhender les prémices d'une installation antique située au bord de la voie antique dite «Avenue de Beaumont».

I – Modalités d'intervention de la fouille et de la phase d'étude

La fouille s'est déroulée du 3 mai au 31 juillet 2010 avec une équipe mobilisant six archéologues à plein temps sous la direction de Caroline Laporte-Cassagne (SDAVO). Cette équipe a été ponctuellement complétée par deux étudiants en archéologie de l'Université de Paris I ainsi que par Bernard Poirier (SDAVO).

Face à la diversité des problématiques posées, une équipe pluridisciplinaire a été constituée en amont de l'intervention archéologique et dans le cadre des travaux de post-fouille (*cf. fiche des intervenants*).

1 Lefeuvre 2009.

I.1 – Le décapage

L'implantation de l'emprise de fouille a été réalisée par les topographes de la Société Véolia, suivant les limites de la prescription établie par le SRAIF. Le décapage a été effectué à l'aide de deux pelles mécaniques de 20 tonnes, équipées d'un godet lisse de 3 m de large (fig. 1). Les terres arables, conservées entre 20 et 40 cm d'épaisseur, ont été stockées en bordure sud-ouest de l'emprise à l'aide de trois dumpers et d'une pelle mécanique de 18 tonnes qui assurait la répartition des terres. Trois semaines ont été nécessaires pour décaper l'intégralité de la surface, qui correspondait en réalité à 2,5 hectares (et non à 1,6 hectares estimés lors de la prescription par le SRAIF). Cette opération a été menée sous la surveillance permanente de deux à trois archéologues par pelles, assurant ainsi un premier nettoyage et marquage des vestiges archéologiques dès leur dégagement.

Les structures mises au jour ont été numérotées de 001 à n, et le mobilier recueilli en surface a été enregistré sous la mention «décapage». À l'issue du décapage, un relevé de l'ensemble des structures a été réalisé au GPS 1200-Orpheon Leica par la responsable d'opération, l'équipe disposant ainsi du plan général du site avant de débiter la fouille.

I.2 – Techniques de fouilles

Les structures archéologiques ont été fouillées manuellement ou mécaniquement en fonction de leur nature ou de leur profondeur. Ainsi, les vestiges les plus significatifs (trous de poteaux, fosses, angles de fossés d'enclos, petits silos, solins, etc.) ont été essentiellement fouillés manuellement puis enregistrés et relevés à l'échelle 1/20^e. Des moyens mécaniques ont été mis en œuvre pour sonder les excavations trop profondes et dangereuses pour une fouille manuelle, ainsi que pour les structures dites linéaires : silos de gros volumes, fossés d'enclos ou parcellaires et parfois fosses profondes. Toutefois, la découverte de certaines concentrations importantes de mobilier dans ces structures a nécessité de manière systématique le passage à une fouille manuelle permettant ainsi l'enregistrement d'informations



Fig. 1 – Décapage et enregistrement des structures archéologiques à l'aide de moyens mécaniques

par passes successives (fig. 2). Les fossés d'enclos ont fait l'objet de sondages larges de 2 m espacés de 2 m également. Chaque sondage a été appréhendé à la pelle mécanique par passes fines de 10 à 20 cm environ. Un, voir deux archéologues, ont encadré ces opérations afin de recueillir et d'enregistrer le mobilier issu de ces passes. Les structures profondes (silos, fosses) ont été balisées par du grillage de pré-signalisation, afin de prévenir les risques d'accidents.

Un protocole de prélèvements systématiques des sédiments a été mis en place sur le terrain en vue d'analyses paléoenvironnementales en accord avec les principaux spécialistes concernés par ces méthodes (palynologue, carpologue, anthracologue et archéozoologue). Le comblement des fossés des deux enclos a été échantillonné tous les 5 m et les couches riches en vestiges archéologiques ont donné lieu à un prélèvement d'environ 11 litres (équivalent à 1 seau de chantier) (fig. 3). Au total, ce sont 2358 litres de sédiments qui ont été prélevés, équivalent à un peu plus de 214 seaux de chantiers.

Un grand nombre de structures a pu être intégralement fouillé, soit 79 structures, dont un fossé

d'enclos (fossé 008), de nombreux silos d'importants volumes et des bâtiments sur poteaux. Un détecteur de métaux a été systématiquement utilisé lors des sondages mécaniques et des fouilles manuelles afin de réduire au maximum la perte des objets métalliques, parfois difficiles à discerner à l'œil nu.

Enfin, toutes les structures fouillées ont fait l'objet de photographies numériques (coupes, plans). Le site se trouvant dans la zone d'exclusion de vol de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, aucune couverture aérienne n'a pu être réalisée.

I.3 – Traitement et enregistrement des données

Les nombreuses données archéologiques récoltées quotidiennement lors de la fouille, ont donné lieu à un enregistrement manuel sur cahier (description des structures, photographies, relevés des coupes stratigraphiques, etc.). Lors de la phase de post-fouille, ces données ont été retranscrites sur fichiers informatisés à l'aide de la base de données Access ou Microsoft Excel, présentés en annexe du présent rapport.



Fig. 2 – Fouille manuelle d'une concentration de vestiges osseux au fond d'un silo (démontage des ossements d'après photographie, silo 040)



Fig. 3 – Prélèvements de sédiments tous les 5 m sur l'un des fossés d'enclos



Fig. 4 – Lavage du mobilier céramique

Les minutes de terrain ont été vectorisées à l'aide du logiciel Adobe Illustrator CS4. Les photographies de terrain ou prises en laboratoire ont été inventoriées sur un fichier Excel, chaque photo ayant été renommée selon un système d'inventaire inspiré par l'Inventaire général.

Le mobilier collecté a reçu divers traitements en fonction de sa nature. Ainsi, le mobilier métallique a été pour l'essentiel conditionné dans des boîtes hermétiques contenant un sachet de gel de silice afin de maintenir un taux d'hygrométrie bas. Les objets métalliques nécessitant une restauration pour étude ont été envoyés pour traitement en bain de déchloruration au Laboratoire Conservare de Compiègne².

Le reste du mobilier (céramique, faune, lithique) a été lavé, conditionné puis inventorié dans une base de donnée Access (fig. 4). Selon les normes de conservation préventive en vigueur, ce mobilier est conditionné dans des sachets plastiques puis dans des boîtes en polypropylène. Les nombreux éléments de terre rubéfiée et de torchis n'ont pas fait l'objet d'un lavage à l'eau mais ont été placés en étuve à l'issue de la fouille afin d'en

éliminer l'humidité avant leur conditionnement. Enfin, les prélèvements de sédiments ont été tamisés à l'eau au dépôt archéologique du SDAVO³. Les écofactes recueillis ont été mis en sac en distinguant les fractions obtenues par flottation ou tamisage à 5 µm et 2 mm.

I.4 – Objectifs et déroulement de la phase d'étude

La phase d'étude a été menée par une équipe du SDAVO dirigée par C. Laporte-Cassagne (responsable scientifique) et A. Battistini (responsable de secteur) ainsi que par divers spécialistes rattachés à d'autres institutions scientifiques. Les objectifs de cette phase étaient de répondre aux principales problématiques de l'opération archéologique : chronologie et évolution du site, organisation spatiale et fonctionnelle, caractérisation des activités pratiquées et interaction de l'Homme et son milieu naturel. Elle s'est déroulée au SDAVO pendant 18 mois, cette durée s'expliquant par les délais impartis par le traite-

³ Je tiens à remercier tout particulièrement P. Dubray (SDAVO) pour son aide et son ingéniosité dans la mise en place d'une station de tamisage opérationnelle.

² Cf. Volume 2, Annexe 17.

ment en bain des objets métalliques avant leurs phases de restauration (6,5 mois), ainsi que par les rapports d'études fournis par les divers intervenants scientifiques.

Trois membres du SDAVO (contractuels) ont pris en charge le traitement, l'enregistrement et le conditionnement du mobilier archéologique ainsi que l'enregistrement de l'inventaire des structures. La mise au propre des minutes de terrain sous logiciel Adobe Illustrator et les dessins d'objets (hors céramiques) ont été réalisés par A. Battistini. Un technicien a également assuré le tamisage des sédiments sur une période de 30 jours. Les macrorestes ont été confiés à M. Derreumaux pour l'étude carpologique (CRAVO), A. Salavert pour l'anthracologie (CRAVO/MNHN UMR 7209), et S. Bailon et A. Tresset pour l'étude de la microfaune (UMR 7209 et 7194 du CNRS-MNHN). Les colonnes et prélèvements palynologiques ont été traités par D. Aoustin (CReAAH/UMR 6566, Rennes 1).

L'étude archéozoologique a été menée par G. Jouanin (CRAVO/UMR 7209). L'étude des céramiques a été réalisée par C. Laporte-Cassagne (SDAVO) et celle du métal par A. Lefeuvre (SDAVO). Les analyses effectuées sur deux échantillons de céramiques ont été confiées au laboratoire N. Garnier (Vic-le-Comte). Le petit mobilier lithique a été étudié par S. Velardez (contractuelle SDAVO). L'analyse anthropologique a été menée par V. Maret (contractuelle SDAVO). Les monnaies ont été étudiées par B. Foucray (SRAIF).

La stabilisation de certains objets métalliques a été confiée au Laboratoire Conservare (Compiègne) puis restaurés par F. Dussère (SDAVO). Les datations C14 ont été réalisées par le laboratoire de Groningen (Pays-Bas). Enfin, les études préliminaires au terrain (étude du contexte archéologique et archéogéographique) ont été dirigées par M. Wabont, S. Robert et C. Laporte-Cassagne (SDAVO).

L'ensemble de ces études, intégré dans ce rapport, résulte donc d'un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences variées des différents intervenants.

Enfin, des restitutions graphiques (restitution ferme, structure d'ensilage et dépôt volontaire) à des fins de valorisation scientifique ou grand

public ont été réalisées par P. Payet, illustrateur indépendant, en collaboration avec l'équipe scientifique.

II – Contexte géographique et géologique

II.1 – Cadre géographique

Le Mesnil-Aubry est une commune rurale située à l'est du département du Val d'Oise, à une quinzaine de kilomètres environ au nord de Paris (fig. 5). Elle couvre une superficie de 664 hectares et accueille une population de 942 habitants selon le recensement de 2004. Son territoire se trouve au cœur du Pays de France, plaine limoneuse vouée en grande partie à la culture céréalière, dont la partie orientale est drainée par le Croult. La commune s'élève entre 90 et 120 m NGF et est bordée au nord par Villiers-le-Sec, à l'est par Mareil-en-France et Fontenay-en-Parisis, au sud par Écouen et Le Plessis-Gassot et à l'ouest par Ézanville et Attainville. Le Lieu-Dit du «Bois Bouchard» se situe au sud-est du territoire, en bordure communale du Plessis-Gassot.

II.2 – Cadre géologique

D'après la carte du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)⁴, l'emprise de l'opération archéologique se place sur du Limon de plateaux (LP), formation éolienne d'origine périglaciaire, qui semble s'être accumulée dans la dépression séparant les buttes de Montmorency et de l'Isle-Adam/Montsault (fig. 6). Il existe cependant plusieurs types de limons d'épaisseur variable, correspondant à des évolutions et périodes différentes, qui demeurent encore mal définies en Ile-de-France⁵.

Un sondage profond a permis d'observer la séquence géologique de ce secteur de la commune⁶ (fig. 7). La première assise, datée de l'ère tertiaire (Marinésien), correspond à une dalle calcaire – le calcaire de Saint-Ouen (e6b) – atteinte entre

4 Carte géologique au 1/50 000^e de l'Isle-Adam.

5 Le Bret, Halbout 1991, p. 123-129.

6 Nous tenons à remercier J.-L. Maire (retraité IGC) pour nous avoir fait part de ses observations du contexte géologique sur le terrain.

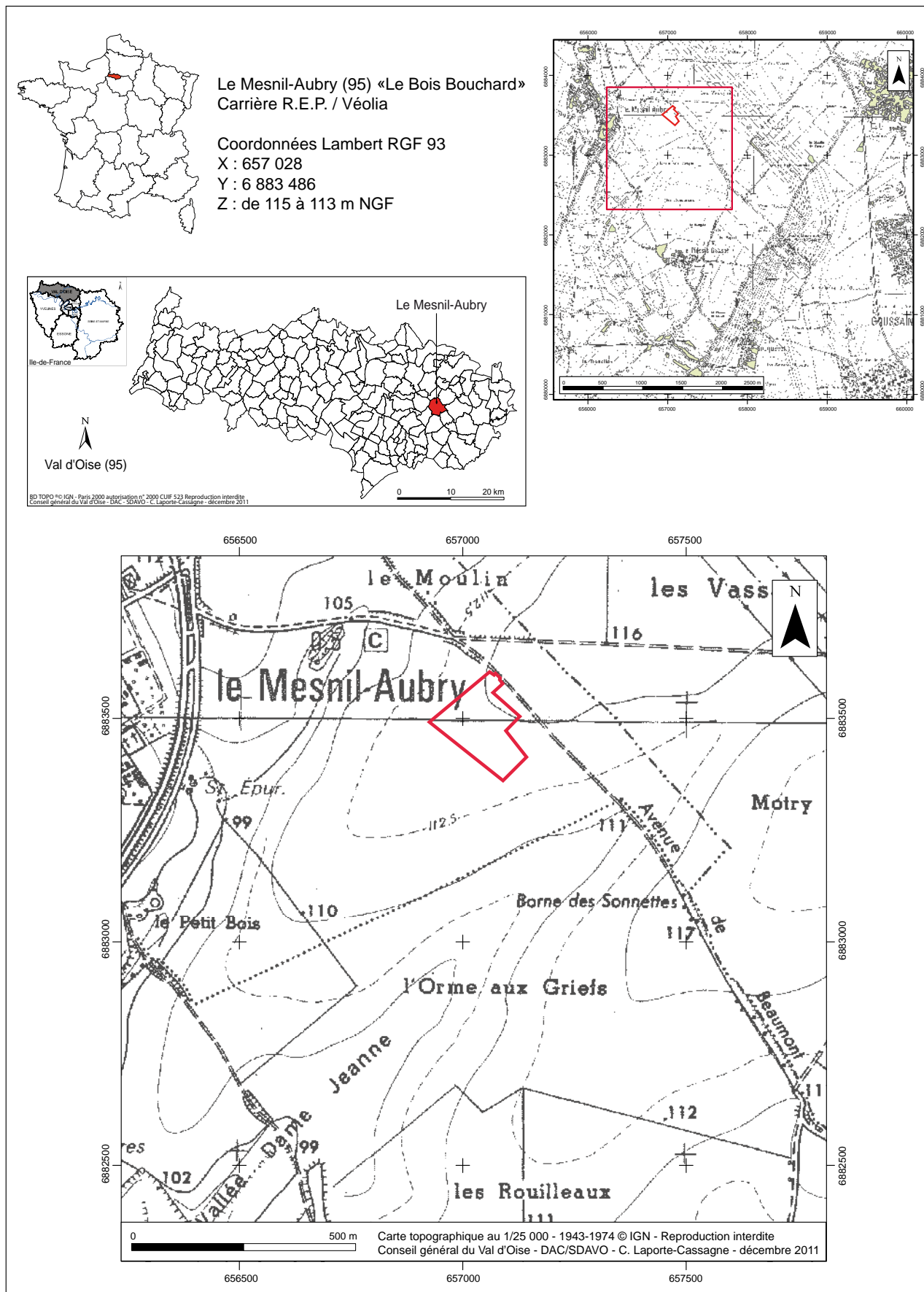


Fig. 5 – Localisation de l'opération archéologique

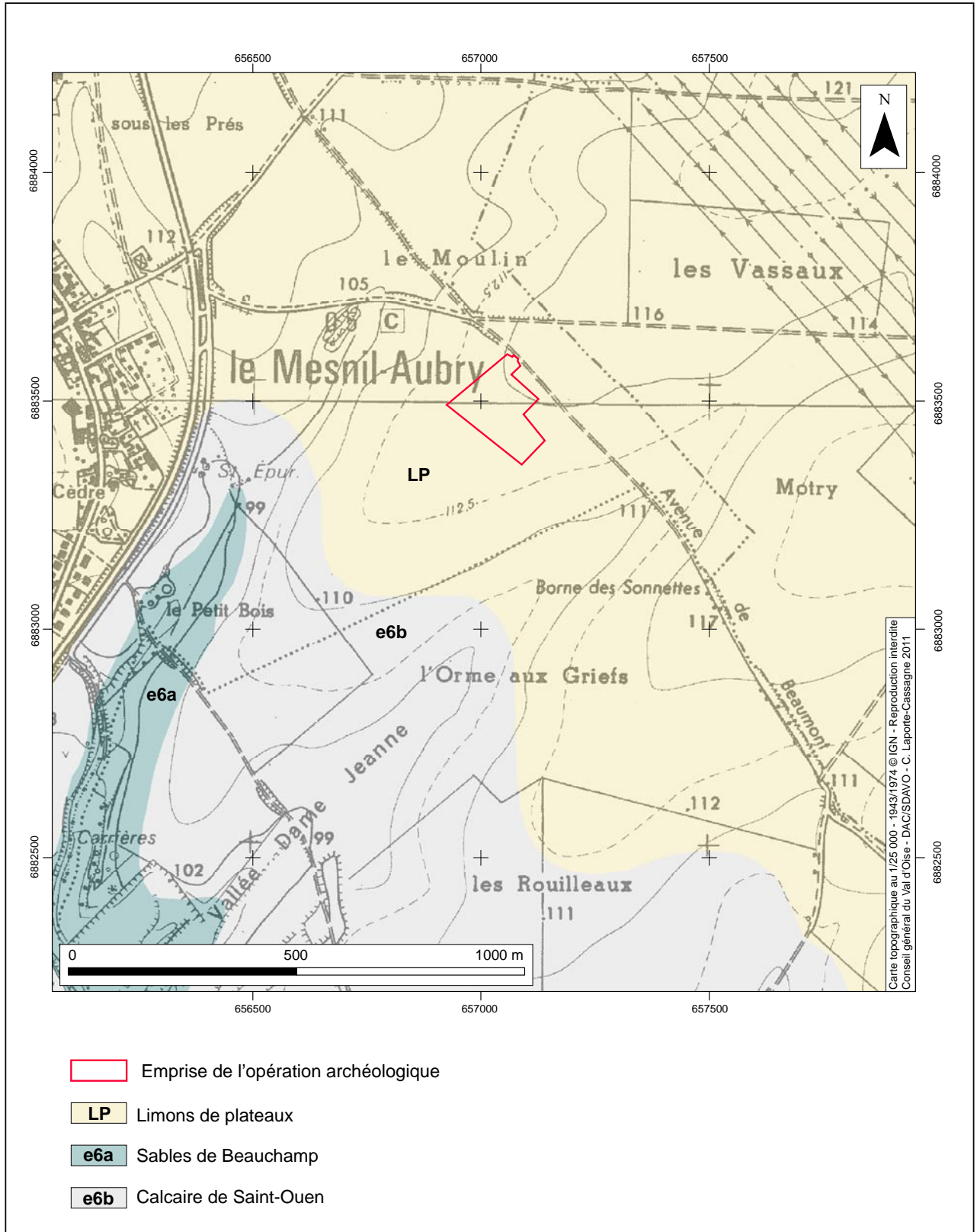


Fig. 6 – Contexte géologique autour de l'emprise archéologique

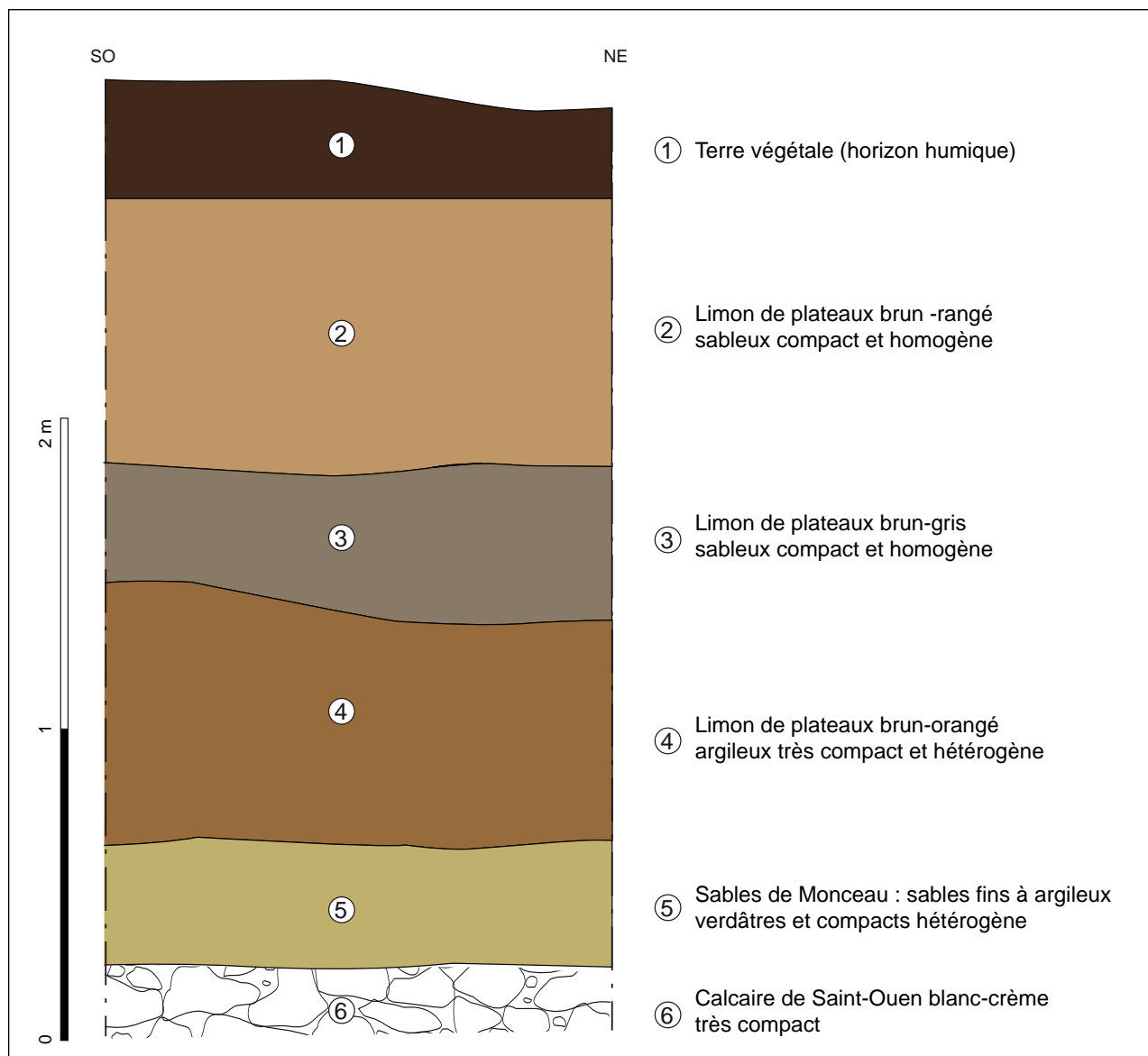


Fig. 7 – Sondage géologique

2,50 et 3 m sur l'ensemble du site. Très compacte et caractérisée par une couleur blanc-crème, elle alterne avec des marnes. Un second niveau recouvre ce calcaire et correspond aux Sables de Monceau, épais d'environ 40 cm et matérialisé sous forme de sables fins, de couleur verdâtre et relativement argileux. Trois niveaux quaternaires, essentiellement composés de Limon de plateaux, viennent par la suite sceller les deux premières assises géologiques. Ils sont constitués d'un premier limon relativement argileux de couleur brun-orangé et sans inclusions apparentes, épais d'environ 70 cm, puis de limon sableux brun clair sur environ 50 cm, et enfin de limon brun orangé sur 20 cm d'épaisseur. Une couche de terre végétale (horizon humique) épaisse en moyenne entre 20 et 40 cm recouvre l'ensemble.

III – Contexte historique et archéologique

Par M. Wabont et C. Laporte-Cassagne (fig. 8)

Dans un rayon de trois kilomètres autour du site du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV», 180 points sont documentés dans la carte archéologique du service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO)⁷ : 40 ont été identifiés par prospections pédestres et 2 par prospection aérienne ; 117 ont été relevés dans les publications, cartes anciennes ou archives et concernent essentiellement les périodes médiévales et modernes (carrières, moulins, édifices religieux, fermes, croix, etc.). Les autres points ont

⁷ Wabont et al. 2006.

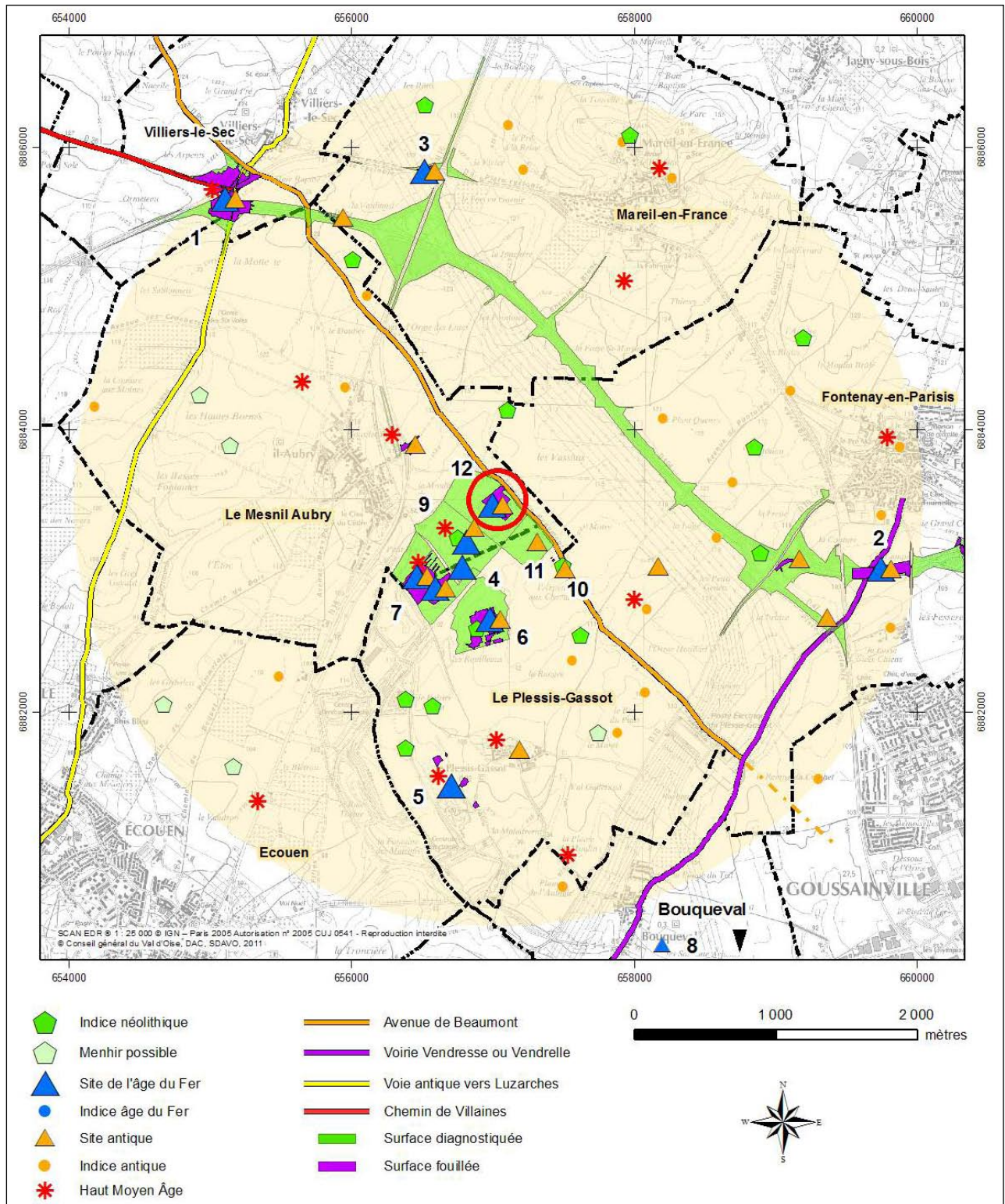


Fig. 8 – Carte du contexte archéologique dans un rayon de 3 km autour de l'opération archéologique

fait l'objet de sondages, de diagnostic et/ou de fouilles. Les opérations les plus importantes résultent de l'aménagement de la Francilienne et de l'extension de la Carrière d'extraction de sable et Centre de stockage des déchets (Carrière REP/Véolia Propreté).

Des outils en silex remontant au Néolithique ont été découverts en prospections dans 14 lieux diffé-

rents, sans qu'aucun site n'ait été encore reconnu ; 5 lieudits suggèrent d'anciens menhirs disparus (bornes qualifiées de grandes, hautes ou grosses). Aucun vestige de l'âge du Bronze n'a été observé. En revanche, les découvertes d'habitats de l'âge du Fer se sont multipliées ces vingt dernières années.

III.1 – La Carrière REP/Véolia

La création du centre de stockage des déchets de Bouqueval/Le Plessis-Gassot remonte au début des années 1960. En 1966, la première carrière de sablon est exploitée par la Société de la Routière de l'est parisien (REP), aujourd'hui détenue par la Société Véolia Propreté. Depuis, l'exploitation s'est étendue à plus de 250 hectares⁸ et a donné lieu à plusieurs opérations archéologiques depuis la fin des années 1970 (fig. 9, 10 et 11).

III.1.1 – Le Plessis-Gassot : La Goupillière (5)

Plusieurs sondages réalisés en 1992⁹ ont révélé des vestiges d'activités humaines s'étendant de l'âge du Fer jusqu'à l'époque moderne. Sur un premier secteur, un silo et une structure trapézoïdale excavée ont livré une faible quantité de matériel ne permettant pas une datation. Le deuxième secteur ne comportait qu'une grande fosse. Deux structures excavées constituant le troisième secteur, sont datées du Hallstatt final par le mobilier. Enfin, le quatrième secteur comportant onze structures, était délimité par un fossé de faible profondeur contenant du matériel carolingien.

III.1.2 – Le Plessis-Gassot : Le Bois-Bouchard I et II (7)

En 1998-99, les opérations archéologiques ont porté sur un vaste habitat gaulois¹⁰ associé à une nécropole¹¹.

Trois enclos successifs ont été identifiés. Un premier quadrilatère irrégulier de 3360 m², était limité par un fossé de profil en «V» asymétrique. À l'intérieur, se dessinait le plan de petites structures trapézoïdales à cinq poteaux et au nord un grand bâtiment sur neuf poteaux. Au sud, un bâtiment ou un enclos circulaire (12 m de diamètre) était matérialisé par des trous de poteau, doublés d'un fossé interrompu en six segments. Un deuxième enclos quadrilatéral

(surface estimée à 6375 m²) se développait au sud-ouest du précédent dont il a détruit en partie le côté sud. L'amorce d'un troisième était perceptible à l'ouest du premier et au nord du deuxième. Enfin, un dernier fossé n'a pas pu être rattaché à l'un de ces systèmes.

Cet habitat semble avoir été occupé de manière continue pendant huit siècles (III^e siècle av. J.-C. au V^e-VI^e siècle apr. J.-C.).

À 20 m à l'est de l'habitat, une nécropole rassemblait 17 inhumations, une tombe à char et une incinération en urne¹². Les sépultures semblaient s'organiser à l'ouest, au nord et à l'est, autour de la tombe à char qui pourrait être fondatrice de la nécropole. Les squelettes n'étaient pas conservés mais la position du mobilier de certaines tombes indiquait que leur tête était au sud-ouest.

La plupart des inhumations ont eu lieu dans des fosses simples, dont deux présentaient des traces de planches et une des traces de coffrage. Une sépulture d'enfant comprenait un vase, un torque en alliage cuivreux et une fibule en fer très corrodée. Le torque précise une datation de la première moitié du III^e siècle av. J.-C.

Deux tombes particulièrement remarquables, figurent parmi les plus anciennes de la nécropole¹³. La première est celle d'un guerrier dont l'équipement était composé d'un fer de lance, d'un bouclier, et d'une épée dans son fourreau de fer. Le bouclier oblong était en bois blanc, cuir et métal. Il n'en subsiste qu'un orle en fer sur tout son contour, un couvre-spina en fer, des rivets en fer et en bronze à la tête ornée. Le fourreau de l'épée, orné d'esses et de palmettes, était marqué du motif de la lyre zoomorphe¹⁴. La parure était composée de deux fibules en fer et de deux brassards : l'un en bronze, l'autre en lignite ou sapropélite. Un nécessaire de toilette était déposé sur le bouclier, dans un étui en cuir. Le dépôt céramique était exceptionnel. Il rassemblait deux coupes campaniennes (ciotola et kylix) caractéristiques des nécropoles celtiques d'Italie du nord datées du début du III^e siècle avant notre ère.

La seconde tombe remarquable était celle d'un

8 <http://www.valorisation-dechets-bouqueval.veoliaenvironnement.com/enjeux/histoire.aspx>

9 Das Graças, Charamond 1992.

10 Ginoux 2005

11 Ginoux 1999

12 Ginoux 2009

13 Ginoux, Marti 1999 et Ginoux 2005.

14 Ginoux 2003

guerrier reposant sur son char, accompagné de son équipement militaire. Le char n'avait pas été démonté (hormis la caisse) avant d'être déposé. Il subsiste de l'harnachement, deux mors en fer et six passants de joug en bronze. L'équipement comprenait une épée dans son fourreau en fer, un bouclier et une lance. Le fourreau, richement décoré de motifs végétaux, est comparable à celui de la tombe précédente. Le seul élément de parure était un brassard en bronze ; le défunt était accompagné d'un vase à piédestal peint en rouge daté de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. Cette tombe a par la suite reçu le dépôt d'une incinération en urne. Les cendres, déposées dans un vase à panse globulaire recouvert d'une écuelle, ne contenaient aucun fragment de crâne.

L'ensemble céramique renvoie à une occupation de la deuxième moitié du IV^e siècle, et surtout de la première moitié du III^e siècle avant notre ère.

III.1.3 – Le Plessis-Gassot : Les Rouilleux (6)

En 2002, J.-L. Cortès (INRAP) a fouillé deux phases d'un habitat gaulois et gallo-romain, séparées par un hiatus du début de notre ère¹⁵.

La première occupation était représentée par un enclos trapézoïdal de dimensions modestes (moins de 0,5 hectare) mis en place au cours de La Tène moyenne (La Tène C2) et occupé jusqu'à La Tène finale (La Tène D1). Plus au sud, des fossés ont été datés de La Tène finale/gallo-romain précoce.

À l'extérieur de l'enclos, des constructions légères et des silos ont été repérés et datés de la fin de La Tène ancienne (La Tène B) ou du début de La Tène moyenne. Un bâtiment, situé à 4 m de l'angle sud-ouest de l'enclos, semblait associé à un four domestique daté de La Tène finale D2. À environ 80 mètres au sud-ouest de l'enclos, trois silos avaient été comblés à La Tène ancienne, deux autres à La Tène moyenne. Enfin, un puits daté de La Tène moyenne a également été mis au jour.

15 Cortès et al. 2004

III.1.4 – Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Bouchard : Le Bois-Bouchard III (9)

En 2007, A. Lefeuvre (SDAVO) a réalisé un diagnostic sur près de 17 hectares¹⁶. Les vestiges découverts couvrent une vaste période allant du Néolithique jusqu'à l'époque moderne. Cependant, la majorité des structures se rapporte à La Tène moyenne à finale et au Haut-Empire. L'établissement gaulois couvrait 0,7 hectare et était constitué de deux enclos. L'un, en forme de «U», était associé à des fosses, des structures de stockage, des foyers et des trous de poteau, le second formant vraisemblablement un grand trapèze. Cet ensemble fossoyé d'orientation sud-ouest/nord-est se rapproche de la typologie des enclos trapézoïdaux à entrée axiale, bien connue à cette époque dans le nord de la Gaule. Ces deux établissements ne sont pas alignés sur le même axe, cette implantation atypique ne s'expliquant par aucune contrainte naturelle. L'hypothèse avancée est qu'il s'agirait d'un aménagement en deux phases avec, dans un premier temps, la création de l'enclos d'habitat sur le modèle de ceux de la confluence Seine-Yonne, suivi plus tard par la création d'un vaste enclos agropastoral. Des vestiges très arasés de la période antique ont également été observés. Enfin, des fosses datées du Haut Moyen Âge ont aussi été repérées.

III.1.5 – Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Bouchard : Le Bois-Bouchard IV (12)

L'établissement gaulois à deux enclos diagnostiqué en 2008¹⁷ a été fouillé en 2010 et fait l'objet du présent rapport.

III.1.6 – Le Plessis-Gassot : Le Haut-du-Mesnil (11)

Un diagnostic réalisé par A. Lefeuvre en 2011 a une nouvelle fois confirmée la forte densité archéologique de ce secteur du département¹⁸. L'occupation mise au jour est essentiellement datée de la période antique, marquant ainsi une nette rupture avec les occupations antérieures. Ainsi, un réseau fossoyé orthogonal, associé à

16 Lefeuvre 200

17 Lefeuvre 2009

18 Lefeuvre 2011

plusieurs structures en creux, est mis en place dès le I^{er} siècle de notre ère, marquant très probablement le prolongement du bâtiment et de la cave fouillés aux «Thuileaux» dans les années 1970 par la JPGF (*infra IV.2*). L'occupation antique perdure et se développe au Bas-Empire par la présence d'un bâtiment maçonné de taille et fondations importantes. Enfin, après un long hiatus, un chemin traversant l'ensemble de l'emprise est mis en place aux périodes modernes ou contemporaines, correspondant à un simple droit de passage intermittent.

Ainsi, le principal résultat de ce récent diagnostic est la découverte d'une occupation antique structurée, intégrée très probablement au site des «Thuileaux». Cependant, la nature de cet établissement demeure incertaine, l'hypothèse d'un *vicus* ou d'une *mansio* étant envisagée.

III.2 – Le Plessis-Gassot : Les Thuileaux (10)

En 1971, M. Bertouille (JPGF) effectue une fouille de sauvetage suite à la découverte de vestiges antiques lors de prospections pédestres réalisées par R. Guadagnin, et par la réalisation d'une conduite reliant l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle au Havre («Les Thuileaux I»¹⁹). Cette fouille révéla la présence un bâtiment rectangulaire en pierres sèches daté du IV^e siècle de notre ère. En 1973, R. Guadagnin réalise une nouvelle fouille située à une dizaine de mètres de la précédente, qui permet la découverte d'une cave datée des II^e et III^e siècle ap. J.-C.²⁰. Ces deux fouilles, associées à la prospection de 1972, a permis de mettre en évidence un probable ensemble de constructions, interprété pour l'heure comme un *vicus* routier.

III.3 – Villiers-le-Sec : La Place (1)

Ce grand site a révélé une occupation allant de l'âge du Fer au XI^e siècle²¹. De 1981 à 1987, l'aménagement du carrefour a entraîné plusieurs campagnes de fouilles sur une surface d'un hectare, sous la direction de R. Guadagnin (1981-1984) puis de F. Lesprit (1986-1987) de la JPGF.

19 Bertouille 1971.

20 Guadagnin 1973.

21 Gentili 2000.

À partir de 1994, le projet de liaison routière entre Cergy et Roissy-en-France (La Francilienne) a entraîné de nouvelles opérations archéologiques, sous la direction de F. Gentili (AFAN). Les 7,5 hectares fouillés ont permis une étude presque totale du site permettant de percevoir son organisation spatiale. La première occupation datée de La Tène moyenne était matérialisée par un enclos rectangulaire (environ 0,7 ha), en forme de fer à cheval, ouvert au nord et partiellement détruit par des aménagements routiers. Un fossé au tracé curviligne, avec une petite entrée en antenne, se rattacherait à son angle sud-ouest. Plus loin, au nord-est, un autre enclos confirmait l'existence d'un ensemble plus vaste. Onze silos et une fosse se répartissaient en quatre zones. La première (5 silos), immédiatement au nord de l'enclos et dans son axe, correspondrait à un secteur d'habitation. La deuxième (4 silos) à l'ouest, avec un abondant mobilier, suggère un habitat proche. Dans le quart sud-est, 2 silos avaient été creusés de part et d'autre du fossé. Enfin, vers le nord-ouest, une fosse plus éloignée indique une extension du site. Globalement, l'occupation a été datée de La Tène moyenne (La Tène C2) par la céramique. Le reste du mobilier comprend un fragment de verre bleu, un éclat de bracelet en lignite, un fragment de meule et un peson en terre cuite. Le mobilier métallique recueilli est très pauvre : deux clous, une lame et un petit couteau. La faune est essentiellement constituée de caprinés, de bœuf, de porc et de cheval.

À La Tène finale, un nouvel enclos superposé au précédent montre une continuité avec l'occupation de La Tène moyenne. Des traces suggèrent l'existence dès cette période, du chemin nord-sud qui reliera plus tard Paris à Luzarches (itinéraire vers Amiens ?). Au Haut-Empire (milieu I^{er}-fin III^e siècle), l'occupation a été décalée vers l'est en intégrant ce chemin, sur lequel est venu se raccorder perpendiculairement un autre axe routier vers l'ouest (le chemin de Villaines).

III.4 – Fontenay-en-Parisis : La Lampe (2)

En 1995, l'opération engagée par I. Daveau (AFAN) a concerné une occupation gauloise datée du début de La Tène moyenne et la partie

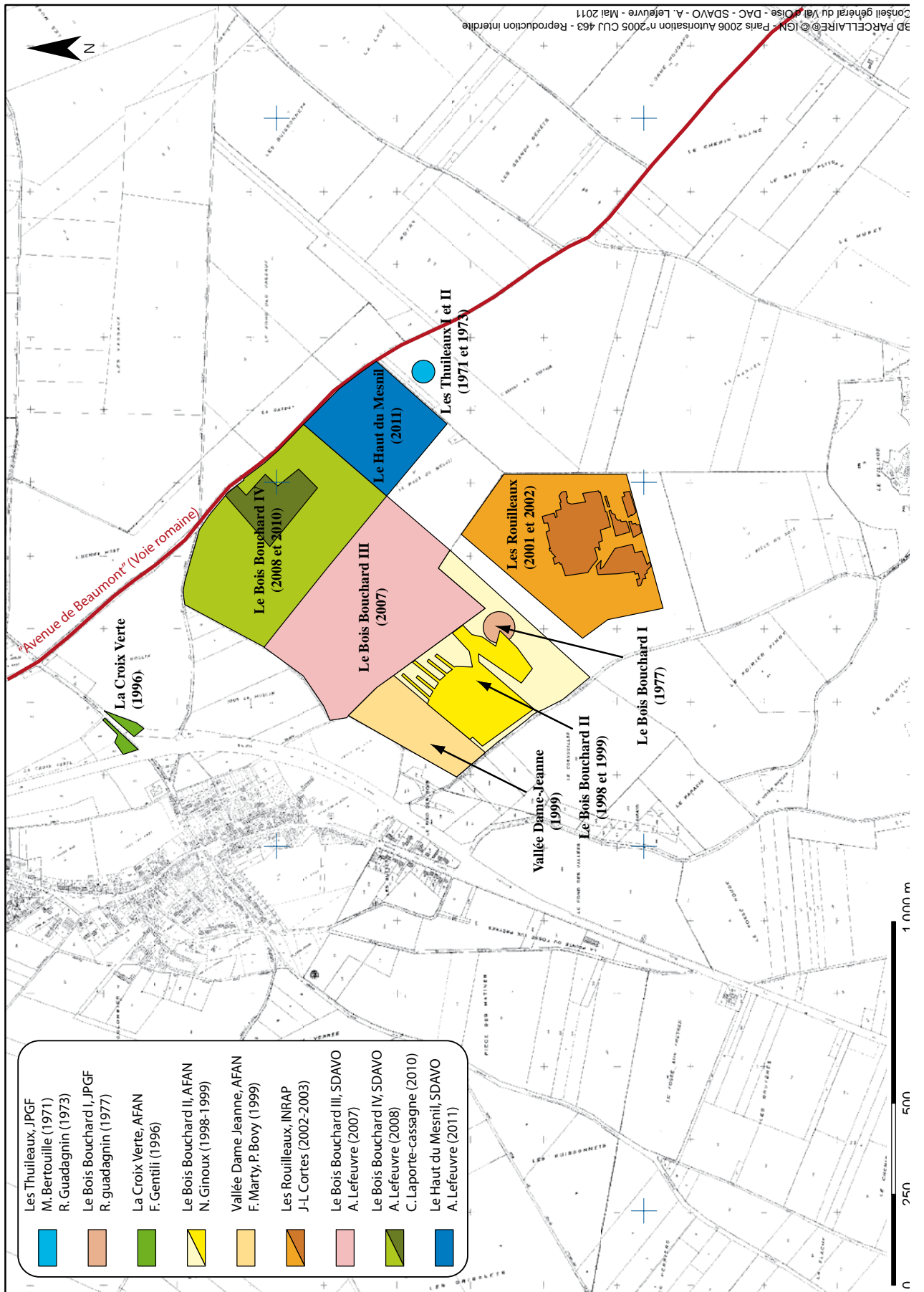


Fig. 9 – Opérations archéologiques liées à l'exploitation de la Carrière REP / Véolia

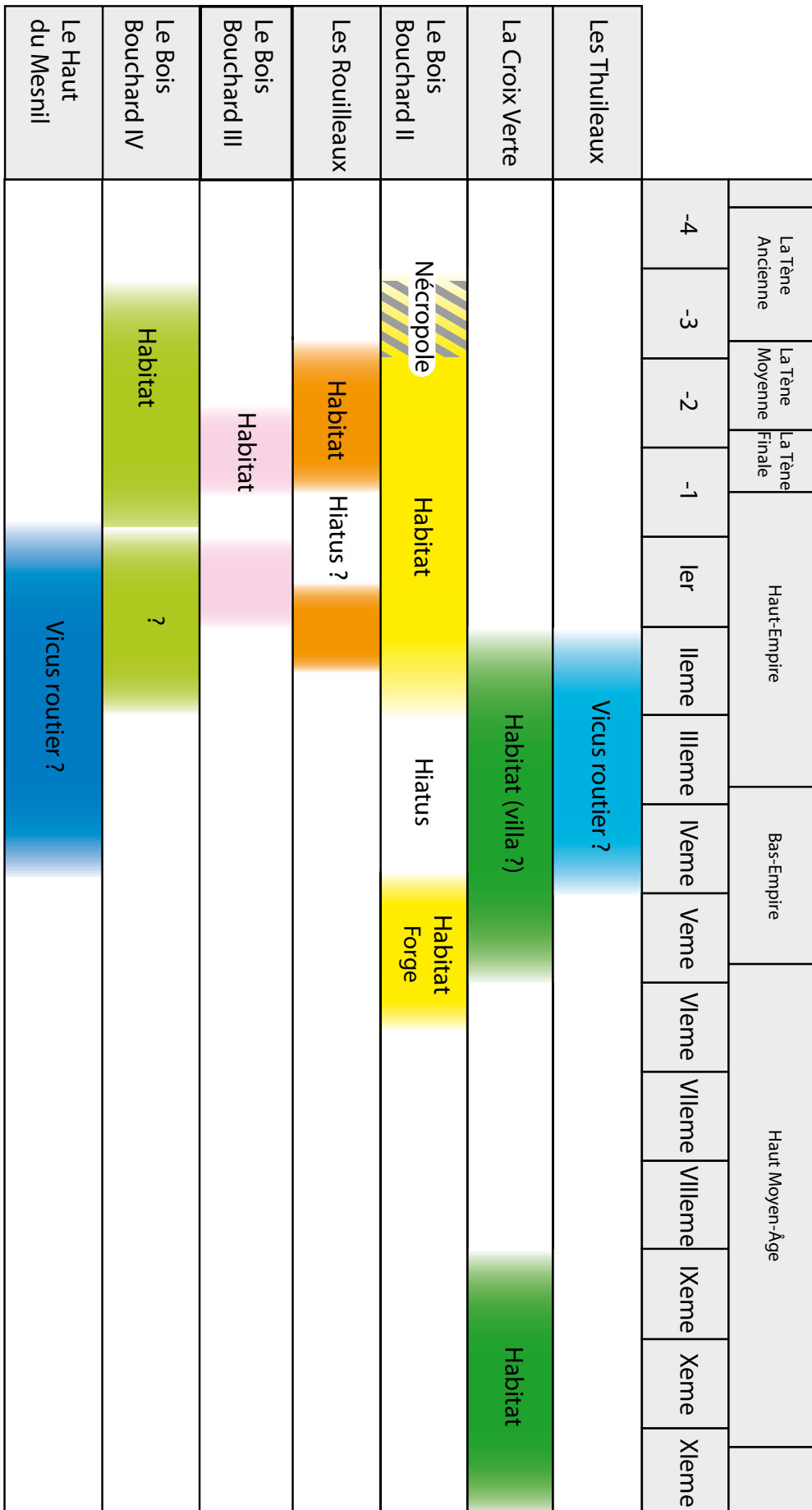
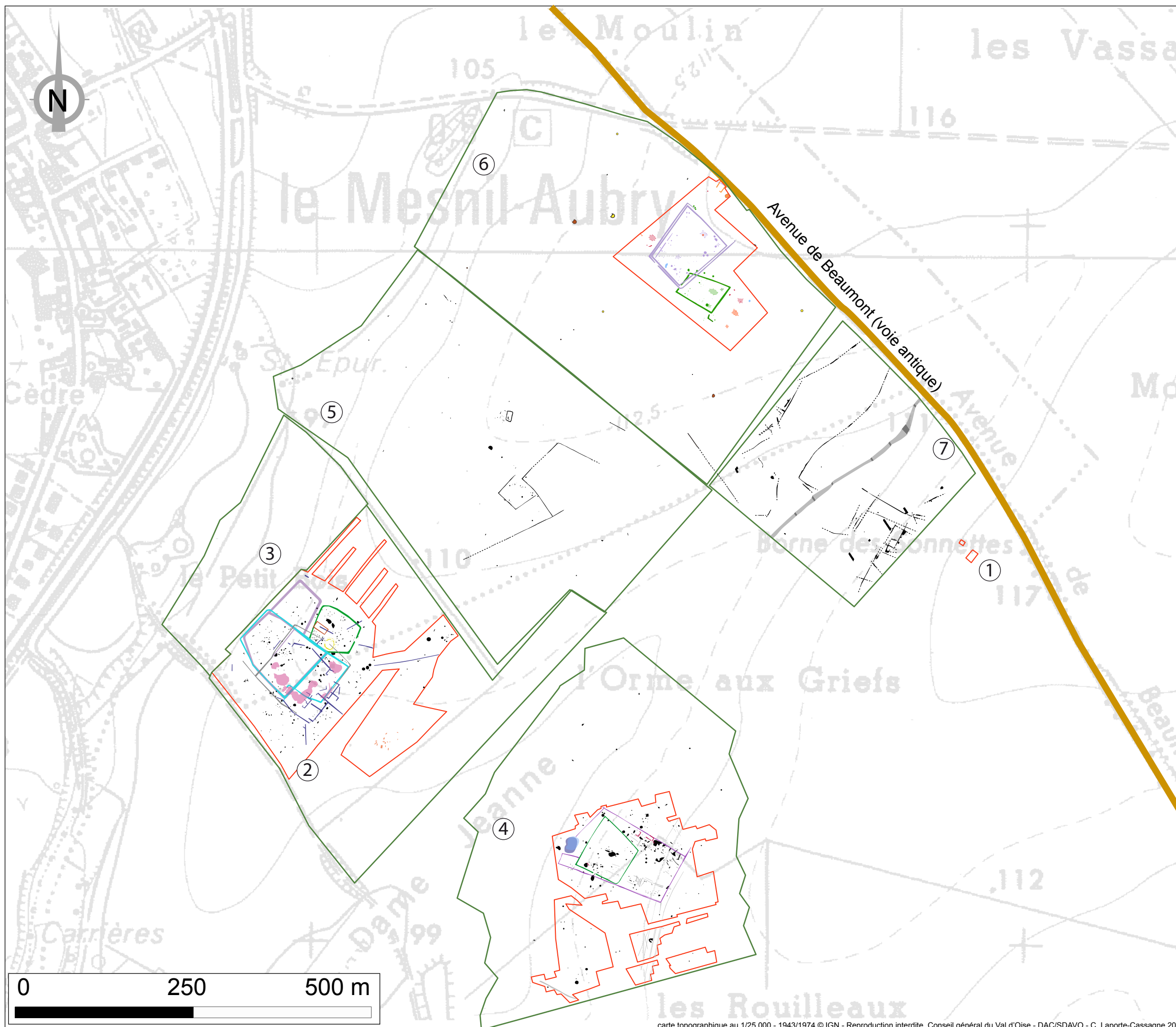


Fig. 10 – Phasage chronologique des opérations (d'après Lefeuvre 2011)



- ① Les Thuilleaux : vicus routier ?
Datation : II^{ème} - IV^{ème} siècle ap. J.-C.
- ② Le Bois Bouchard I et II : habitat et nécropole.
Datation : III^{ème} av. J.-C./ début III^{ème} ap. J.-C.
- ③ Vallée Dame Jeanne : indices
Datation : indéterminée
- ④ Les Rouilleaux : Habitat
Datation : III^{ème} - I^{er} av. J.-C.
seconde moitié I^{er} - II^{ème} ap. J.-C.
- ⑤ Le Bois Bouchard III : Habitat
Datation : II^{ème} - début I^{er} av. J.-C.
I^{er} ap. J.-C.
- ⑥ Le Bois Bouchard IV : Habitat
Datation : fin IV^{ème} av. J.-C.
III^{ème} - I^{er} av. J.-C.
I^{er} - début III^{ème} ap. J.-C.
- ⑦ Le Haut du Mesnil : vicus routier ?
Datation : I^{er} - III^{ème} ap. J.-C.

— Emprise de diagnostics
— Emprise de fouilles

Fig. 11 - Localisation des opérations archéologiques au nord de la carrière R.E.P. / Véolia (diagnostics et fouilles)

méridionale d'un établissement gallo-romain²². Deux fossés parallèles et distants de 140 mètres, ayant un remplissage similaire et du mobilier daté de la même période, appartenaient sans doute au même enclos. À l'ouest de l'espace encadré par les fossés, deux bâtiments sur six poteaux, évoquant par leur plan des greniers surélevés, ainsi que deux silos enterrés, témoignent d'une petite zone de stockage. La faible densité des aménagements tranche avec l'abondance exceptionnelle du mobilier contenu dans chacune des structures. Trois fibules de La Tène moyenne, divers objets en alliage cuivreux, comme des anneaux et fragments de bracelets filiformes sans décor, une rouelle à quatre rayons, une agrafe de ceinture et une bague «chevalière» complètent le corpus métallique. Les autres parures sont constituées de 2 bracelets en verre, 6 perles en verre bleu cobalt et 3 fragments de bracelets en lignite. 12 potins ont été recueillis dans les silos et les fossés, étayant ainsi la contemporanéité des structures. Des indices abondants liés à la métallurgie se rapportent pour l'essentiel au travail de post-réduction du fer. Deux creusets attestent la fonte d'un alliage. Une quantité impressionnante de céramiques de qualité, rejetées dans les fossés, était associée à de nombreux restes animaux. Certains éléments plaident en faveur d'un statut particulier de l'établissement, comme la présence de bijoux et accessoires vestimentaires relativement luxueux. De même, les ossements animaux consommés étonnent par leur quantité. La présence de spécimens rares (paons) et la bonne représentation des agneaux et des volailles caractérisent des habitudes alimentaires de milieux privilégiés. Par ailleurs, le traitement subi par les ossements est inhabituel : après consommation, les restes des repas ont été soigneusement enfouis dans plusieurs petites fosses soigneusement scellées. Trois agneaux ont été déposés dans une grande fosse. Les deux premiers, entiers, ont été retrouvés au fond et au milieu du remplissage ; au sommet, une grande jatte retournée contenait les restes incinérés d'un troisième animal. De tels dépôts, difficilement interprétables, signalent sans doute des pratiques rituelles. Ces usages se sont poursuivis jusqu'au IV^e siècle dans l'établissement gallo-romain

22 Daveau 1995 et Daveau, Yvinec 2001.

jouxtant l'enclos gaulois. L'hypothèse d'un lieu de culte et de rassemblement est envisagée.

III.5 – Mareil-en-France : Les Rôtis (3)

Dans les années 1970, au moins cinq bâtiments sur fondation de pierres, ordonnés selon un plan rectangulaire, avaient été repérés lors de survols aériens. En 1994 et 1995, lors de la construction d'un ouvrage d'art de la Francilienne, une fouille de 3550 m², menée par F. Suméra (SDAVO) a mis au jour deux extrémités d'enclos s'orientant vers les vestiges antiques²³. Quatre grandes phases d'occupation ont été déterminées, couvrant les périodes protohistorique et gallo-romaine.

La première est représentée par des fosses au comblement très cendreuse est riche en charbons de bois et en nodules d'argile cuite. L'une comportait, à mi-hauteur de son remplissage, une sole d'argile rubéfiée. En attendant sa datation par archéomagnétisme, et avant l'étude du matériel, aucun élément ne permet de situer avec précision ces structures dans la période protohistorique. Les fossés proches de ces fosses ne peuvent leur être rattachés a priori : avec quelques fragments de céramique non tournée, ils ont en effet livré un mobilier attribuable à la période augustéenne.

La datation du premier enclos est plus précise : les tronçons fouillés des deux fossés perpendiculaires au profil en « V » contenaient des tessons du I^{er} siècle. Le second enclos semble avoir fonctionné au cours du II^e et peut-être du III^e siècle et paraît s'inscrire dans la filiation de l'enclos précédent, qu'il recoupe en deux endroits. 2 ou 3 « fonds de cabane » gallo-romains ont été observés.

III.6 – Bouqueval : Le Fossé-à-deux-Gueülles (8)

En 1977 et 1978, une nécropole exceptionnelle a été dégagée par R. Guadagnin (JPGF)²⁴. Sa datation a été estimée entre 350 et 250 av. J.-C. Elle était associée à un enclos funéraire (28 m × 17 m) orienté est-ouest. Sur les quatorze sépultures orientées nord-sud, huit étaient de simples inhumations d'adultes et d'enfants

23 Wabont et al. 2006, p. 337.

24 Guadagnin 1984.

dans des fosses rectangulaires avec pour seul mobilier une ou deux fibules en fer et une boucle de ceinture. Une sépulture était constituée d'un coffre de pierres sèches quadrangulaire installé dans une fosse oblongue. Dans une fosse rectangulaire, une niche placée au centre de la paroi orientale, et partiellement bâtie en pierres, renfermait un dépôt constitué de deux vases superposés dont une très belle céramique imitant très probablement un bassin en bronze. Deux autres fosses oblongues avaient accueillis deux jeunes guerriers accompagnés de fers de lance, d'épées et de fourreaux, d'étuis de couteaux et d'un torque.

Enfin, deux tombes à char ont livré un riche mobilier. Dans une fosse rectangulaire, un enfant avait été déposé sur la caisse d'un char dont les roues avaient été démontées et posées à plat. Le mobilier métallique se composait de fibules en fer, d'un bouton à décor anthropomorphe, de bracelets en bronze et en lignite, de phalères et d'anneaux en bronze, de mors de filet, de clavettes d'essieu et d'un fragment de bandage de roue.

Enfin, dans une fosse ovale, une jeune femme reposait également sur un char. Une fibule en fer et des éléments métalliques du char ont été découverts : une cornière ajourée en bronze, des anneaux en fer, une clavette d'essieu, une garniture de stabilisation de l'essieu et le bandage complet de la roue gauche.

IV – Étude archéogéographique

Par S. Robert et C. Laporte-Cassagne

IV.1 – Environnement oro-hydrographique

L'emprise de l'opération est située à l'est d'un talweg. L'analyse du MNT de la BD Topo permet de restituer un écoulement potentiel à 250 m au nord-ouest du site²⁵. Il est figuré comme un ruisseau sur le plan d'Intendance de 1784, et il est nommé «Ravin» sur le cadastre napoléonien, apparaissant comme un chemin formant la limite de l'emprise de l'opération de diagnostic de

25 Les mesures seront toujours données par rapport au centre de l'emprise prescrite.

2008²⁶. Il semble correspondre au redressement d'un écoulement naturel plus sinueux, d'ailleurs visible sur la mission aérienne de 1993. Il rejoint le «Ravin de la Daubée» puis se prolonge sous la forme de fossés bordiers au XIX^e siècle.

Un autre écoulement potentiel, bien marqué dans les courbes de niveau, emprunte la vallée de la Dame Jeanne à 360 m au sud-est du site. Il est figuré sur le cadastre napoléonien sous la forme d'un chemin. Il formait ainsi la limite paroissiale au XVIII^e siècle²⁷, et apparaît en photographie aérienne (fig. 12). L'analyse du parcellaire indique également des anomalies qui peuvent correspondre au tracé d'écoulements anciens (fig. 13). L'occupation archéologique se trouve donc sur une ligne de crête entre deux vallons. Les écoulements qui ont pu les emprunter sont des affluents du Croult, dont le lit pérenne actuel est situé à 4 km au sud-est du site. À vol d'oiseau, le site est également à 4 km du Petit Rosne, affluent du Croult, mais il ne se situe pas dans son bassin versant.

IV.2 – Inscription dans le réseau viaire²⁸

IV.2.1 – Le chemin de Beaumont (actuel chemin vicinal)

Ce chemin, inscrit «Chemin de Villiers-le-Sec à Beaumont» sur le cadastre napoléonien, forme la limite nord de l'emprise archéologique du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV». Il correspond à l'«Avenue de Beaumont», voie antique passant par l'agglomération de Beaumont-sur-Oise²⁹. Cet itinéraire non mentionné dans les sources antiques, a été proposé par R. Guadagnin (JPGF) sous le nom d'Avenue de Beaumont qui «suivrait le tracé de l'actuelle route départementale n°85, en passant par Beaumont-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre, Belloy-en-France, Villiers-le-Sec, la limite nord du Mesnil-Aubry, puis les territoires du Plessis-Gassot, Bouqueval, Goussainville et Le Thillay,

26 Lefevre 2008.

27 Cf. Plan d'Intendance du Mesnil-Aubry et du Plessis-Gassot

28 Robert 2006.

29 Robert et Wabont 2006, Robert 2006.

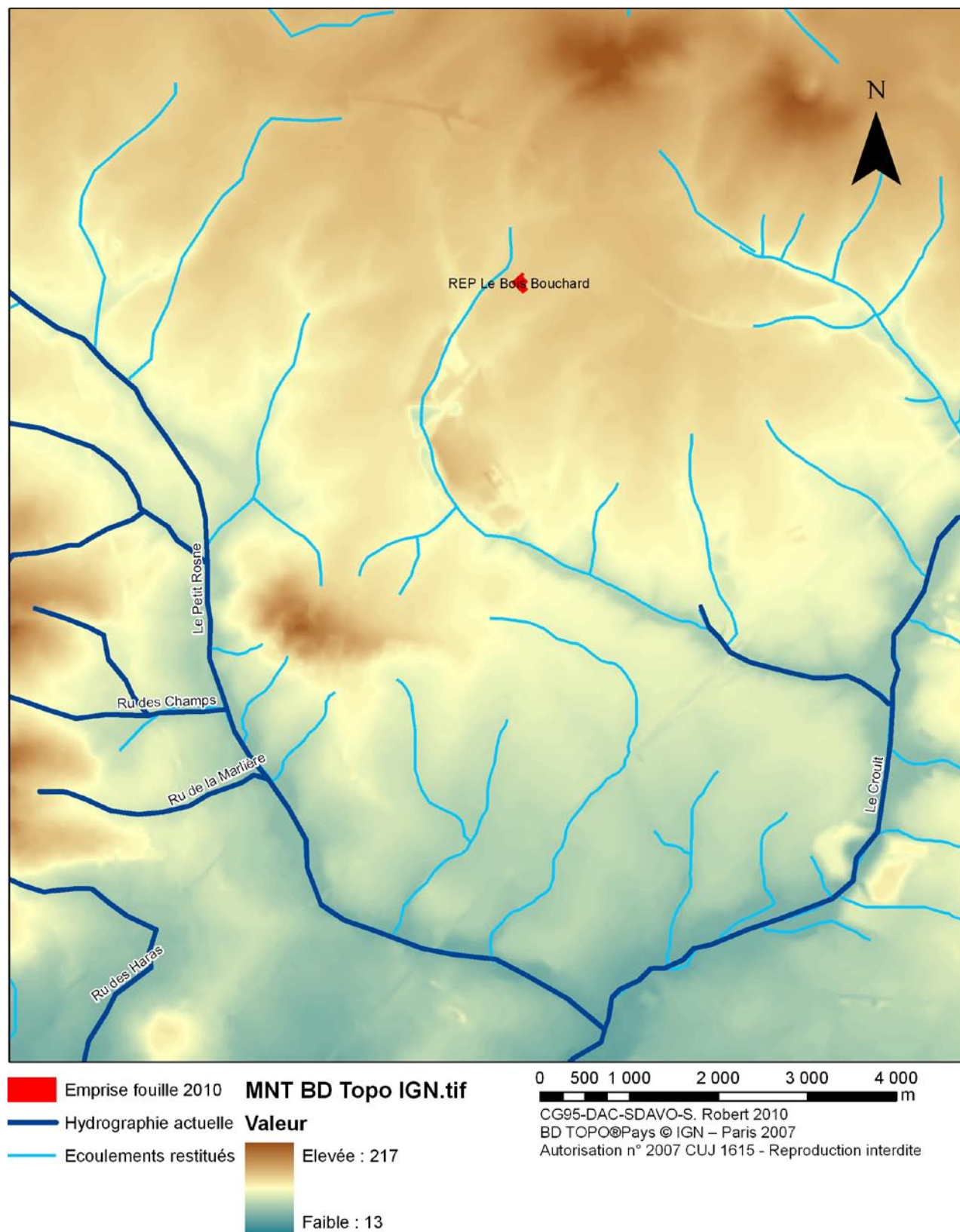


Fig. 12 – Inscription de la fouille dans les principaux bassins versants

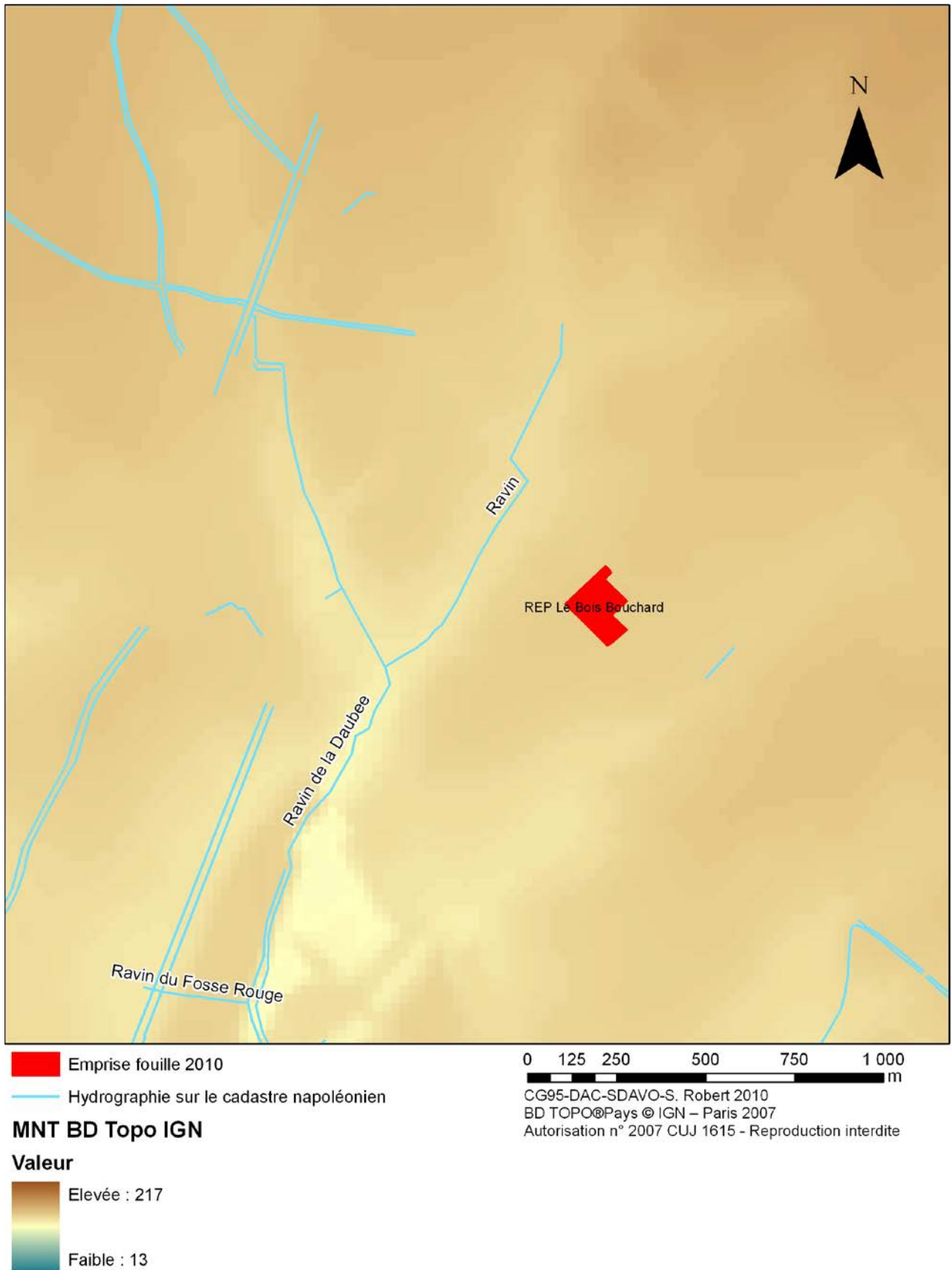


Fig. 13 – Inscription de la fouille dans l'hydrographie du début du XIX^e siècle

où elle rejoint la route de Paris à Senlis»³⁰. L'étude archéogéographique montre qu'il existe en effet, un axe cohérent relativement rectiligne dans cette direction. Il forme ainsi la limite communale entre Roissy-en-France, Vaudherland et Gonesse. Au Thillay, cette voie est représentée sur la carte de Cassini comme un chemin bordé de plantations, qui passe à proximité de la nécropole du Haut Moyen Âge des Gliettes, de l'église Saint-Denis et du site antique de la Vieille-Baune. La voie forme également la limite communale entre Fontenay-en-Parisis et le Plessis-Gassot sous le nom «d'Avenue de Beaumont», les vestiges antiques découverts aux «Thuileaux»³¹ étant situés sur son axe. Au Mesnil-Aubry, la voie évite le bourg, mais à Villiers-le-Sec, elle passe à une centaine de mètres au nord du village daté du Haut Moyen Âge. À Belloy-en-France, elle forme un carrefour avec le Chemin de la Voie Saint-Denis à la Croix Saint-Georges. Enfin, son tracé se perd dans celui des routes forestières de la forêt de Carnelle. Un passage par la Route du Ringuet et le Chemin du Milieu qui aboutirait à Beaumont-sur-Oise à un croisement avec la voie Paris-Beauvais est ainsi envisagé.

Ce chemin peut donc s'inscrire dans la circulation de grand parcours orientée vers le passage sur l'Oise à Beaumont-sur-Oise sur lequel un pont serait connu pour l'Antiquité. Il ouvre ensuite vers les plaines de Picardie par Beauvais et Amiens³².

IV.2.2 – Les voies anciennes dans l'itinéraire Paris-Senlis

Plusieurs tracés identifiés comme des voies anciennes entrant dans l'itinéraire Paris-Senlis sont situés à proximité immédiate du site.

Le «Chemin Blanc» ou «de Montmorency» passe à 750 m au nord-ouest du site. Il a été identifié comme un axe structurant pour le paysage, depuis au moins la fin du Haut Moyen Âge car il structure l'habitat rural des IX^e et XI^e siècles fouillé au Mesnil-Aubry «la Croix Verte»³³.

L'actuelle N16 (route d'Amiens) est une déviation de la route royale qui passait à l'intérieur du

village du Mesnil-Aubry, constituant son axe de développement.

L'«Avenue de Pontoise» ou du «Vieux Cimetière» passe à un kilomètre au sud-est du site et entre dans l'itinéraire Paris-Senlis. Il est également dit «Chemin des Postes»³⁴. À Villiers-le-Bel, il dessert le Grand Cimetière, nécropole mentionnée par les textes dès le XIII^e et ayant livré du mobilier du Haut Moyen Âge³⁵. Il forme la limite communale entre Villiers-le-Bel, Écouen, le Plessis-Gassot, Bouqueval et Villiers-le-Bel puis Le Plessis-Gassot et Bouqueval. Sur cette dernière commune, il passe par la nécropole de la Loge. Sur le cadastre napoléonien du Plessis-Gassot, le chemin s'interrompt mais un alignement est lisible dans les limites parcellaires. Le tracé semble alors se prolonger dans un chemin orienté sud-ouest/nord-est et rejoindre le tracé de «la Voirie Vendrelle» à Puiseux en France. Au Mesnil-Aubry et au Plessis-Gassot, il est morphogénétique pour le parcellaire (*cf.* § suivant).

IV.2.3 – Les voies locales

Le chemin du Mesnil-Aubry (au nord) et un autre chemin (au sud) passent à proximité immédiate du site mais il s'agit de chemins de petit parcours qui semblent plus récents et qui traversent le parcellaire.

IV.3 – Organisation des trames parcellaires

Une orientation préférentielle du parcellaire au nord-ouest/sud-est se distingue au Mesnil-Aubry. Elle s'étend au-delà des communes limitrophes, et avait été déjà étudiée par J. Feuille, qui avait procédé à un tri automatisé des directions dans le SIG³⁶. L'«Avenue de Beaumont» apparaît ainsi comme un élément morphogénétique majeur dans l'organisation de ce parcellaire mais il s'appuie également sur des chemins perpendiculaires comme le «Chemin Blanc», l'«Avenue de Pontoise» ou du «Vieux-Cimetière», l'«Avenue de Saint-Denis» et d'autres qui semblent avoir une origine ancienne (*cf.* § précédent). Ces perpendiculaires peuvent également correspondre locale-

30 Guadagnin 1977 p. 153.

31 *supra* p.28

32 Robert et Wabont 2006.

33 Gentili 1998 p. 8.

34 Robert 2006.

35 Guadagnin 1992.

36 Gentili 1998 p. 8-9.

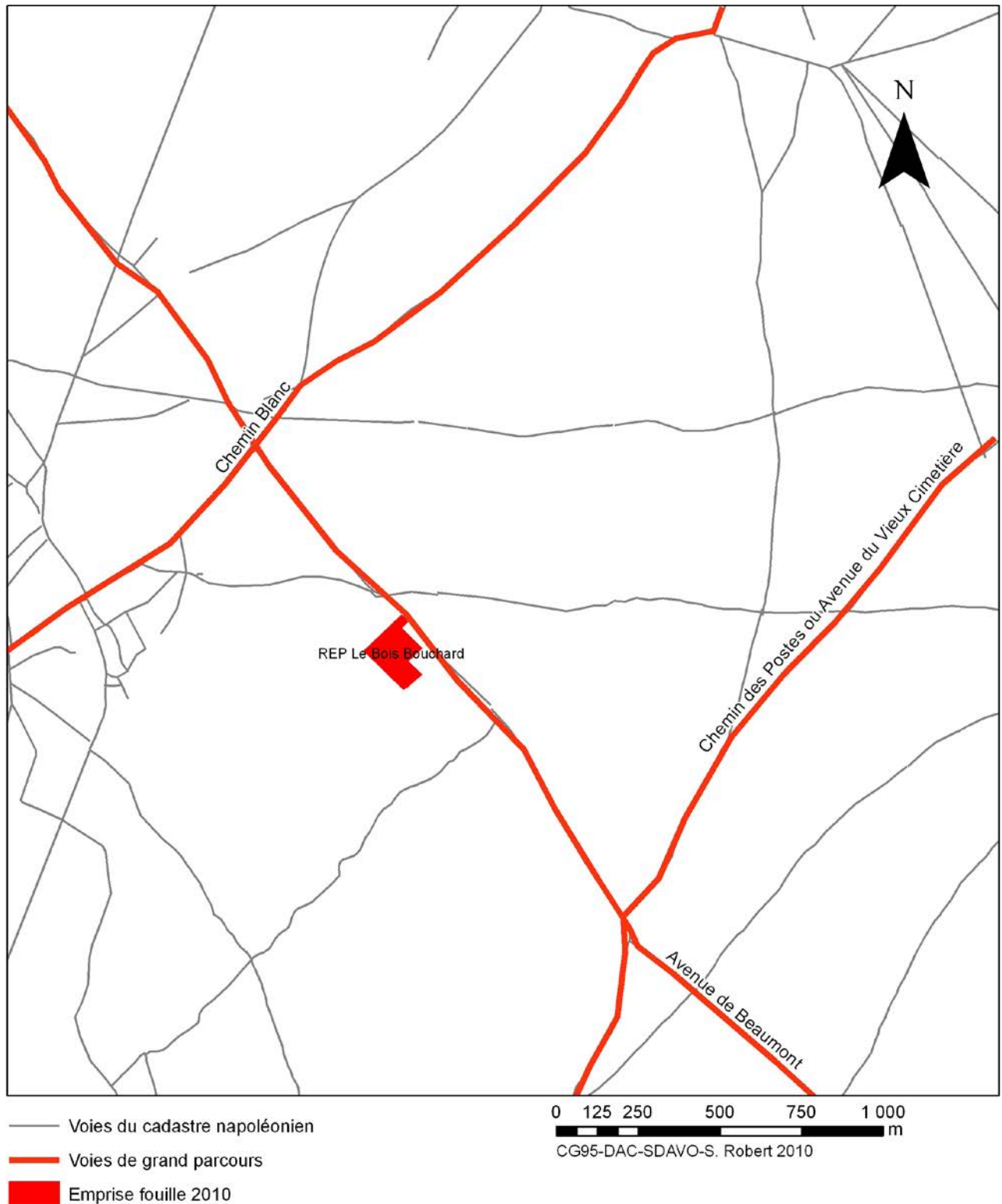
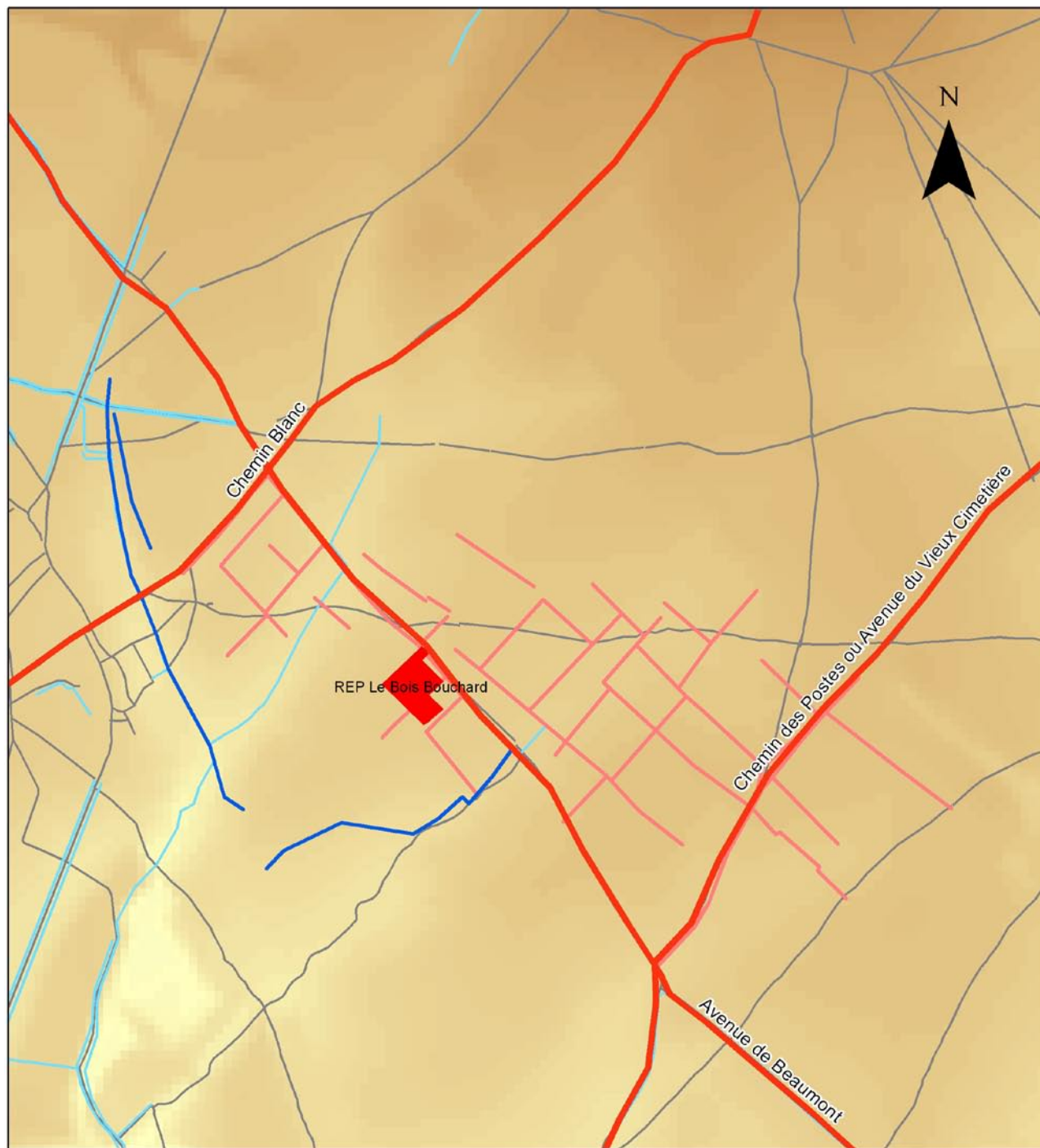


Fig. 14 – Localisation du site dans les voies de grand parcours anciennes

ment à des orientations de vallons (Ravin de la Daubée par exemple). Cette orientation qui domine sur l'implantation des établissements laténiens mis au jour sur le site de la Carrière REP³⁷, pourrait ainsi être plus ancienne.


Enfin, des anomalies dans le parcellaire figurées par des lignes au profil sinueux, peuvent correspondre à des éléments du réseau hydrographique ancien non figuré sur le cadastre napoléonien.

37 Ginoux 2005, Cortés 2003, Lefeuvre 2009.




 Emprise fouille 2010

 Voies du cadastre napoléonien

 Voies de grand parcours

Analyse du parcellaire

 Anomalies dues à l'hydrographie ?

 Principales limites orientées sur l'Avenue de Beaumont

0 125 250 500 750 1 000
m

CG95-DAC-SDAVO-S. Robert 2010
BD TOPO@Pays © IGN – Paris 2007 A
utorisation n° 2007 CUJ 1615 - Reproduction interdite

Fig. 15 – Synthèse des anomalies et trames parcellaires

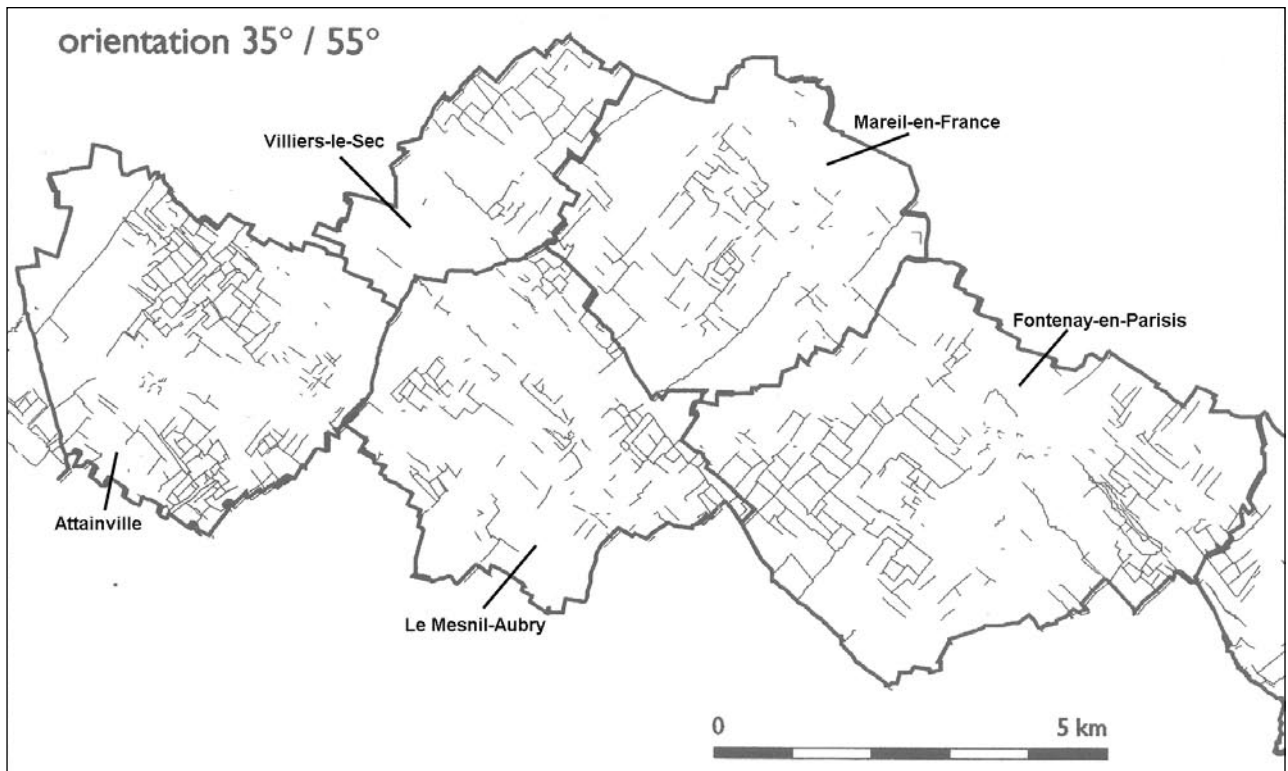


Fig. 16 – Organisation des principales trames parcelaires au Mesnil-Aubry et sur les communes limitrophes par J. Feuille1

IV.4 – Évolution de la parcelle du XVIII^e au XIX^e siècle

IV.4.1 – État en 1784 à partir du Plan d'Intendance

Également appelé Cadastre de Berthier de Sauvigny (1784).

La parcelle est emblavée, et porte de nom de «L'avenue de Genet» et «L'Orme au griés». La remise mieux localisée est située au nord-ouest de la parcelle diagnostiquée, hors de la limite d'emprise de fouille. Un ruisseau forme la limite d'emprise nord-ouest du diagnostic. L'«Avenue de Beaumont» apparaît comme une route large, bordée de plantations d'alignement.

IV.4.2 – État en 1827 d'après le Cadastre Napoléonien

Il s'agit du Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre. La parcelle présente un découpage lanieré qui s'appuie sur l'Avenue de Beaumont. Une parcelle circulaire en limite sud-est

d'emprise peut indiquer la présence d'une mare ou d'une extraction. Sa petite taille (à peine 20 m de diamètre sur le cadastre) peut expliquer qu'elle n'ait pas été perçue au diagnostic.

Liste des plans consultés :

- Carte géométrique de France dite Carte de Cassini 1751, 1/86400^e, F 2 6H – Beauvais, IGN, Reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Atlas des routes de Trudaine et Perronet 1745-1780, 1/8640^e, ANF14 bis/8443, Reproduction CG95/DAC/SDAVO.
- Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, 95395 – Le Mesnil-Aubry, 1784 ©ADVO25Fi 78, Reproduction CG95/DAC/SDAVO
- Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, 95492 – Le Plessis-Gassot, 1787 ©ADVO25Fi 94, Reproduction CG95/DAC/SDAVO
- Cadastre Napoléonien, Section B du Moulin – Le Mesnil-Aubry, 1827 ©ADVO3P 944, Reproduction CG95/DAC/SDAVO

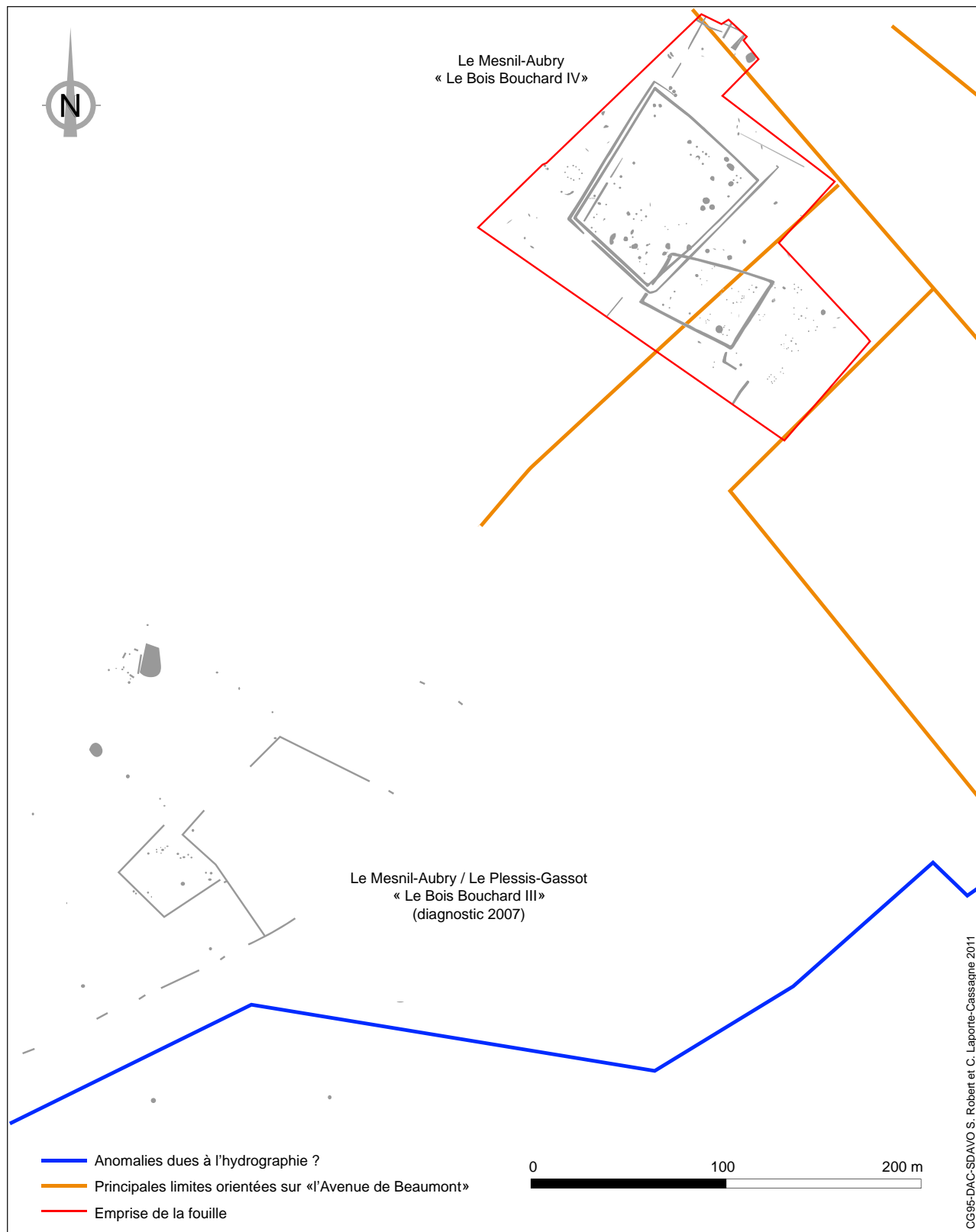


Fig. 17 – Inscription des structures archéologiques dans l'orientation dominante autour de l'Avenue de Beaumont

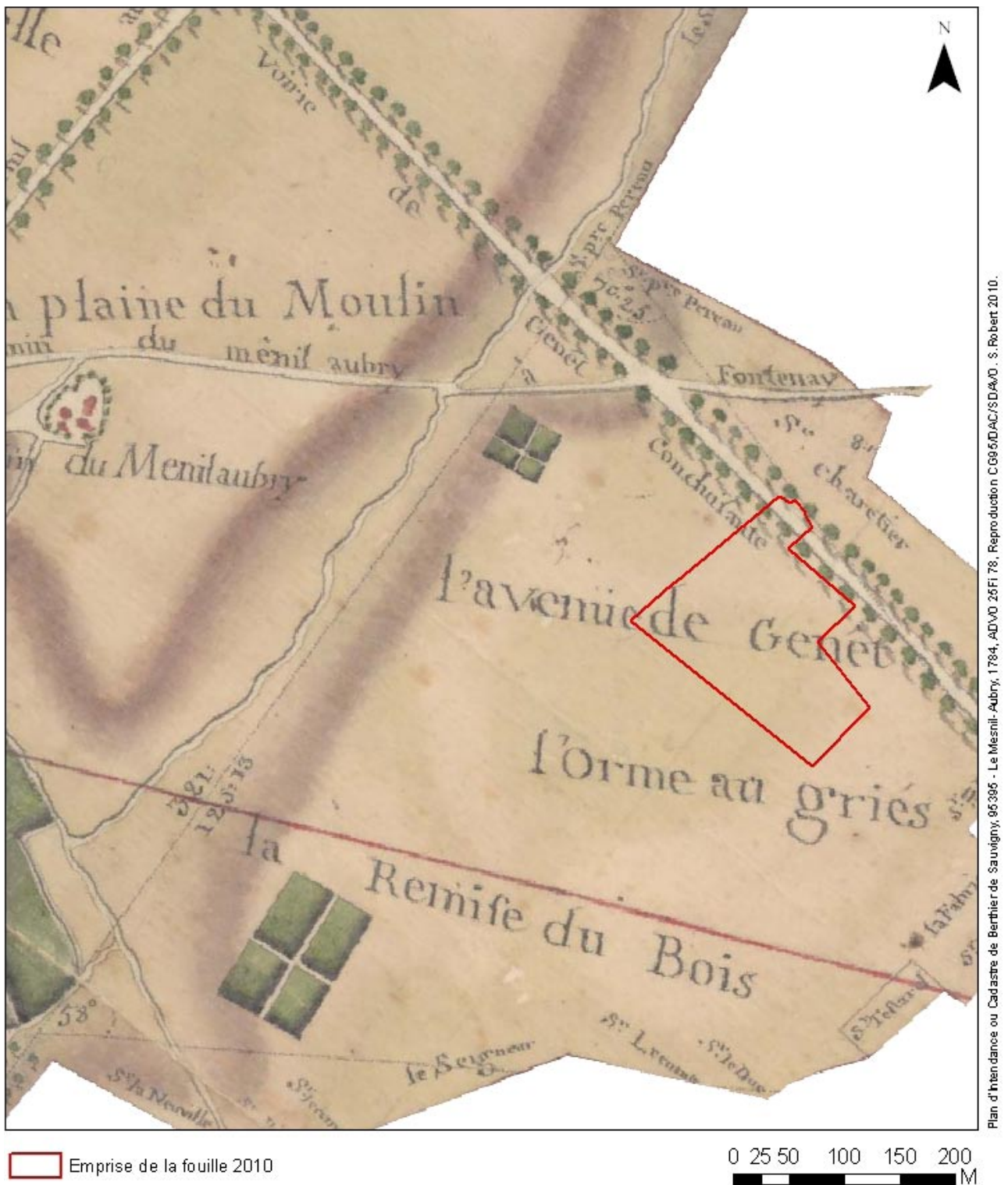


Fig. 18 – Localisation de la zone fouillée sur le plan d'Intendance de 1784. On note la représentation du ruisseau qui passe au nord-ouest du site

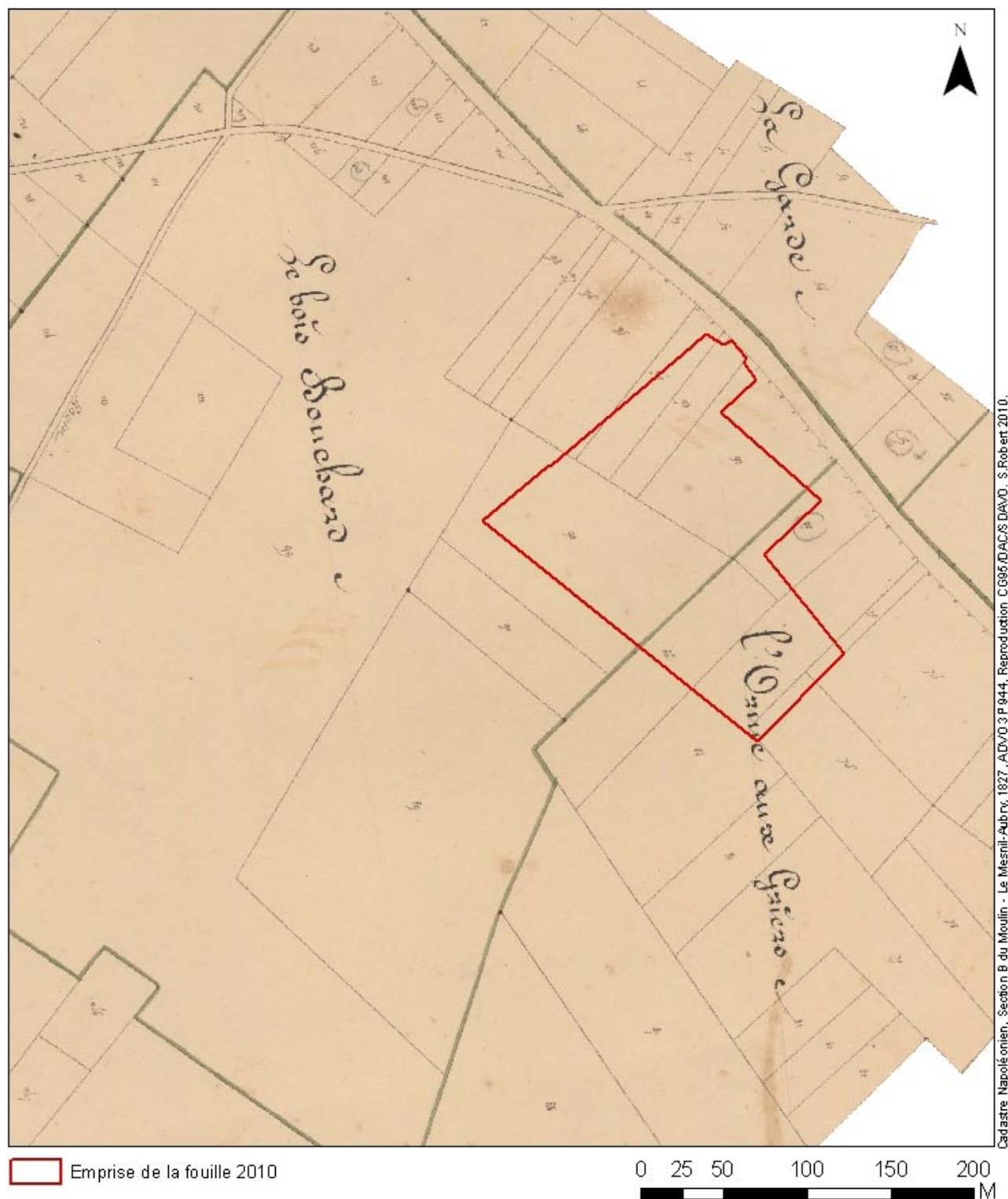


Fig. 19 – Localisation de la zone fouillée sur le cadastre napoléonien de 1827. On note la présence d'une mare potentielle en limite sud-est du site

V – Les occupations archéologiques

V.1 – Le Néolithique

L'hypothèse d'une occupation néolithique sur ce secteur de la commune est envisagée depuis les diverses opérations archéologiques menées sur l'emprise de la carrière REP. En effet, lors de la fouille des «Rouilleaux» en 2003, une fosse a été datée du Néolithique moyen (Cerny ou Chasséen) grâce à des fragments de céramiques présentant des moyens de suspension ou de préhension³⁸ caractéristiques. En outre, le diagnostic de 2007 situé sur «Le Bois Bouchard III» a également permis de mettre au jour une hache polie, retrouvée toutefois en position secondaire³⁹ (fig. 23).

20 pièces lithiques ont été récoltées sur la fouille du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV». Seule une hache polie manufacturée en silex tertiaire mais découverte en contexte secondaire dans un trou de poteau, a été clairement attribuée au Néolithique, vraisemblablement moyen⁴⁰ (fig. 22).

Ces découvertes, certes très ténues, amènent néanmoins à discerner une probable occupation de ce secteur dès cette période. Par ailleurs, la faible mise au jour de véritables structures datées du Néolithique mise en parallèle à la découverte de mobilier isolé, amène une nouvelle fois à réfléchir sur les conséquences d'implantation de peuplement plus récent sur ces occupations plus anciennes : remaniements ou destructions irréversibles de certaines structures⁴¹. De plus, certains objets découverts dans des structures protohistoriques, en particulier les haches polies, posent également la question d'un usage «opportuniste» ou non de tels outils à ces périodes.

38 Cortès 2003, p. 86 et p. 105.

39 Lefeuvre 2008, p. 28.

40 cf Volume 2, Annexe 10

41 Pariat, Maret 2011, p. 33.



Fig. 22 – Hache polie en silex tertiaire



Fig. 23 – Hache polie issue du diagnostic du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard III»



Fig.20 - Plan masse de l'opération archéologique

Le Mesnil-Aubry (95)
"Le Bois Bouchard IV"
 Carrière R.E.P / Véolia Propreté

val d'oise le département

Direction de l'action culturelle
 Service départemental d'archéologie du Val d'Oise

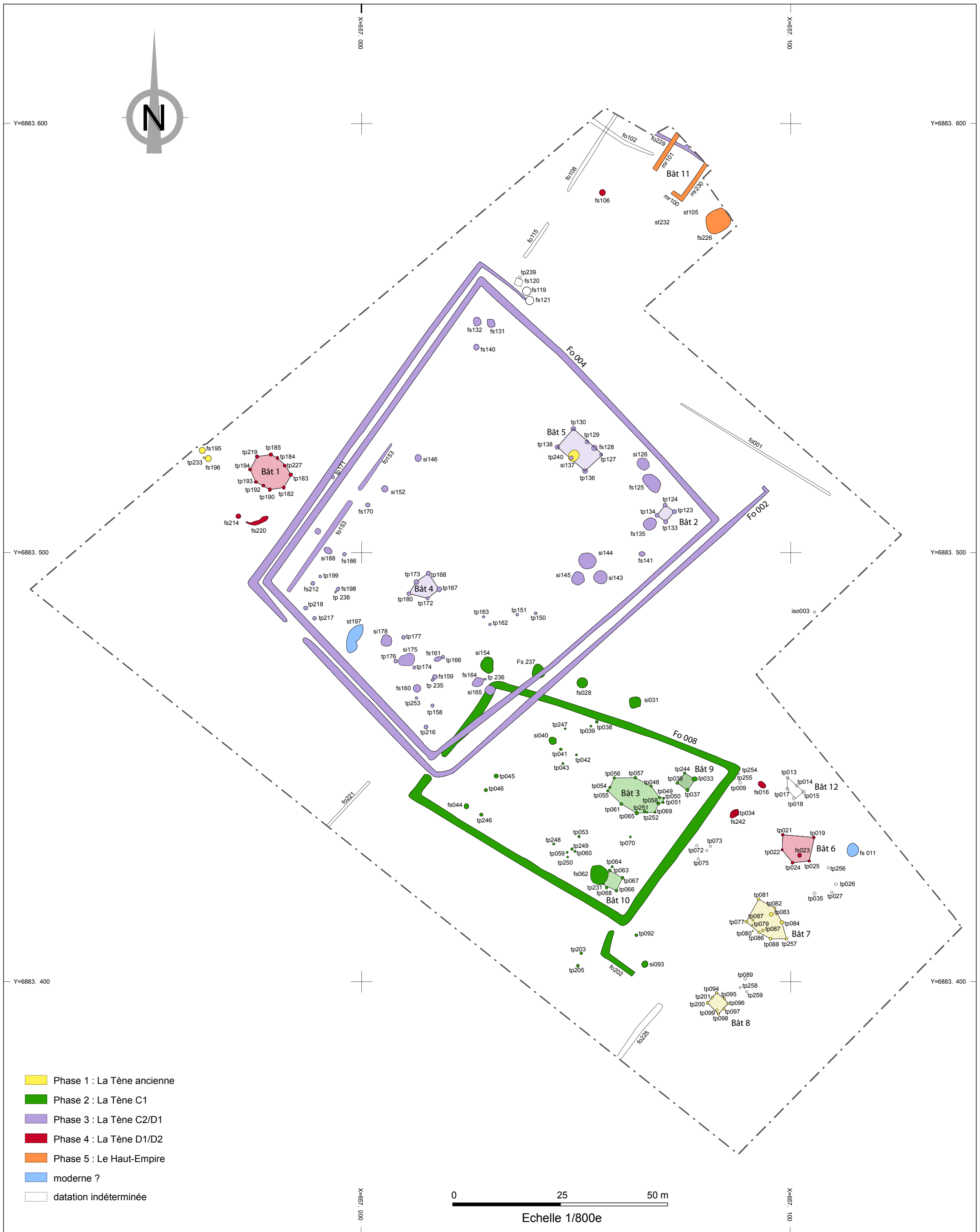


Fig.21 - Plan phasé des occupations archéologiques

V.2 – La Tène ancienne (fig. 24)

La période du Second âge du Fer est matérialisée sur le site, par quatre occupations successives qui

couvrent la fin de La Tène ancienne jusqu'à la fin de La Tène finale. Ainsi, les trois grandes phases chronologiques laténiennes sont représentées, permettant ainsi d'observer l'évolution d'un

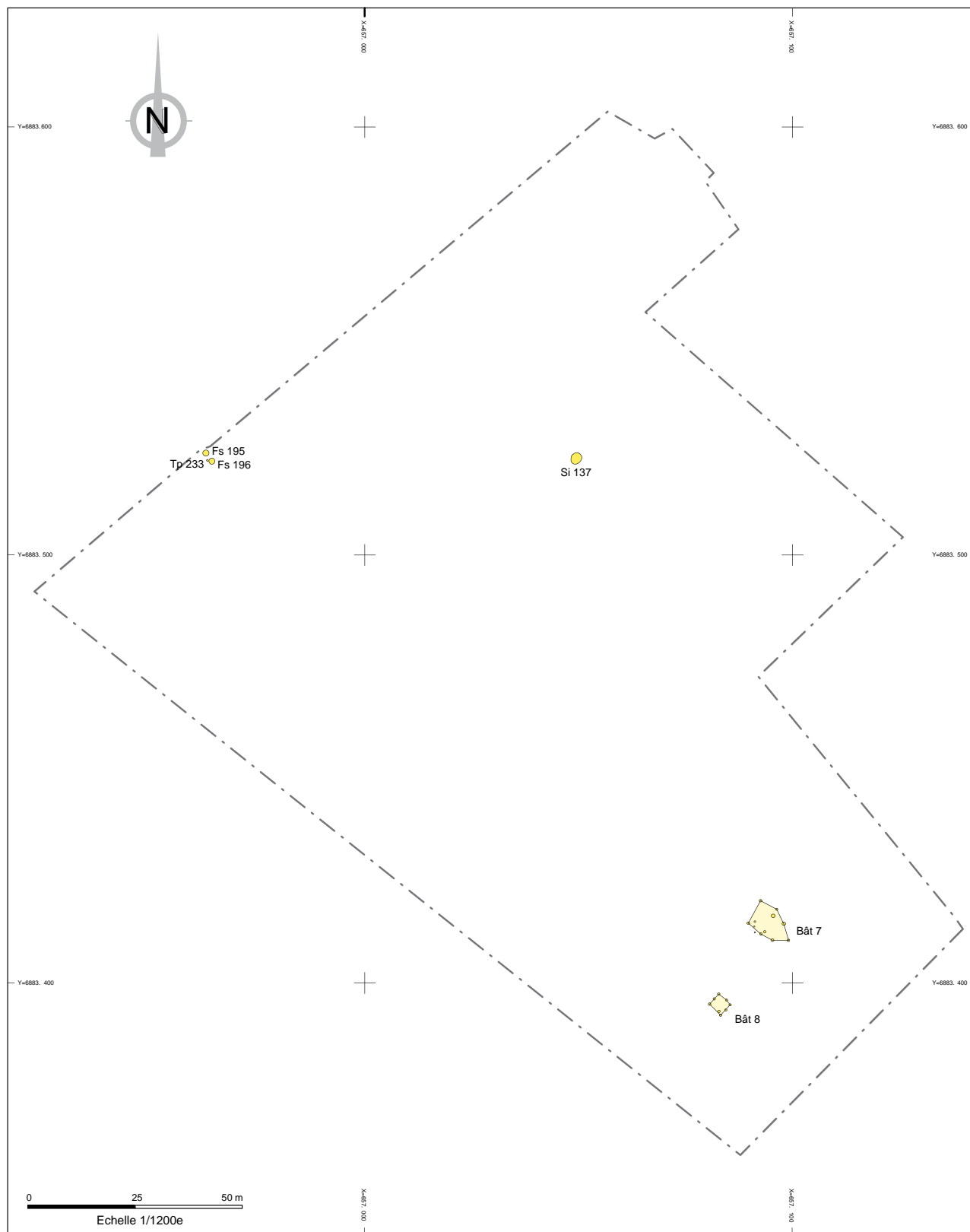


Fig. 24 – Occupation datée de La Tène ancienne

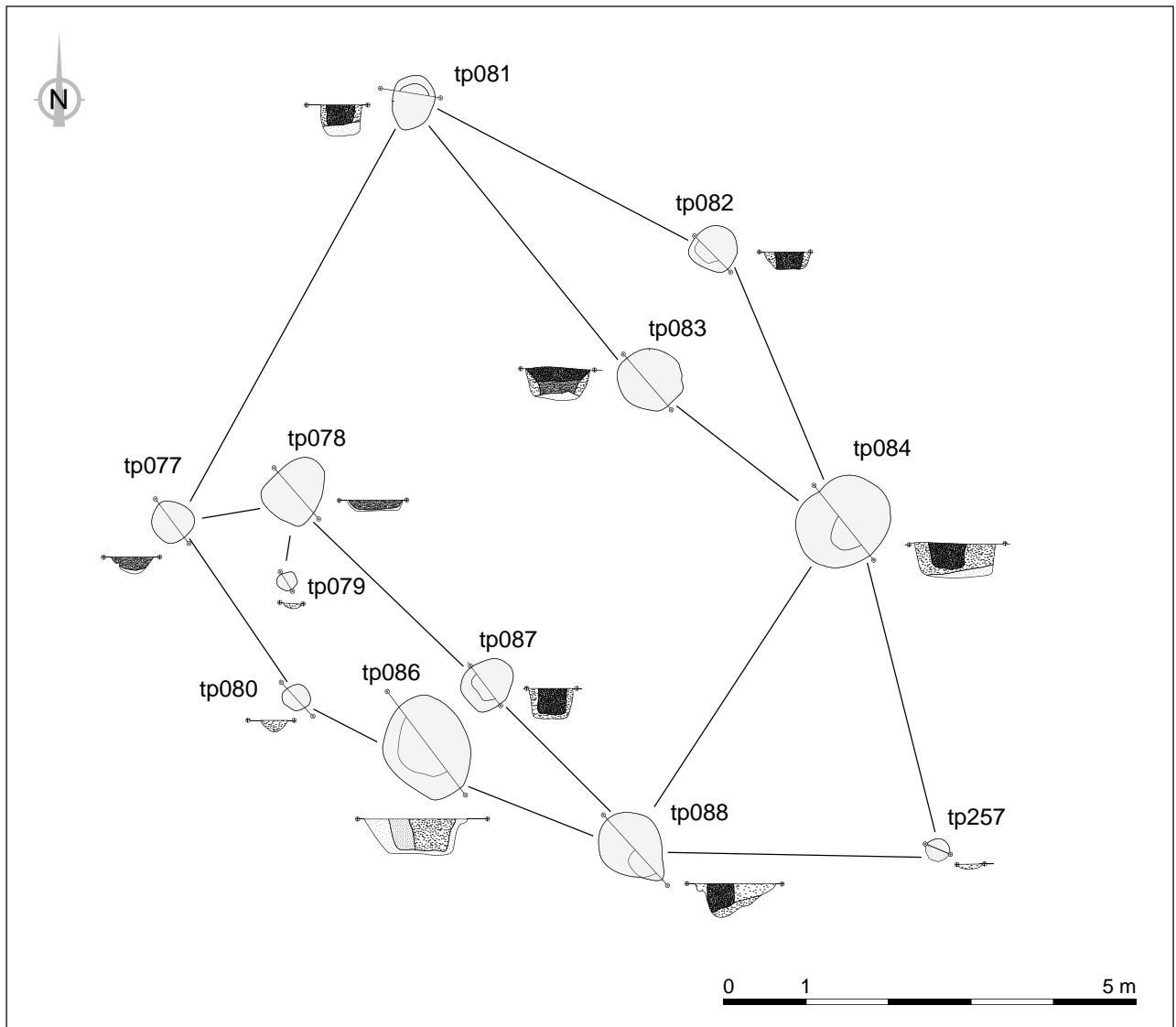


Fig. 25 – Plan du bâtiment 7

habitat rural à cette période.

La période de La Tène ancienne est illustrée par deux bâtiments sur poteaux (bâtiments 7 et 8) situés au sud-est de l'emprise de fouille, un silo dans lequel une inhumation a été mise au jour (silo 137) et deux fosses isolées (fosses 195 et 196) associées à un trou de poteau (trou de poteau 233) et situées à l'ouest de la fouille.

V.2.1 – Les bâtiments sur poteaux

V.2.1.1 – Le bâtiment 7 (fig. 25 et 26)

Le bâtiment 7 est caractérisé par un plan au sol de type polygonal couvrant une surface d'environ 35 m² (6,40 m × 5,60 m). Les dimensions des trous de poteaux sont variées, certains d'entre eux correspondant vraisemblablement à des

poteaux porteurs. Ces derniers sont au nombre de 6 et leurs dimensions varient en moyenne entre 66 cm et 120 cm de diamètre, pour une profondeur d'environ 36 cm, témoignant ainsi d'une assez bonne conservation. Trois autres trous de poteaux de 57 cm de diamètre en moyenne ainsi que deux trous de piquets compris entre 30 cm et 22 cm de diamètre et de faible profondeur (11,5 cm en moyenne) viennent compléter l'ossature de l'édifice et semblent davantage être liés à un renfort de la structure architecturale. Enfin, un trou de poteau axial (ou piquet) de plus faible dimension (22 cm de diamètre pour 10 cm de profondeur) et situé au sud-est de l'édifice, témoigne de l'existence de l'entrée sur ce pan du bâtiment.

Les coupes stratigraphiques des trous de

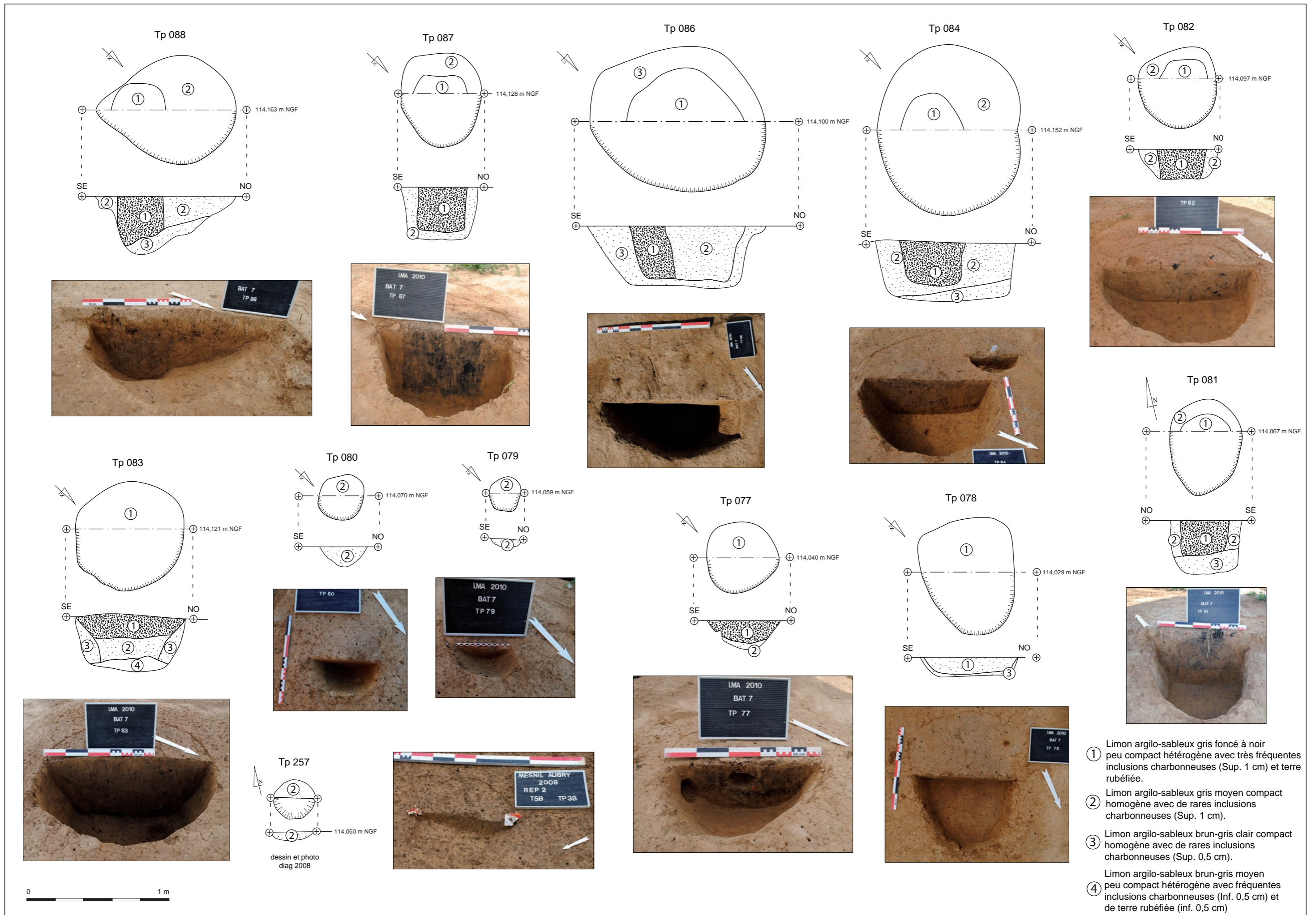


Fig.26 - Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 7

poteaux révèlent également des profils divers, généralement caractérisés par des formes en cuvette ou à fond plat. Aucun cas de recreusement n'a été remarqué. Les observations ont permis de mettre en évidence l'action du feu sur cinq poteaux, caractérisée par un négatif essentiellement constitué de charbon de bois et de nodules de terre rubéfiée en nombre important. En dehors des vestiges des poteaux, les remplissages sont le plus souvent composés de limon argilo-sableux gris moyen, compact et homogène avec des rares inclusions charbonneuses et de nodules de terre rubéfiée. Très peu de matériel a été collecté dans les comblements des structures, seuls deux trous de poteaux ont livré 6 fragments de céramiques et deux fragments de faune. Toutes ces structures ont été creusées dans un substrat formé de Limon de plateaux brun-orangé compact et homogène. Elles ont été intégralement fouillées et deux trous de poteaux ont fait l'objet d'un prélèvement de sédiment (Tp 081 et 087). Seule la structure 087 a livré un nombre important d'écofactes, dont plus de 1 900 graines complètes de blé et près de 1 000 graines de blé épeautre (*cf. Volume 2, Annexe 6*). Cette quantité importante de restes carbonisés, associée à de très rares vestiges mobiliers, permet d'émettre l'hypothèse d'une fonction de stockage de céréales pour ce bâtiment, de type grenier aérien sur poteaux de bois, exemple déjà connu dans la Vallée de l'Oise notamment⁴². Les prélèvements des deux trous de poteaux ont également permis de mettre en évidence l'utilisation exclusive de chêne. Le manque de mobilier associé aux structures en creux n'a pas permis de dater avec précision l'édifice. C'est pourquoi une datation C14 sur un charbon de bois a été envoyée au Laboratoire Groningen aux Pays-Bas, ce qui a permis d'obtenir une chronologie comprise entre 597 et 408 av. J.-C. à 1 sigma⁴³, soit la fin du Premier âge du Fer et le début de La Tène ancienne.

V.2.1.2 – Le bâtiment 8 (fig. 27 et 28)

Le bâtiment 8 est caractérisé par un ensemble de huit trous de poteaux qui dessinent au sol le plan d'un petit édifice légèrement rectangulaire de 3 m sur 3,10 m, soit environ 9 m². Cet ensemble avait déjà été appréhendé lors du diagnostic de 2008⁴⁴ et a fait l'objet d'une fouille complète lors de la présente opération.

Les dimensions des trous de poteau varient entre 40 cm et 66 cm, pour une profondeur moyenne de 32,5 cm, témoignant d'une assez bonne conservation du fond des structures. Les coupes stratigraphiques ont révélé deux types de profils, caractérisés par des formes à fond plat et parois sub-verticales ou par un creusement conique relativement étroit. Les comblements sont assez homogènes, constitués en majorité par un limon sablo-argileux gris clair peu compact et hétérogène, avec la présence rare de petits nodules de charbons de bois. Quelques trous de poteau présentent également dans leur comblement une couche argilo-sableuse brune à grise foncée avec de fréquentes inclusions charbonneuses, accompagnées parfois de nodules de terre rubéfiée.

Le plan du bâtiment obéit à une symétrie axiale assez stricte de six trous de poteaux disposés en vis à vis. La présence de deux trous de poteaux supplémentaires (tp 099 et 095) édifiés également en face l'un de l'autre et dans l'axe longitudinal de l'édifice permet d'envisager l'hypothèse d'un toit à deux pans ou d'un renfort de la structure architecturale dans le cas d'une construction surélevée. Ce second postulat semble être davantage à prendre en compte, car il s'appuie sur la comparaison du plan de ce bâtiment à la typologie établie sur les sites laténiens de la Vallée de l'Oise⁴⁵ (type B) ainsi que sur les bâtiments mis au jour à Changis-sur-Marne⁴⁶ (Seine et Marne). Ainsi, le bâtiment 8 peut être envisagé comme une construction surélevée dévolue au stockage des denrées ou d'annexe à une exploitation agricole.

Peu de matériel a été collecté dans les comblements des trous de poteaux, illustrés par seulement 4 tessons de céramique non tournée dont

42 Malrain, Pinard dir. 2006, p. 66.

43 GrA 32703 – 2445 ± 35 BP soit 753-408 av. J.-C. (2 sigmas) avec un maximum de probabilité entre 597-408 av. J.-C. (1 sigma).

44 Lefeuvre 2009, p. 56.

45 Malrain, Pinard dir. 2006, p. 66.

46 Lafage dir. 2006, p. 121.

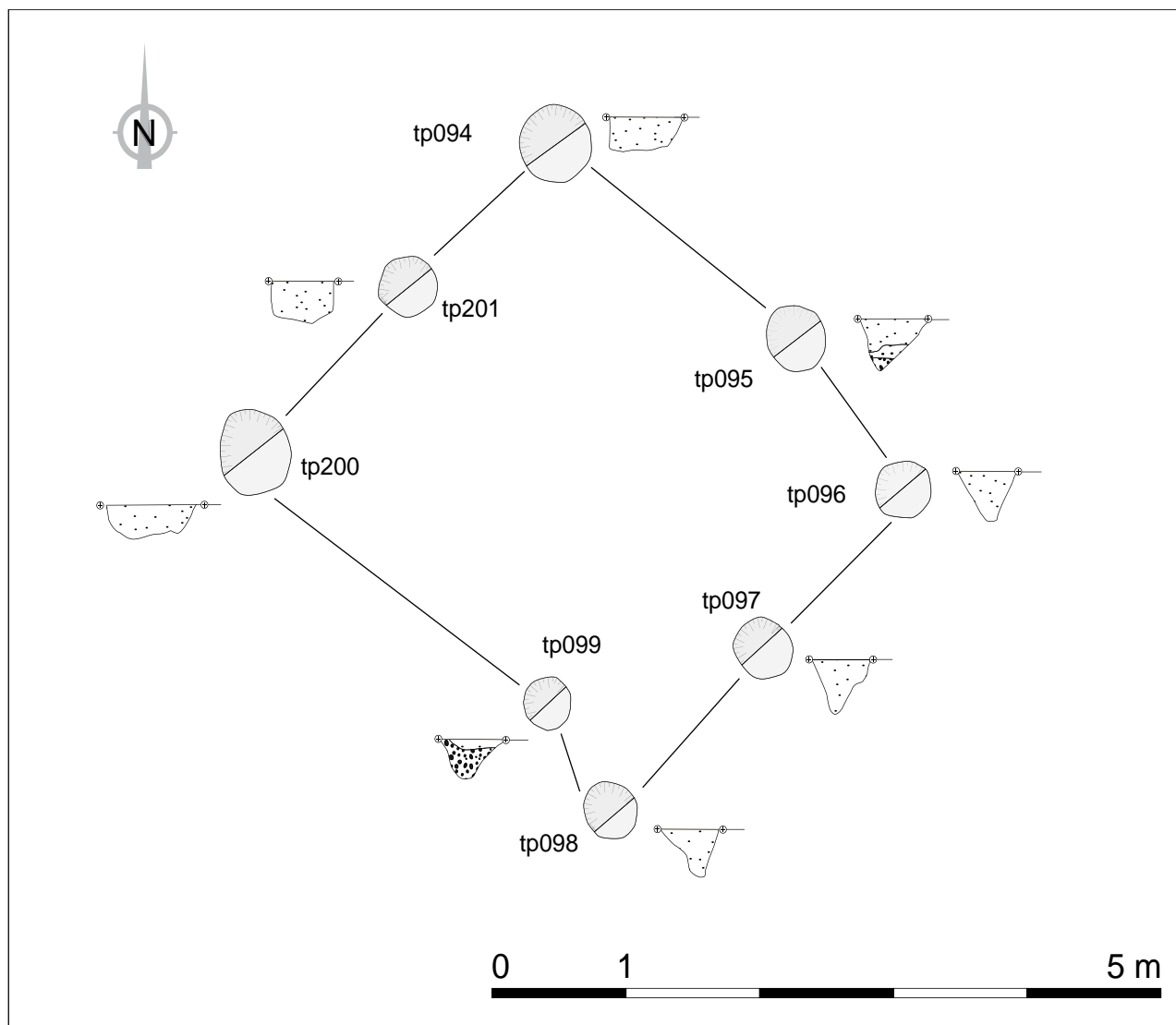


Fig. 27 – Plan du bâtiment 8

un bord de vase à provision. Le mobilier le plus significatif demeure néanmoins un fragment de torque en alliage cuivreux dont l'étude typologique (cf. *Volume 2, Annexe 4.*) a permis de comparer cet objet à celui issu d'une sépulture découverte à Bouqueval⁴⁷, à environ 3 km du Mesnil-Aubry et daté de La Tène ancienne.

Ces bâtiments seraient donc dévolus au stockage de céréales ou d'autres produits, au profit d'unités domestiques. Il est également intéressant de noter la proximité de ces structures distantes d'environ 18 m et leurs différentes méthodes de construction qui témoignent de la diversité de mise en œuvre des structures à vocation agricole. L'absence de bâtiment voué à l'habitat permet dès lors d'envisager une implantation en dehors de l'emprise (au sud-est ?) malgré le défaut de

structure de ce type mise au jour lors du diagnostic. Cet aspect démontre toutefois la caractéristique déjà maintes fois observée d'un habitat de La Tène ancienne de type ouvert et relativement « lâche » dans le paysage de l'époque.

V.2.2 – Un silo à inhumation (Si 137)

Le silo 137 se situe dans la partie nord du site (fig. 29 et 30). À l'issue du décapage, son comblement supérieur se manifestait sous la forme circulaire d'un limon argilo-sableux brun-gris moyen avec de fréquentes inclusions de charbons. Un trou de poteau aux contours nets et au comblement plus clair avec de nombreux fragments de torchis, apparaissait en surface à l'intérieur même de la structure d'ensilage, correspondant à la construction postérieure d'un bâtiment (bât 5).

47 Guadagnin 1984, p. 39.

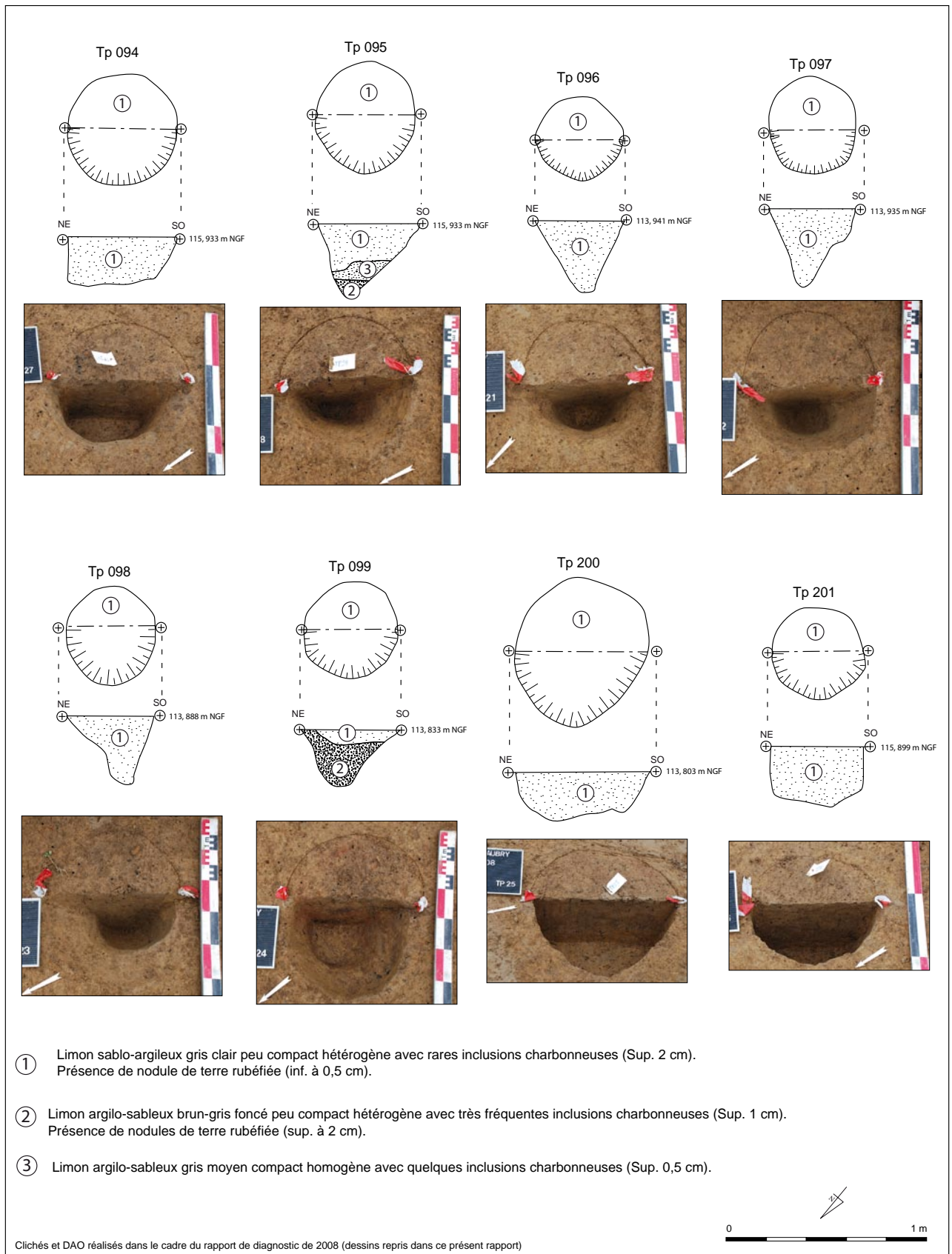


Fig. 28 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 8

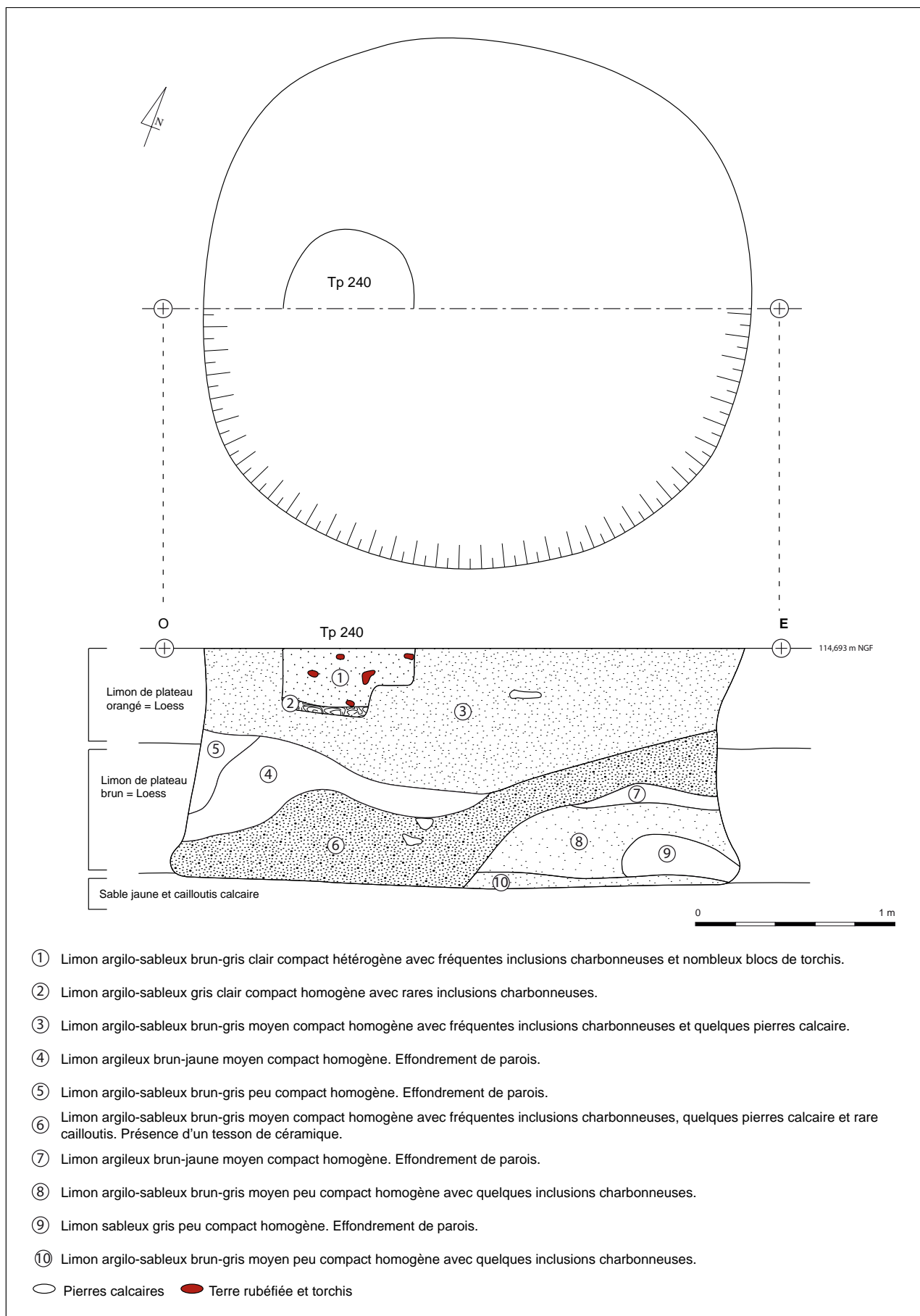


Fig. 29 – Plan et coupe du silo 137



Fig. 30 – Cliché de la coupe du silo 137

Le silo a été fouillé manuellement et intégralement suite à la découverte d'un squelette humain conservé dans la partie médiane du comblement. Cette structure présente un diamètre à l'ouverture de 2,72 m pour une profondeur de 1,20 m. La coupe stratigraphique révèle un profil légèrement tronconique avec un diamètre à la base de 2,90 m. Son profil d'érosion et son comblement en couches relativement horizontales indiquent un colmatage naturel associé à des couches de rejets. Ainsi, un premier effondrement de paroi est observé à l'est de la structure, identifié par les couches 7 à 10. Une couche de comblement de nature anthropique vient recouvrir ces limons et la moitié ouest du fond de la structure (couche 6). Cette dernière est caractérisée par un limon argilo-sableux brun à gris moyen, compact et homogène avec de fréquentes inclusions charbonneuses et de cailloutis calcaire. Un fragment de fond de vase non tourné a été recueilli dans ce niveau. Un affaissement de la paroi ouest, constitué des couches 4 et 5, recouvre par la suite la couche 6 dans sa partie occidentale. Un ultime comblement (couche 3) vient sceller définitivement la structure. Il correspond au limon observé en plan lors du décapage. Quelques pierres calcaires ont également été identifiées dans ce niveau épais d'environ 60-70 cm.

Le silo a été creusé dans un substrat composé de limon de plateaux épais d'environ 1,15 m. Le fond de la structure repose sur un niveau de sable jaune et de cailloutis calcaire.

Le volume fonctionnel estimé du silo⁴⁸ est

48 Le mode de calcul des volumes des silos est celui utilisé pour les sites de la Moyenne Vallée de l'Oise (Malrain *et al.* 1996, p. 252-253). Je remercie F. Gransar pour m'avoir gentiment fait part de ses connaissances sur ce type de structure permettant ainsi de mieux restituer les

d'environ 2,07 m³, ce qui représente un poids moyen de 1,5 tonnes de céréales⁴⁹. Plusieurs prélèvements de sédiments ont été réalisés mais seuls des charbons de bois, identifiés comme des taxons de chêne et de noisetier ont été recueillis.

C'est sur l'effondrement ouest de la paroi (couches 4 et 5) qu'a été déposé un corps humain (fig. 31 et Cf. *Volume 2, Annexe 9*), rapidement recouvert par la couche finale du comblement du silo (couche 3). Le sujet, très vraisemblablement féminin, est orienté nord/sud, la face dirigée vers l'est. Il repose sur le ventre, les membres inférieurs et supérieurs fléchis sur le côté droit (fig. 32 et 33). Aucun matériel n'accompagnant le squelette, une datation radiocarbone a permis de dater cette inhumation entre 330 et 203 av. J.-C.⁵⁰, correspondant à La Tène B2. Cette pratique mortuaire est très fréquente dans le tiers nord-est de la France⁵¹ et semble concerner principalement les occupations datées de La Tène ancienne et moyenne⁵². Des prélèvements de sédiments ont été réalisés sur et sous l'inhumation; ces derniers se sont révélés stériles ne permettant pas de préciser si une quelconque offrande végétale accompagnait le corps de la défunte. Par ailleurs, l'implantation postérieure d'un bâtiment au-dessus de cette structure semble indiquer l'absence (ou la disparition?) d'un marqueur en surface, après le comblement terminal du silo.

En conclusion, la fonction primaire de cette structure semble bien avoir été dévolue au stockage de céréale, malgré l'absence de graines carbonisées. Par ailleurs, la forme générale du silo correspond aux formes connues de La Tène ancienne, notamment dans la vallée de l'Oise⁵³. La position stratigraphique du squelette humain, qui ne repose pas directement sur le fond de la structure mais sur sa moitié inférieure où alter-

profils d'origine des silos du Mesnil-Aubry.

49 Gentry 1976, p. 25. À l'issue du calcul du volume fonctionnel d'un silo, il est également nécessaire de prendre en compte la densité moyenne des céréales qui se situent aux alentours de 0,75 t/m³.

50 GrA 48817 – 2235 ± 35 BP soit 390-203 av. J.-C. (2 sigmas) avec un maximum de probabilité entre 330-203 av. J.-C. (1 sigma).

51 Delattre, Séguier 2007.

52 Baray, Boulestin 2010.

53 Malrain, Pinard dir. p. 68-69.

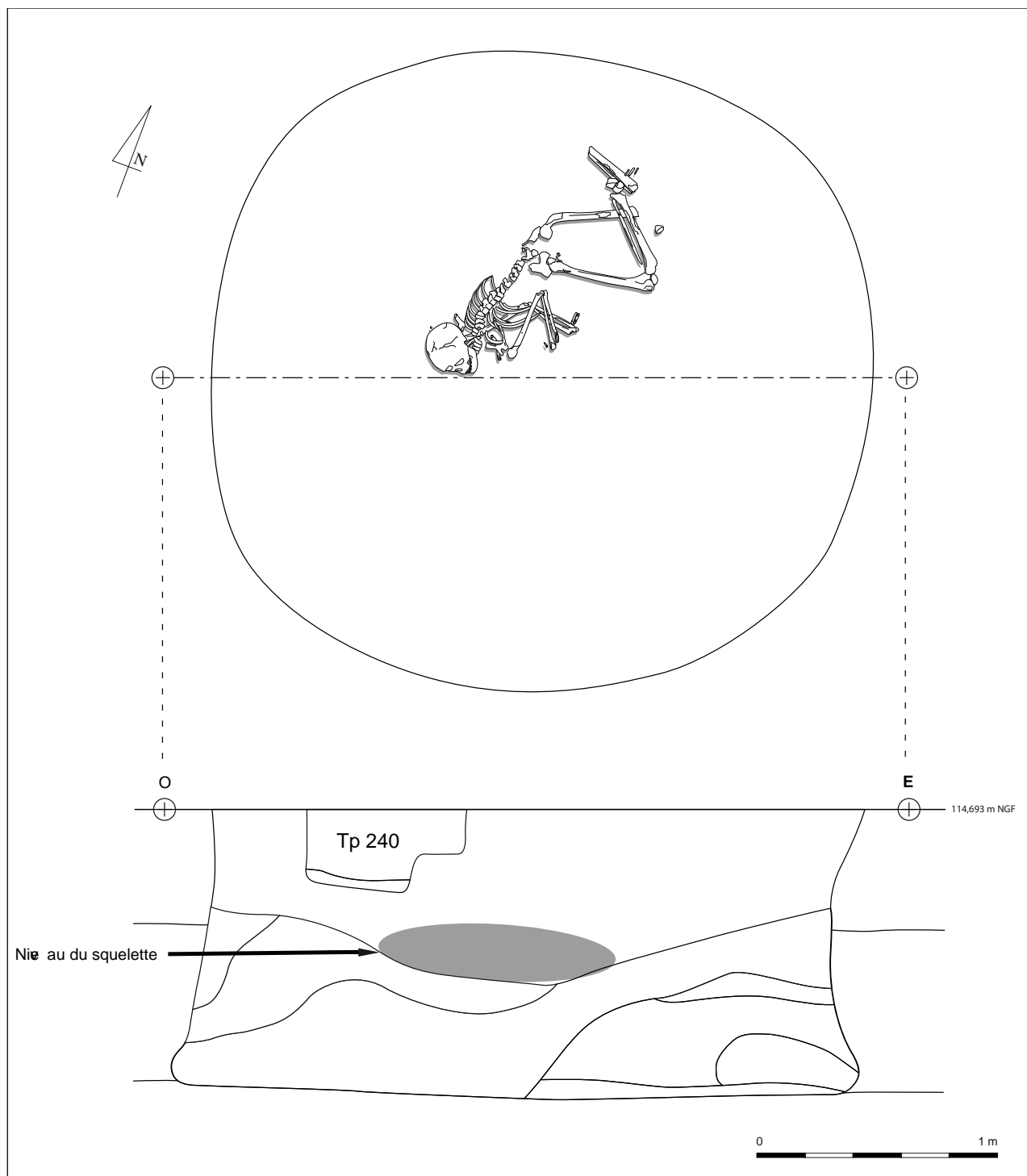


Fig. 31 – Localisation de la sépulture au sein du silo 137

ment couches d'effondrement naturel et rejets anthropiques, témoigne d'une réutilisation et non d'un creusement dans l'unique but de recevoir un corps⁵⁴.

La découverte de ce squelette vient également compléter les données à l'échelle du département du Val d'Oise, portant à sept le nombre

d'inhumations en silo (de La Tène ancienne à moyenne) depuis une dizaine d'années. Ces multiples vestiges plaident également pour la fouille intégrale des silos.

54 Delattre 2000, Baray, Boulestin 2010.

V.2.3 – Deux fosses et un trou de poteau isolés (Fs 195 et 196, Tp 233)

Deux fosses circulaires (Fs 195 et 196) dont l'une associée à un trou de poteau (Tp 233) ont été mises au jour à l'ouest du site, en limite d'emprise (fig. 34). Ces trois structures ont été intégralement fouillées à l'issue de l'opération.

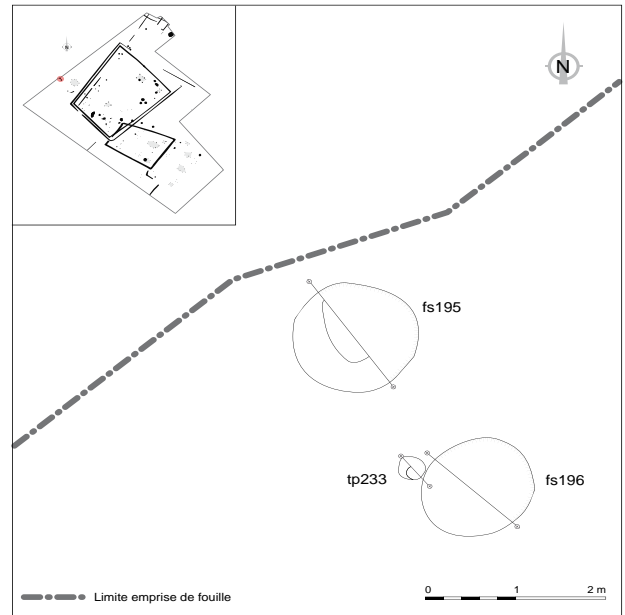


Fig. 34 – Localisation des fosses 195, 196 et du trou de poteau 233

V.2.3.1 – La fosse 195

La fosse 195 présente un diamètre de 1,37 m pour une profondeur de 45 cm. Elle se caractérise par des parois sub-verticales et un fond plat (fig. 35). Trois principaux niveaux de comblements ont été observés. La couche 1, caractérisée par une petite poche plus ou moins circulaire, est constituée de limon sablo-argileux brun à gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons de bois et plus rarement de nodules de terre rubéfiée. Un second comblement (couche 2) couvrant la surface totale du creusement est constitué de limon argilo-sableux brun à gris clair tacheté orangé peu compact et hétérogène. Enfin, la troisième couche couvre le fond de la structure. Elle est composée de limon argilo-sableux orangé à gris clair peu compact et hétérogène avec quelques nodules charbonneux, de terre rubéfiée et des fragments de pierres calcaires chauffées. Seuls 4 fragments de céramique ont été recueillis dans les niveaux supérieurs lors du décapage, dont un tesson décoré d'incisions couvrantes caractéristiques de La Tène ancienne. La seconde moitié fouillée a fait l'objet d'un prélèvement de sédiment qui a permis de mettre au jour la présence de graines carbonisées de blé épeautre et de millet commun.



Fig. 32 et 33 – Clichés de la sépulture du silo 137

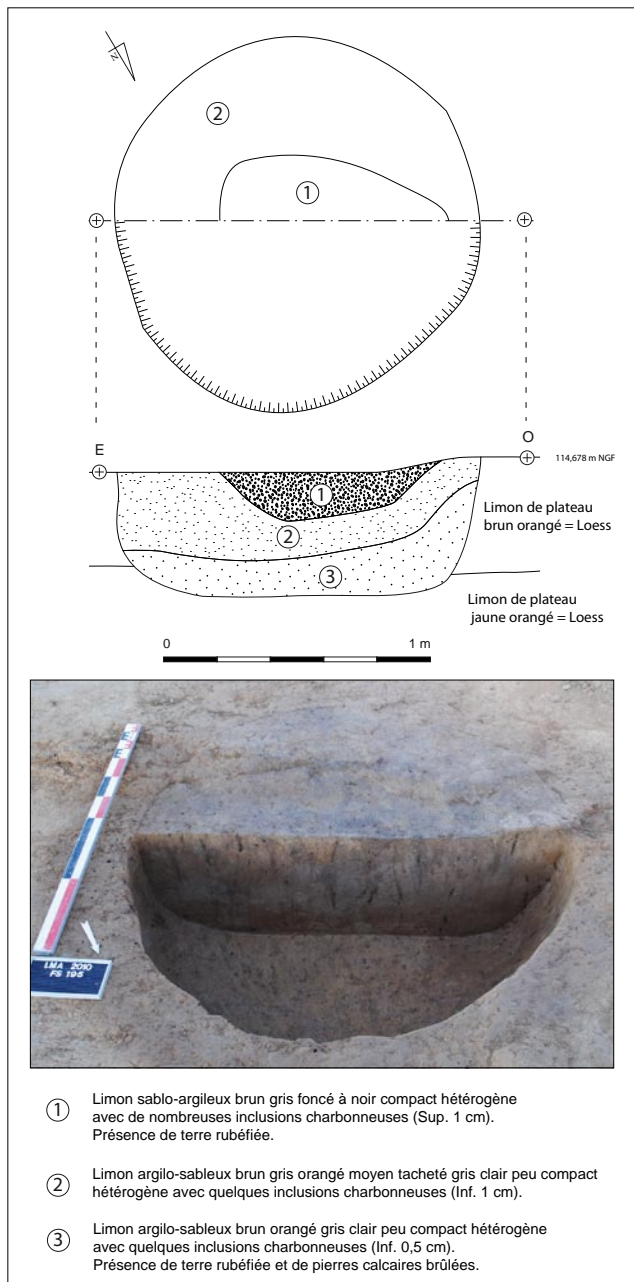


Fig. 35 – Plan et coupe de la fosse 195

V.2.3.2 – La fosse 196

La fosse 196 présente un plan circulaire de 1,16 m de diamètre pour une profondeur de 94 cm. Les parois sont verticales et le fond plat (fig. 36). Plusieurs couches de comblement ont été observées. La couche 1 est composée de limon sablo-argileux gris foncé peu compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions charbonneuses et de nodules de terre rubéfiée. 15 fragments de céramiques non tournées et mal cuites ont été recueillis dans ce niveau. La couche 2 se caractérise sous la forme d'une

petite poche située contre la paroi occidentale de la fosse; elle est constituée de limon argilo-sableux brun à gris moyen avec de nombreuses inclusions charbonneuses et plus rarement de terre rubéfiée. Les couches 3 et 4 se situent dans la partie médiane du comblement et correspondent à un niveau de limon argilo-sableux brun à gris moyen peu compact et hétérogène avec de rares particules de charbons. Située en dessous des ces niveaux, la couche 5 correspond à une nouvelle couche de limon sablo-argileux, très proche de la couche 1 dans sa composition. Enfin, la partie inférieure de la fosse est constituée de la couche 6, épaisse d'environ 30 cm et caractérisée par un limon argilo-sableux gris clair tacheté de limon brun présentant de rares inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée. Lors de la fouille de la seconde moitié de la structure, un prélèvement de sédiment a été effectué dans la couche 1, plus riche en éco et artefacts. Le tamisage a effectivement révélé la présence de 31 graines carbonisées, dont du lin et de la caméline cultivées pour l'huile ou la qualité textile de leur fibre. De plus, des charbons de frêne et de hêtre complètent l'échantillon environnemental de la structure.

V.2.3.3 – Le trou de poteau 233

Le trou de poteau 233 se situe contre la paroi occidentale de la fosse 196 (fig. 36). Il est de forme circulaire, avec un diamètre de 30 cm. La coupe révèle un profil en légère cuvette à fond quasi plat pour une profondeur conservée de 14 cm. Deux couches ont été observées. La première, présente contre la paroi orientale, correspond à la couche 1 de la fosse 196, résultant probablement d'un niveau de rejet identique. La seconde couche est caractérisée par un limon argilo-sableux brun à gris clair peu compact et hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses. Aucun matériel n'a été collecté au sein de cette structure.

Ces trois structures ont été creusées dans un substrat composé de Limon de plateaux brun à jaune-orangé relativement compact. La présence de graines carbonisées dans ces structures confirme une fonction de stockage des céréales malgré leurs modestes dimensions. La forme générale de ces fosses-silos peut néanmoins être compa-

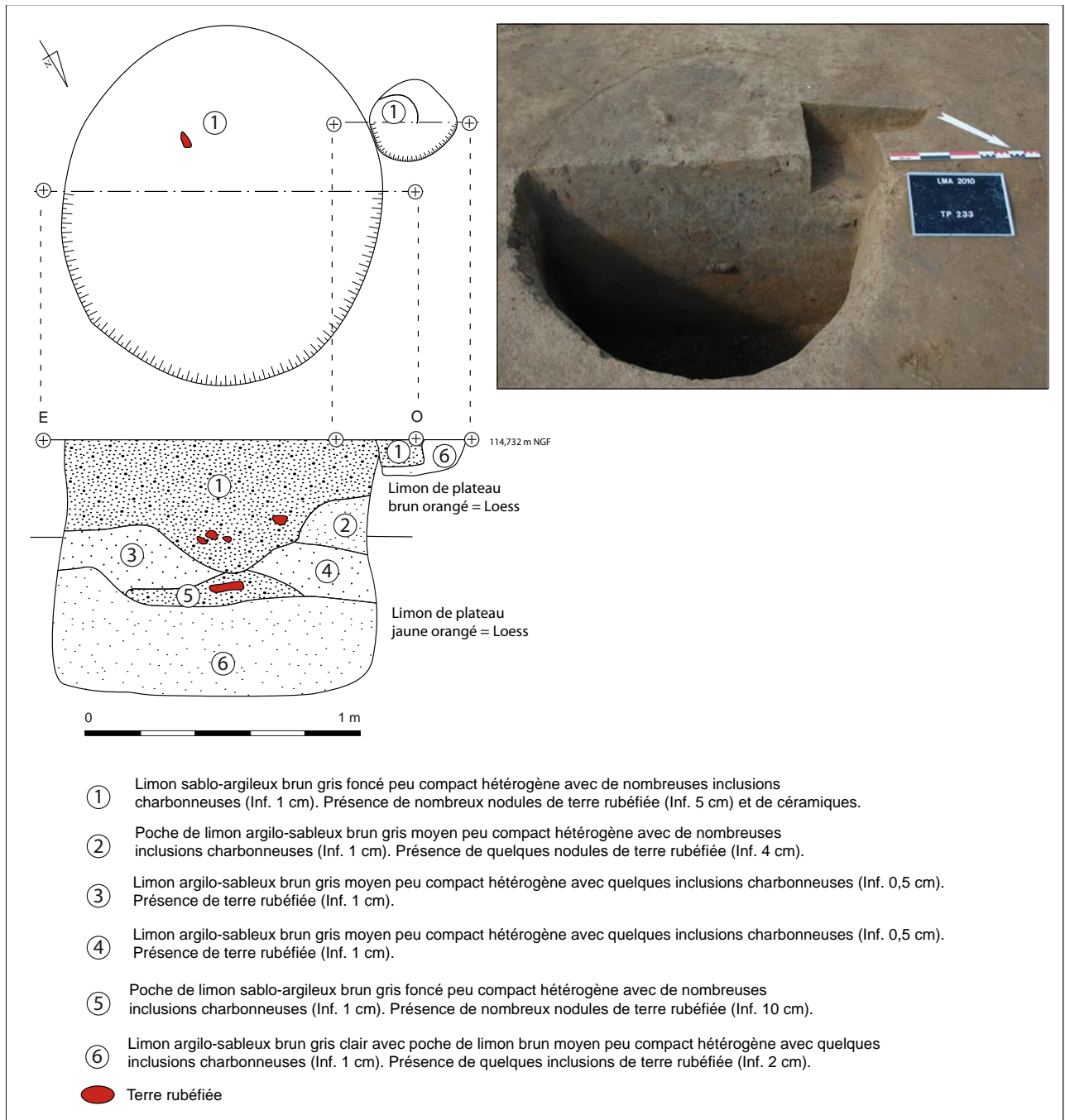


Fig. 36 – Plans et coupes de la fosse 196 et du trou de poteau 233

rée à celles découvertes sur le site de Roissy-en-France «Le Dessus de la Rayonnette»⁵⁵ et considérées comme des structures de stockage de faible densité datées de La Tène ancienne.

V.2.4 – Conclusion sur l'occupation de La Tène ancienne

Cette occupation est caractérisée par des structures disséminées sur l'ensemble de l'emprise

archéologique. À travers deux bâtiments sur poteaux de bois, interprétés comme des greniers aériens, et des structures en creux également destinées au stockage des denrées, cette petite occupation démontre une installation en aire ouverte dans le paysage et centrée autour de l'exploitation des ressources agricoles. Ce type d'organisation est par ailleurs, caractéristique des sites datés de La Tène ancienne, dont les nombreuses découvertes récentes permettent d'appréhender peu à peu la répartition spatiale de l'habitat de

55 Casadei *et al.* 1998, p. 7-8 et fig. 18.

cette période à l'échelle du département⁵⁶, et du micro-territoire⁵⁷ généré par l'extension continue de la Carrière REP/Véolia.

Parmi les espèces cultivées telles le blé épeautre et le millet (quelques graines), la production du lin, connue dès l'âge du Bronze est attestée pour cette période sans doute pour la qualité textile de ses fibres⁵⁸. Les autres écofactes collectés ont permis de mettre en évidence des taxons de chêne, bois qui semble avoir été exclusivement utilisés dans la construction du bâtiment 7, mais également du noisetier, du frêne et du hêtre en plus faible quantité.

Très peu de fragments de céramiques ont été recueillis, certains permettant néanmoins de préciser une chronologie située à La Tène ancienne. Cette chronologie s'est vue confirmée par une série de datations C14 effectuées sur des échantillons issus de couches stériles en mobilier datant.

Enfin, la pratique mortuaire consistant en un dépôt de corps dans un silo, a une nouvelle fois été observée, enrichissant le corpus sur ces modes d'inhumation du nord-est de la France.

V.3 – La Tène moyenne

La Tène moyenne est matérialisée par l'implantation de deux enclos fossoyés. Les diverses études des mobiliers ont permis de mettre en évidence deux phases chronologiques distinctes des deux établissements, correspondant aux principales périodes de La Tène moyenne : La Tène C1 (280/180 av. J.-C.) et La Tène C2 (180/130 av. J.-C.).

V.3.1 – Un premier enclos mis en place à La Tène C1 (fig. 37)

Vers la fin de La Tène ancienne et au début de La Tène moyenne un enclos fossoyé de forme quadrangulaire est mis en place, délimitant un espace interne d'environ 2 350 m². Cet établissement est installé sur un terrain quasi plat, à environ 114,30 m NGF d'altitude en moyenne. Aucun indice au sol n'a permis de restituer d'éventuels talus. Trois bâtiments sur poteaux, ainsi qu'un

silo, une grande fosse et des trous de poteaux ont été identifiés à l'intérieur de l'enclos. Plusieurs autres structures en creux situées à l'extérieur de l'enceinte et dont l'analyse des mobiliers a pu déterminer le même horizon chronologique, ont également été observées ; elles correspondent à trois silos, deux fosses d'extraction, un fossé et de probables trous de poteaux (fig. 38).

V.3.1.1 – Morphologie et comblement du fossé d'enclos 008

Le fossé 008 mesure environ 61 m au nord et 46 m à l'est sur ses plus longs côtés. Une seule interruption a été observée sur le tronçon ouest du fossé, constituant ainsi un accès vers l'intérieur de l'enclos, large d'environ 5,50 m. Il s'agit de 195 m linéaire qui ont pu être ainsi creusés pendant 39 jours par deux personnes, estimation du temps basée sur des propositions de calculs propres à la nature des vestiges mis au jour ici⁵⁹.

40 sondages mécaniques larges de 2 m et espacés de 2 m environ ont été réalisés, offrant une vision continue en coupe du fossé, qui a été intégralement curé par la suite (fig. 39). Les angles ont fait l'objet d'une fouille manuelle, hormis l'angle nord-ouest qui n'a pu être sondé de manière exhaustive en raison de sa proximité avec une autre structure fouillée mécaniquement.

Creusé dans plusieurs niveaux distincts de Limon de plateaux, le fossé est bien conservé et présente un profil en V évasé, pour une largeur de 1,70 m et une profondeur de 1 m en moyenne. Les observations réalisées sur les différentes coupes ont permis de mettre en évidence un remplissage relativement homogène sur les côtés nord, ouest et sud du fossé. Ces derniers sont principalement composés de deux couches de limons. Un premier dépôt de limon argilo-sableux orangé disposé au fond du fossé, témoigne de l'érosion successive au creusement et d'un premier profil d'équilibre. Ce niveau est parfois précédé d'une couche exclusivement constituée de limon mélangé à du sable beige que l'on retrouve uniquement sur le côté sud du fossé. Un second remplissage de limon brun-gris contenant du mobilier éparé vient par la suite sceller la structure. En revanche,

⁵⁹ Malrain *et al* 2002, p. 155. Pour les fossés larges et profonds d'un mètre en moyenne, l'estimation du temps nécessaire est établie à 10 m par jour et par personne.

⁵⁶ Casadei *et al* 1998, Séguier *et al* 2008, Pariat, Maret 2011, etc.

⁵⁷ Cortès *et al* 2004.

⁵⁸ Volume 2, Annexe 6

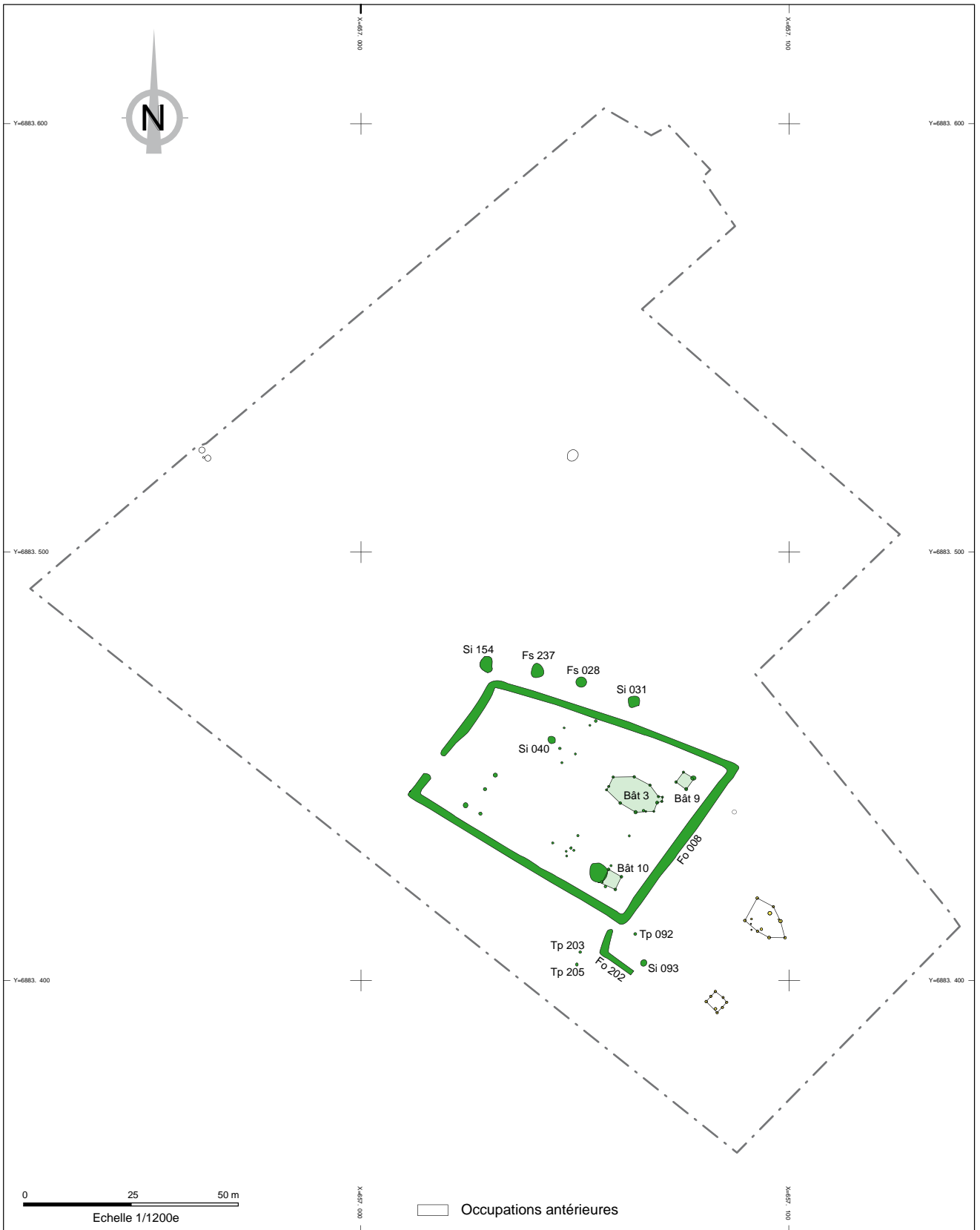


Fig. 37 – Plan de l'occupation datée de La Tène C1

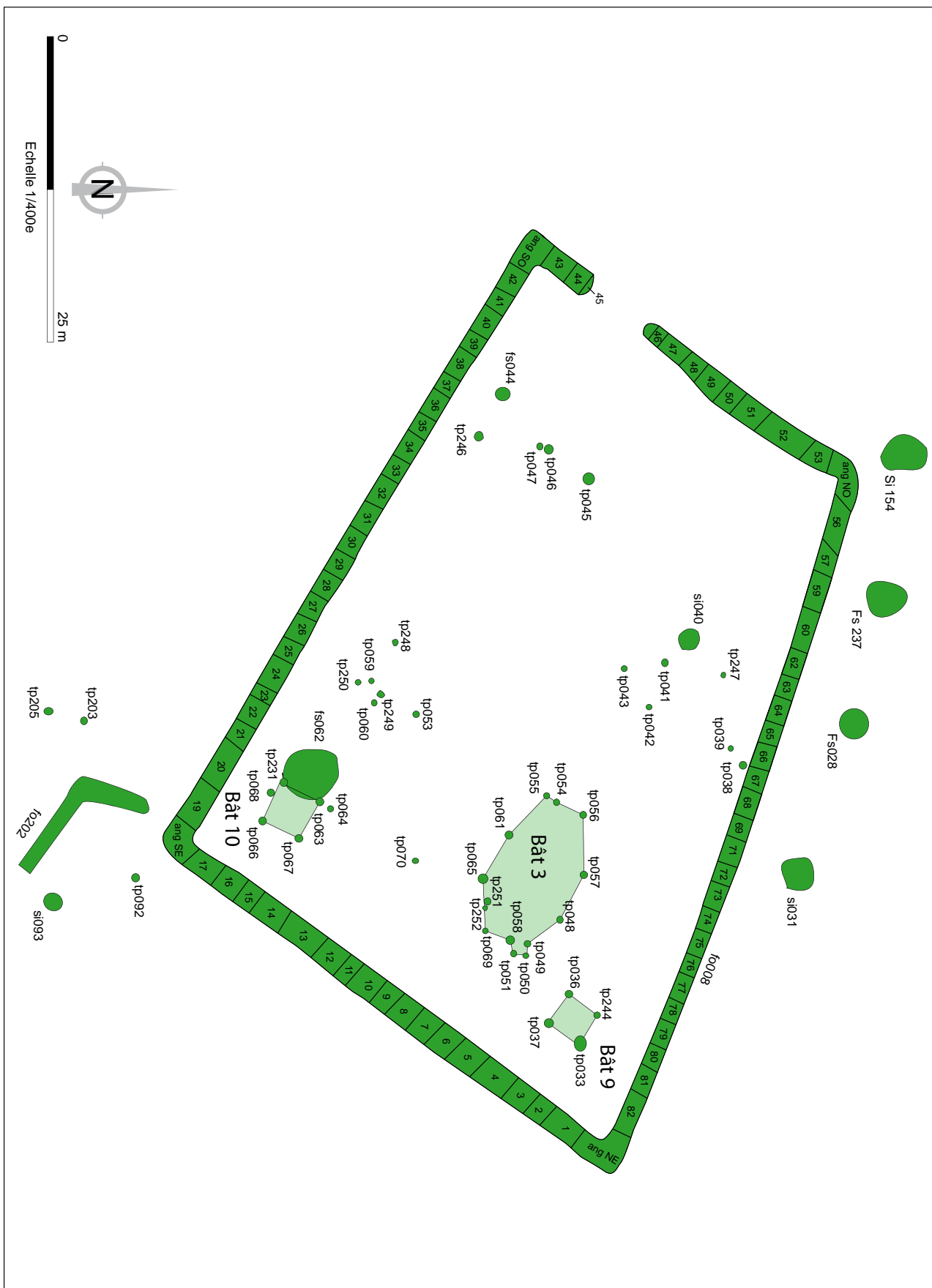


Fig. 38 – Plan de numérotation des structures et des sondages du fossé 008

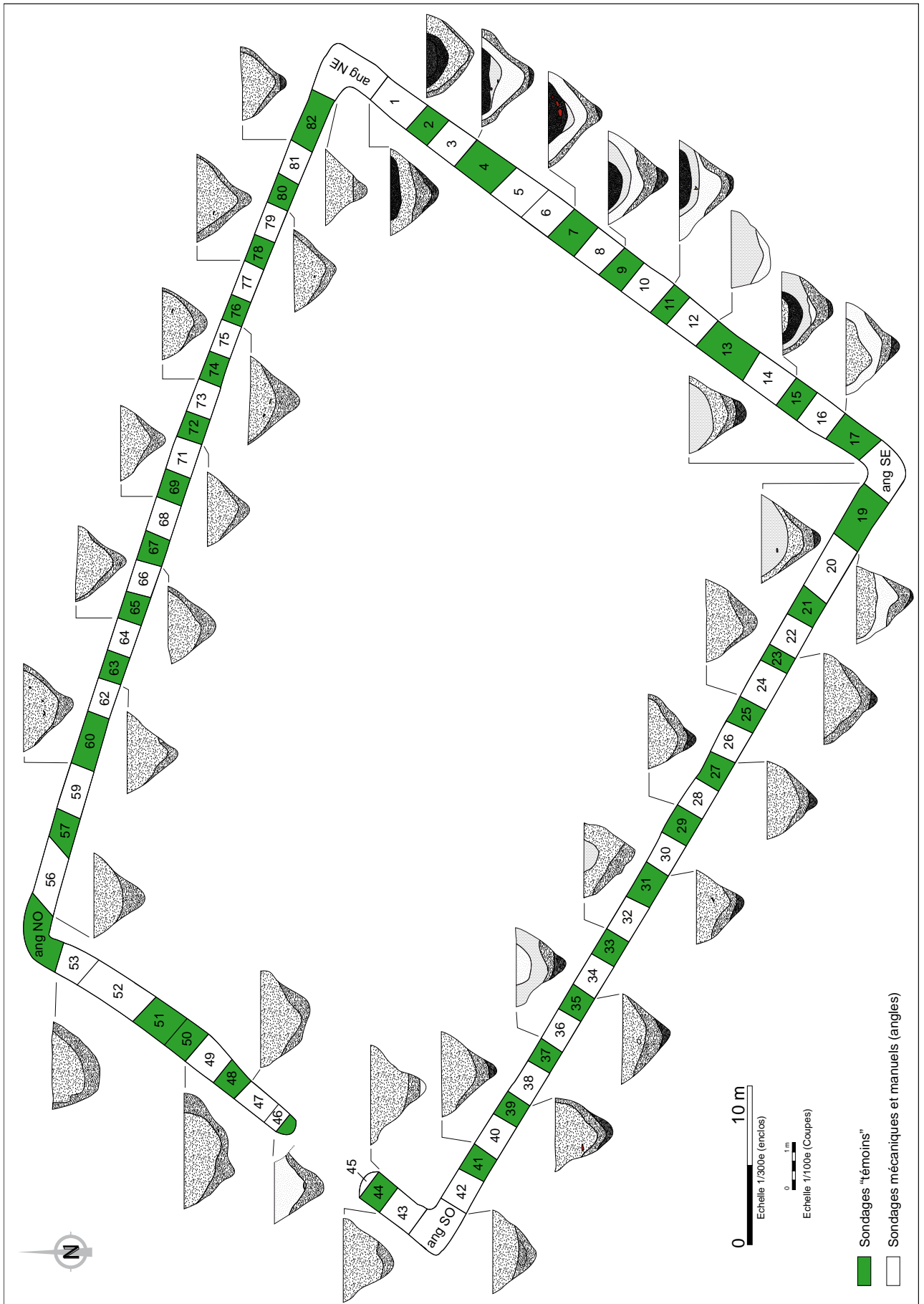


Fig. 39 – Plans et coupes des sondages du fossé 008

tout le côté est du fossé présente un comblement supérieur (20 premiers cm) caractérisé par un limon argilo-sableux gris à noir foncé, très riche en vestige mobilier relatif à une zone de rejet importante, mais disséminée sur l'ensemble de ce tronçon. Les deux niveaux précédemment cités viennent également combler dans un premier temps la partie inférieure du côté est du fossé.

En somme, la grande régularité de la forme générale du fossé, ainsi que les diverses dynamiques de comblement observées témoignent d'une absence de réaménagement et d'un remplissage progressif de la structure jusqu'à son abandon définitif.

Certaines coupes de sondages les plus représentatives sont présentées ci-dessous.

V.3.1.1.a – Fossé 008, sondage 3, coupe sud

Le sondage 3 a été réalisé sur le côté est du fossé, proche de l'angle nord-est (fig. 40). Le fossé mesure en surface 2,08 m de large pour une profondeur de 1,10 m. Le fond est caractérisé par une petite poche de limon argilo-sableux marron (5) d'environ 8 cm d'épaisseur et correspondant à un premier affaissement naturel du niveau de limon en place. Un second comblement composé de limon argilo-sableux brun-orangé peu compact et hétérogène (4), vient recouvrir la précédente couche. Elle est caractérisée par la présence de petits nodules d'oxydes ferriques. Ce second remplissage correspond également au phénomène d'érosion naturelle de l'encaissant suite au creusement du fossé. Un troisième niveau (3), épais d'environ 50 cm au maximum, est défini par un limon argilo-sableux gris clair, parfois moucheté de jaune, peu compact, au sein duquel quelques fragments de céramique et de faune ont été prélevés. Enfin, les derniers 40 cm supérieurs sont constitués de deux couches distinctes, riches en mobilier. Les 14 premiers centimètres sont caractérisés par un niveau argilo-sableux brun à gris foncé, peu compact et hétérogène avec de nombreux charbons de bois souvent supérieurs à 1 cm, et des nodules de terre rubéfiée. Bon nombre de vestiges y ont été mis au jour, en particulier des fragments de céramiques non tournées (vase à provision, pot situliforme avec décors d'incisions), des ossements d'animaux, des scories et

un objet indéterminé en fer. Les 25 centimètres inférieurs de ce niveau sont illustrés par du limon argilo-sableux gris moyen à clair, avec quelques inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée, au sein duquel quelques tessons de céramiques, des scories et de la faune ont été mis au jour. Ces deux niveaux supérieurs correspondent ainsi à une couche de rejet domestique.

V.3.1.1.b – Fossé 008, sondage 6, coupe sud

Le sondage 6 a été creusé sur le tronçon est du fossé. Cette dernière mesure en cet endroit 2 m de large pour 1,04 m de profondeur (fig. 41). Les trois premiers remplissages sont identiques à ceux observés dans le sondage précédent (3, 4 et 5). Les deux niveaux supérieurs sont également présents dans ce sondage, la couche supérieure (1) étant plus profonde d'environ 40 cm que pour le sondage 3. De nombreux vestiges y ont été recueillis, correspondant à des fragments de vases non tournés dont un certain nombre semble être repassé au feu (jattes tronconiques ou carénées, pot ovoïde à décor d'impressions digitées, bord de vase à provision), ainsi que des ossements d'animaux, un éclat en silex et des éléments de torchis. Quelques pierres calcaires brûlées ont également été identifiées, associées à de nombreux charbons de bois, souvent supérieurs à 1 cm. Cette importante couche détritique pourrait ainsi correspondre en partie à la vidange d'un foyer.

V.3.1.1.c – Fossé 008, sondage 14, coupe sud

Le sondage 14 se situe également sur le tronçon est du fossé 008, proche de l'angle sud-est. Le fossé mesure 1,70 m de large pour 1 m de profondeur (fig. 42). Plusieurs complements ont été identifiés. Les deux niveaux inférieurs correspondent une nouvelle fois à du Limon de plateaux vraisemblablement effondré après le creusement du fossé. Une première couche anthropique correspondant aux niveaux 3 et 4 et caractérisée par du limon argilo-sableux gris moyen à clair, recouvre, sur environ 30 cm au maximum, cet effondrement naturel. Quelques éléments de faune y ont été observés. Une seconde couche de rejet (2) épaisse d'environ 30 cm surmonte ce niveau,

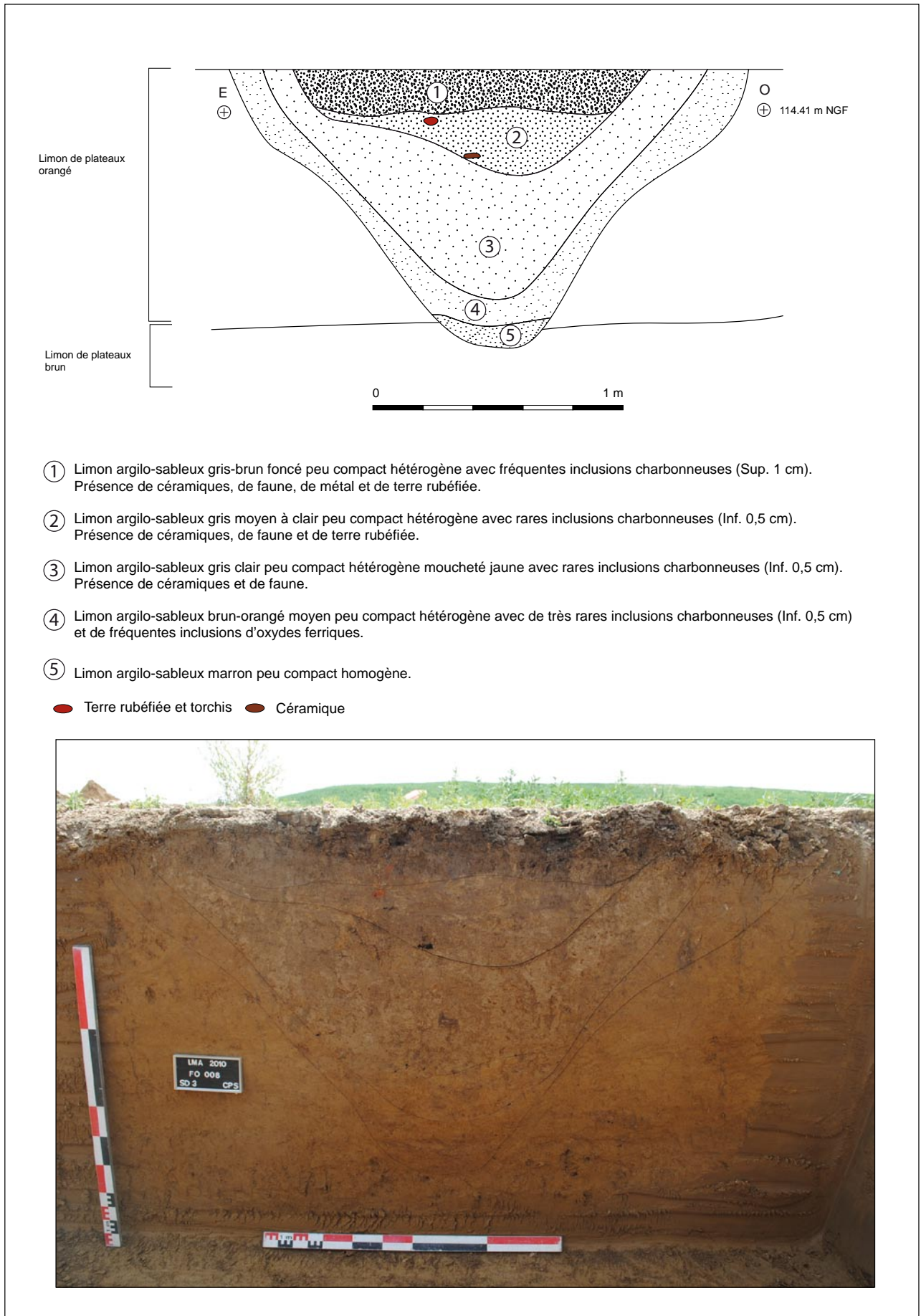


Fig. 40 – Fossé 008, Sondage 3, coupe sud

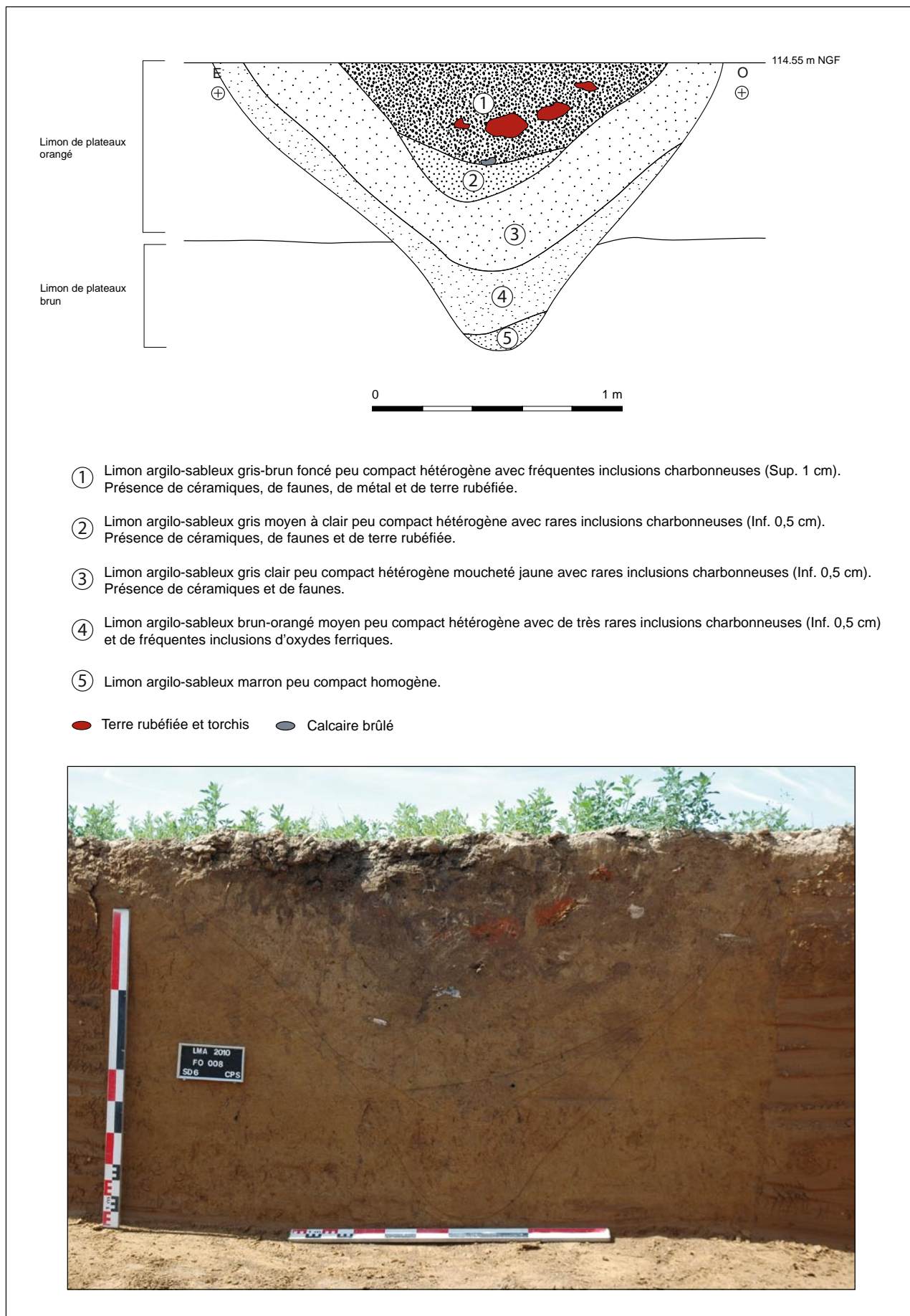


Fig. 41 – Fossé 008, Sondage 6, coupe sud

composé de limon gris foncé avec de fréquentes inclusions de charbons de bois supérieurs à 1 cm. C'est au sein de cette couche qu'ont été mis au jour deux potins à la légende MA (LT 5284) (Cf. *Volume 2, Annexe 5*), ainsi que plusieurs fragments épars de céramiques non tournées (jattes carénées, fond à cupule), de scories, de faune, d'une lame en silex retouchée et d'éléments de terre rubéfiée. Les deux monnaies ne sont pas associées ici à un dépôt important de céramique, comme il a été parfois observé sur certains sites contemporains⁶⁰. Toutefois, la découverte de tels objets, ici par paire et uniquement dans ce sondage du fossé 008, demeure délicat à interpréter ; s'agit-il d'un simple rejet sans volonté particulière ou participe-t-il à un dépôt intentionnel ? Enfin, une dernière couche, matérialisée sous la forme d'une cuvette épaisse de 10 cm, est caractérisée par du limon gris à brun moyen avec de très fréquentes inclusions de terre rubéfiée, témoin d'un ultime rejet.

V.3.1.1.d – Fossé 008, Angle sud-est

L'angle sud-est a été intégralement fouillé manuellement. Les deux coupes nord et ouest présentent deux profils légèrement différents (fig. 43 et 44). Sur la coupe nord, le fossé est large en surface de 1,62 m pour une profondeur de 1,08 m. Il est en forme de U évasé. Sur la coupe ouest, le fossé mesure 1,90 m de large pour 1,20 m de profondeur ; il est en forme de grand V évasé. Les remplissages du fossé sont identiques sur les deux coupes. Ils sont caractérisés par un premier comblement (3 et 4) de limon mélangé à du sable suivi d'un limon brun-orangé présentant parfois les traces d'éventuelles stagnations d'eau (petites poches grises très sableuses). Un premier comblement (2) anthropique brun avec des lentilles de limon sableux gris suivi d'une couche brun à gris foncé épaisse d'environ 50 cm (1) viennent sceller la structure. C'est dans cette dernière couche que de nombreux fragments de vases non tournés (jattes, pots, vase à provision) ont été mis au jour ainsi qu'une fusaiïole, des tiges en fer et de la faune.

V.3.1.1.e – Fossé 008, sondage 22, coupe ouest

Le sondage 22 se trouve sur le côté sud du fossé 008, proche de l'angle sud-est. Le fossé mesure 1,80 m de large pour une profondeur de 1,04 m et présente un profil en large V évasé (fig. 45). Le remplissage de la structure à cet endroit est caractérisé par un premier comblement naturel composé de Limon de plateaux orangé (2) à marron (3) surmonté d'une épaisse couche en cuvette d'environ 70 cm de profondeur (1). Cette dernière est définie par du limon brun à gris moyen avec de rares inclusions charbonneuses inférieures à 5 mm. C'est dans cette couche qu'ont été mis au jour un pot complet associé à une jatte archéologiquement complète (fig. 46) et quelques éléments épars de faune.



Fig. 46 – Pot situliforme complet découvert au sein du sondage 22

60 Pariat, Maret 2011, p. 75.

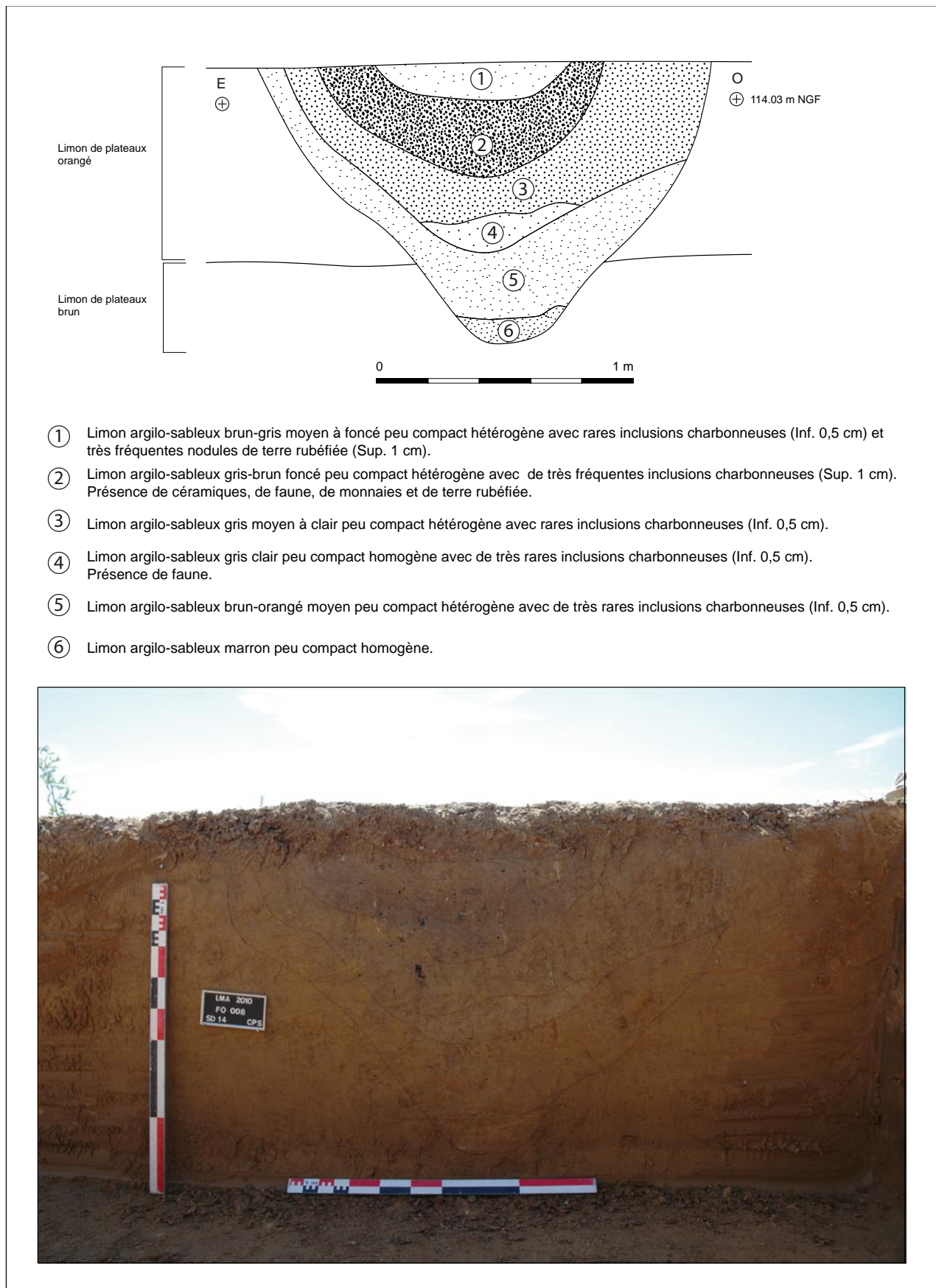


Fig. 42 – Fossé 008, Sondage 14, coupe sud

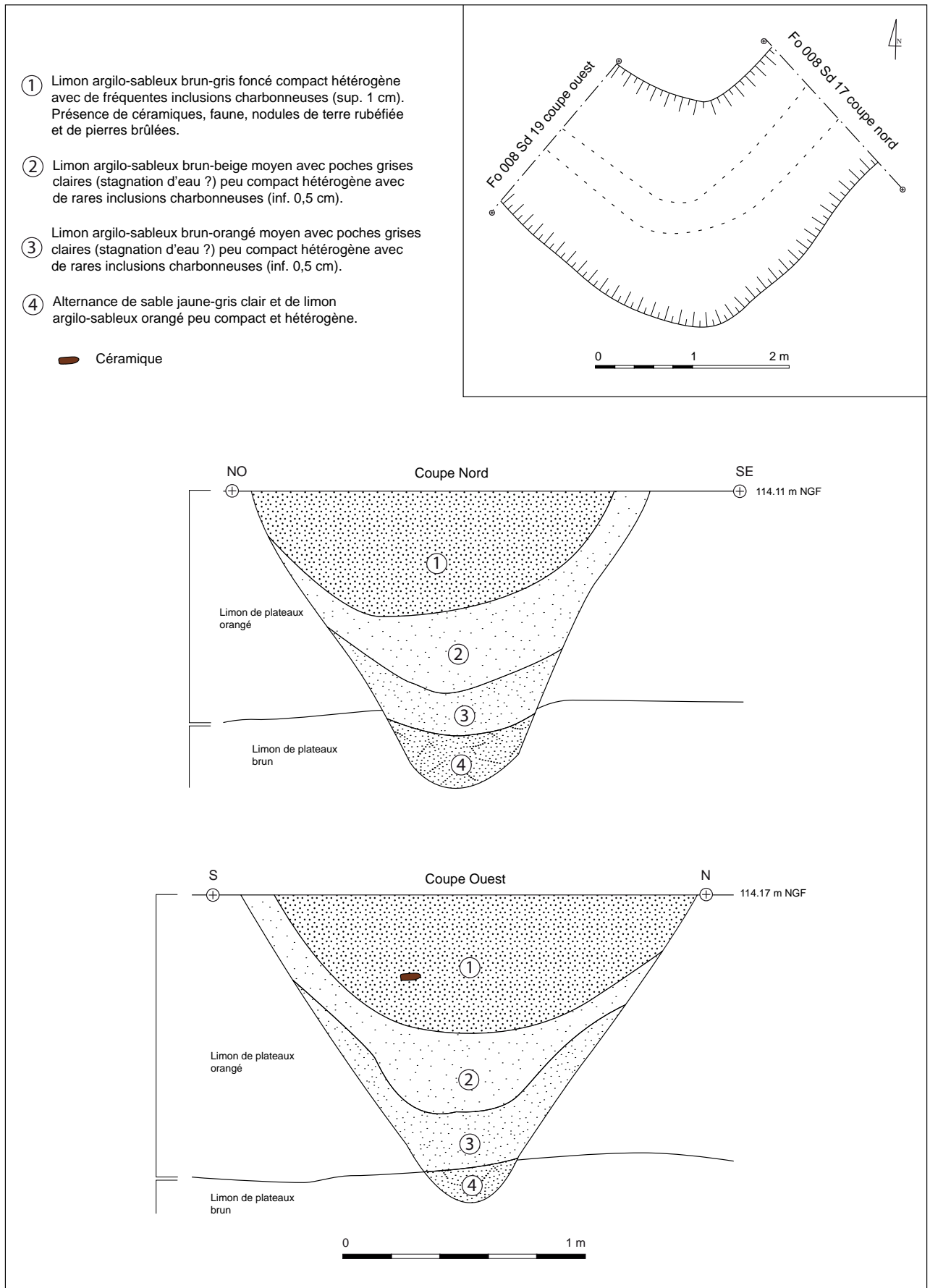


Fig. 43 – Fossé 008, Angle sud-est



Vue oblique du sondage



Coupe Ouest



Coupe Nord

Fig. 44 – Clichés de l'angle sud-est

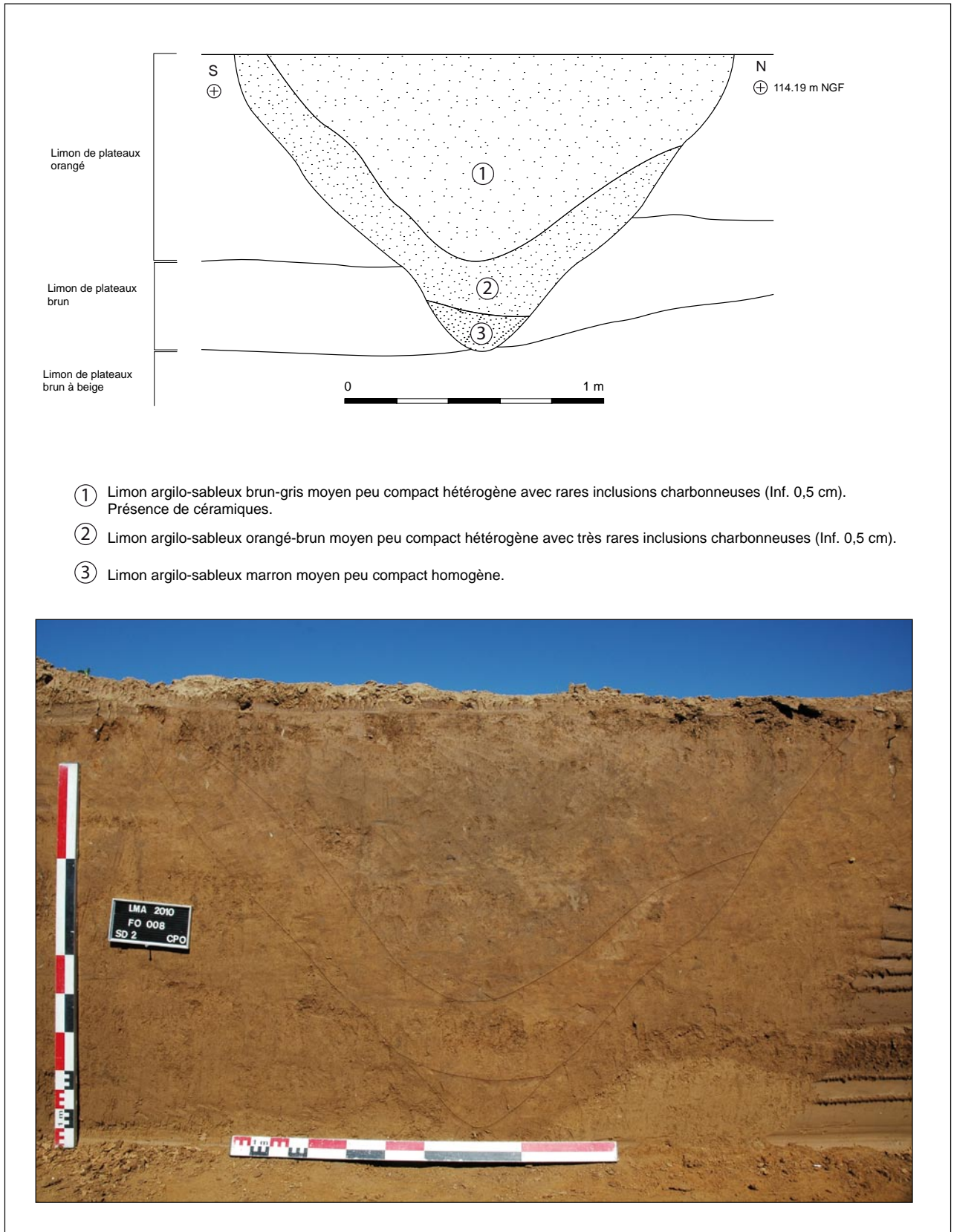


Fig. 45 – Fossé 008, Sondage 22, coupe ouest

V.3.1.1.f – Fossé 008, sondage 40, coupe ouest

Le sondage 40 se situe sur le côté sud du fossé, proche de l'angle sud-ouest. Le fossé mesure 1,72 m de large en surface sur 1,08 m de profondeur (fig. 47). Les deux premiers comblements (3 et 4) sont une nouvelle fois, caractérisés par un effondrement des parois (Limon de plateaux brun-orangé à marron) déposé sur 40 cm d'épaisseur au fond du creusement. Une puissante couche en forme de cuvette d'environ 70 cm de profondeur vient sceller la structure (1). Elle est constituée de limon brun à gris moyen peu compact avec de très nombreux fragments de céramiques non tournés et repassés au feu, ainsi que des ossements épars d'animaux.

V.3.1.1.g – Fossé 008, Angle sud-ouest

L'angle sud-ouest a été intégralement fouillé à la main. Les coupes nord et sud présentent un profil de V évasé et de dimensions relativement constantes : 1,60 m de largeur sur 88 cm de profondeur (fig. 48). Deux comblements principaux ont été observés. Un premier remplissage (2) composé de Limon de plateaux brun-orangé tapisse le fond de la structure (effondrement) sur 30 à 35 cm de profondeur puis est recouvert d'une couche de limon brun à gris moyen (1) épaisse d'environ 55 cm dans laquelle des vestiges de céramiques non tournées ont été recueillis (jatte carénée, vase à provision). Seule la coupe sud présente une poche de limon argilo-sableux gris moyen (3) relativement homogène pris dans la couche 2 mais qui n'a révélé aucun mobilier.

V.3.1.1.h – Fossé 008, sondage 45, coupe sud

Le sondage 45 est situé sur le tronçon ouest du fossé 008 à proximité immédiate de l'entrée de l'enclos. À cet endroit, le fossé est large d'environ 1,78 m pour une profondeur de 68 cm et présente un profil en U évasé (fig. 49). Il a été creusé dans le Limon de plateaux supérieur. Seuls deux comblements ont été observés. Le fond du fossé est recouvert d'une couche de limon naturel brun-orangé sur environ 18 cm. Ce premier niveau est surmonté d'une couche de limon brun

à gris moyen avec de rares inclusions charbonneuses mais dans lequel quelques tessons de céramiques non tournées, de la faune et de la terre rubéfiée ont été mis au jour.

Il est intéressant de noter ici que la profondeur du fossé 008 proche de l'entrée de l'établissement n'a pas fait l'objet d'un creusement identique à celui observé sur l'ensemble de la structure, qui se situe à 1 m en moyenne.

V.3.1.1.i – Fossé 008, sondage 46, coupe sud

Le sondage 46 se situe sur le côté ouest du fossé 008. Il mesure environ 1,64 m de large pour une profondeur de 1 m et présente un profil en V évasé (fig. 50). L'extrémité ouest du fossé est recoupée dans sa partie supérieure par le fossé 004. Deux principaux comblements ont été identifiés ; un premier remplissage (2) composé de Limon de plateaux orangé recouvre le fond du fossé sur 30 cm environ. Cette couche est surmontée par du limon brun à gris moyen dans lequel ont été recueillis quelques fragments de faune.

V.3.1.1.j – Fossé 008, sondage 59, coupe est

Le sondage 59 se trouve sur le tronçon nord du fossé 008, proche l'angle nord-ouest. Le fossé mesure 1,72 m de large sur 1 m de profondeur et présente un profil en V évasé (fig. 51). Deux comblements ont été observés. Un premier remplissage (2) constitué de Limon de plateaux brun-orangé vient couvrir le fond du fossé sur environ 30 cm. Ce premier niveau est surmonté d'une couche épaisse en forme de large cuvette (1), matérialisée par un limon brun à gris moyen peu compact et dans laquelle plusieurs tessons de céramiques non tournées et décorées d'impressions digitées ont été mis au jour. Des fragments de faune ont également été recueillis.

V.3.1.1.k – Fossé 008, sondage 75, coupe est

Le sondage 75 est situé sur le côté nord du fossé, proche de l'angle nord-est. À cet endroit, le fossé mesure 1,74 m de large pour 1 m de profondeur

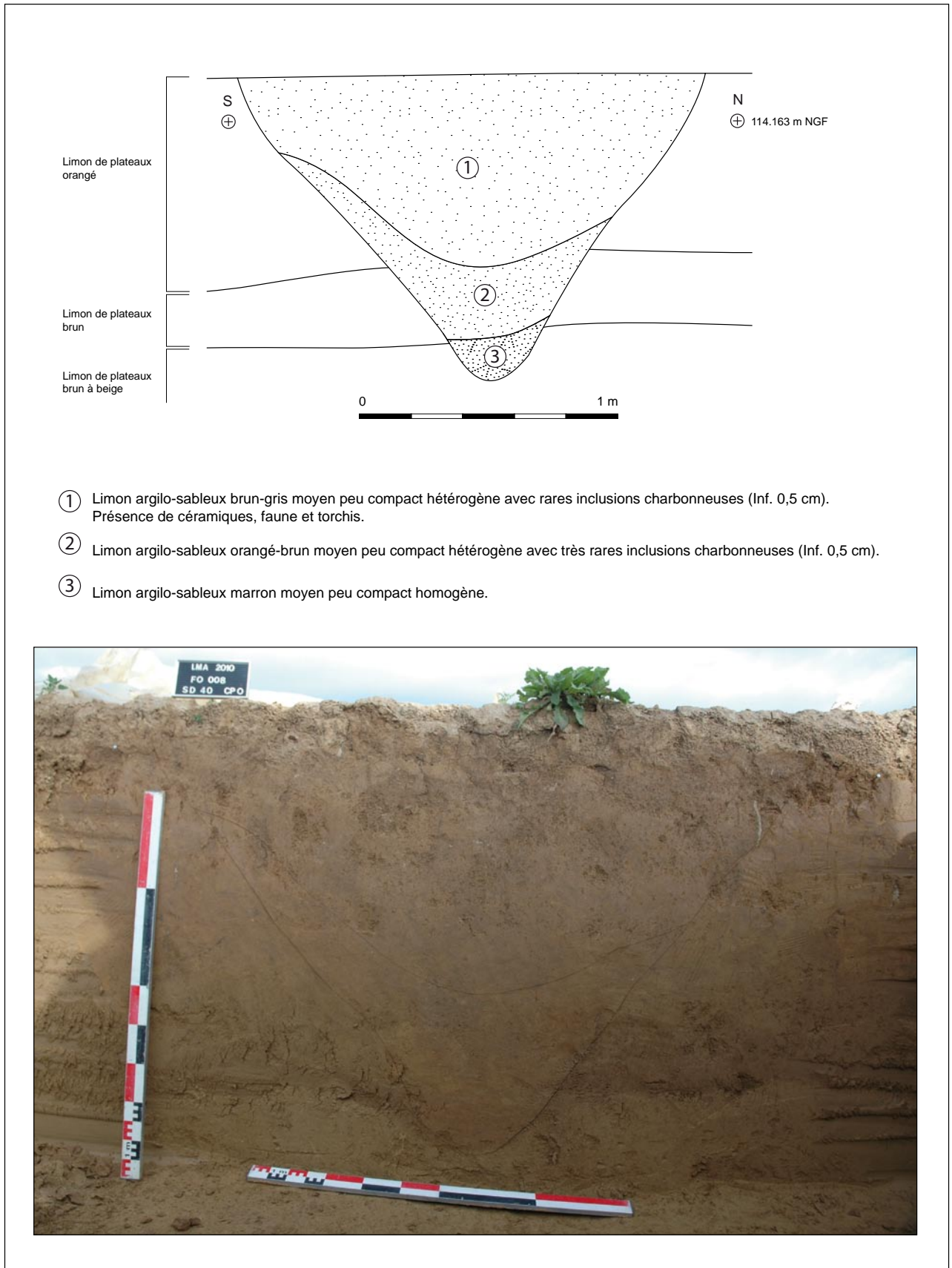


Fig. 47 – Fossé 008, Sondage 40, coupe ouest

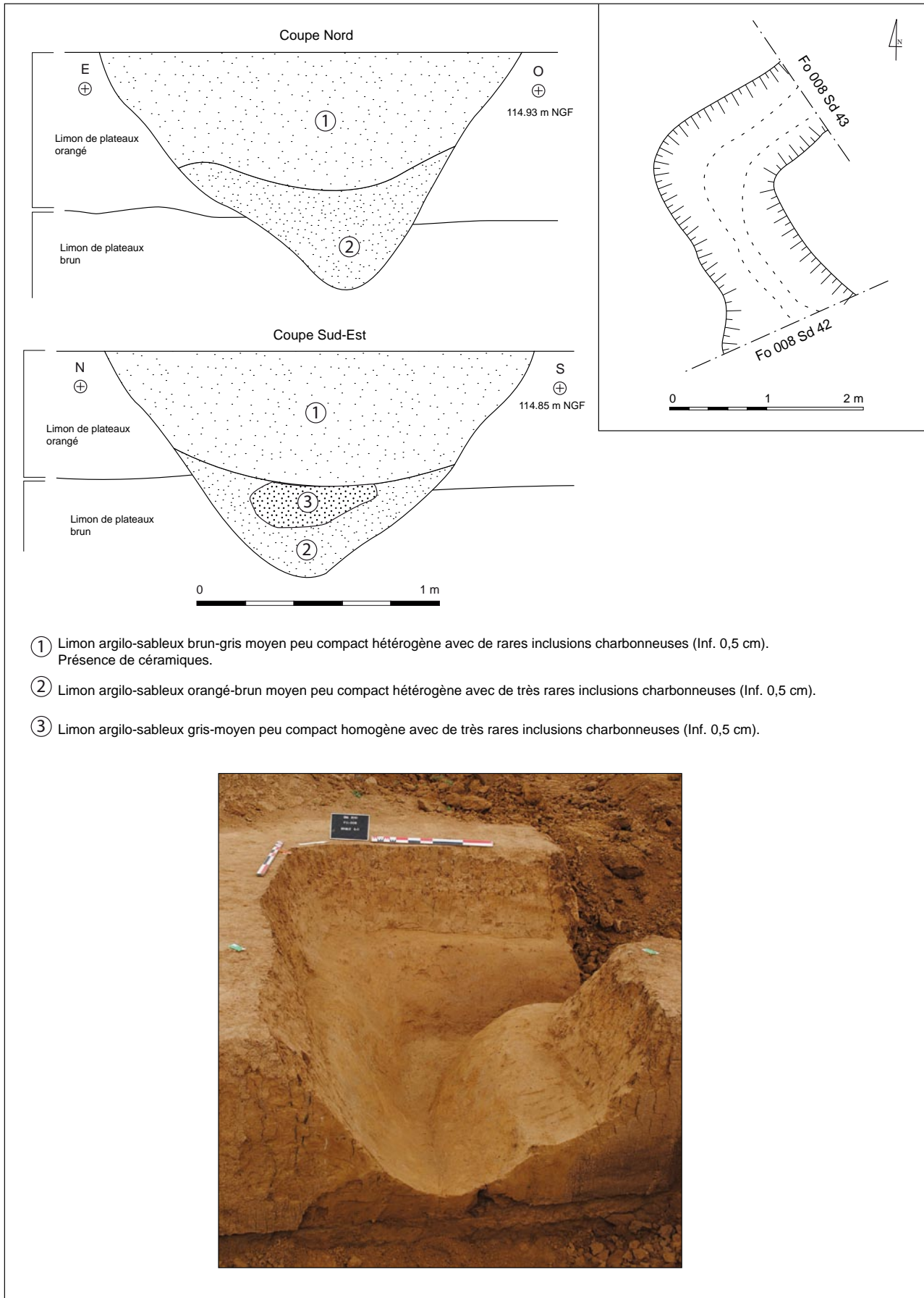


Fig. 48 – Fossé 008, angle sud-ouest

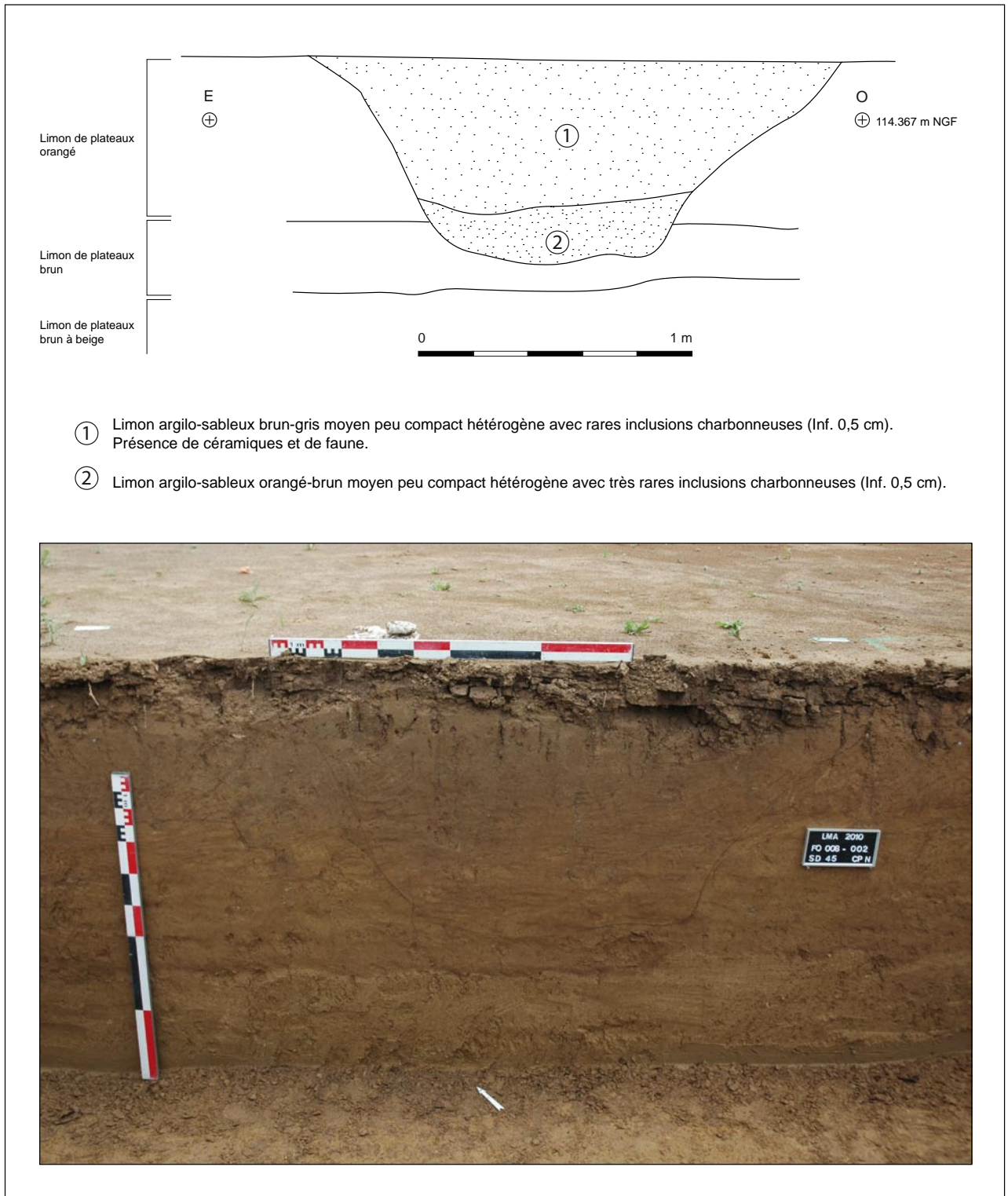


Fig. 49 – Fossé 008, Sondage 45, coupe sud

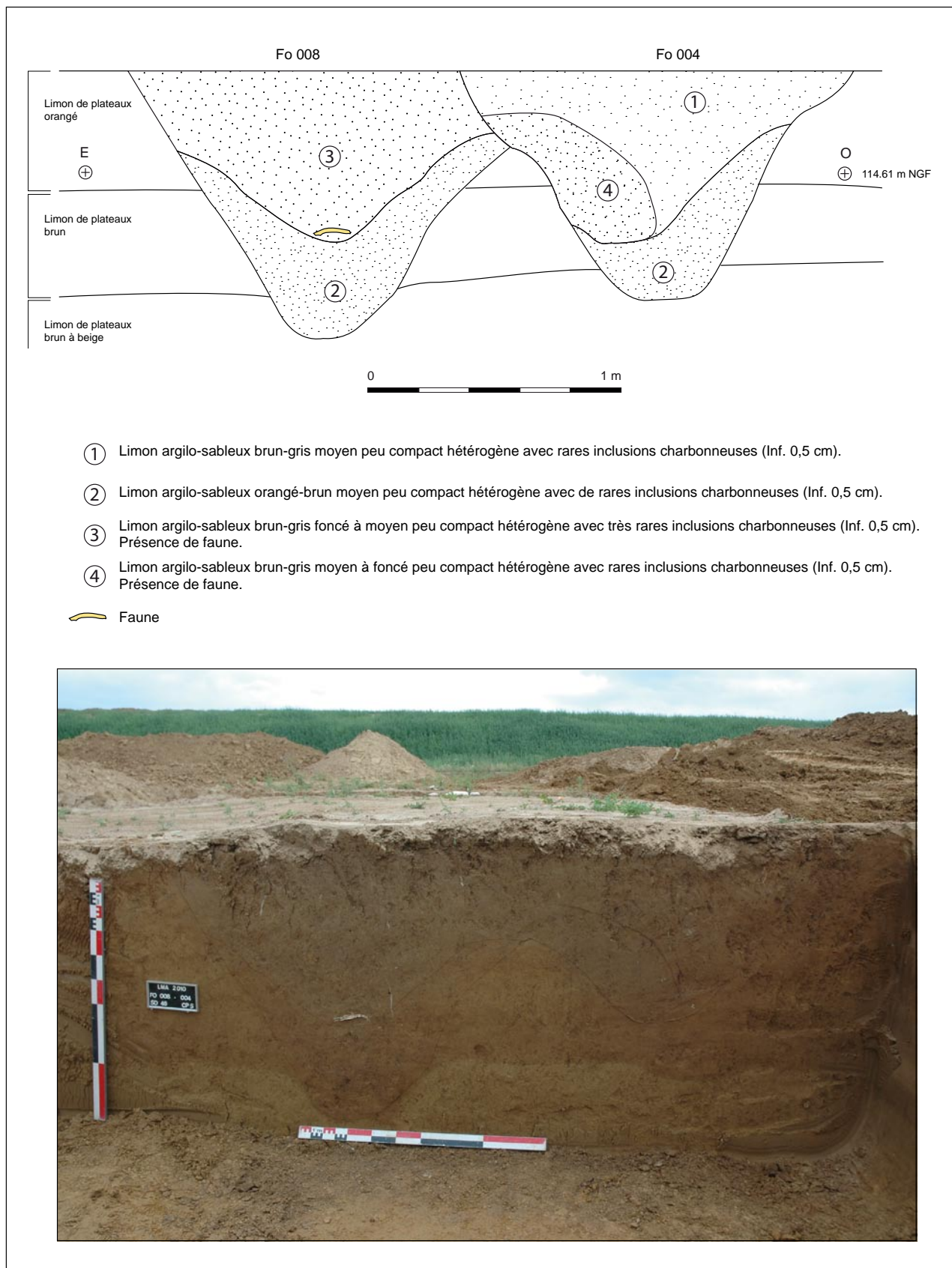


Fig. 50 – Fossé 008 recoupé à l'ouest par le fossé 004, Sondage 46, coup sud

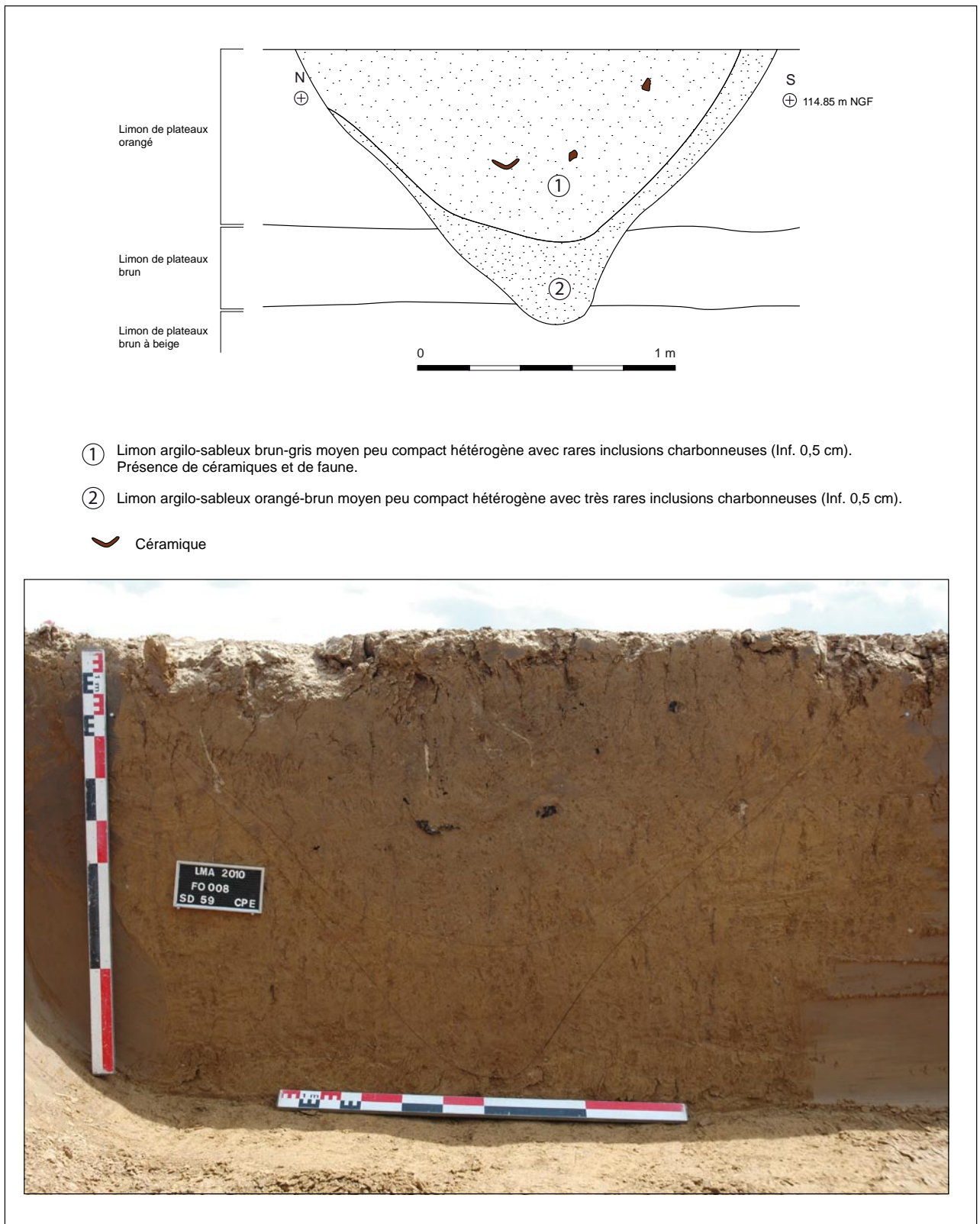


Fig. 51 – Fossé 008, Sondage 59, coupe est

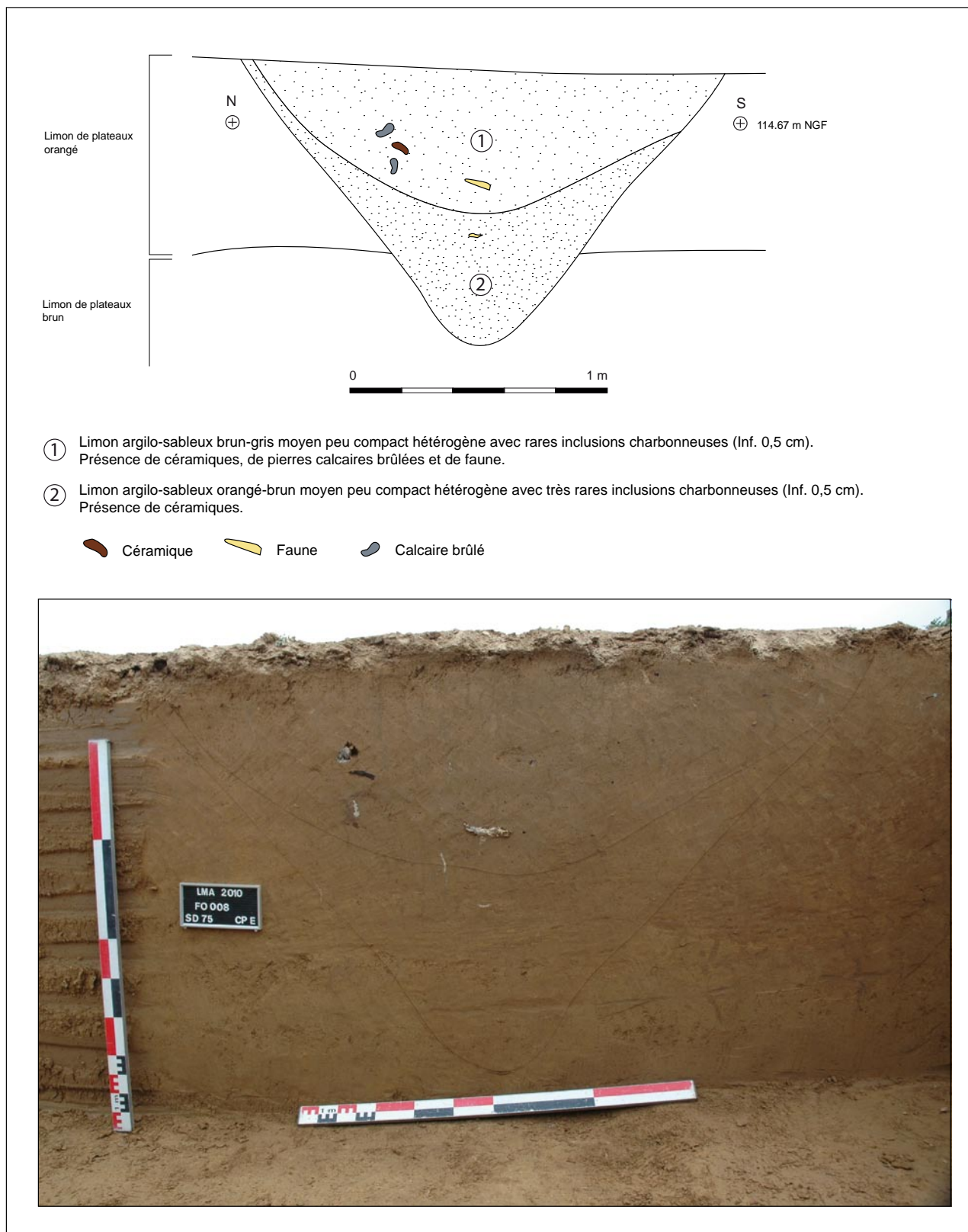


Fig. 52 – Fossé 008, Sondage 75, coupe est

(fig. 52). Deux principaux remplissages identiques à ceux observés sur le sondage 59 illustrent le comblement du fossé. La couche supérieure a livré du mobilier constitué de céramique, de faune et de quelques pierres calcaires brûlées. La couche inférieure a également permis de recueillir quelques tessons et petits fragments de faune dans sa partie supérieure.

V.3.1.1.l – Fossé 008, Angle nord-est

L'angle nord-est a été intégralement fouillé à la main. Les deux coupes relevées présentent un profil différent. En effet, à l'ouest, le fossé 008 est en forme de V simple, large d'environ 1,50 m et profond de 80 cm (fig. 53). Au sud, le fossé est en forme de V évasé, large de 1,70 m et profond d'environ 1 m. Les comblements diffèrent également ; la coupe ouest présente deux remplissages identiques au sondage 75 et 59, tandis que la coupe sud met en évidence 4 comblements successifs. Les deux niveaux inférieurs correspondent vraisemblablement à l'effondrement des parois consécutif au creusement du fossé (2 et 4). Puis un premier niveau anthropique (3) matérialisé par une couche brune à grise peu compacte surmonte ces deux comblements, et au sein de laquelle quelques vestiges mobiliers (céramique, faune) ont été collectés. Enfin, une dernière couche illustrée par du limon gris foncé charbonneux en forme de petite cuvette et épaisse d'environ 20 cm vient sceller définitivement la structure. Ce niveau a livré de nombreux fragments de céramiques non tournées (vases à provisions, décors d'impressions digitées ou lustrés à la pointe mousse), du métal et des éléments de torchis, témoignant d'une couche détritique domestique.

V.3.1.1.m – Répartition des mobiliers au sein du fossé 008 (artefacts et écofacts)

À travers les divers sondages réalisés au sein du fossé 008, il est intéressant de noter plusieurs dynamiques de comblements qui illustrent d'une part le phénomène naturel d'érosion de l'encaissant suite au creusement de la structure (couches inférieures) et, d'autre part l'usage des occupants face à cette structure fossoyée. La densité et la répartition des mobiliers indiquent

également des zones de rejet préférentielles, le plus souvent associées à la proximité de certaines structures (habitat, activités artisanales, etc.). Plusieurs cartes de répartition du matériel recueilli en fonction de leur nature et leur poids ont été réalisées sur l'ensemble du fossé, ce dernier ayant été intégralement fouillé, permettant ainsi de visualiser ou non des zones de concentration (fig. 89).

Il apparaît une répartition relativement homogène du matériel céramique et faunique sur l'ensemble du tracé du fossé. Cependant, les tessons sont plus nombreux en terme de poids, sur le tronçon est, phénomène associé au comblement supérieur charbonneux (couche grise à noire) et très riche par ailleurs en mobilier métallique et scorifère. Ces vestiges sont également associés à des éléments de torchis et de terre rubéfiée et à quelques pièces lithiques.

Pour la céramique, 1 903 fragments ont été mis au jour sur l'ensemble du fossé, dont 84 % environ ont été recueillis au sein des quarante centimètres supérieurs, correspondant aux deux principales couches anthropiques observées précédemment (*Cf. Volume 2, Annexe 1*). L'essentiel des formes collectées dans ces niveaux appartient au répertoire des formes laténiennes datées de la fin de La Tène C1, soit aux alentours de 180 avant J.-C.. En revanche, les couches inférieures du fossé 008, identifiées comme étant principalement des effondrements de parois ont toutefois permis de livrer un faible lot de tessons (2 %) datés essentiellement du début de La Tène C1, voire de la transition avec la période précédente, autour de 280 avant notre ère. Sur l'ensemble des formes identifiées, la majorité des vases appartient aux récipients liés à la consommation (jattes ou écuelles). Quelques céramiques destinées au stockage des denrées ont également été mises au jour. Elle sont réparties sur l'ensemble du tracé du fossé, ne permettant pas de distinguer une zone particulière au sein de l'enclos, dévolue à cette fonction.

Le matériel faunique collecté au sein du fossé n'est pas très bien conservé. Néanmoins, l'analyse des ossements a permis de distinguer différentes espèces consommées. Le bœuf domine, suivi du porc et des caprinés pour les trois principaux animaux domestiques.

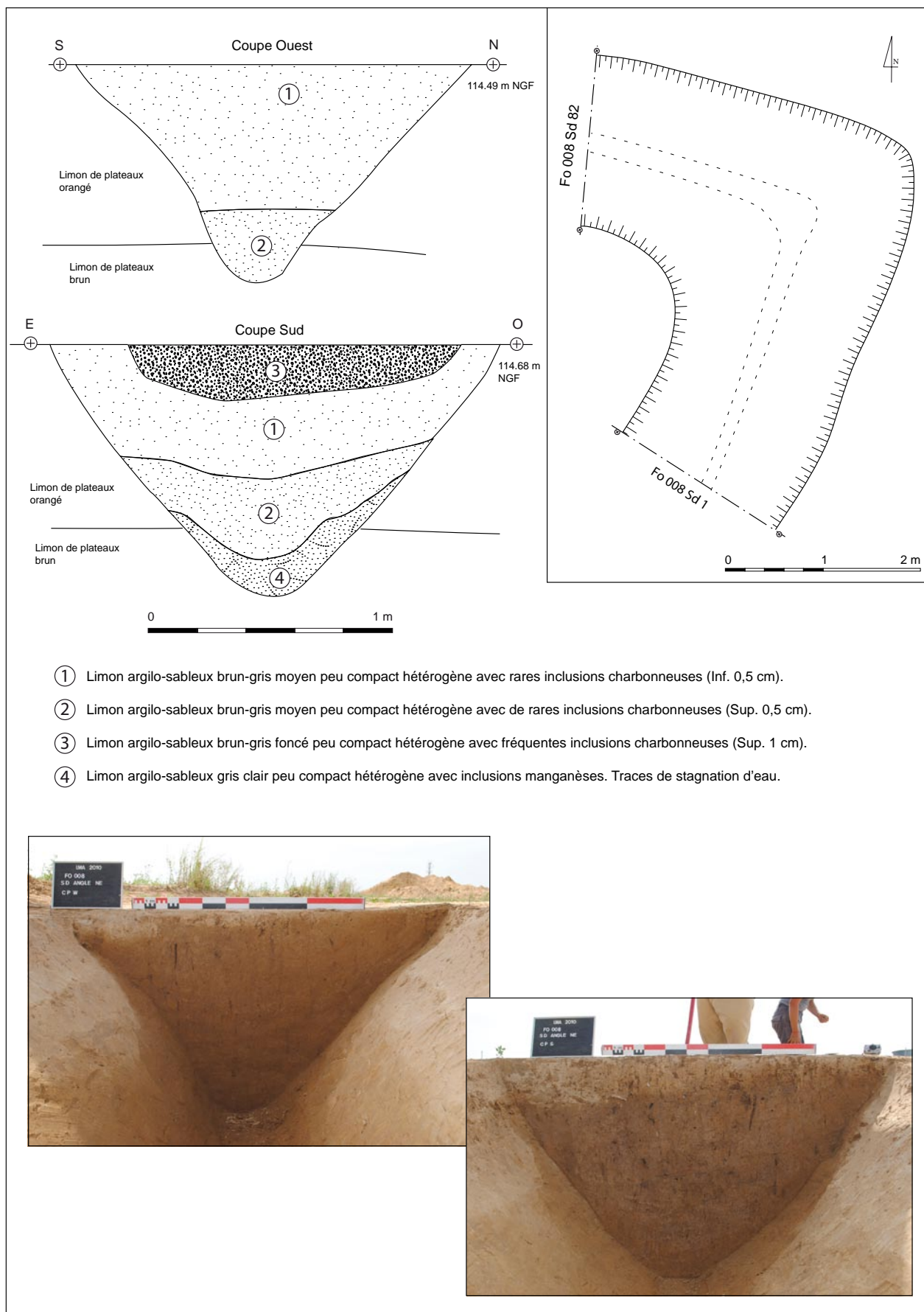


Fig. 53 – Fossé 008, angle nord-est

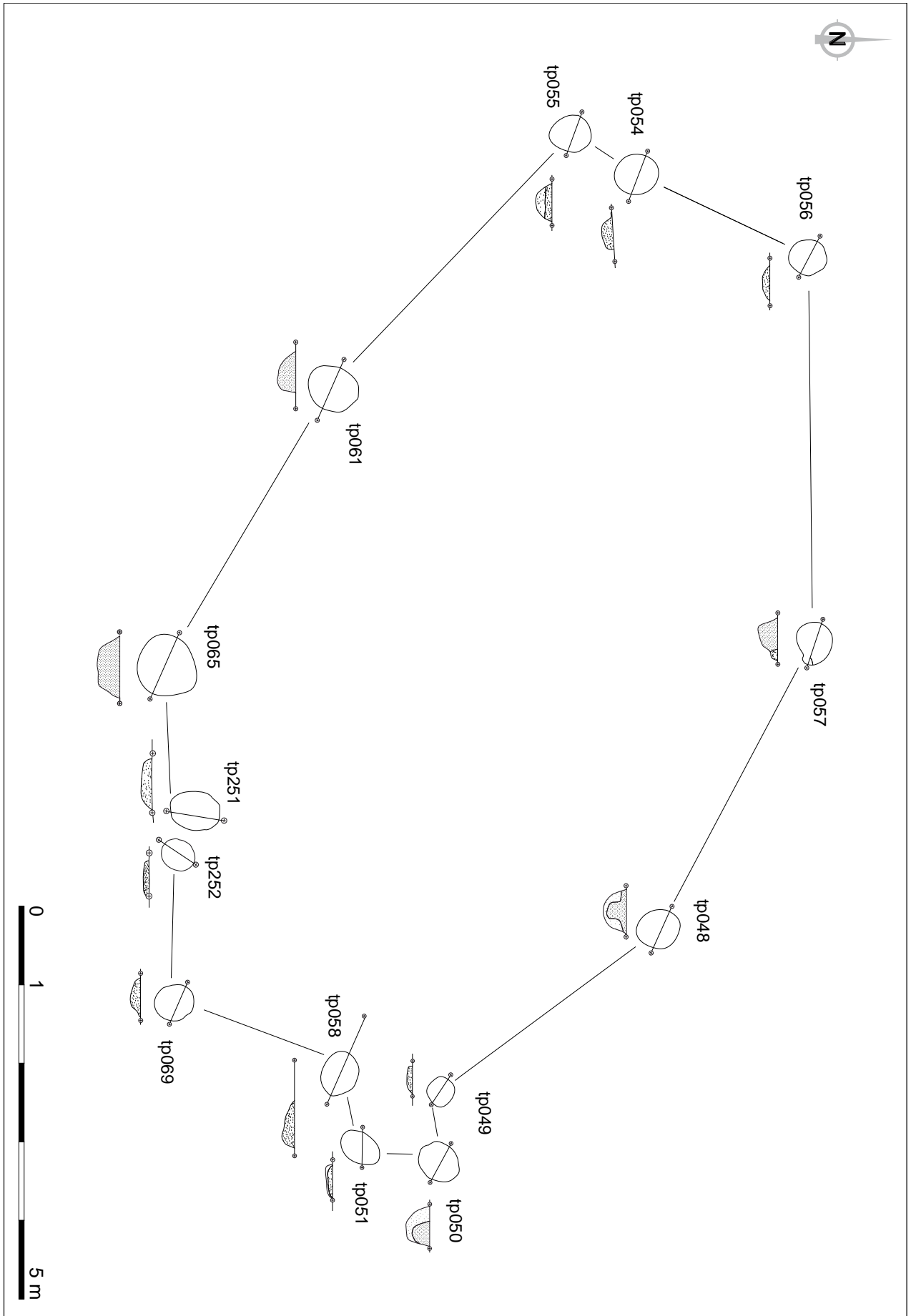


Fig. 54 – Plan du bâtiment 3

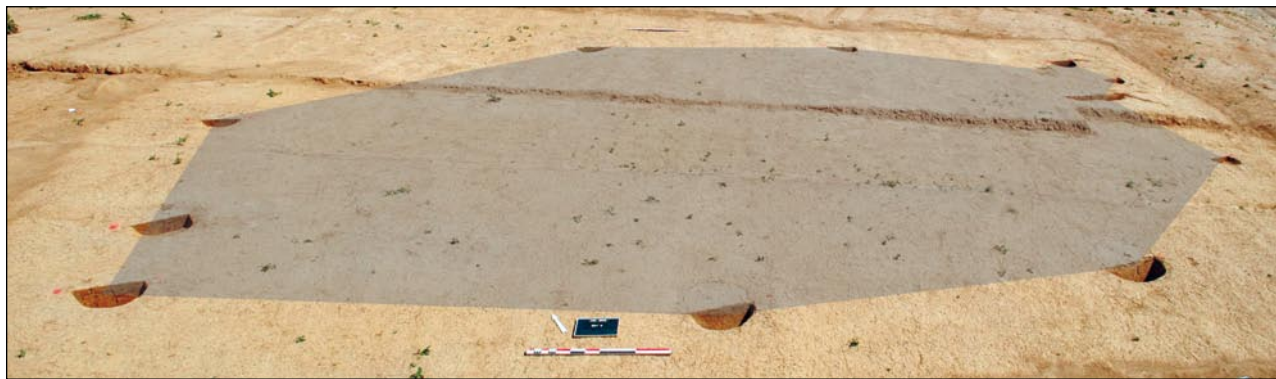


Fig. 55 – Restitution du bâtiment 3 au sol d'après photo

Le fossé 008 a permis de mettre au jour plusieurs objets métalliques liés à divers domaines : production métallurgique et artisanale, vie quotidienne et parure. Parmi ces objets, nous pouvons citer trois broches à rôtir, mais également un crampon de menuiserie et cinq fibules en fer datées de La Tène ancienne (Cf. *Volume 2, Annexe 4*).

Un protocole de prélèvements des sédiments a été mis en place, en vue d'étude paléo-environnementales. En accord avec les spécialistes (carpologue, anthracologue et palynologue), un maillage a été réalisé tous les 5 m au sein du fossé 008, afin d'identifier d'éventuelles zones de plus fortes densités en restes carpologiques. Ces prélèvements n'ont pas permis d'identifier l'aire de battage des céréales mais plusieurs restes de graines ont pu être observés. L'orge, le blé et le pois ont ainsi été reconnus ainsi que des vestiges de matière organique, vraisemblablement lié à la préparation de galettes (Cf. *Volume 2, Annexe 6*). Plusieurs essences de bois ont également été reconnues. L'essentiel des charbons collectés correspond ainsi au chêne (en majorité), au hêtre et au frêne.

Des éclats de silex ainsi qu'une lame ont été mis au jour au sein du fossé 008. L'absence d'amas ou de concentration autorise l'hypothèse d'une position secondaire de ce type d'objet, sans pour autant préciser une chronologie précise.

Un seul fragment de meule a été mis au jour dans l'un des sondages du fossé. Il s'agit d'un *catillus* en grès présentant quelques plages polies et érodées par une éventuelle réutilisation. Une probable enclumette a également été recueillie au sein du fossé, ainsi qu'un polissoir à main, trouvé en surface, à proximité de l'angle sud-est

du fossé (Cf. *Volume 2, Annexe 11*).

Enfin, deux os humains ont été mis au jour dans les premiers centimètres de l'angle nord-ouest du fossé. Il s'agit d'un fragment de fémur et d'une clavicule, mais il est impossible de déterminer s'ils appartiennent au même individu. Néanmoins, il est possible d'affirmer que ces ossements ont été retrouvés en position secondaire, sans pour autant préciser la présence de ce type de matériel dans le comblement du fossé (Cf. *Volume 2, Annexe 9*).

V.3.1.2 – Organisation spatiale au sein de l'enclos

Trois bâtiments sur poteaux et plusieurs structures en creux ont été identifiés à l'intérieur de l'enclos.

V.3.1.2.a – Le bâtiment 3

Il s'agit d'un bâtiment quadrangulaire à pans coupés sur 14 poteaux : Tp 048, 049, 050, 051, 054, 055, 056, 057, 058, 061, 065, 069, 251 et 252 (fig. 54 et 55). Cette construction est située vers l'angle nord-est de l'enclos et son orientation suit un axe nord-ouest/sud-est. Les dimensions internes sont de 13,20 m de long sur 7,10 m de large, soit une surface d'environ 90 m² au sol. La structure repose sur 9 poteaux porteurs (055, 056, 057, 048, 049, 058, 069, 065 et 061). Deux poteaux disposés sur la face est (050 et 051) semblent constituer l'entrée du bâtiment sous forme d'auvent. Trois autres poteaux, deux sur le côté sud-est (251 et 252) et un sur le côté ouest (054), viendraient en soutiens intermédiaires à l'ensemble.

Les dimensions des trous de poteaux sont variées,

l'ensemble des structures présentant un diamètre compris entre 29 et 70 cm et une profondeur moyenne de 18 cm, hormis le poteau 049, très arasé.

Les coupes stratigraphiques des trous de poteaux révèlent également des profils divers, généralement caractérisés par des formes en cuvette ou à fond plat (fig. 56). Seul deux structures possèdent la trace du négatif du poteau de bois (048 et 050). En dehors de ces vestiges, les remplissages sont le plus souvent composés de limon argilo-sableux gris moyen à gris clair compact et homogène avec des rares inclusions charbonneuses.

Toutes ces structures ont été creusées dans un substrat formé de Limon de plateaux brun-orangé compact et homogène et ont été intégralement fouillées. Seuls trois fragments de céramiques répartis dans trois trous de poteau ont été collectés, dont un fragment de vase à provision daté de La Tène C.

Cette forme de bâtiment semble sortir du schéma récurrent des plans de bâtiments de cette époque, en particulier par la mise en place du système d'entrée en avancée sur deux poteaux. Néanmoins, son allure générale semble appartenir au bâtiment de type C à pans coupés, répertorié dans la vallée de l'Oise mais souvent de plus petite dimension⁶¹.

V.3.1.2.b – Le bâtiment 9

Le bâtiment 9 est une construction sur 4 poteaux : Tp 033, 036, 037 et 244 (fig. 57 et 58). Il est situé dans l'angle nord-est de l'enclos, proche du bâtiment 3. Il s'agit d'un édifice légèrement quadrangulaire de 3 m sur 2,80 m environ, soit une surface de 8 m² au sol.

Les quatre poteaux présentent un diamètre compris entre 46 et 59 cm pour une profondeur variant entre 6 et 31 cm. Deux poteaux (036 et 037) sont très arasés et sont à fond plat. Les deux autres structures présentent un profil en forme de cuvette à fond plat ou légèrement arrondi. Leur comblement est homogène, principalement constitué de limon argilo-sableux brun à gris moyen compact et hétérogène avec quelques inclusions charbonneuses inférieures ou égales à 0,5 cm. Un seul tesson de céramique a été recueilli dans le trou de poteau 033.

61 Malrain, Pinard 2006, p. 64.

Ce type de bâtiment sur 4 poteaux porteurs est très répandu sur les sites laténiens, souvent interprété comme un grenier surélevé. Il appartient au type A répertorié dans la vallée de l'Oise⁶² dont le plan adopte un schéma carré variant entre 3 et 7 m² à La Tène moyenne.

V.3.1.2.c – Le bâtiment 10

Le bâtiment 10 se situe à l'angle sud-est de l'enclos, proche d'une grande fosse (062). Il s'agit d'un édifice de plan quadrangulaire de 3 m sur 3,10 m, soit une surface au sol estimée de 9 m² (fig. 57). Cinq poteaux le composent : Tp 063, 067, 066, 068 et 231. Le poteau 231 a été reconnu lors de la fouille de la fosse 062, contre la paroi est de cette dernière. Il n'a pu faire l'objet d'un relevé stratigraphique. Les quatre autres structures présentent un diamètre compris entre 48 et 70 cm pour une profondeur moyenne de 29 cm. Les formes des profils sont en cuvette et les parois sont faiblement évasées. Les complements variés se composent de limon argilo-sableux brun foncé ou gris clair, peu compact et hétérogène. Seule la structure 067 possède le négatif du poteau dans lequel un tesson de céramique non tourné a été collecté, identifié comme la carène d'un vase.

Ce type de bâtiment est également interprété comme un grenier surélevé de type A.

V.3.1.2.d – Le silo 040

Il s'agit de l'unique structure d'ensilage identifiée au sein de l'enclos, dans sa partie nord-ouest. Le silo présente un profil tronconique à fond plat (fig. 61). Le diamètre à l'ouverture est de 1,02 m pour une profondeur de 1,08 m. L'étude stratigraphique démontre un remplissage assez rapide après ré-ouverture de la structure. Il s'agit en effet, d'un comblement principal (3) qui recouvre l'intégralité du silo, composé d'un limon argilo-sableux gris foncé peu compact avec de nombreuses inclusions charbonneuses comprises entre 0,5 et 3 cm. On note toutefois la présence de diverses petites lentilles de limon gris clair à brun-orangé au sein de ce remplissage, témoins vraisemblables de mélanges de sédiments au moment du comblement définitif. Une très faible

62 Malrain, Pinard 2006, p. 66.

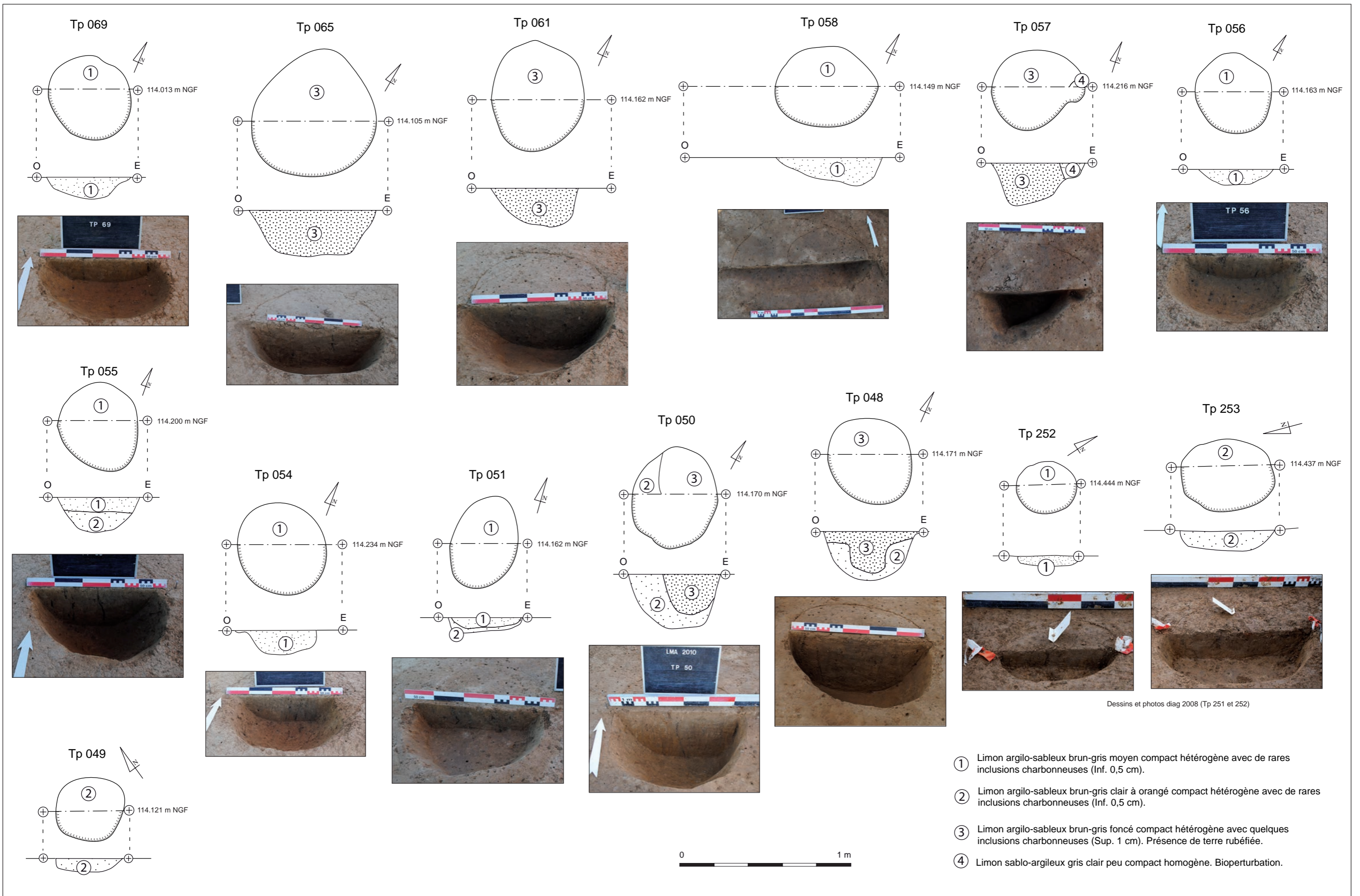


Fig.56 - Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 3

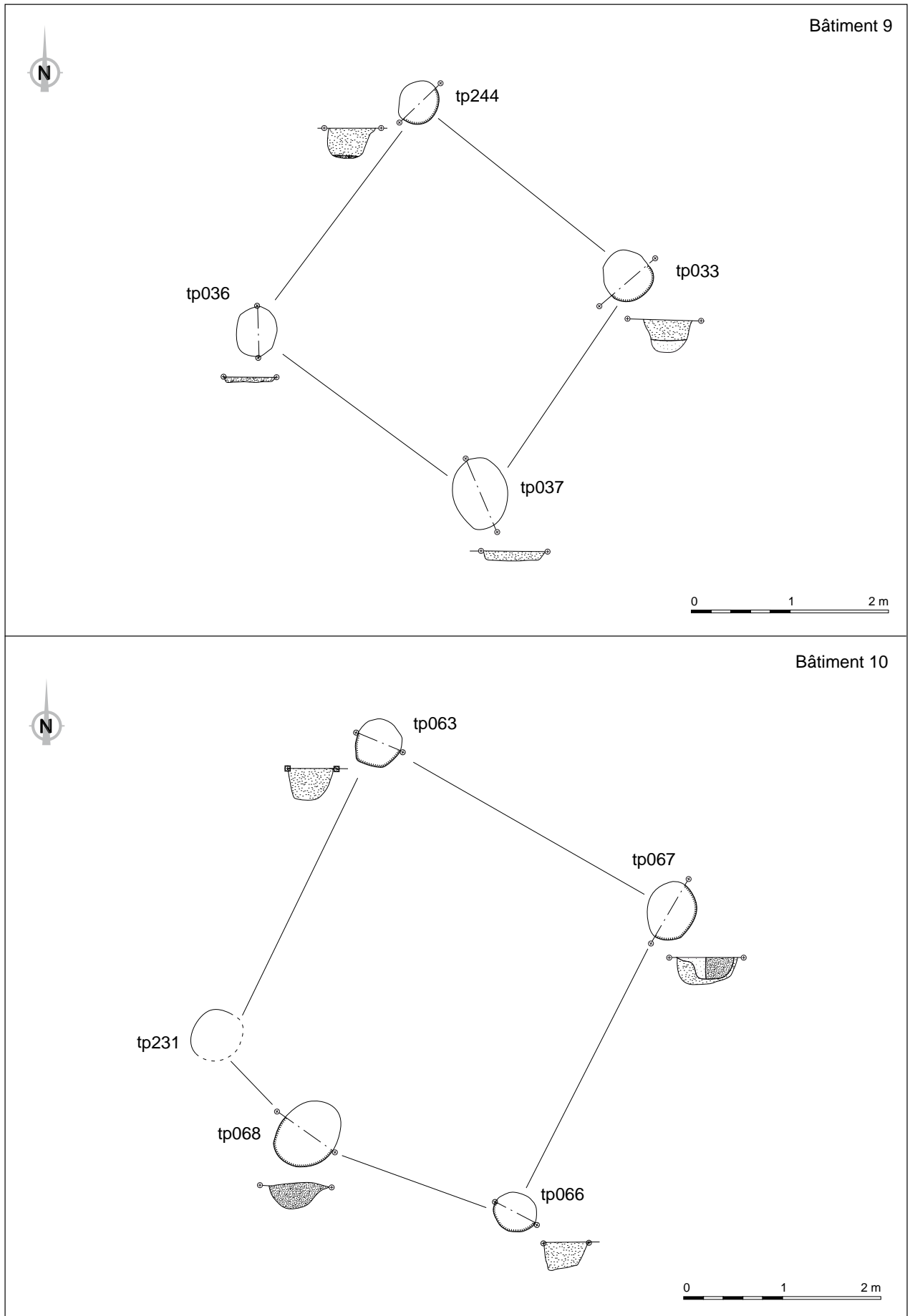


Fig. 57 – Plans des bâtiments 9 et 10



Fig. 58 – Cliché du bâtiment 9

érosion des parois a été notée dans la partie supérieure de part et d'autre de l'ouverture (7) et sur la paroi nord-est du fond (6).

Au vu du comblement très rapide de la structure, il n'a donc pas été nécessaire de restituer le profil d'origine du silo pour le calcul du volume et de sa capacité en terme de poids de céréales⁶³. Le volume estimé est donc de 1,79 m³, soit 1,34 tonnes de céréales environ⁶⁴. Plusieurs prélèvements de sédiments ont été réalisés au sein de la structure, en particulier à sa base. De nombreux écofacts ont ainsi pu être mis en évidence, dont les restes de céréales (blé, orge vêtue), de légumineuses (pois), ainsi que plusieurs fragments de matières organiques relatifs à une préparation alimentaire de type gruau (Cf. *Volume 2, Annexe 6*). De nombreux charbons de bois ont également été recueillis, permettant de distinguer entre autre, du hêtre en plus grande proportion, suivi du chêne et du noisetier. Il est également intéressant de noter la présence de plusieurs restes de micro-mammifères ou batraciens tels des mulots ou souris⁶⁵ et crapauds (Cf. *Volume 2, Annexe 15*) sans doute

piégés au fond du silo.

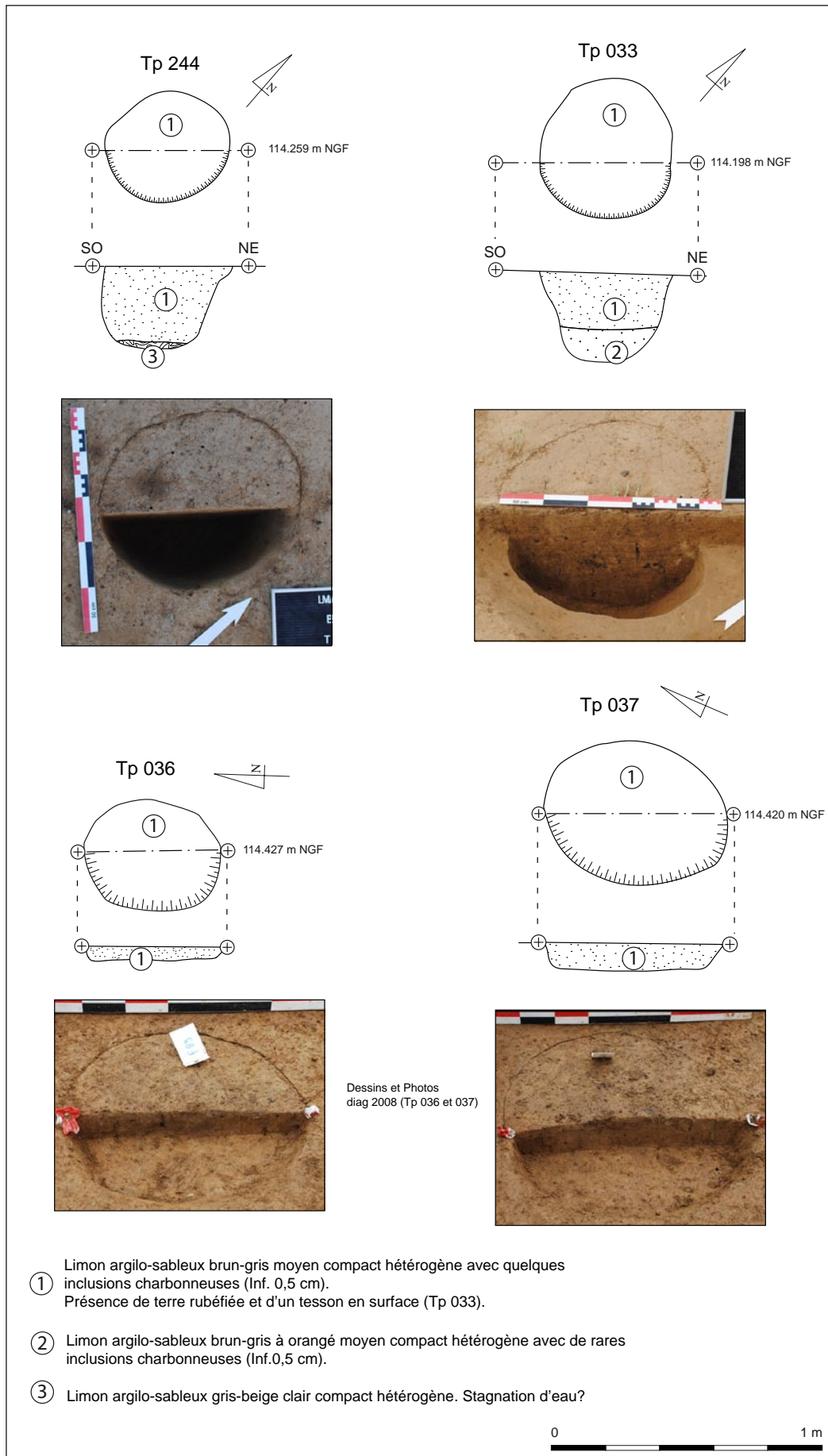
Cependant, la particularité de cette structure réside dans un dépôt volontaire constitué du squelette axial d'un cheval mâle âgé de 7-8 ans au fond du silo (fig. 62). Si la tête et l'ensemble coxaux-sacrum-lombaires ont été rejetés en connexion, les autres vertèbres et les côtes ont été déversées en vrac. Certains os portent des traces de découpe qui attestent du prélèvement de la viande. À cet ensemble, sont associés un potin de type LT 9180 très bien conservé, disposé sous une pierre calcaire, ainsi qu'un fragment d'aiguiseur ou polissoir en grès (Cf. *Volume 2, Annexe 11*) et plusieurs blocs calcaires.

Au-dessus de ce dépôt, des céramiques non tournées datées de La Tène C ont été collectées. L'ensemble demeure toutefois très fragmentaire, certains tessons ayant vraisemblablement été repassés au feu, confirmant davantage l'hypothèse d'une vidange de foyer que d'un réel dépôt de vases. Ce matériel est associé à plusieurs objets métalliques, notamment le ressort d'une fibule en fer détricotée (volontairement?). Un grattoir destiné au travail de menuiserie a également été recueilli. Cet exemple de pratique particulière en silo, sortant du cadre strictement alimentaire et mettant en scène un animal, est déjà connu sur des sites laténiens, en particulier au sein de certains fossés d'enclos situés dans la vallée de l'Aisne, comme à Bucy-le-Long «Le Fond du Petit

63 Je tiens à remercier F. Gransar pour les informations qu'il a bien voulu me communiquer concernant cette approche de restitution des silos et du calcul de leurs volumes.

64 Le calcul du volume du silo et la quantité en poids des denrées ont été calculés à partir du mode employé pour les silos de Jaux «Le Camp du Roi» (Oise) : Malrain *et al.* 1996, p. 252-253.

65 Observations Anne Tresset, MNHN, Paris.



- ① Limon argilo-sableux brun-gris moyen compact hétérogène avec quelques inclusions charbonneuses (Inf. 0,5 cm).
Présence de terre rubéfiée et d'un tesson en surface (Tp 033).
- ② Limon argilo-sableux brun-gris à orangé moyen compact hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses (Inf.0,5 cm).
- ③ Limon argilo-sableux gris-beige clair compact hétérogène. Stagnation d'eau?

Fig. 59 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 9

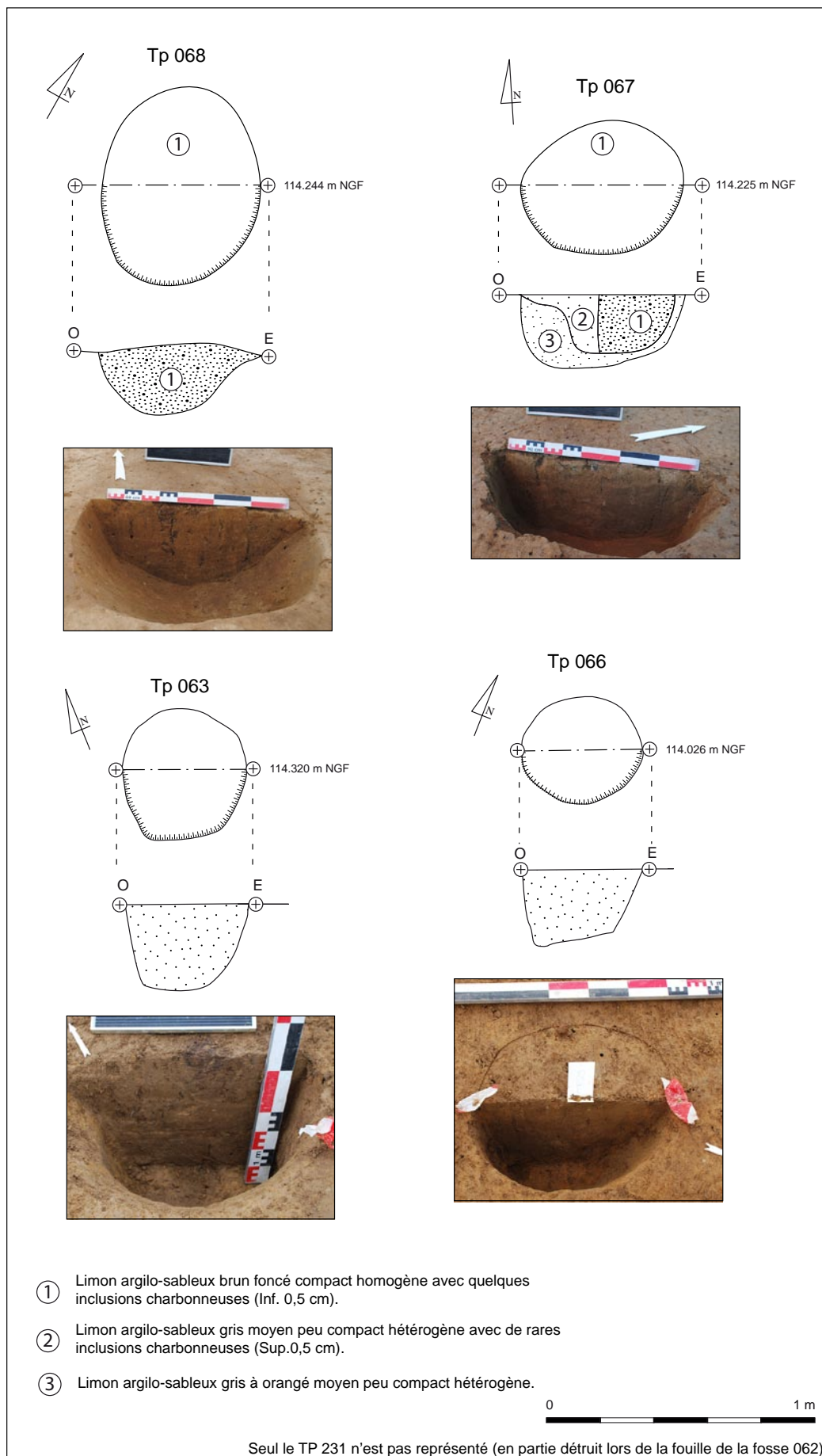


Fig. 60 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 10

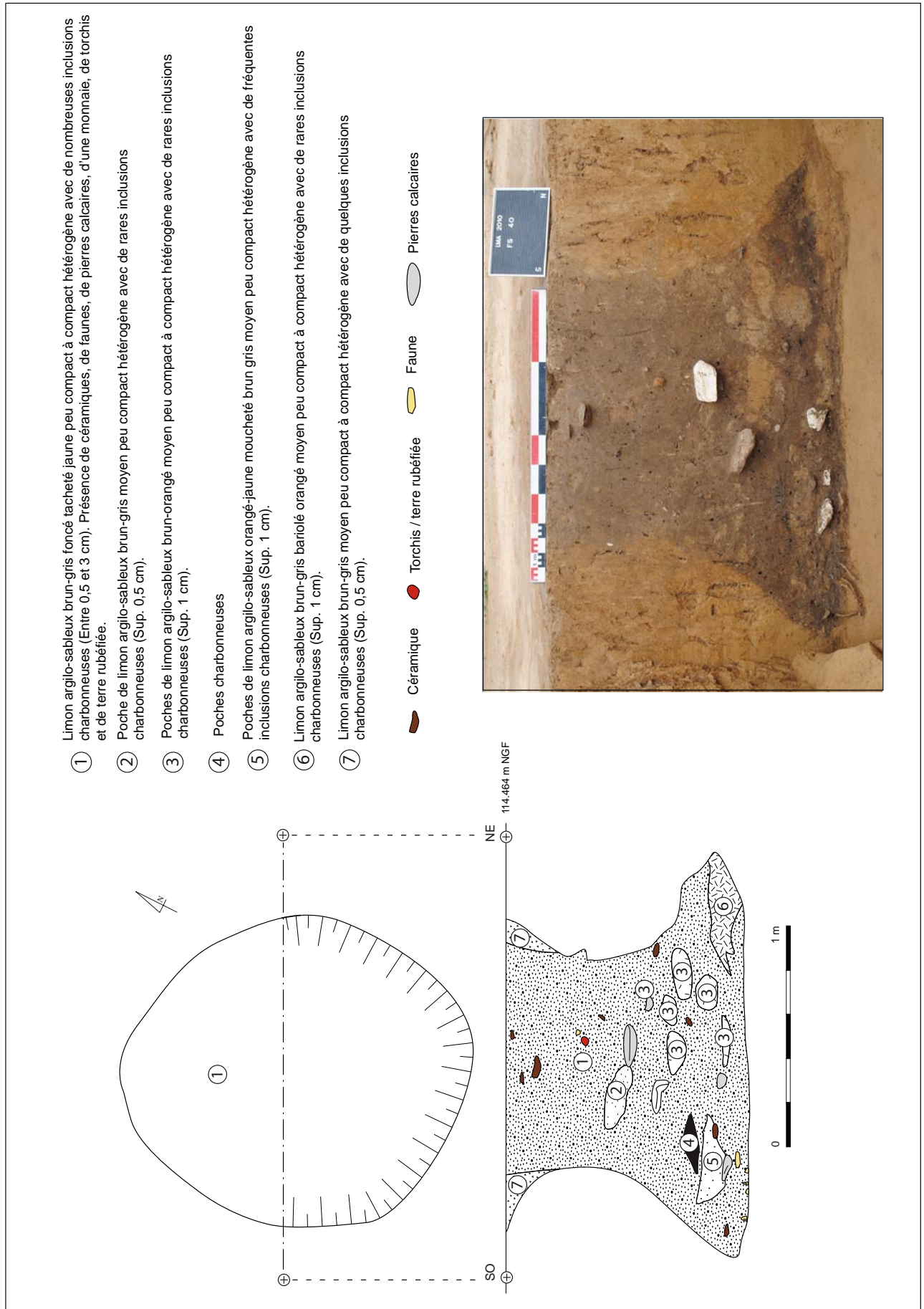


Fig. 61 – Plan et coupe du silo 040

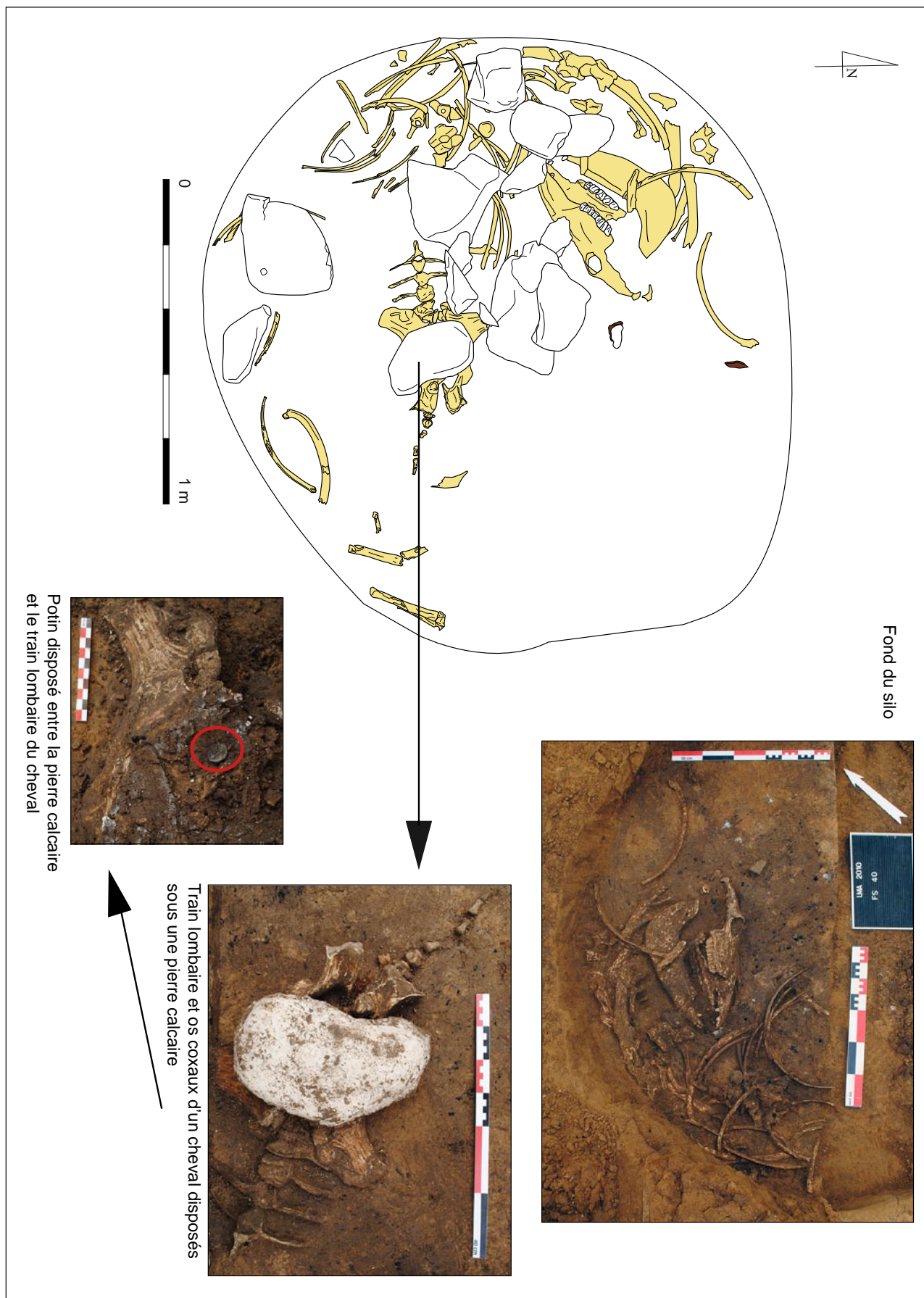


Fig. 62 – Dépôt de faune et d'un potin au sein du silo 040

Marais»⁶⁶. Un exemple de dépôt de cheval dans un silo daté de La Tène finale est également attesté à Gonesse «Zac des Tulipes Nord»⁶⁷. Il est néanmoins difficile d'interpréter ce type de dépôt souvent associé à une ancienne structure d'ensilage. Plusieurs hypothèses, dont celle liée aux cultes des divinités chtoniennes, peuvent être envisagées, en lien notamment avec la promesse d'une récolte satisfaisante⁶⁸.

V.3.1.2.e – La fosse 062

La fosse 062 se situe proche de l'angle sud-est de l'enclos. Cette structure avait déjà été identifiée lors du diagnostic en 2008⁶⁹ et partiellement fouillée. Le sondage a donc été poursuivi en 2010.

La structure a été fouillée en quarts opposés puis intégralement curée à l'issue des relevés. Il s'agit d'une grande fosse plus ou moins circulaire de 3,95 m de diamètre pour une profondeur maximum de 1,22 m (fig. 63). Elle présente un profil en très large cuvette. Trois principaux niveaux composent le comblement. Le fond de la structure est caractérisé par du limon brun orangé compact et hétérogène conservé sur une épaisseur d'environ 20 cm et au sein duquel quelques fragments de faune et de pierres brûlées ont été observés (3). Il s'agit vraisemblablement d'un premier remplissage correspondant à l'érosion naturelle des parois, mêlé à quelque matériel détritique. Une seconde couche surmonte ce niveau sur environ 30 cm (2). Il est caractérisé par du limon gris à noir foncé peu compact et hétérogène présentant de nombreuses inclusions charbonneuses supérieures à 1 cm. Il contenait quelques pierres calcaires, parfois brûlées, ainsi que des éléments de torchis et de terre rubéfiée. Une très faible couche comprise entre 5 et 10 cm d'épaisseur, surmonte dans sa partie médiane ce second niveau (4). Il s'agit d'une poche de limon argilo-sableux jaune orangé hétérogène avec de fins nodules de terre rubéfiée, correspondant vraisemblablement à un faible rejet de limons naturels. La structure est définitivement scellée par un quatrième niveau (1), épais d'environ 45 cm et composé d'un limon brun à gris moyen

66 Auxiette 2000.

67 Granchon, Mondoloni (dir.) 2012, p. 165-166.

68 Gransar *et al.* 2007, p. 557 et Villes 2006, p. 357.

69 Lefeuvre 2009, fosse 30, p. 41-42.

peu compact avec quelques inclusions charbonneuses supérieures à 1 cm. De nombreux vestiges ont été collectés dans ce niveau : céramiques non tournées, fragments de faune, objets métalliques et quelques pierres calcaires brûlées. Il s'agit d'une importante couche détritique.

186 fragments de céramiques exclusivement non tournées ont été recueillis. Il a été noté la persistance de certaines formes, décors ou traitements de surfaces datés de la fin de La Tène ancienne (LTB2) au sein de cette structure. L'essentiel des récipients est daté de La Tène C1 : jattes tronconiques, pots situliformes, décors d'impressions digitées ou grandes incisions.

Plusieurs objets métalliques ont également été collectés dont une fibule complète en fer de type Feugère Ia2, ainsi qu'un piton riveté utilisé pour comme fixation, probablement pour des chars ou des charrettes.

Des prélèvements de sédiments ont été effectués au sein des divers comblements. Aucun n'a livré des restes carpologiques ; en revanche plusieurs charbons de bois ont révélé la présence de différentes essences, en particulier du hêtre, du chêne et d'un pomôidée.

V.3.1.2.f – Les fosses

Deux fosses isolées, déjà repérées et sondées lors du diagnostic de 2008⁷⁰ ont été mises au jour au sein de l'enclos : Fs 044 (fig. 65) et 046 (fig. 66). Elles ont livrées chacune un très faible lot de céramiques non tournées datées de La Tène.

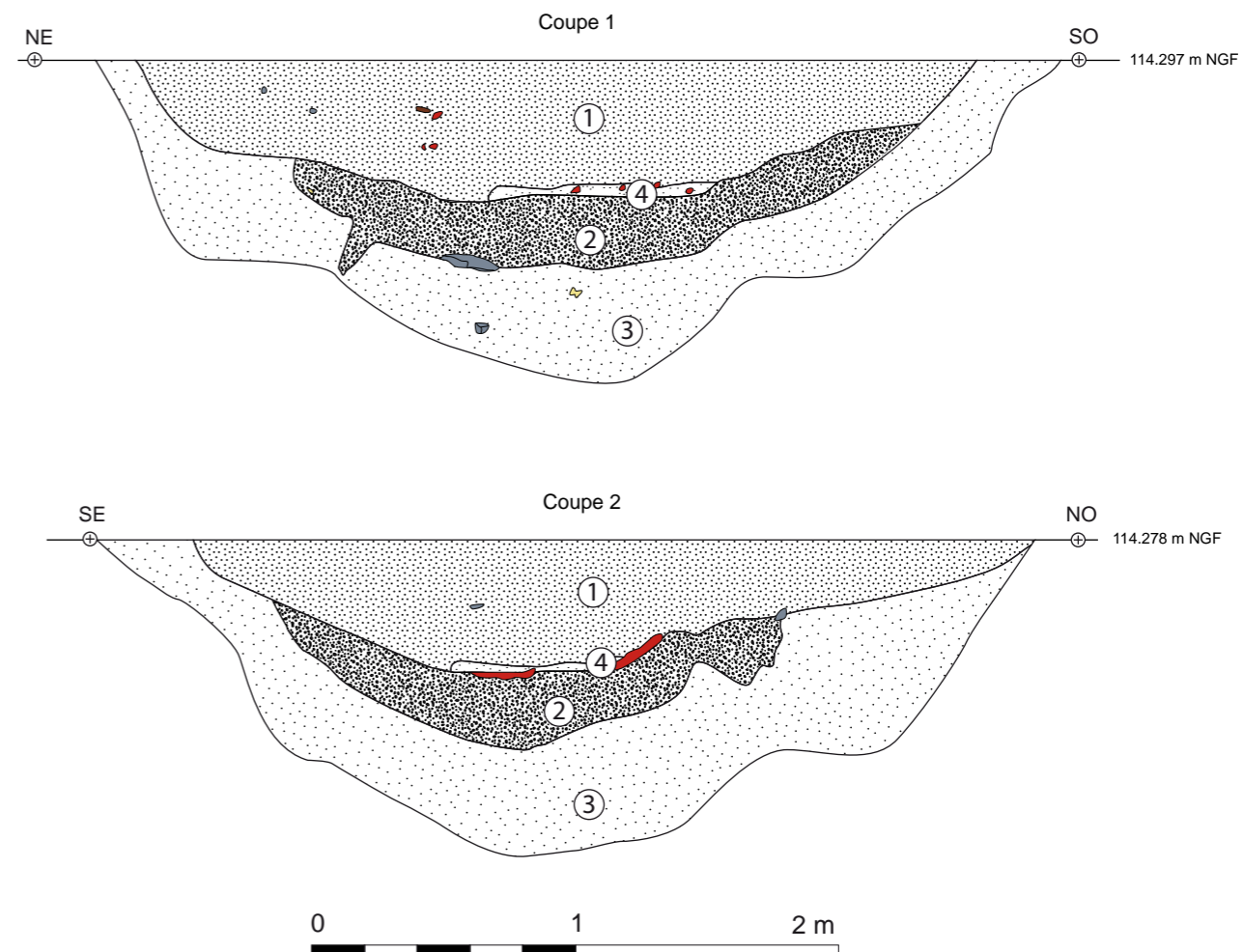
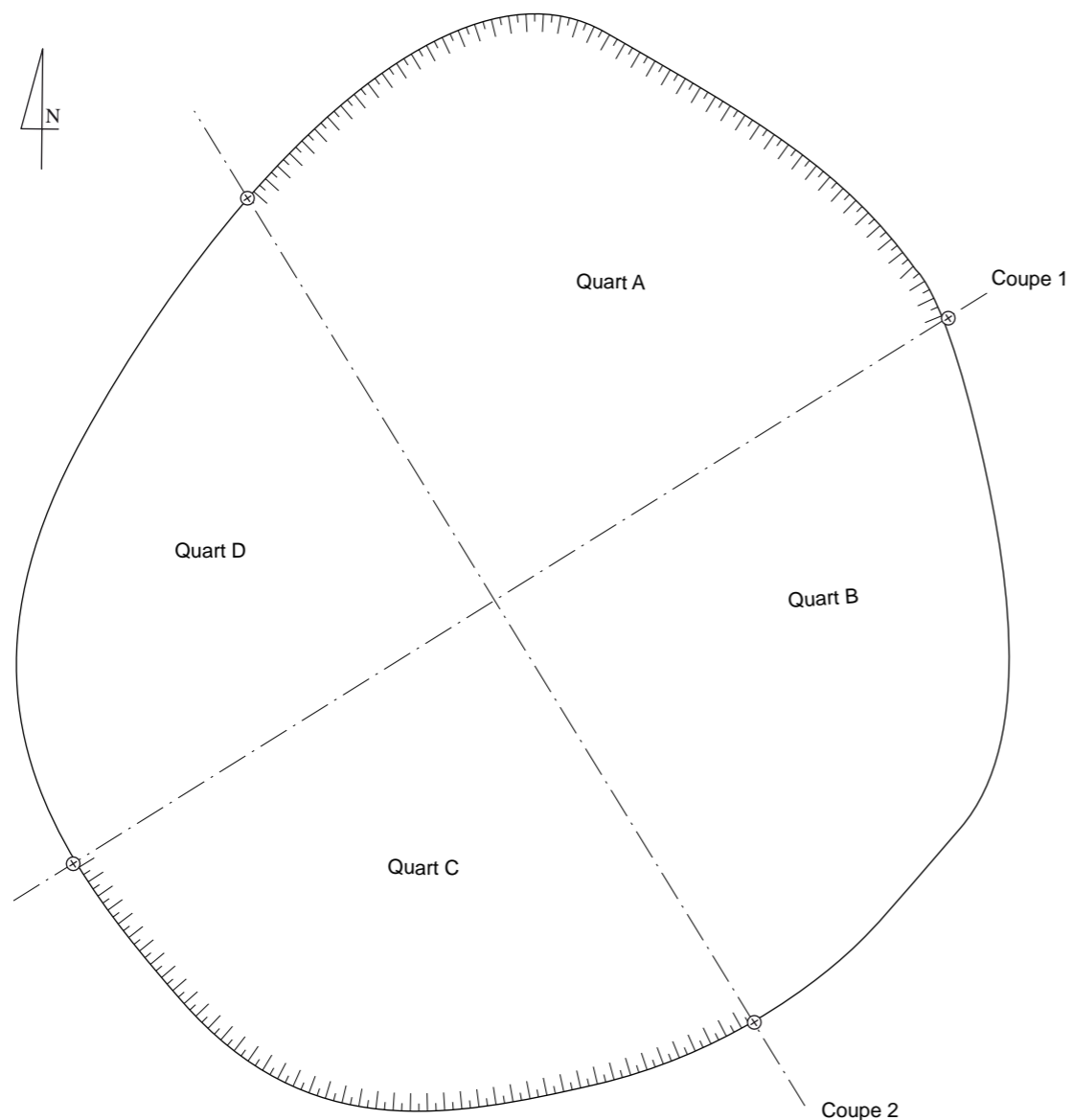
n°ST	Long.	Larg.	prof. conservée	mobilier	datation
044	106 cm	56 cm	44 cm	céramique	Protéohistoire
046	120 cm	68 cm	40 cm	céramique	Protéohistoire

Fig. 64 – Tableau d'inventaire des fosses enclos 1

V.3.1.2.g – Les trous de poteaux

Un ensemble de 16 poteaux a été observé à l'intérieur de l'enclos. L'essentiel de ces structures, très pauvres en matériel archéologique, ne peut être rattaché à aucune construction particulière, hormis les trous de poteaux 059, 060, 249 et 250 qui dessinent le plan d'un aménagement trapézoïdal d'environ 1,55 m² de superficie. La faible

70 Lefeuvre 2008, Fs 71 (= 044) et Fs 73 (= 046).



- ① Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé peu compact hétérogène avec quelques inclusions charbonneuses (Sup. 1 cm). Présence de céramique, de faune, de métal, de pierres calcaires et de terre rubéfiée.
- ② Limon argilo-sableux brun-noir foncé peu compact hétérogène avec de nombreuses inclusions charbonneuses (Sup. 0,5 cm). Présence de torchis, de terre rubéfiée et de pierres calcaires brûlées.
- ③ Limon argilo-sableux brun-orangé moyen peu compact hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses (Inf. 0,5 cm). Présence de faunes et de pierres brûlées.
- ④ Limon argilo-sableux jaune-orangé moyen peu compact hétérogène avec de très rares inclusions charbonneuses (Inf. 0,5 cm). Présence de terre rubéfiée.

● Pierres calcaires 🗑 Torchis 🦴 Faune 🏺 Céramique



Vue oblique



Coupe 1, Quart A



Coupe 2, quart A

Fig.63 - Plan et coupes de la fosse 062

profondeur de ces structures (10 cm en moyenne) et leur proximité avec un bâtiment de type grenier (bâtiment 10) plaident en faveur d'une construction légère correspondant à des séchoirs ou des bases de meules de foin, aménagements connus sur les exploitations rurales laténiennes⁷¹.

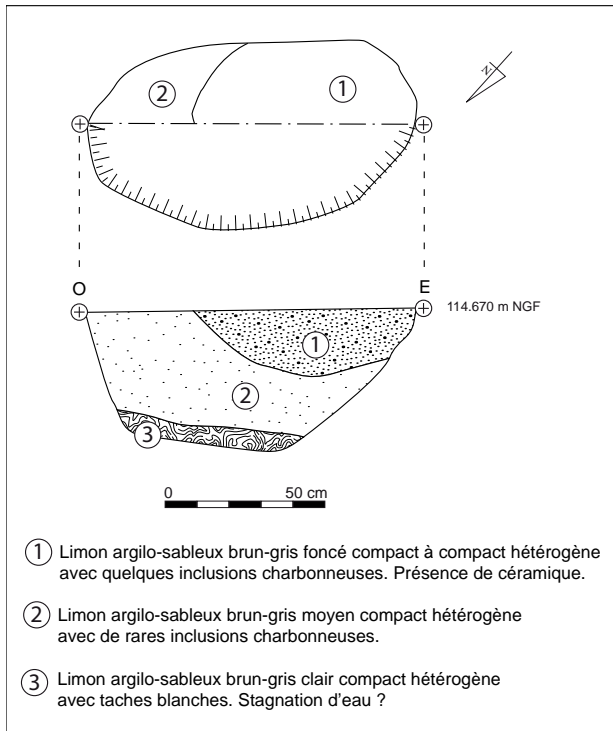


Fig. 65 – Plan et coupe de la fosse 044

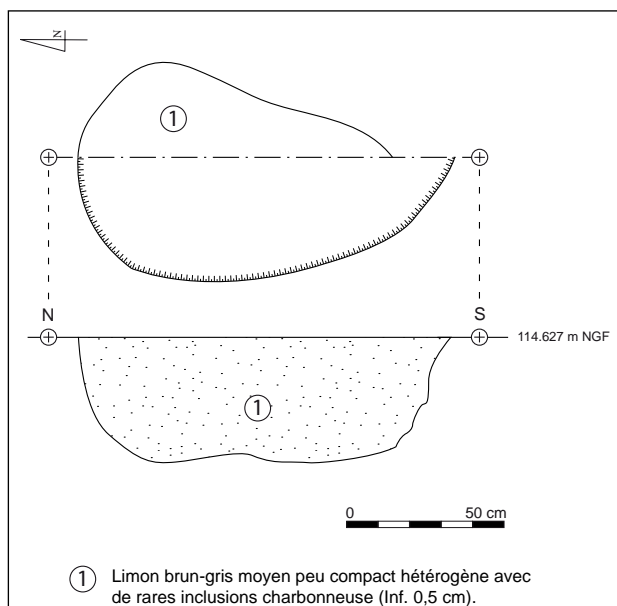


Fig. 66 – Plan et coupe de la fosse 046

n° structure	diamètre	profondeur conservée	mobilier	datation
038	41 cm	10 cm	céramique	Protohistoire
039	36 cm	24 cm	non	indéterminée
247	35 cm	18 cm	non	indéterminée
041	45 cm	17 cm	non	indéterminée
042	37 cm	23 cm	non	indéterminée
043	50 cm	18 cm	non	indéterminée
045	77 cm	10 cm	non	indéterminée
246	58 cm	8 cm	céramique	Protohistoire
248	84 cm	32 cm	céramique	Protohistoire
053	36 cm	23 cm	céramique	Protohistoire
070	35 cm	31 cm	non	indéterminée
249	74 cm	10 cm	non	indéterminée
060	50 cm	18 cm	non	indéterminée
250	44 cm	10 cm	non	indéterminée
059	36 cm	5 cm	non	indéterminée
064	30 cm	12 cm	non	indéterminée

Fig. 67 – Tableau de comptage des trous de poteaux

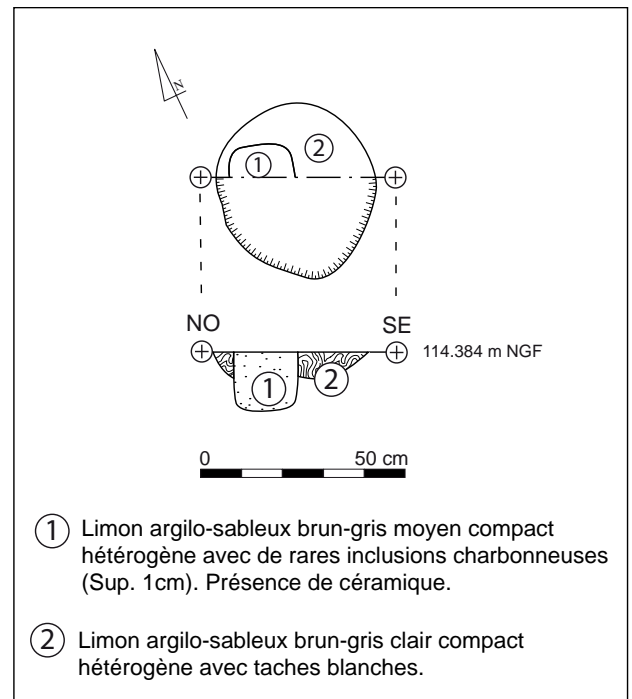


Fig. 68 – Plan et coupe du trou de poteau 053

71 Malrain, Pinard 2006, p. 67 et Malrain, Mattered et Méniel 2002, p. 169-170.

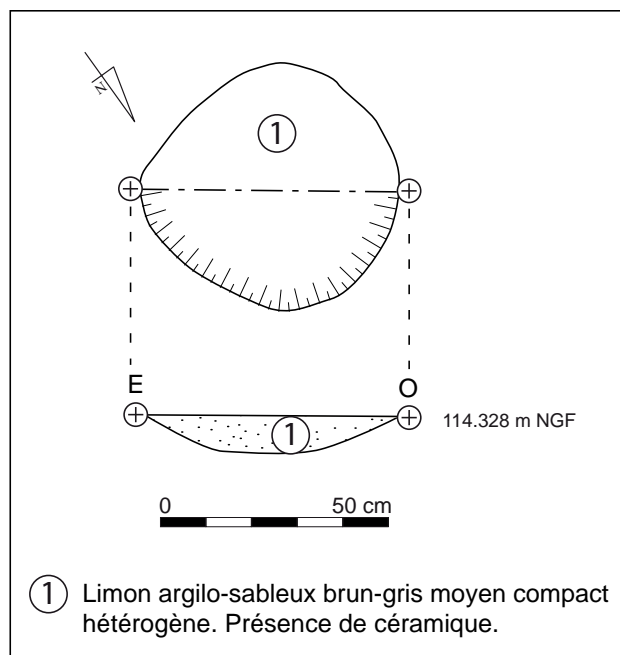


Fig. 69 – Plan et coupe du trou de poteau 246

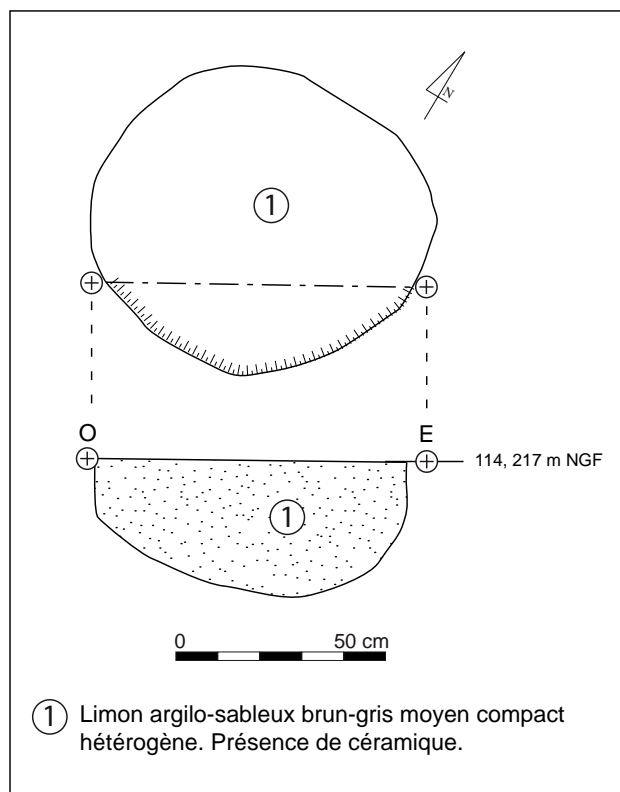


Fig. 70 – Plan et coupe du trou de poteau 248

V.3.1.3 – Organisation périphérique à l'enclos

Plusieurs structures externes (fig. 37) mais contemporaines à l'enclos ont été identifiées et datées grâce au mobilier qu'elles contenaient.

Elles se répartissent au sud-est et au nord de l'enclos et correspondent à un fossé (Fo 202), trois silos (Si 093, 031 et 154) et deux fosses d'extraction de limons (Fs 028 et 237). Trois trous de poteaux (Tp 092, 203 et 205) de par leur proximité avec ces structures ont également été attribués à cette occupation, malgré l'absence de mobilier autorisant une datation fine.

V.3.1.3.a – le fossé 202

Il s'agit d'un fossé en «L» situé proche de l'angle sud-est du fossé 008 (fig. 71). Il mesure 6,35 m sur son côté nord-sud et 7,88 m sur son tronçon ouest-est. Trois sondages mécaniques de 2 m de large et distants de 2 m ont permis de visualiser un creusement différentiel du nord à l'est. Sur le sondage 2, le fossé est en forme de «V» évasé, mesurant entre 1,48 m et 1,74 m de large pour une profondeur comprise en 1,02 m et 82 cm. Sur le sondage 4, le fossé est en forme de V aplati; il mesure entre 2,24 m et 1,52 m pour une profondeur conservée entre 1,02 m et 84 cm. Enfin, sur le sondage 6, le creusement du fossé est beaucoup plus faible, puisque la structure ne mesure plus qu'une vingtaine de centimètres de profondeur sur une largeur moyenne de 1,40 m. Le profil du fossé forme en cet endroit une large cuvette à fond quasi plat. Après le sondage 6 à l'est, il s'interrompt sur une vingtaine de centimètres.

La coupe sud du sondage 2 présente plusieurs comblements (fig. 72). Un premier remplissage constitué de limon brun orangé hétérogène et épais d'environ 20 cm recouvre le fond du fossé (3). Ce niveau, également tacheté de limon très sableux beige, caractéristique d'une stagnation d'eau, est interprété comme étant une érosion naturelle des parois, suite au creusement de la structure, et constituant ainsi un premier profil d'équilibre du fossé. Cette première couche est surmontée d'un niveau de limon brun à gris moyen contenant quelques inclusions charbonneuses (2). Elle est épaisse d'environ 20 cm. Une troisième couche (4) analysée comme une couche d'effondrement, est caractérisée par du limon brun-gris, moucheté d'orangé. L'orientation ouest-est de ce remplissage évoque un effondrement venu de l'ouest (talus?). Enfin, le fossé est scellé en cet endroit par une couche

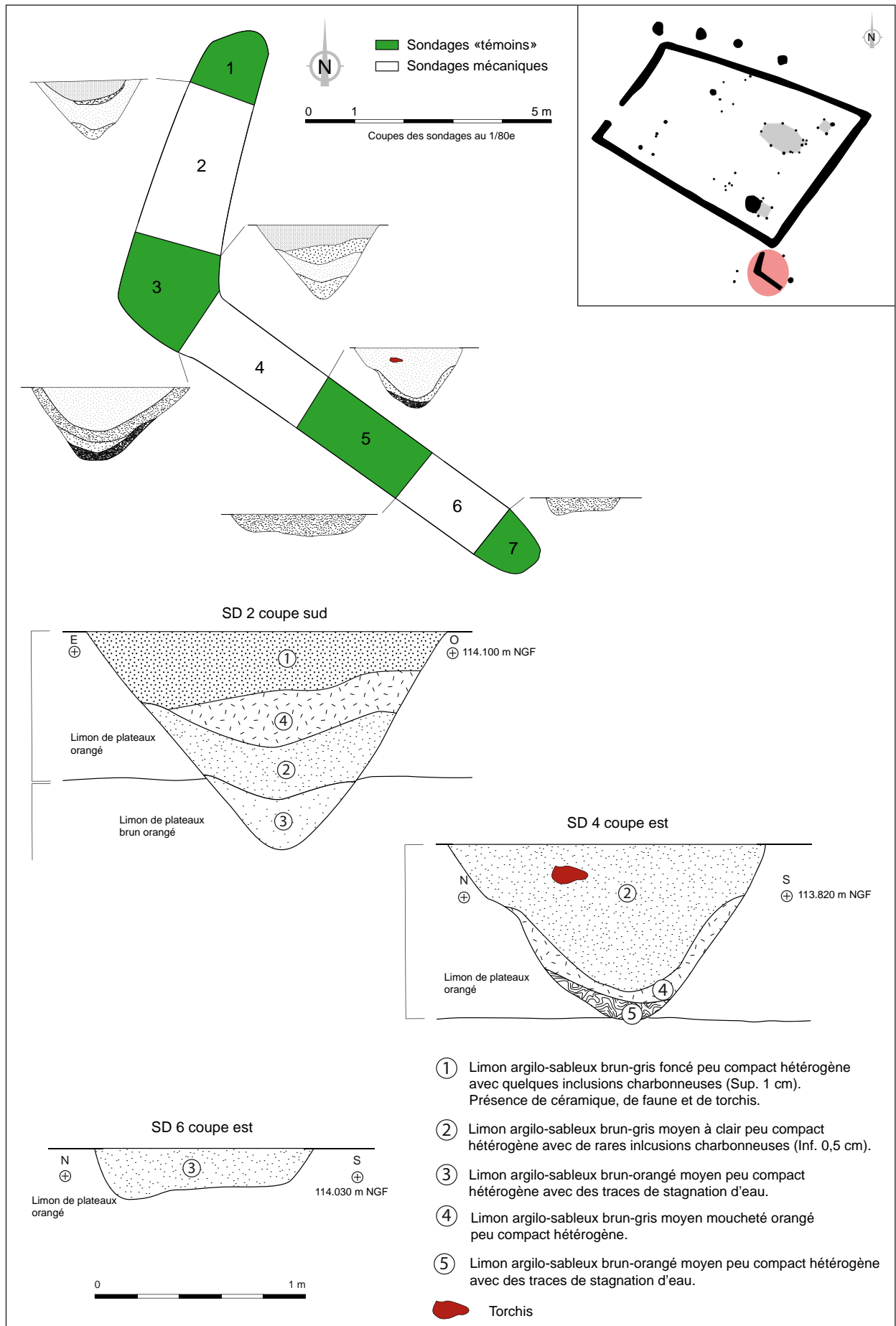


Fig. 71 – Plan du fossé 202 et coupes des sondages 2, 4 et 6

de limon gris foncé à noir présentant quelques charbons de bois et au sein de laquelle ont été collectés plusieurs tessons de céramiques non tournées datées de La Tène C1, des fragments de faune et des éléments de torchis.



Fig. 72 – Cliché de la coupe sud du sondage 2

La coupe est du sondage 4 présente trois comblements (fig. 73). Les deux premiers remplissages (4 et 5) inférieurs correspondent à des limons brun-orangé à brun-gris hétérogènes et présentant de nombreuses poches de stagnation d'eau. Il s'agit de niveaux liés à des effondrements successifs de parois. Le dernier remplissage (1) couvre principalement le creusement, sur une épaisseur d'environ 60 cm. Il est constitué de limon argilo-sableux brun à gris moyen, avec quelques inclusions charbonneuses. Quelques tessons de céramiques non tournées ainsi qu'un peson en terre cuite ont été recueillis dans ce sondage.



Fig. 73 – Cliché de la coupe est du sondage 4

Enfin, la coupe est du sondage 6 présente un comblement unique constitué d'un limon argilo-

sableux brun-orangé hétérogène (3). Aucun mobilier n'a été collecté.

La présence de ce fossé, proche du fossé 008, demeure inconnue. L'hypothèse d'un agrandissement interrompu de l'enclos principal au sud-est est toutefois émise, en gardant néanmoins une certaine réserve en l'absence d'autres indices de ce type, au nord-est du fossé 008 par exemple.

V.3.1.3.b – le silo 093

Cette structure se situe au sud-est de l'enclos 008, proche du fossé 202 (fig. 74). Elle est de forme circulaire en surface et mesure environ 1,30 m de diamètre. La profondeur observée est de 77 cm et son profil en coupe est en forme de «U» à fond plat. Les 2/3 supérieurs de la fosse forment un décroché. Le comblement est composé de trois niveaux successifs. Un premier remplissage au fond de la structure (3), épais de 16 cm, est composé de limon sablo-argileux gris à noir foncé hétérogène avec de très nombreuses inclusions charbonneuses supérieures à 1 cm et de pierres calcaires brûlées. Quelques fragments de faune y ont été recueillis. Un second niveau surmonte ce premier rejet ; il est caractérisé par du limon argilo-sableux gris foncé (2) avec de nombreux nodules de charbons de bois et dans lequel un vase archéologiquement complet daté de La Tène C1 et ayant probablement été repassé au feu, associé à des fragments de faune et à du calcaire brûlé ont été collectés. Enfin, un troisième niveau épais d'environ 30 cm vient sceller la structure. Il s'agit d'un limon gris moyen compact et hétérogène dans lequel plusieurs fragments de céramiques non tournées et des ossements d'animaux ont été mis au jour. Ces trois remplissages successifs sont interprétés comme des rejets domestiques. La présence importante de charbons de bois a motivé plusieurs prélèvements de sédiments, la structure ayant été intégralement fouillée à cette occasion. Outre ces restes attribués à plusieurs essences, en majorité le hêtre suivi du chêne, un nombre important de graines carbonisées a été recueilli, associé à des ossements de rongeurs. Cette présence évoque une structure de stockage de céréales de type petit silo (volume estimé 0,57 m³). Parmi les graines observées, le blé et l'orge vêtue ont été identifiés, ainsi que des restes d'avoine et de

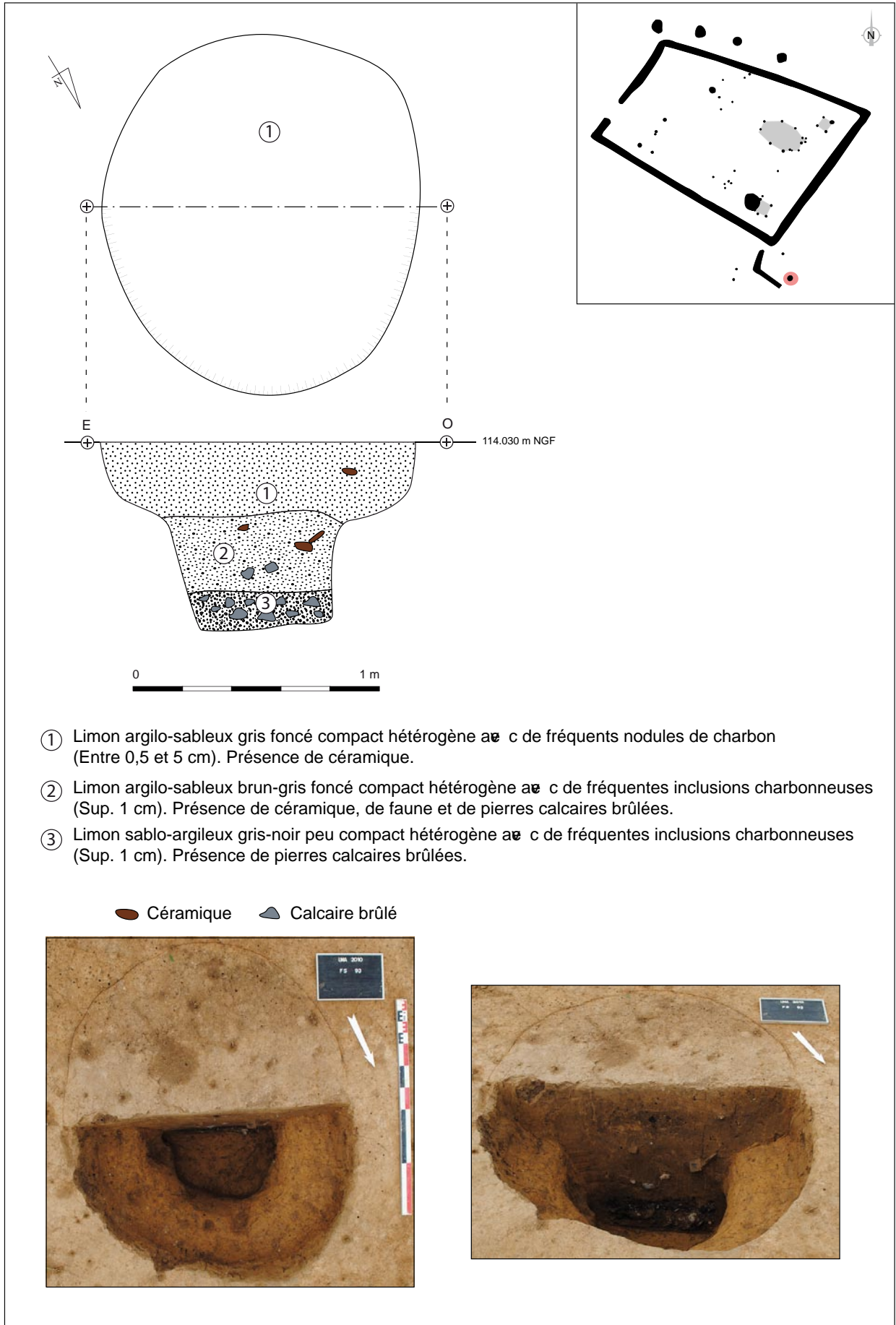


Fig. 74 – Plan et coupe du silo 093

plantes sauvages, en particulier le chénopode. Un fragment de matière organique de type galette recueilli dans les vingt premiers centimètres, témoigne enfin d'un rejet domestique de type vidange de foyer dans le dernier comblement du silo.

Il est tout de même assez rare de trouver à cette période des silos d'aussi faible volume, les premières capacités étant souvent fixées à 1,5 m³ durant La Tène moyenne⁷². L'interprétation d'une telle fonction pour la structure 093 est donc à prendre avec précaution.

V.3.1.3.c – le silo 031

Le silo 031 se situe sur la bordure nord du fossé 008, parfaitement aligné avec les structures 028, 237 et 154 qui se développent vers l'ouest (fig. 75 et 76). À l'issue du décapage, il apparaît sous la forme d'une grande tache circulaire, de 2,84 m de diamètre. La partie centrale limono-argileuse grise est circonscrite par une couronne argileuse gris clair à orangé. Le silo a fait l'objet dans un premier temps d'une fouille mécanique par moitié et a été intégralement fouillé par la suite. Le diamètre à la base de la structure est de 2,80 m et le profil est de forme légèrement tronconique.

Le silo a été creusé dans un substrat composé de limon de plateaux épais d'environ 1,30 m. Le fond de la structure repose sur un niveau de sable jaune à vert (Sables de Monceau) et de cailloutis surmontant la dalle calcaire. La profondeur du silo atteint 1,80 m (fig. 75).

Plusieurs remplissages ont été observés correspondant à différentes phases naturelles ou anthropiques du comblement. Ainsi, un premier effondrement des parois est observé sur la moitié inférieure du silo, identifié par la couche 5, entraînant parfois des mélanges de sédiments matérialisés par les couches 4 et 7. Une lentille charbonneuse (6) a également été identifiée au sein de ce premier ensemble. L'érosion de la paroi orientale semble avoir été plus importante, d'après le pendage des couches anthropiques, en particulier pour la couche 3. Cette dernière est composée de limon argilo-sableux gris moyen à clair avec de rares inclusions charbonneuses mais dans laquelle plusieurs tessons de céramiques et de fragments de faune ont été collectés. Ce niveau, épais d'une vingtaine de centimètres, est surmonté d'une couche de limons gris à noir foncé très charbonneuse (2). Ce comblement, très riche en vestiges archéologiques (céramiques,



Fig. 75 – Cliché de la coupe du silo 031

72 Malrain, Pinard 2006, p. 69.

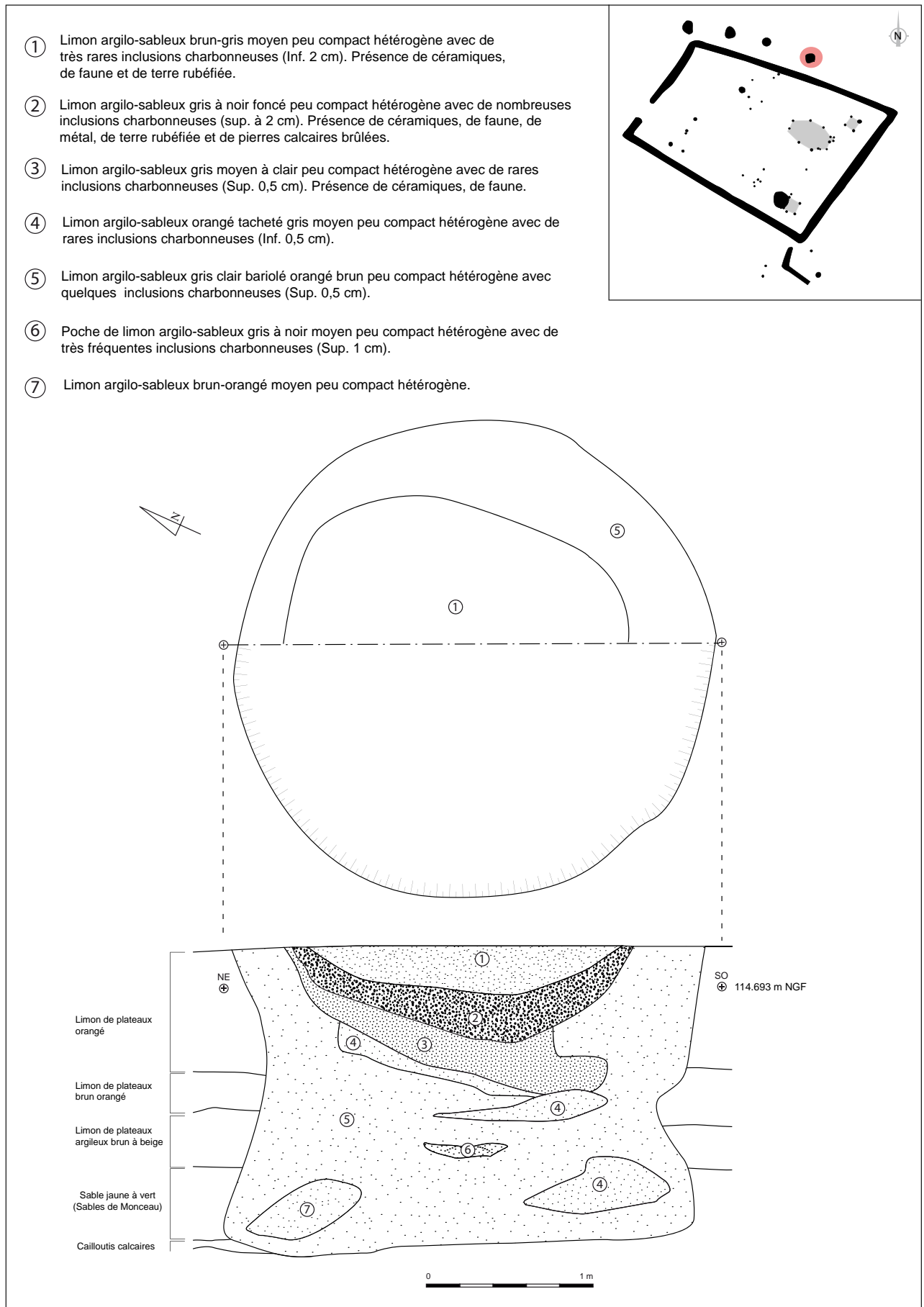


Fig. 76 – Plan et coupe du silo 031

faune métal, etc.), présente la forme d'une cuvette d'environ 30 cm de profondeur. Il est recouvert par un dernier remplissage limono-argileux brun à gris moyen peu compact composés de faibles nodules charbonneux et de quelques fragments de céramique et de faune.

Le volume fonctionnel estimé est d'environ 3,56 m³, représentant un poids moyen de 2,67 tonnes de céréales, ce qui en fait un silo de catégorie B (entre 1 et 3 tonnes) définie selon les critères morphologiques des silos mis au jour sur cette fouille⁷³. Un prélèvement de sédiment réalisé au fond de la structure, a révélé la présence de nombreux restes carbonisés de graines d'orge vêtue et de blé amidonnier en outre, denrées probablement stockées dans le silo. Le tamisage de ces sédiments a également permis d'identifier des ossements de rongeurs et de batraciens pris au piège au fond de la structure. 143 fragments de céramiques ont été collectés dont un vase complet repris au tour et de facture très soignée. Il s'agit d'un plat à ombilic portant un décor rayonnant réalisé au brunissoir, forme répandue sur les sites picards et du nord de l'Île-de-France et datés de La Tène moyenne (Cf. *Volume 2, Annexe 1*). Plusieurs tessons de vases à provisions, ainsi que des jattes carénées ou concaves et de spots à décors d'impressions digités datés de La Tène C1 ont été mis au jour. Une broche à cuire en fer a également été recueillie, très vraisemblablement destinée à l'activité culinaire. Enfin, plusieurs éléments de torchis et de terre rubéfiée ont été identifiés.

V.3.1.3.d – le silo 154

Le silo 154 est la plus occidentale des quatre structures alignées sur le côté nord et extérieur de l'enclos 008 (fig. 77). Cette structure, déjà repérée et en partie sondée lors du diagnostic de 2008⁷⁴, a fait l'objet d'une fouille alternant des passes mécaniques et manuelles, méthode employée en fonction de la singularité des vestiges matériels mis au jour. Le silo a ainsi fait l'objet d'une fouille intégrale.

En surface, la structure est de forme sub-circulaire d'environ 3,60 m de diamètre. Plusieurs comble-

ments supérieurs apparaissaient à l'issue du décapage, formant une couronne principale de limon brun beige à l'intérieur de laquelle deux couches distinctes limon-argileuses se développaient.

Le diamètre à la base de la structure est de 3,80 m et le profil du silo est de forme légèrement tronconique à fond plat. Il a été creusé dans un substrat composé de limons de plateaux épais d'environ 1,48 m, puis de cailloutis et de sables jaune à vert, le fond de la structure ayant atteint et faiblement entamé la dalle calcaire. Sa profondeur est de 2,60 m, pour un volume estimé de 7,10 m³ soit une capacité de 5,3 tonnes de céréales, ce qui en fait un silo de catégorie C (entre 3 et 6 tonnes de céréales)⁷⁵.

Les exigences de sécurité lors de la fouille manuelle d'une telle structure, ont conduit à dégager mécaniquement les parties supérieures du silo, ce qui explique l'absence de photographies intégrales de la coupe.

De très nombreuses séquences stratigraphiques ont été identifiées (fig. 77), correspondant à des phénomènes naturels (érosion des parois) ou anthropiques (rejets domestiques ou culturels). Parmi les 26 couches observées, seules les principales phases de comblement et dépôts font l'objet ici d'une description détaillée.

Un premier niveau (26) disposé sur la quasi intégralité du fond du silo a été repéré sur un peu moins de 10 cm d'épaisseur. Il est caractérisé par un limon argilo-sableux gris foncé très charbonneux qui pourrait correspondre à la préparation du fond du silo en vue du stockage de denrées ou du niveau d'utilisation, comme il fréquent d'en rencontrer sur des sites contemporains⁷⁶. C'est sur cette faible couche qu'a été déposé le rachis complet et en connexion d'un cheval mâle âgé dont une partie de la viande a été prélevée (fig. 78). Le crâne écorché d'un bœuf âgé et les pattes du cheval sont également présents.

73 *Infra* p. 144

74 Lefeuvre 2008, p. 44.

75 *Infra* p. 144

76 Ginoux 1999 et Granchon, Mondoloni 2012, p. 158.

Mettre sur cette
page la figure n°77
ayant pour légende :
Fig. 77 – Plan et coupe du silo 154
En format A3 plié
Modèle de la figure :

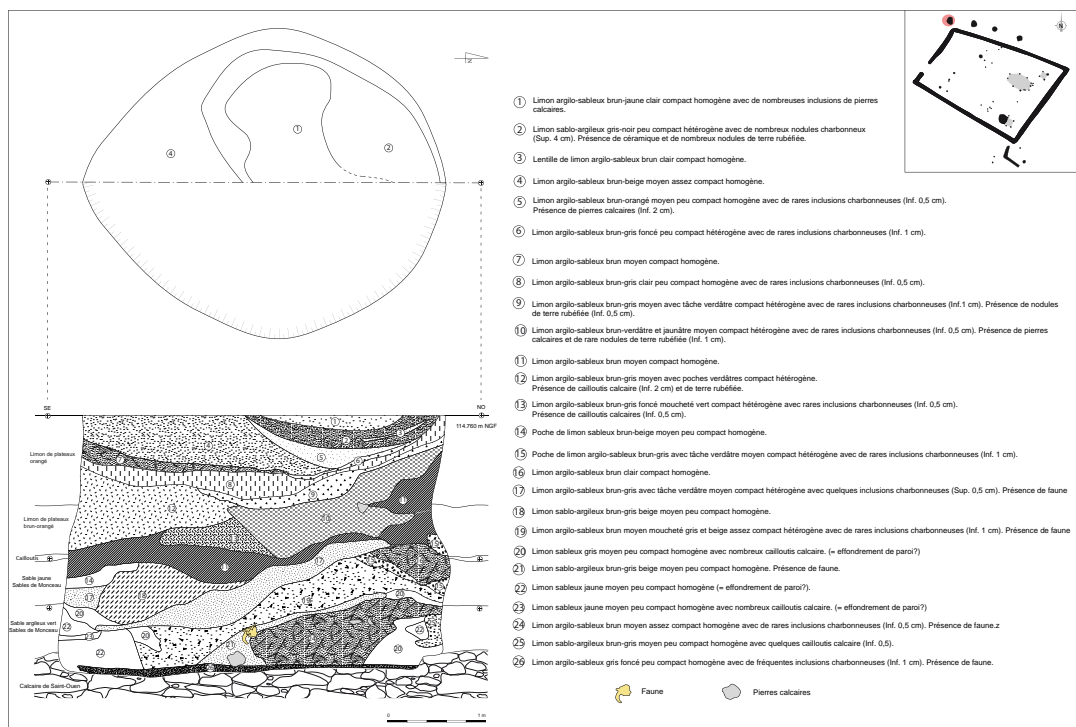


Fig.77 - Plan et coupe du silo 154



Fig. 78 – Cliché du premier dépôt au fond du silo

Par la suite, les carcasses quasi complètes d'un jeune bélier et de deux brebis gestantes ont été déposées sur ce premier dépôt équin (fig. 79 et 80). Ces nombreux ossements sont mêlés ou recouverts par des limons argilo-sableux brun moyen à gris-beige avec quelques inclusions charbonneuses qui ont fait l'objet de nombreux prélèvements (19, 21, 24). Aucun n'a livré de restes carpologiques ; en revanche quelques fragments de noisetier ont été identifiés. Un très faible lot de céramiques non tournées et fragmentaires a également été collecté ne permettant pas de préciser une chronologie fine. Aussi, un échantillon osseux appartenant au cheval a été sélectionné en vue d'une datation C14. La fourchette chronologique obtenue est assez lâche couvrant une grande partie de la période laténienne (fin de La Tène ancienne au début de La Tène finale)⁷⁷.



Fig. 79 – Cliché du bélier sub-complet



Fig. 80 – Cliché d'ensemble du dépôt du bélier et des brebis gestantes

Au-dessus de ce premier dépôt de squelettes complets ou sub-complets, un second niveau d'ossements a vraisemblablement été rejeté rapidement (fig. 81 à 83). Cependant, le type de vestiges s'apparente davantage aux restes d'un repas communautaire, les nombreux ossements identifiés correspondant à une quantité et à une qualité de viande importante. Le bœuf, le mouton, le chien, le lièvre (fig. 84) dominent ainsi les espèces représentées avec une prédominance pour de jeunes agneaux. Quelques fragments d'œufs sont également présents.



Fig. 81 – Cliché en détail du dépôt passe 3 à 2 m de profondeur



Fig. 82 – Cliché d'ensemble du dépôt passe 2 à 1,90 m de profondeur

⁷⁷ GrA 50557 2165 ± 40 BP soit 365 – 95 av. J.-C. (2 sigmas).



Fig. 83 – Cliché d'ensemble du dépôt passe 1 à 1,80 m de profondeur



Fig. 84 – Cliché de coquilles d'œuf à 2 m de profondeur (passe 3)

Ces vestiges osseux sont liés à du limon argilo-sableux brun à gris composé de lentilles d'argiles verdâtres identifiées comme l'argile verte recouvrant la dalle calcaire (17). Il pourrait s'agir d'un rejet de sédiments issus du creusement du silo (?) mêlés à du limon. Tous ces niveaux sont par la suite surmontés par divers remplissages identifiés comme des effondrements successifs des parois (couches 10, 11, 12, 13, 14 et 18), le silo atteignant dans sa partie supérieure un profil d'équilibre sur 90 cm environ. Une fosse en cuvette profonde d'environ 58 cm sur environ 2 m de large s'est naturellement formée contre la paroi occidentale formée par quatre remplissages (couches 1, 2, 3 et 5). Deux prélèvements ont permis d'identifier plusieurs graines carbonisées composées en outre d'orge vêtue, de blé, de pois et de plantes sauvages. Des charbons de chêne, de hêtre et de noisetier ont également été analysés. Quelques fragments de céramique ont été collectés dont le bord d'une jatte convexe à décor d'impressions digitées datée de La Tène C1.

Ces types de dépôts sortant du cadre des simples rejets détritiques domestiques sont récurrents sur les sites laténiens, en particulier dans les silos qui deviennent un réceptacle privilégié de certaines manifestations symboliques et cultuelles⁷⁸. Dans le cas du silo 154, la fouille minutieuse associée à l'analyse des différents niveaux d'ossements a permis d'identifier deux événements survenus en un laps de temps assez court. Ainsi, a été accompli dans un premier temps, un dépôt important d'animaux complets ou sub-complets, au sein duquel il est intéressant de souligner la présence de bêtes gestantes. À l'issue de cette première expression, un second amas osseux constitue ce qui semble vraisemblablement correspondre à une consommation communautaire, dépassant ainsi le simple groupe local⁷⁹ et très probablement lié au premier dépôt d'animaux complets (fig. 85).

V.3.1.3.e – Deux fosses d'extraction : Fs 028 et 237

Ces deux structures se situent également sur la bordure nord externe du fossé d'enclos 008, entre les silos 031 et 154. Elles ont été fouillées mécaniquement et la morphologie de leur profil plaide en faveur de probables fosses d'extraction de limons.

La fosse 028 a été sondée lors du diagnostic de 2008 (Fs 87)⁸⁰. D'environ 2 m de diamètre, elle a été creusée dans les premiers niveaux de Limon de plateaux orangé à brun-orangé sur environ 1,24 m de profondeur (fig. 86). Le fond est en forme de large cuvette et les bords du creusement sont droits. Seule la paroi nord présente dans sa partie inférieure un décroché vers le sud d'environ 35 cm de hauteur. Diverses couches de comblements composent la structure. Le fond en cuvette est recouvert par un niveau argileux brun orangé à gris clair interprété comme un niveau hydromorphe (6). Un second niveau hydromorphe (5 : limon argileux gris à bleu clair) de 18 cm d'épaisseur recouvre le précédent sur la largeur totale de la fosse. Plusieurs couches successives alternant couche déritique (4 et 1) et d'effondrement (2 et 3) viennent par la suite scel-

78 Gransar *et al.* 2007, p. 557.

79 Poux 2002.

80 Lefeuvre 2008, p. 44-45.

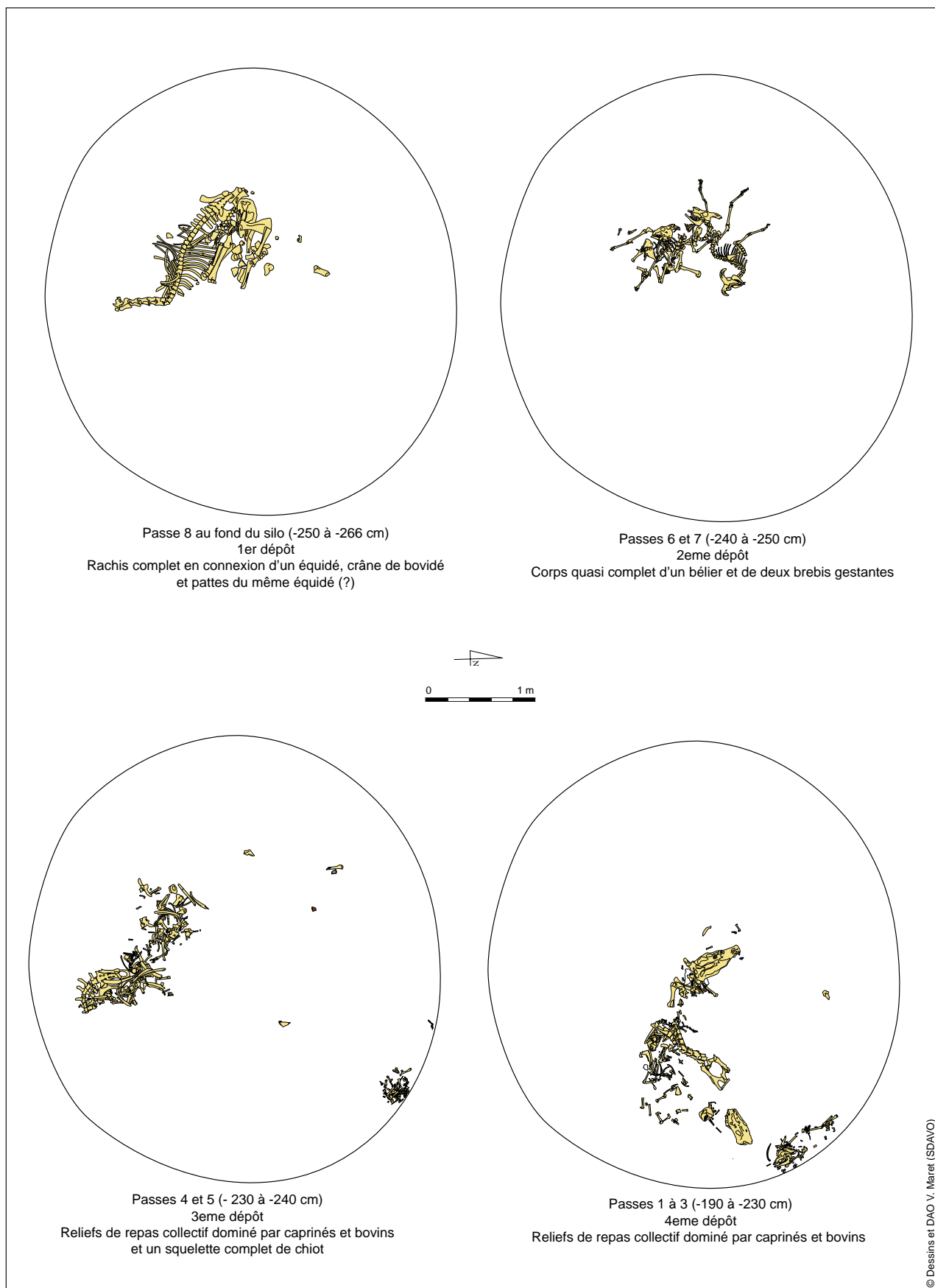


Fig. 85 – Récapitulatif des différents dépôts au sein du silo 154

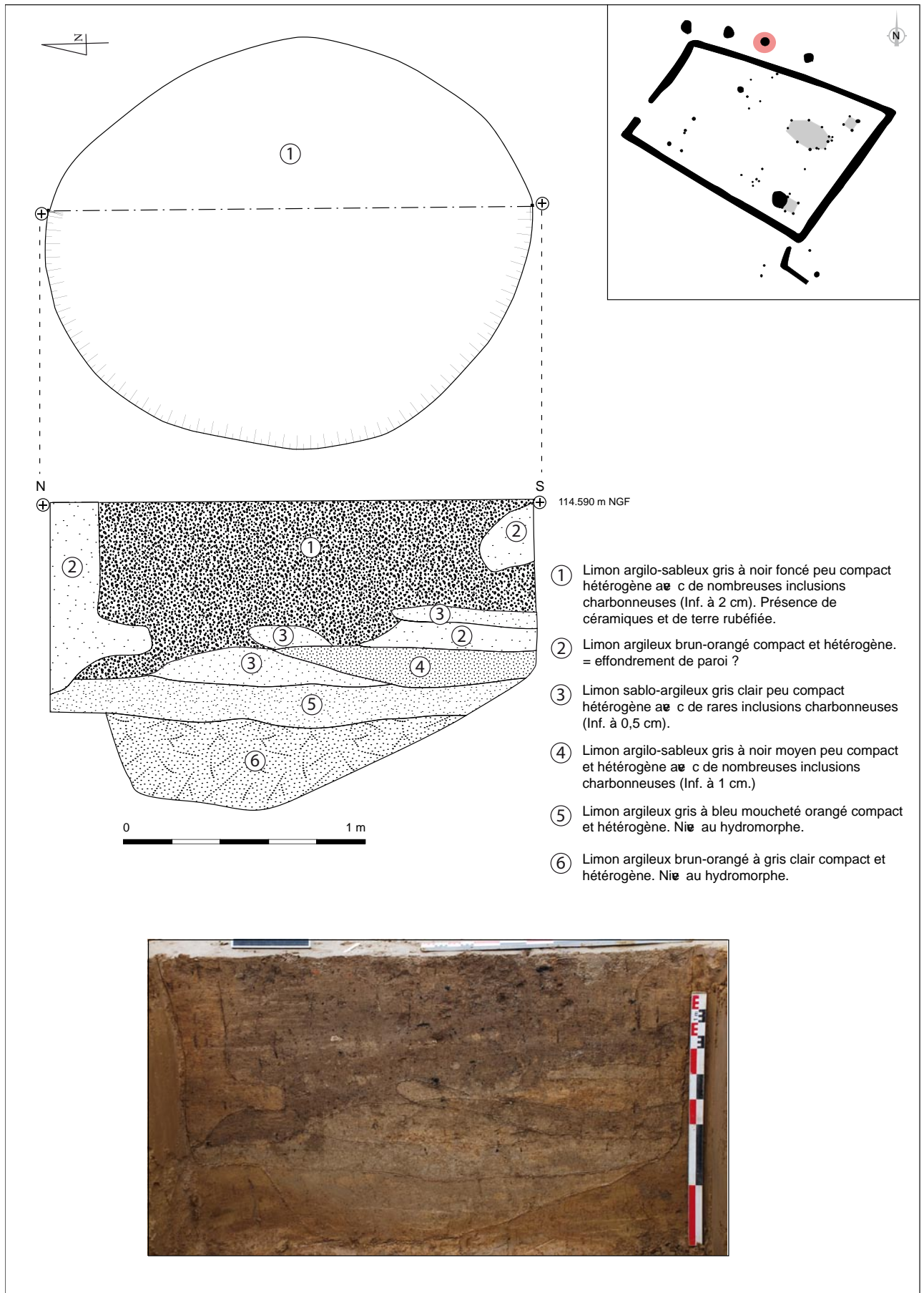


Fig. 86 – Plan et coupe de la fosse d'extraction 028



Fig. 87 – Plan et coupe de la fosse d'extraction 237

ler la structure. Quelques tessons de céramiques non tournées et datés de la Tène moyenne ont été recueillis au sein de la couche supérieure, riche en charbons de bois.

La fosse 237 a été sondée par moitié à la pelle mécanique. Elle présente en surface un diamètre de 2,28 m et est recoupée à l'est par le fossé 004. La structure a été creusée sur 2,60 m de profondeur, traversant tous les niveaux jusqu'au cailloutis recouvrant la dalle calcaire (fig. 87). Le fond de la fosse est plat et sa paroi orientale présente de nombreux décrochés à partir de 1,20 m environ depuis la surface. Divers niveaux de comblement alternant plusieurs couches naturelles d'effondrement ont été observés, le profil d'équilibre de la structure ayant été atteint à environ 90 cm. De très rares vestiges fauniques ont été recueillis entre 1,80 m et 2 m de profondeur. Les deux couches supérieures (2 et 3) sont caractérisées par du limon brun gris moyen à foncé avec de nombreux nodules charbonneux. Quelques tessons de céramiques non tournées, de faune et de pierres calcaires brûlées ont été observés. Deux prélèvements palynologiques ont été effectués dans la partie médiane et inférieure de la fosse. Seul l'échantillon inférieur (n°8) s'est révélé positif, un nombre important de spores d'herbacées ayant été identifié, témoignant d'un milieu très ouvert et humide (Cf. Volume 2, Annexe 8).

L'interprétation de ces deux structures comme fosse d'extraction se fonde sur la forme caractéristique des bords «en escalier» qui facilitait l'accès ou l'évacuation des matériaux. Ce type de structure est par ailleurs connu dès l'époque laténienne, en particulier sur le site de Boran-sur-Oise «La Justice» (Oise)⁸¹.

V.3.1.4 – Synthèse sur l'occupation datée de La Tène C1

L'occupation datée, principalement par l'étude de la céramique, de La Tène C1 au début de La Tène C2, correspond à un enclos fossoyé quadrangulaire de 2 350 m² avec une entrée située à l'ouest. Le fossé est relativement bien conservé et présente un profil en «V» évasé d'une largeur de 1,70 m et d'une profondeur de 1 m en moyenne.

81 Daveau 1997, p. 24-26.

Les nombreuses coupes transversales effectuées sur son tracé ont permis d'identifier plusieurs séquences stratigraphiques. Elles correspondent à des niveaux d'effondrement naturel des parois dans la partie inférieure, principalement sur une vingtaine de centimètres. Ils sont surmontés par des niveaux anthropiques liés à une utilisation secondaire. Ces derniers ont recelé les vestiges les plus abondants, en particulier sur le tronçon est du fossé proche du bâtiment principal d'habitation et de deux greniers sur poteaux. La forme et la taille de cet enclos partage un certain nombre de points communs avec des établissements voisins plus ou moins contemporains (fig. 88). Il s'agit, par exemple, du site de Gonesse «Zac des Tulipes Nord» site n° 2⁸² daté de La Tène C1/C2 qui comprend un enclos quadrangulaire d'une surface interne de 3 700 m². Le site du Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard II» situé à environ 650 m au sud-ouest⁸³ a permis de mettre au jour un enclos trapézoïdal d'environ 3 360 m² daté du début de La Tène moyenne. Toujours au Plessis-Gassot au sein de la Carrière REP, sur le site des «Rouilleaux»⁸⁴ à 750 m au sud de notre occupation, un enclos trapézoïdal de 4 500 m² a été fouillé. Son fossé présente un profil en «V» évasé et une entrée au sud. Cet enclos est cependant daté de la Tène C2/D1 par la céramique. Enfin, un dernier enclos trapézoïdal daté de La Tène C1/C2 découvert à Villiers-le-Bel sur la «Déviation Rd 10/370»⁸⁵ a été mis au jour et présente une taille considérable, la superficie estimée s'approchant des 9 600 m².

Ces diverses comparaisons indiquent, tout d'abord, une nette concentration d'établissements durant La Tène moyenne sur un faible territoire ainsi que des plans relativement simples mais aux dimensions variées. Les accès n'obéissent également pas à un axe strict en fonction des points cardinaux comme il a été souvent souligné par ailleurs. À cette époque, la structuration est relativement lâche au sein des enclos, parallèlement à ce qui est observé à La Tène finale. En effet, les établissements fossoyés datés de cette période présentent un espace interne plus struc-

82 Granchon, Mondoloni 2012, p. 115-133.

83 Ginoux 1999.

84 Cortès 2004, p. 39-43.

85 Pariat, Maret 2011, p. 76-78.

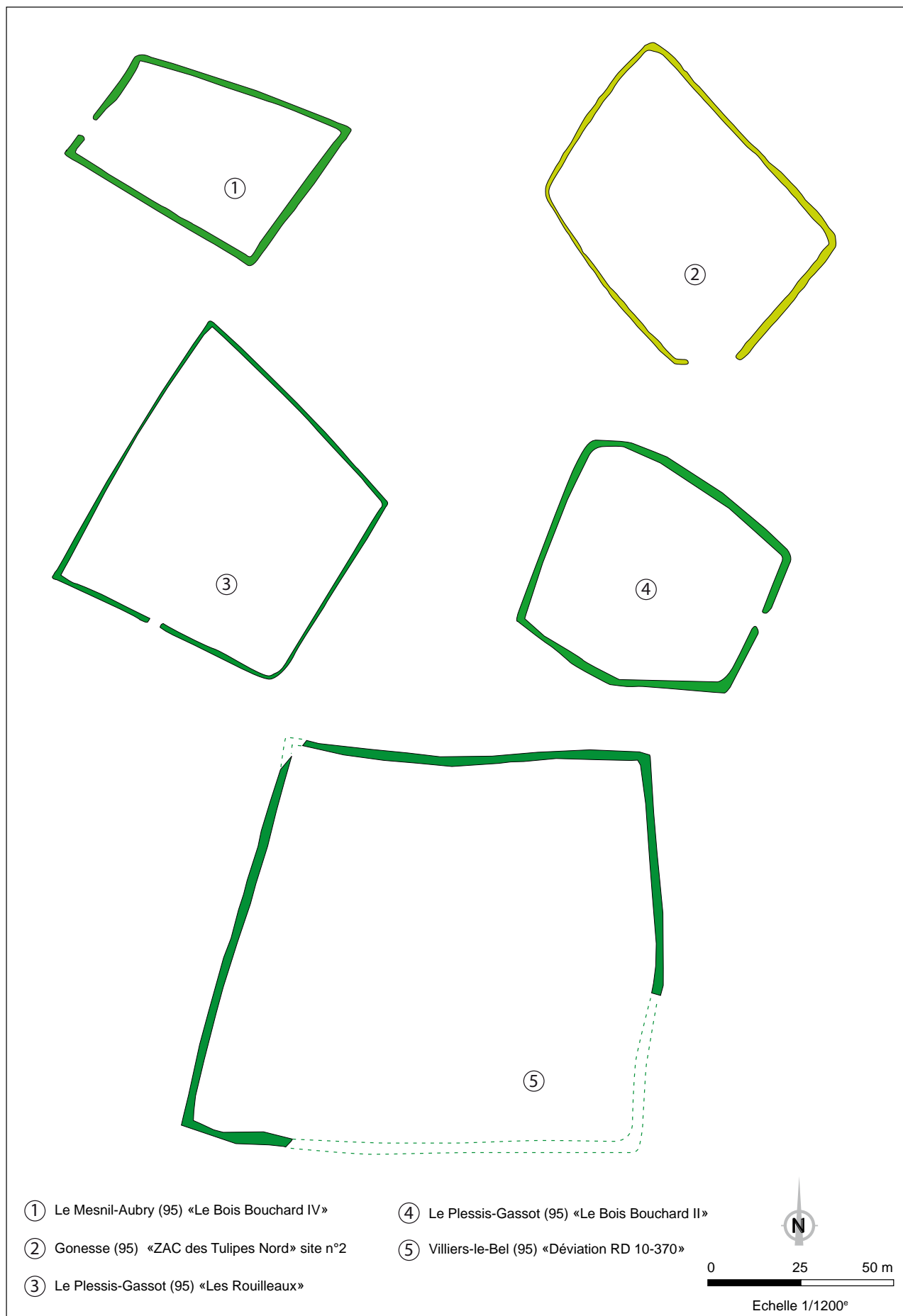


Fig. 88 – Exemples d'enclos datés de La Tène moyenne en Val d'Oise

turé à la recherche d'une certaine monumentalité, comme c'est le cas sur les sites plus récents de Louvres «Le Vieux Moulin»⁸⁶ ou d'Herblay «Les Fontaines»⁸⁷ (Val d'Oise).

Plusieurs structures internes ont été identifiées au Mesnil-Aubry. Elles correspondent à un silo (Si 040), une fosse aux dimensions importantes (Fs 062), deux greniers sur 4 poteaux (bât 9 et 10), un probable aménagement sur poteaux liés au stockage de foin et un bâtiment quadrangulaire à pans coupés identifié comme l'habitat principal de l'enclos (bât 3). En outre, quelques structures externes correspondent à trois silos (Si 093, 031 et 154), deux fosses d'extraction de limons (Fs 028 et 237) et un petit fossé en «L». Elles sont contemporaines de l'enclos principal. Le mobilier issu de cette seconde phase d'occupation a été essentiellement recueilli dans le comblement du fossé d'enclos 008 et dans les silos (fig. 89).

2513 fragments de céramiques ont été collectés, dont plus de 76 % au sein du fossé 008, en particulier sur son tronçon est situé derrière le bâtiment d'habitation, et les deux greniers sur poteaux. L'analyse des pâtes et des formes a permis de déterminer une datation centrée sur la période de La Tène C1 et jusqu'à la transition avec La Tène C2. Une grande proportion de formes basses ouvertes (jattes) relatives à des vases de consommation a été observée, suivie de récipients destinés au stockage. La faible présence de vases de présentation proches des productions réalisées en Picardie et au nord de l'Île-de-France témoigne toutefois d'une volonté d'acquérir de la vaisselle de qualité.

2043 restes osseux ont été recensés, dont plus de 75 % ont été mis au jour dans deux silos (Si 040 et 154) devenus le réceptacle de dépôts volontaires d'animaux. Si l'on exclut ces deux structures, le fossé 008 a livré le plus de vestiges, donnant ainsi l'image des espèces consommées lors de cette occupation. Le boeuf domine, suivi du porc, des caprinés, du cheval et du chien. Parallèlement à l'indigence des vestiges mis au jour au sein du fossé d'enclos, ce sont des pratiques sortant du cadre strictement alimentaire qui ont été identifiées à travers les silos 040 et 154.

86 Casadéi 1997.

87 Valais 1994.

L'exemple le plus singulier réside néanmoins dans le silo 154 qui réunit à la fois des dépôts d'animaux complets, sub-complets, et des ensembles issus d'un repas communautaire. Ces pratiques sont par ailleurs fréquemment identifiées au sein d'établissements ruraux laténiens, reflétant ainsi des expressions symboliques et culturelles.

Les objets métalliques découverts sur cette occupation renvoient essentiellement au domaine de la vie quotidienne à travers des éléments de parures (fibules), et à des activités alimentaires matérialisées sous la forme de broches à cuire. La présence de ces objets, en position secondaire, pourrait en outre, être en lien avec la pratique de repas collectif.

Trois monnaies ont également été mises au jour ; deux potins de type LT 5284 au sein du fossé 008 qui confirme ainsi la circulation de ces monnaies dès la fin du III^e siècle avant notre ère. Un potin attribué au type LT 9180 a été mis au jour au sein du silo 040 dans un contexte de dépôt intentionnel confirmant l'importance accordée à ce type de vestige.

Le prélèvement systématique des sédiments a permis de mettre en évidence les espèces cultivées ainsi qu'une partie du milieu forestier proche de l'enclos. Malgré un maillage régulier des échantillons au sein du fossé, aucune aire de battage des céréales n'a pu être identifiée. Les principales espèces cultivées sont l'orge vêtue et le blé amidonnier. Le blé épeautre et les pois complètent également les cultures qui semblent être des variétés d'hiver semées sur des sols sableux et peu fumés. Les fragments de matières organiques identifiées révèlent essentiellement la consommation de galette et de gruau. Aucune consommation de fruit n'est attestée sur cette phase d'occupation.

Plusieurs taxons ont été distingués à partir des restes de charbons de bois. Les essences les plus présentes sont le chêne suivi du hêtre correspondant à une formation de chenaie-hêtraie telle qu'elle s'établit généralement sur des plateaux au substrat limoneux. Les essences ligneuses secondaires correspondant à ce biotope sont aussi présentes. Il s'agit du frêne, de l'érable, du noisetier et du saule/peuplier. Ce type de formation a donc été particulièrement exploitée,

Mettre sur cette
page la figure n°89
ayant pour légende :
Fig. 89 – Répartition des mobiliers
en poids ...
En format A3 plié
Modèle de la figure :

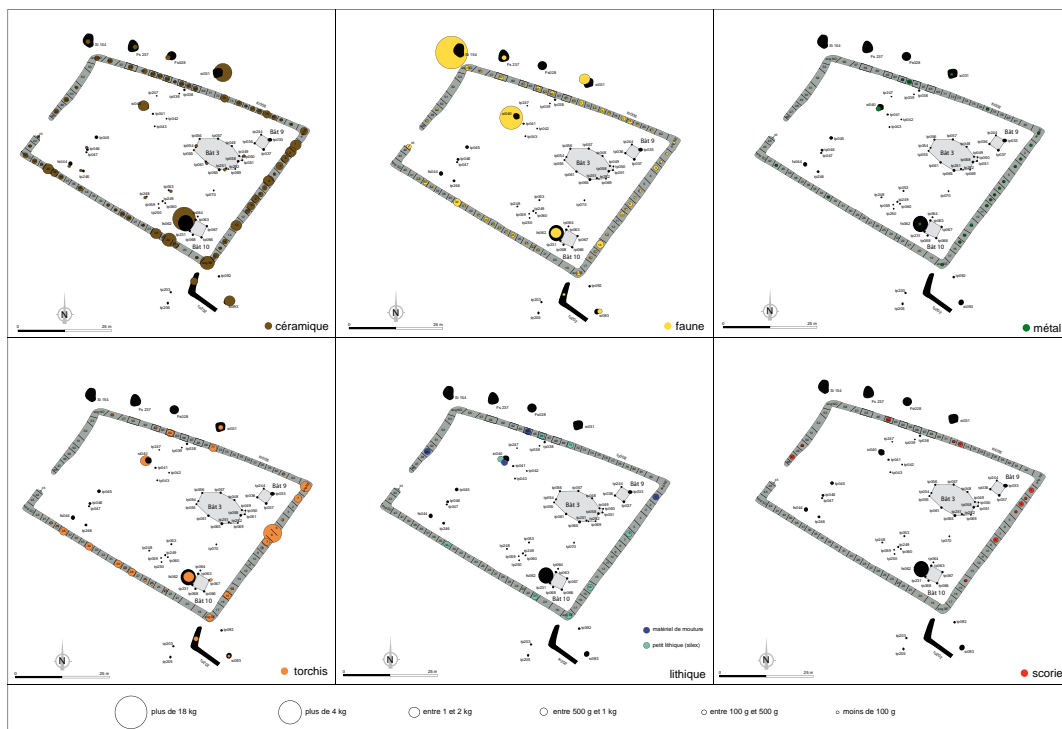


Fig.89 - Enclos 1 : Répartition générale du mobilier en poids (excepté mobilier lithique en NFR)

témoignant d'un environnement relativement boisé autour du site.

Un fragment de meule ainsi que plusieurs outils en pierre (aiguiseur et/ou polissoir, enclumette) ont été collectés. Enfin, quelques objets attestant l'activité de filage et de tissage ont été mis au jour, en particulier un probable fond de vase réutilisé comme bobine pour enrouler et conserver le fil (Cf. *Volume 2, Annexe 13*).

Enfin, deux ossements humains ont été recueillis en position secondaire au sein du fossé 008. Leur présence, mêlée aux autres rejets domestiques dans les couches de comblements, suppose la présence de sépultures aux abords immédiats de la zone d'habitat. Ces vestiges, plusieurs fois observés sur des sites laténiens, soulèvent néanmoins de nombreuses interrogations sur une pratique vraisemblablement complexe.

Cette seconde phase reflète ainsi une occupation relativement courte datée du début du 3^e siècle au début du II^e siècle avant notre ère, soit environ quatre générations⁸⁸. Le site est caractérisé par l'implantation d'un établissement fossoyé, faisant vraisemblablement suite à un habitat ouvert, caractéristique de La Tène ancienne. L'occupation n'est pas essentiellement limitée à l'intérieur de l'enclos, plusieurs structures, notamment d'ensilage, étant implantées à proximité nord et sud du fossé. À travers les études de mobilier, le groupe humain identifié correspond à des agriculteurs/éleveurs, sans spécialités nettement caractérisées. La sphère culturelle est toutefois présente au sein de cet établissement révélée par des dépôts intentionnels au sein de silos, suivi parfois de repas communautaires qui ne semblent pas se limiter au seul groupe occupant le site. Il est donc tentant d'y voir une interaction entre les deux sites contemporains mis au jour à moins de 800 mètres et l'établissement décrit ici.

V.3.2 – Un second enclos mis en place à La Tène C2 (fig. 90)

À l'issue de la seconde phase, un nouvel établissement fossoyé est mis en place au nord-ouest du premier enclos. Il condamne l'accès à ce dernier en le recoupant au sud-est et vient ainsi

⁸⁸ La connaissance de la moyenne d'une génération équivaut à environ 25 ans, de la naissance d'un parent à la naissance d'un enfant, bien que le nombre d'années peut varier selon les cas.

définitivement mettre un terme à l'occupation précédente.

Il s'agit d'un enclos quadrangulaire qui couvre une superficie de 6 500 m² et caractérisé par un double fossé parallèle. Seul le côté nord du fossé externe semble interrompu. Aucun indice au sol n'a permis de restituer d'éventuels talus. Ce nouvel établissement est installé sur un terrain relativement plat, situé à environ 114.70 m NGF d'altitude en moyenne. De nombreuses structures en creux ont été mises au jour au sein de l'enclos, dont trois bâtiments sur poteaux, plusieurs structures d'ensilage, des fosses, un fossé et des trous de poteaux associés ou non à un aménagement (fig. 91). Un fossé situé en dehors de l'enclos et à l'extrémité nord-est de l'emprise a également été daté de cette période.

V.3.2.1 – Morphologie et comblement des fossés d'enclos 002 et 004 (fig. 93)

V.3.2.1.a – Morphologie et comblement du fossé 002

Le fossé 002 est le fossé externe de l'enclos. Il s'étend sur 268 m linéaire environ. Son creusement a été interrompu en grande partie sur le côté nord dont seuls 14 m de long ont été observés. Ce phénomène ne semble pas être lié à l'érosion du terrain mais davantage à un arrêt volontaire du tracé. Le fossé mesure environ 101 m à l'est, 92 m à l'ouest et 58 m au sud. C'est sur ce dernier côté qu'il présente une interruption d'environ 5,50 m de large, identifiée comme l'entrée principale de l'enclos.

60 sondages mécaniques larges de 2 m pour la plupart et espacés de 2 m également ont été réalisés, permettant ainsi d'obtenir une perspective continue en coupe (fig. 93). Les angles sud-est et sud-ouest ont fait l'objet d'une fouille manuelle. Creusé essentiellement dans un niveau de Limon de plateaux orangé, le fossé est faiblement conservé et présente un profil en «V» ou en cuvette, pour une largeur de 1 m et une profondeur de 56 cm en moyenne. Les observations réalisées sur les différentes coupes ont permis de mettre en évidence un remplissage très homogène constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen, peu compact et hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses souvent inférieures à



Fig. 90 – Plan de l’occupation datée de La Tène C2-D1

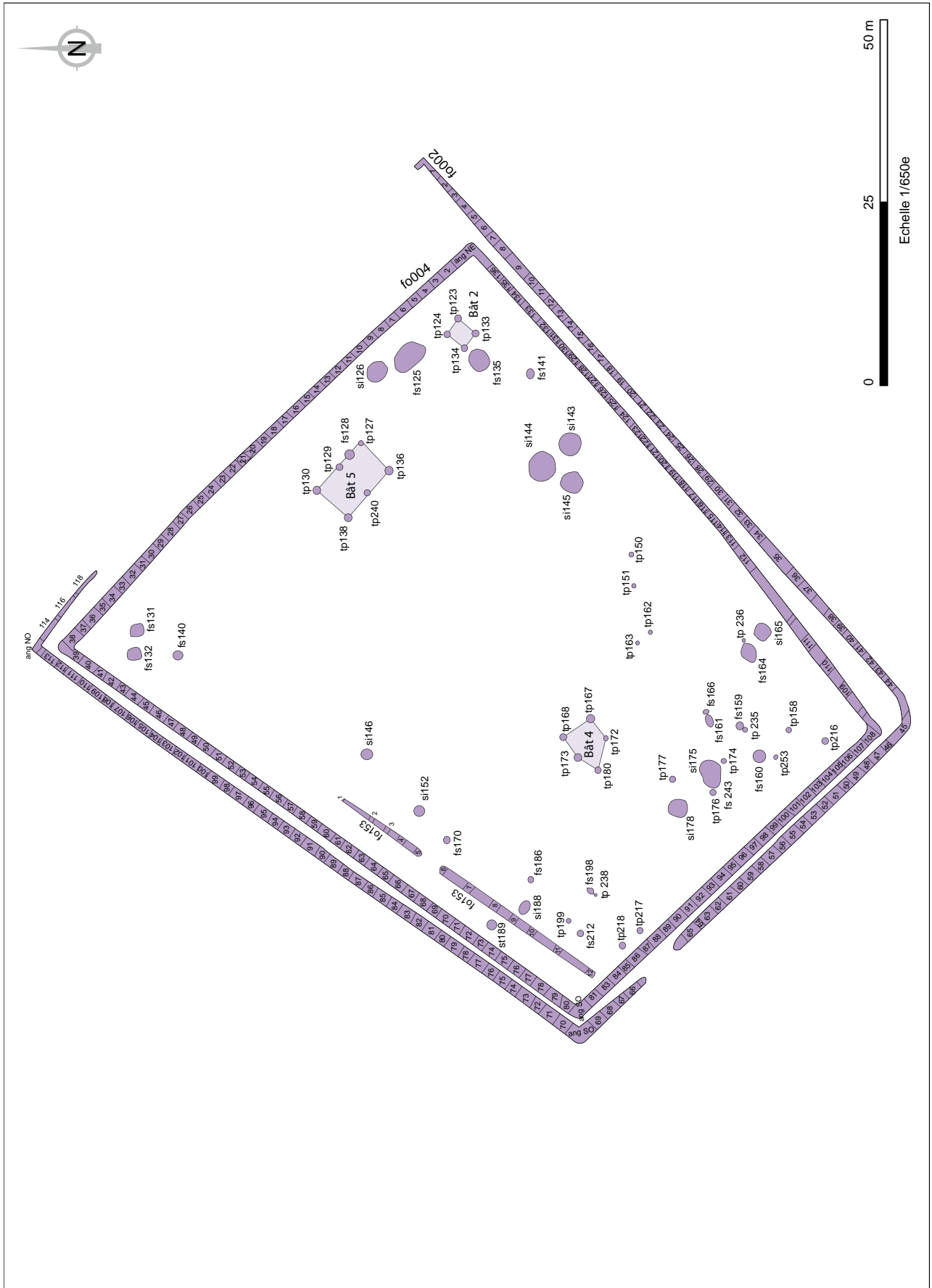


Fig. 91 – Plan de numérotation des structures et des sondages des fossés 002 et 004



Fig. 92 – Cliché depuis le sud-est des fossés 002 (à droite) et 004 (à gauche) en cours de sondage

5 mm. Seuls quelques sondages situés au sud-est présentent dans la partie inférieure de leur comblement un niveau lamellaire sablo-argileux gris à blanc parfois mêlé à des particules d'oxydes ferriques correspondant vraisemblablement au phénomène de micro-stratifications lié à une stagnation d'eau (fig. 94).

La grande régularité de la forme du fossé et son comblement témoignent d'absence de réaménagement et d'un remplissage rapide jusqu'à l'abandon définitif de la structure. Certaines coupes de sondages les plus représentatives sont présentées ci-dessous.

Sondage 2 : il se situe à l'extrémité nord-est de l'enclos (fig. 94). Sur la coupe sud, le fossé mesure 92 cm de largeur sur 54 cm de profondeur. Il présente un profil en «V» avec un fond légèrement plat. Son comblement est caractérisé par du limon brun à gris moyen hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses éparses. Aucun mobilier n'a été collecté.

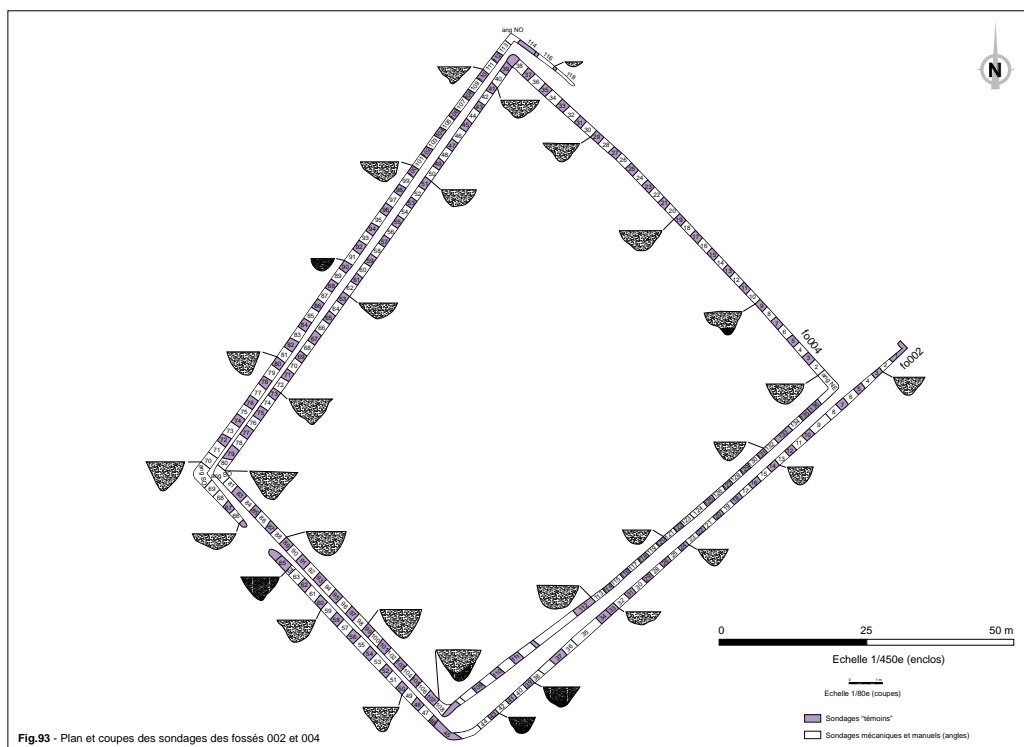
Sondage 23 : il se situe sur le côté est du fossé qui mesure à cet endroit 90 cm de large sur 50 cm de profondeur sur la coupe sud (fig. 94). Le

profil est forme de «V» et son comblement est identique au sondage précédent. Aucun matériel n'y a été recueilli.

Sondage 42 : le sondage se trouve sur le côté est à proximité de l'angle sud-est du fossé (fig. 94). La coupe sud présente un profil en forme de «V» d'une largeur de 80 cm et une profondeur de 48 cm. Le comblement est caractérisé par un niveau inférieur épais d'environ 20 cm et micro-stratifié de limon sableux beige à blanc de type décantation en eau stagnante. La partie supérieure du fossé est scellée par du limon gris clair moucheté de blanc avec de rares inclusions charbonneuses éparses et inférieures à 5 mm. Aucun vestige mobilier n'a été recueilli.

Sondage 64 : il se situe sur le tronçon sud-ouest du fossé à proximité de l'interruption identifiée comme l'entrée de l'enclos (fig. 95). Sur la coupe ouest, le fossé présente un profil en forme de «V» d'une largeur de 1,10 m pour une profondeur de 70 cm. Son comblement est caractérisé par du limon brun à gris clair peu compact avec de rares inclusions charbonneuses éparses. Aucun matériel n'a été collecté. On remarque

Mettre sur cette
page la figure n°93
ayant pour légende :
Fig. 93 – Plan et coupes des
sondages des fossés 002 et 004
En format A3 plié
Modèle de la figure :



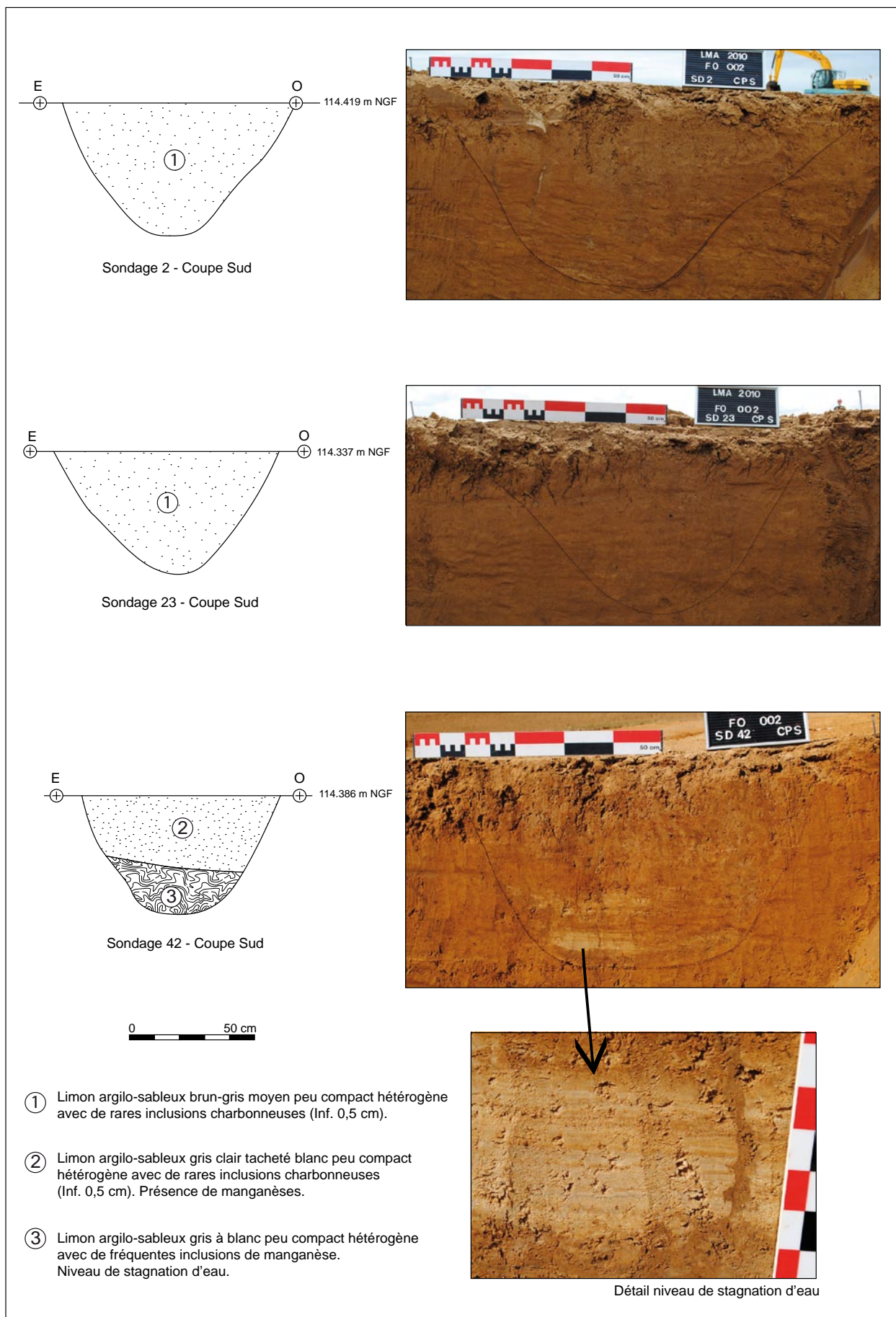


Fig. 94 – Fossé 002, coupes et clichés des sondages 2, 23 et 42

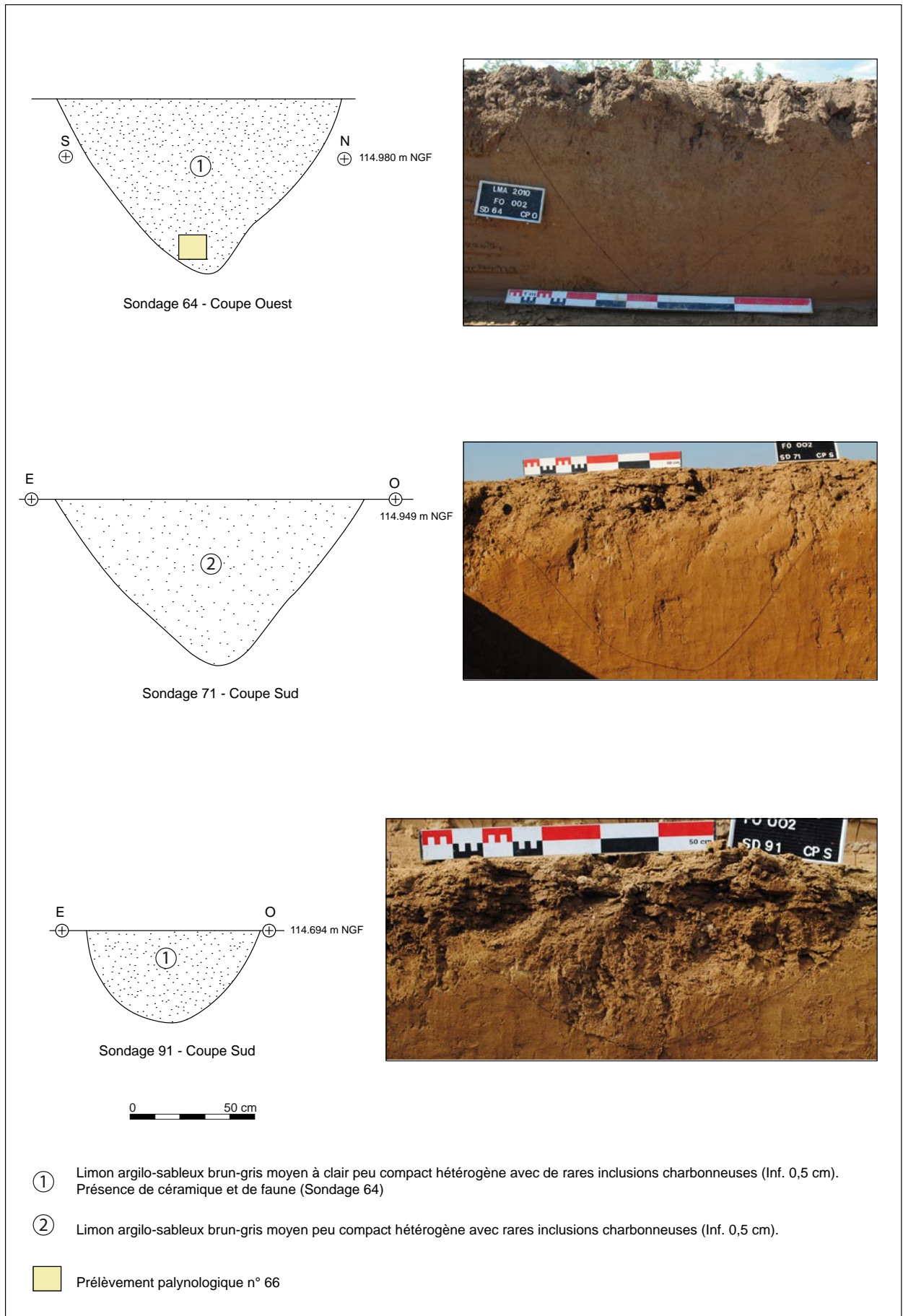


Fig. 95 – Fossé 002, coupes et clichés des sondages 64, 71 et 91

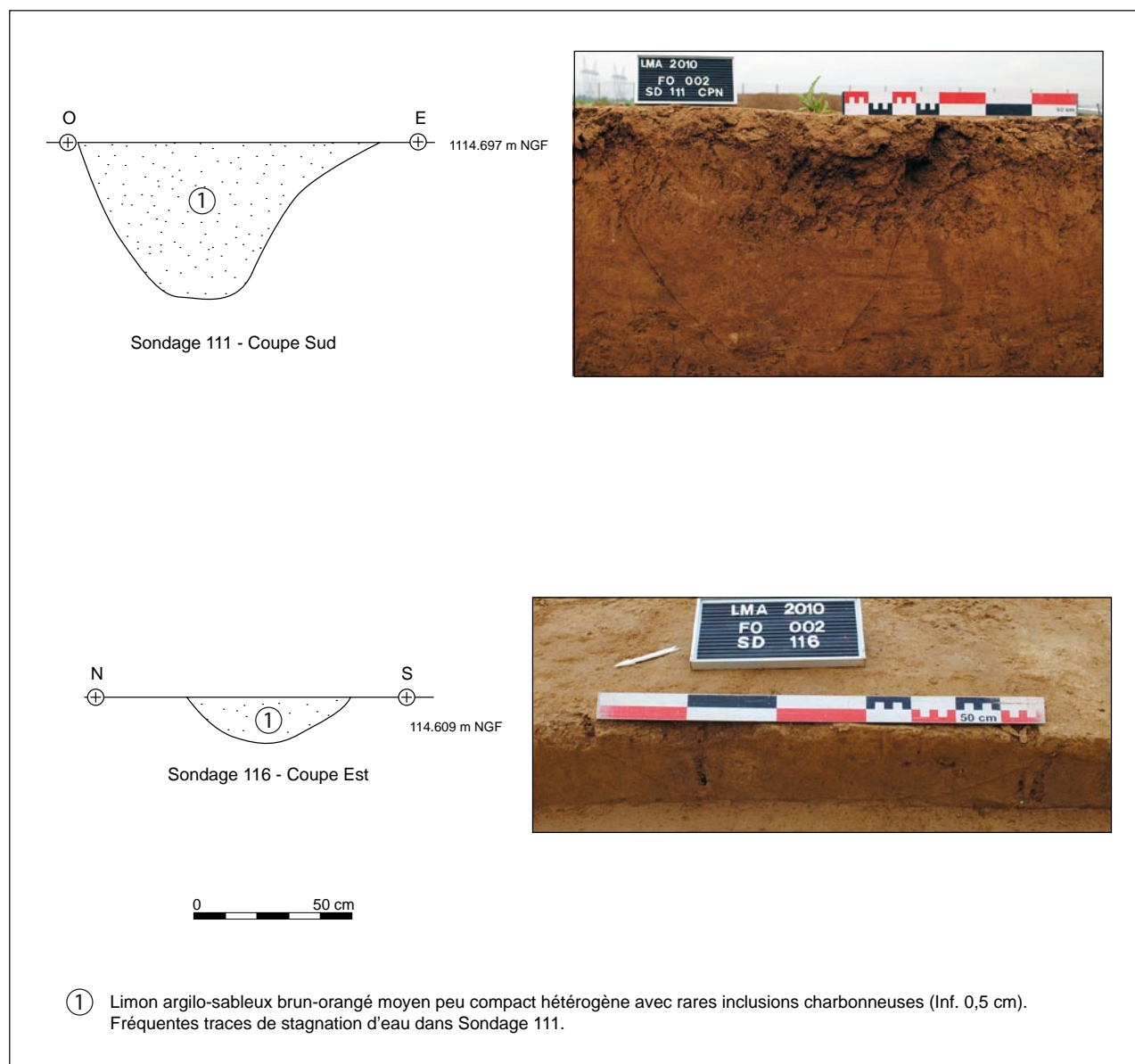


Fig. 96 – Fossé 002, coupes et clichés des sondages 111 et 116

qu'à cet endroit, le fossé a été plus largement et profondément creusé, phénomène probablement dû à la contiguïté de l'entrée de l'enclos. Un prélèvement palynologique (n°66) a été réalisé dans cette coupe, qui s'est cependant avéré quasi stérile.

Sondage 71 : il se situe sur le côté ouest du fossé, proche de l'angle sud-ouest. La coupe sud présente un profil en forme de «V» évasé, large de 1,24 m et profond de 66 cm (fig. 95). Un seul comblement a été observé caractérisé par du limon brun moyen hétérogène. Aucun mobilier n'a été collecté.

Sondage 91 : il se situe sur la partie médiane du côté ouest du fossé. À cet endroit, il est faible-

ment conservé mesurant sur la coupe sud environ 70 cm de large sur 36 cm de profondeur (fig. 95). Le profil observé est en forme de cuvette et le comblement semble homogène, constitué de limon brun à gris moyen sans mobilier.

Sondage 111 : le sondage se trouve sur le côté nord-ouest du fossé, à proximité de l'angle. La coupe sud présente un profil en forme de «U» d'une largeur de 1 m pour 50 cm de profondeur (fig. 96). Le comblement est constitué de limon brun à orangé hétérogène avec de nombreuses lentilles de sables gris à blanc témoins de stagnation d'eau au fond du fossé. Aucun matériel n'est associé au sondage.

Sondage 116 : il se situe sur le côté nord du fos-

sé, proche de l'angle nord-ouest. À cet endroit le creusement du fossé semble s'interrompre, ce dernier ne mesurant plus de 54 cm de large pour 15 cm de profondeur conservée (fig. 96). Le comblement, composé de limon brun-orangé avec de fines particules charbonneuses s'apparente à du sédiment naturel.

V.3.2.1.b – Répartition des mobiliers au sein du fossé 002

Très peu de matériel a été recueilli au sein du fossé 002 qui a été fouillé sur près de 50 %. Les cartes de répartition des mobiliers en fonction de leur poids démontrent l'absence de zone de concentration qui suggère des rejets domestiques occasionnels et opportunistes au sein de la structure.

Seuls 47 tessons de céramiques ont été mis au jour dont des fragments de récipients tournés identifiés comme des céramiques NPR apparaissant généralement dès la fin de La Tène moyenne. Ils sont associés à un fragment d'épave d'amphore italique découvert en surface sur le tronçon ouest du fossé, vers le sondage 111. La présence de cet individu et l'identification de bord de vase à provision rainuré confirme une chronologie située au début de La Tène D1.

Deux tiges en fer appartenant à des éléments de clouterie ont également été identifiés ainsi que quelques fragments scorifières.

V.3.2.1.c – Morphologie et comblement du fossé 004

Le fossé 004 est le fossé interne de l'enclos. À l'inverse du fossé 002, son creusement est ininterrompu ; l'accès à l'intérieur de l'établissement se faisait très probablement à l'aide d'une passerelle en bois. Le fossé mesure un peu plus de 87 m sur ses longs côtés (est et ouest). Le tronçon nord mesure 79,50 m de long et au sud il mesure un peu plus de 57 m, dessinant ainsi une forme quadrangulaire à légèrement trapézoïdale. Il s'agit donc d'un peu plus de 312 m linéaire qui ont été creusés.

71 sondages mécaniques ont été réalisés, permettant ainsi d'obtenir une perspective continue en coupe. Ils ont été effectués à l'aide de godets larges de 2 m et sont espacés pour l'essentiel de 2 m (fig. 92). Les angles nord-est

(fig. 104) et sud-ouest (fig. 105 et 106) ont fait l'objet d'une fouille manuelle.

Creusé exclusivement dans du Limon de plateaux orangé, le fossé est faiblement conservé et présente un profil en «V» pour une largeur de 1 m et une profondeur de 65 cm en moyenne. Les observations réalisées sur les différentes coupes ont permis de mettre en évidence un remplissage très homogène constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen à clair, peu compact et hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses comprises entre 5 mm et 1 cm. La grande régularité de la forme du fossé et son comblement reflètent un comblement rapide et continu, sans réaménagement postérieur.

Sondage 2 : le sondage se situe à proximité de l'angle nord-est. La coupe est présente un profil en cuvette large de 1,14 m et profond de 60 cm (fig. 97). Le comblement est homogène, composé de limon brun-gris moyen avec de rares nodules charbonneux. Quelques fragments de céramiques non tournées ont été mis au jour.

Sondage 10 : il se trouve sur le côté nord du fossé à proximité d'un bâtiment sur poteaux. À cet endroit, le fossé mesure 1 m de large sur 64 cm de profondeur sur la coupe est (fig. 97). Le profil est en forme de «V» et le comblement se caractérise par un niveau inférieur d'environ 20 cm d'épaisseur, caractérisé par du limon brun mêlé d'oxydes ferriques et d'indices de stagnation d'eau. Cette couche est surmontée par un remplissage limoneux brun à gris moyen au sein duquel de nombreux éléments de torchis ont été mis au jour.

Sondage 40 : il se situe à proximité de l'angle nord-ouest. La coupe nord révèle un profil en forme de «V» profond de 60 cm et large d'environ 1 m (fig. 97). Le comblement est homogène, constitué de limon brun gris au sein duquel des fragments de torchis et de terre rubéfiée ont été observés. Quelques pierres calcaires ont été également identifiées.

Sondage 62 : il se trouve sur la partie médiane du tronçon ouest du fossé. La coupe sud présente un profil en forme de cuvette large d'environ 1,10 m et profonde de 46 cm (fig. 98). Le comblement est homogène, identique au remplissage décrit précédemment. Des fragments de céramiques grossières et non tournées et quelques ossements

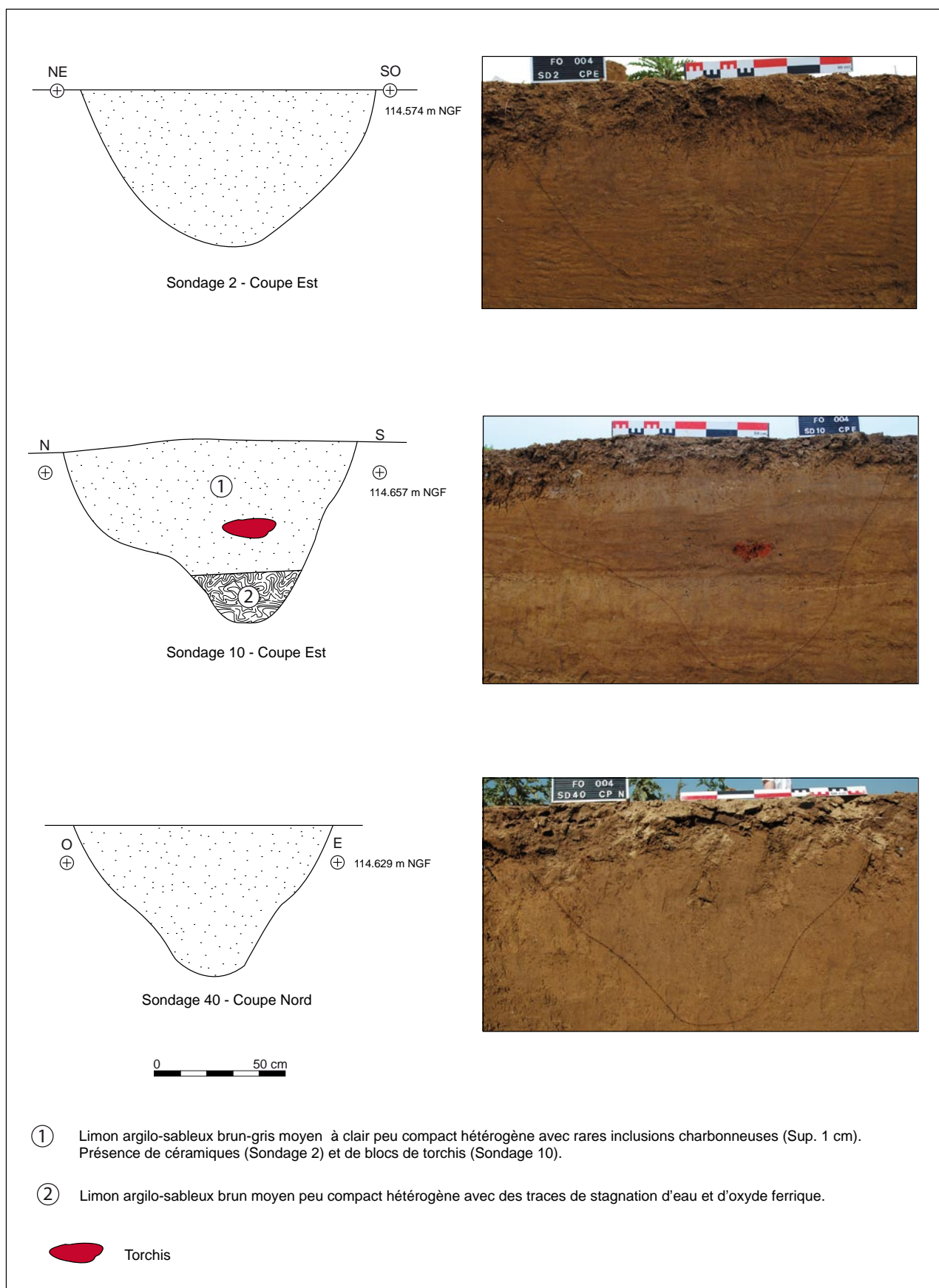


Fig. 97 – Fossé 004, coupes et clichés des sondages 2, 10 et 40

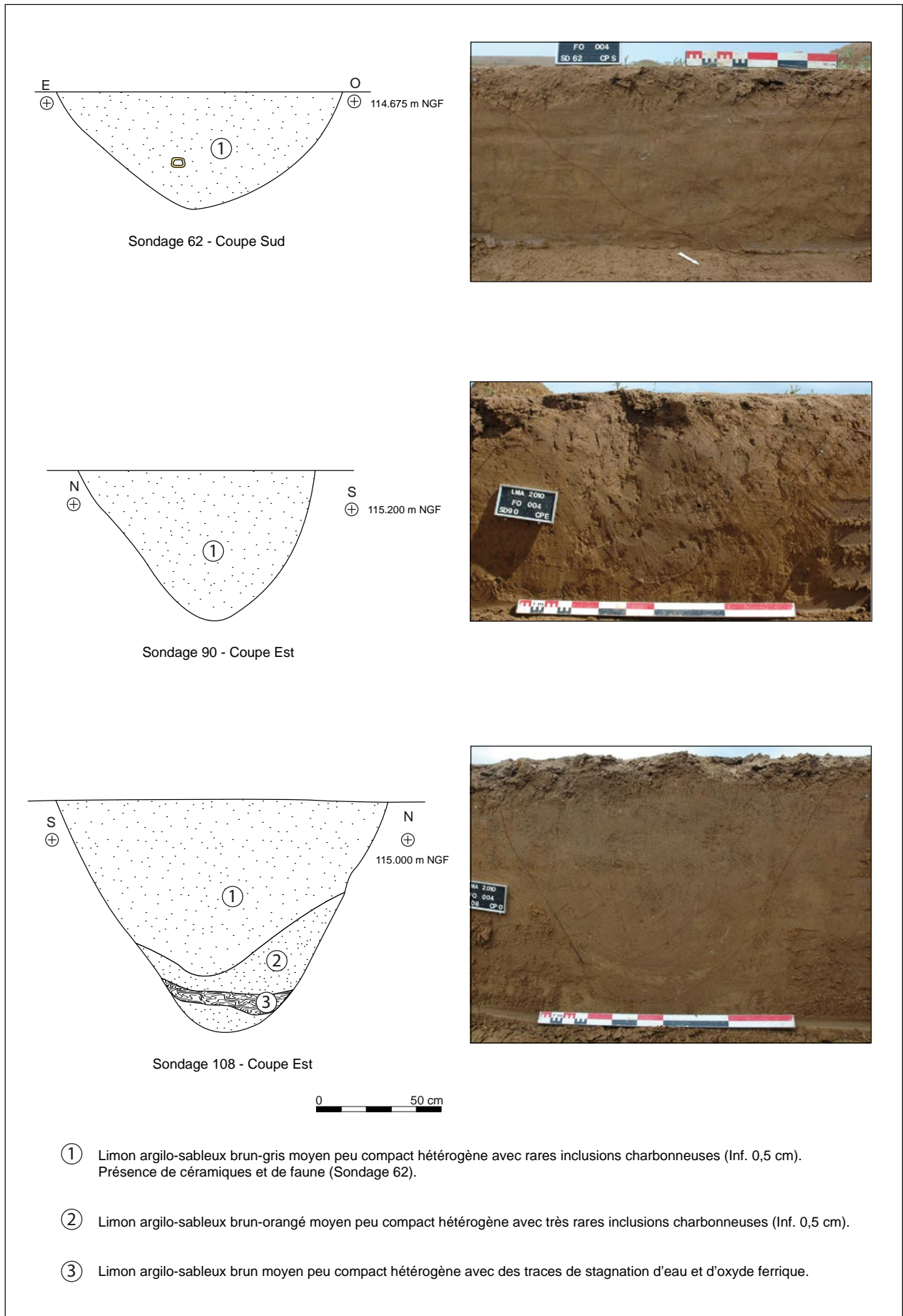


Fig. 98 – Fossé 004, clichés et coupes des sondages 62, 90 et 108

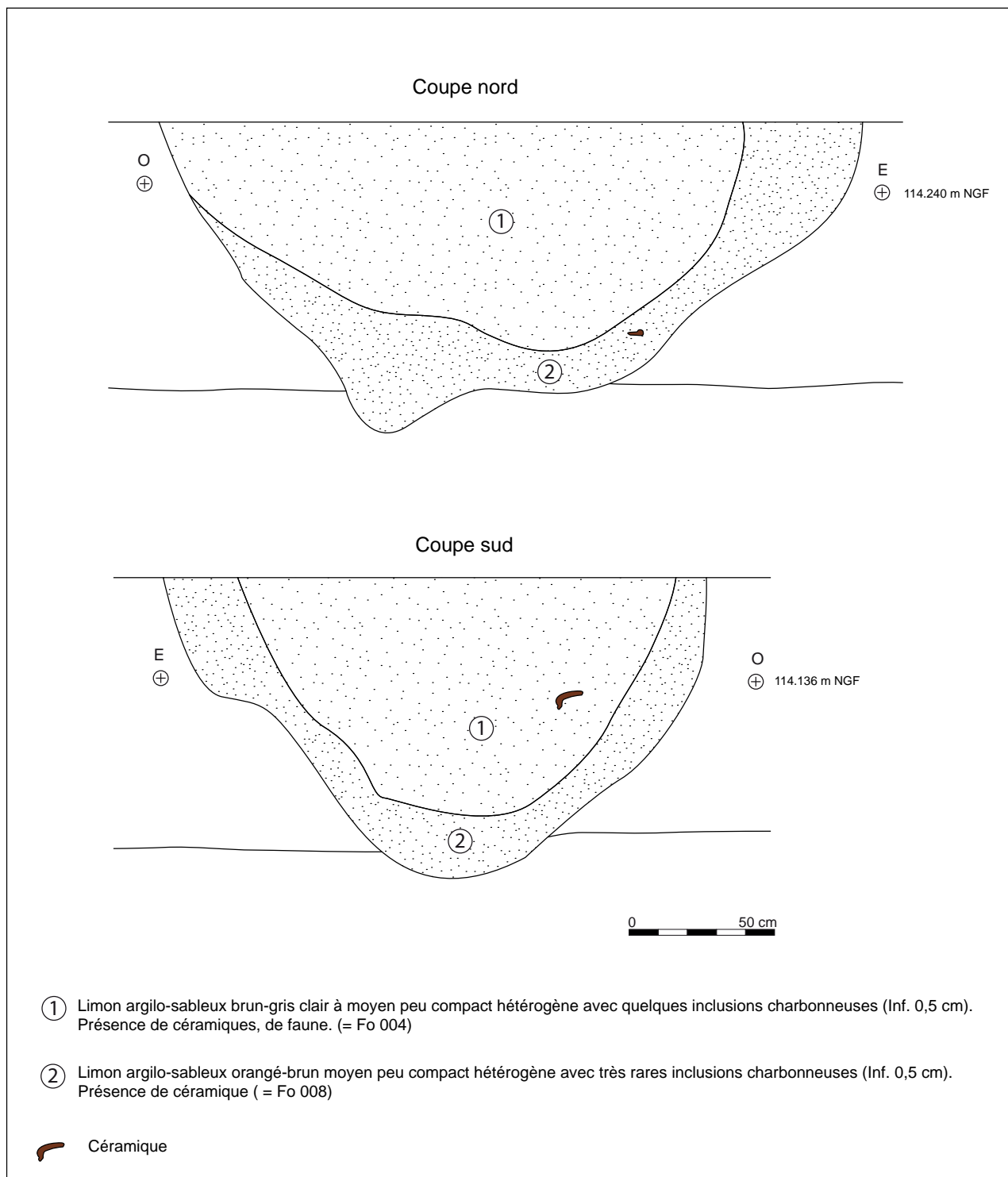


Fig. 99 – Coupes des fossés 004 et 008 (sondage 49)



Fig. 100 – Sondage 49 (fossé 008), cliché de la coupe nord



Fig. 101 – Sondage 49 (fossé 008), cliché de la coupe sud

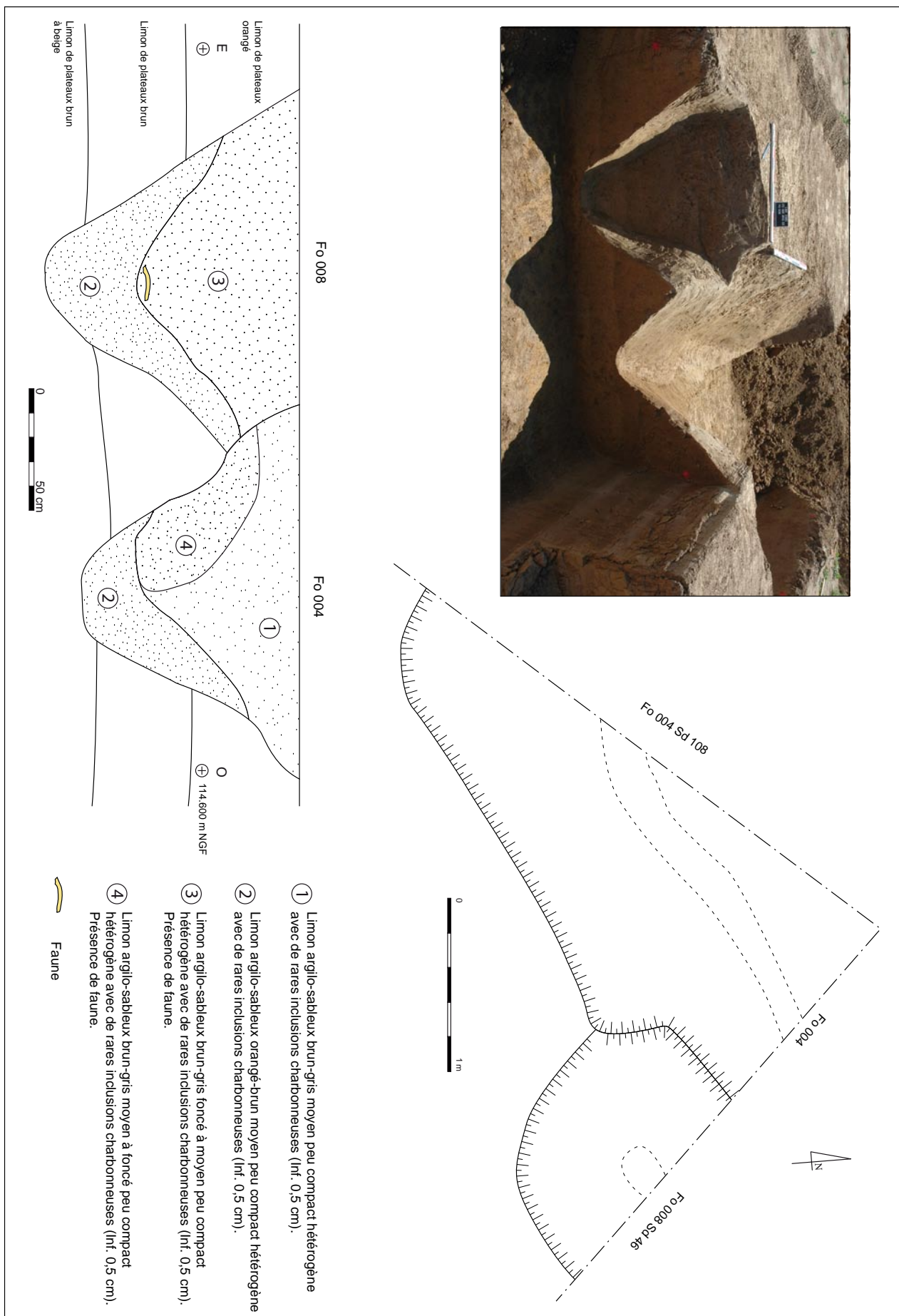


Fig. 102 – Fossé 004, Plan, coupe et cliché du sondage 108

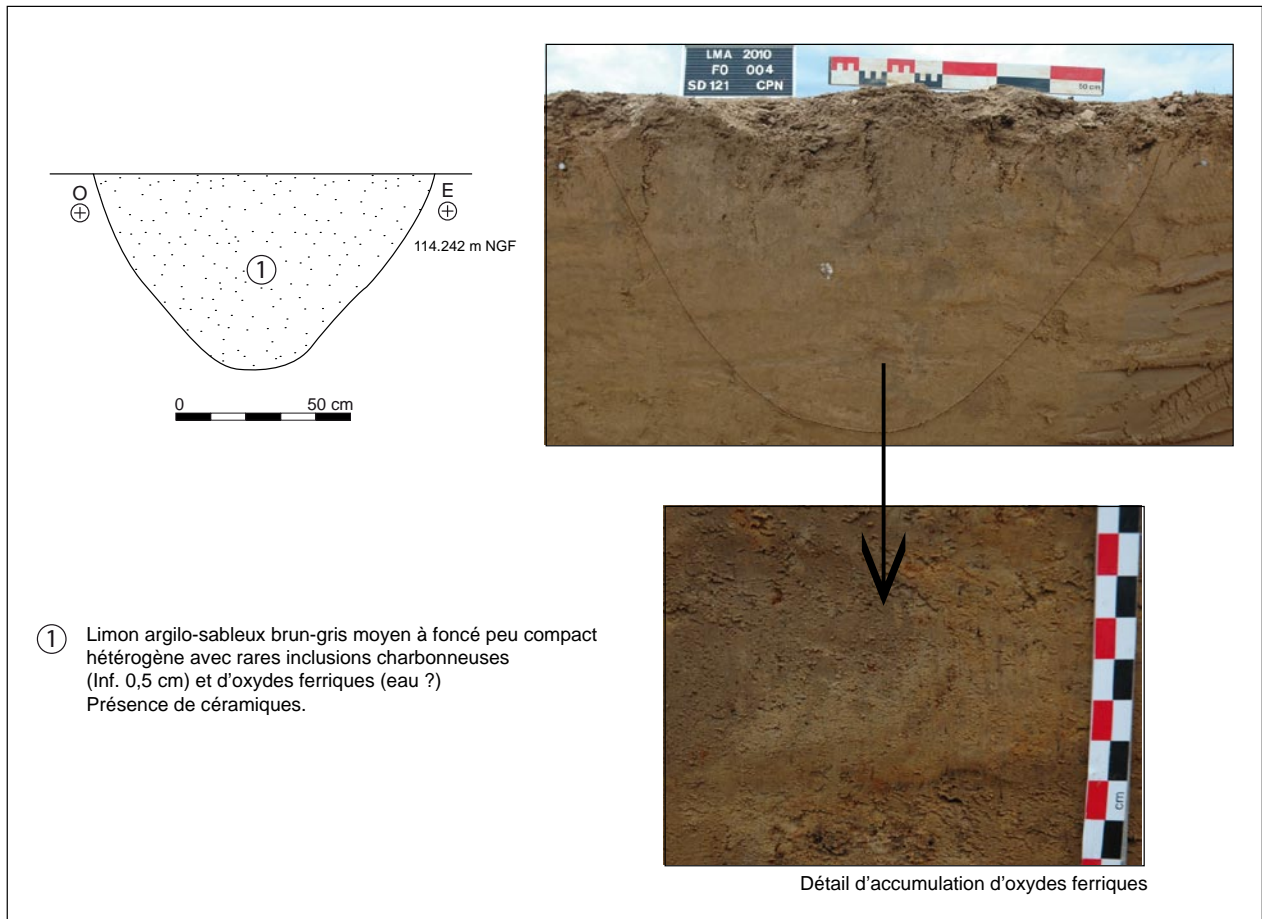


Fig. 103 – Fossé 004, coupe et cliché du sondage 121

d'animaux ont été collectés.

Sondage 90 : il se situe sur le côté sud du fossé, au niveau de l'entrée de l'enclos. La coupe est indiquée une largeur de 98 cm pour une profondeur conservée de 64 cm et un profil en «V» (fig. 98). Le comblement correspond à du limon brun-gris moyen avec de rares inclusions charbonneuses et au sein duquel se trouvaient des tessons de céramiques, dont un fond de probable vase à provision, et des fragments de faune.

Sondage 8 : le sondage se trouve à proximité de l'angle sud-est. Sur la coupe est, le fossé mesure 1,10 m de large sur 84 cm de profondeur, le creusement étant de dimensions plus importantes à cet endroit que sur le reste du tracé (fig. 98). Le profil est en forme de «V» et le comblement est caractérisé par trois niveaux successifs. Le fond du fossé présente des traces importantes de stagnation d'eau matérialisées par du limon sableux beige à blanc microstratifié. Un niveau de limon brun-orangé le surmonte, probablement lié à des effondrements naturels des parois. En-

fin, la structure est scellée par un remplissage supérieur composé de limon brun à gris moyen au sein duquel des fragments de faune et de céramiques tournées ou non ont été recueillis.

Entre les sondages 08 et 13 : quatre sondages ont été effectués dans cette zone car elle correspond au croisement du fossé 008 du premier enclos et du fossé 004⁸⁹. Sur les trois coupes réalisées à la suite du sondage 108, le sondage 49 du fossé 008 illustre le recreusement du fossé 004 au sein du fossé 008 (fig. 99 à 102), reprenant ainsi son tracé (coupe sud). Ils se distinguent tous les deux sur le sondage suivant au niveau du départ de l'angle sud-est du fossé 004.

Sondage 21 : le sondage se situe sur le côté est du fossé, dans sa partie médiane. Sur la coupe nord, il mesure 98 cm de largeur pour 56 cm de profondeur conservée. Le profil est en forme de «V» et le remplissage est caractérisé par du limon brun à gris moyen présentant des taches

⁸⁹ Les sondages effectués ici correspondent à la numérotation des coupes effectuées sur le fossé 008.

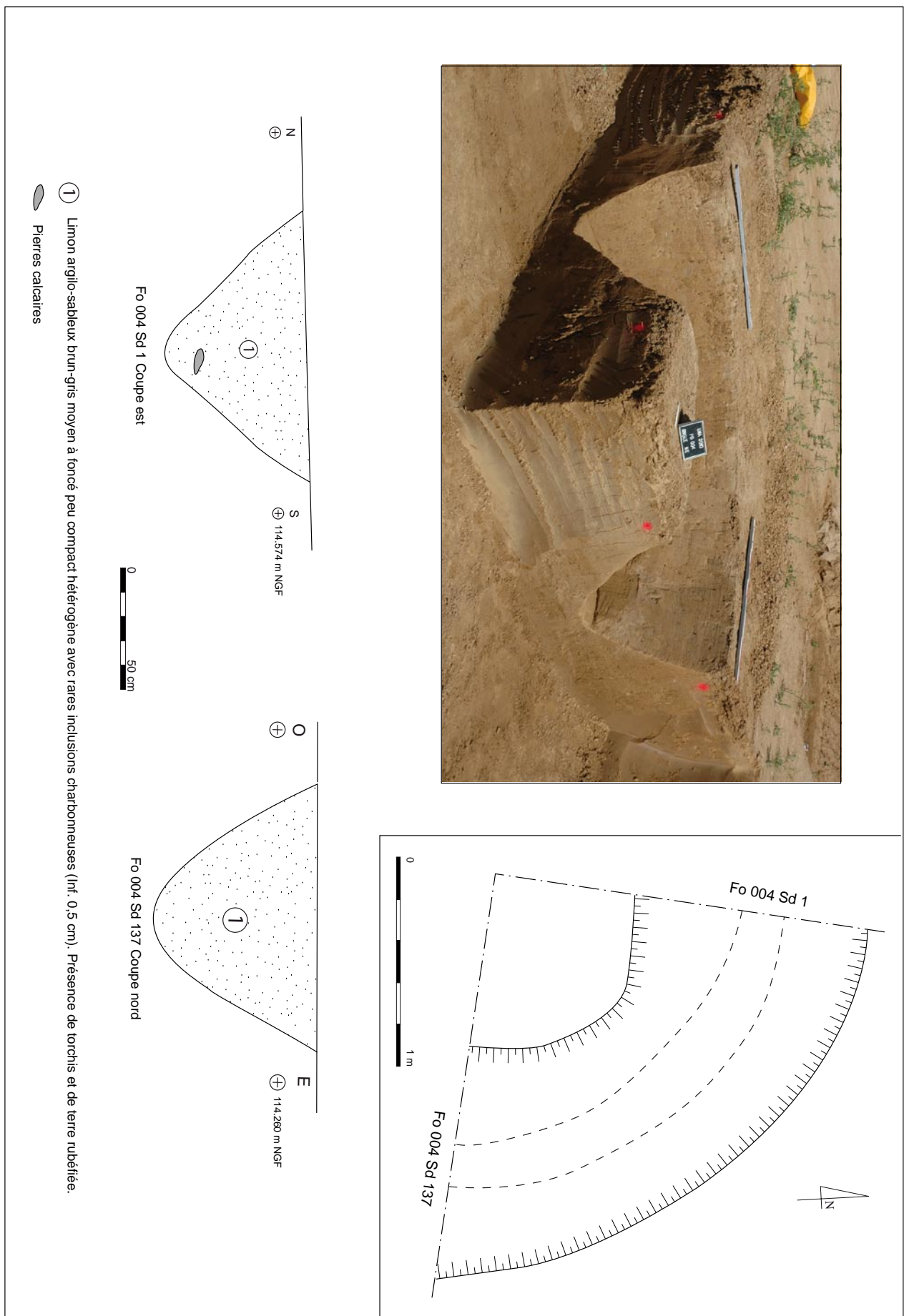


Fig. 104 – Fossé 004, Plan, coupes et clichés de l'angle nord-est

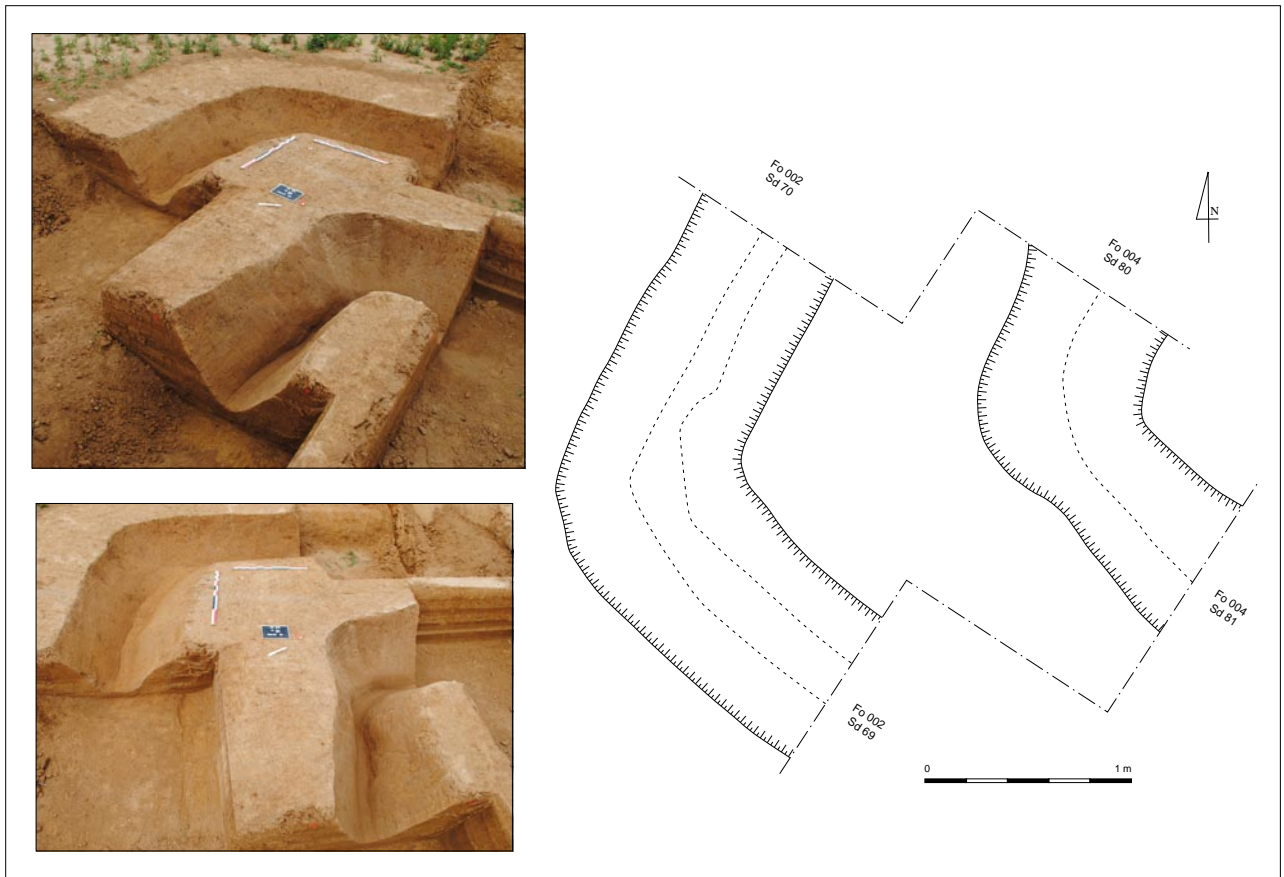


Fig. 105

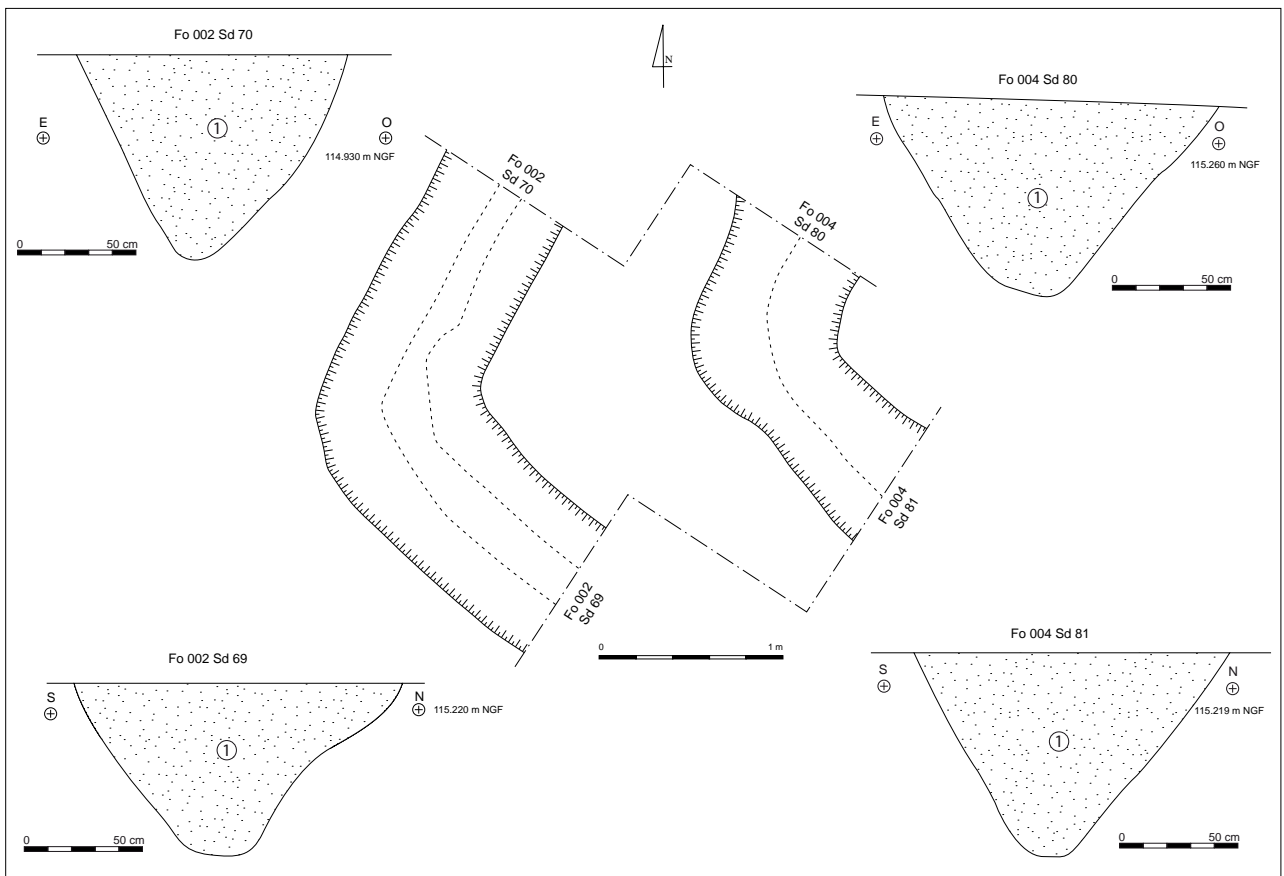


Fig. 105 et 106 – Fossé 004, Plan, coupes et clichés de l'angle sud-ouest

d'oxydes ferriques probablement lié à une stagnation d'eau (fig. 103). Deux fragments de céramiques non tournées ont été collectés dont un bord de vase à provision daté de La Tène moyenne.

V.3.2.1.d – Répartition des mobiliers au sein du fossé 004

Le fossé 004 a permis de recueillir un petit lot de divers mobiliers. Aucune zone de concentration préférentielle de rejet n'a été observée sur les cartes de répartition des vestiges, hormis pour les éléments de torchis accumulés derrière le bâtiment 5, au nord de l'enclos. Un maillage de prélèvements des sédiments a également été réalisé tous les 5 m mais il n'a pas permis de distinguer l'aire de battage des céréales.

Concernant la céramique, 269 fragments ont été mis au jour sur l'ensemble du fossé. L'essentiel des vases collectés appartient au répertoire des formes laténiennes datées de La Tène C2 jusqu'au début de La Tène D1, soit aux alentours de 180 avant J.-C. jusqu'à 130 avant J.-C. environ. Les récipients sont caractérisés par des jattes tronconiques ou carénées non tournées, associés à des jattes convexes tournées ou des bords de vases de stockage rainurés. Un faible lot de tessons de céramiques NPR a également été distingué.

Seuls 27 restes fauniques ont été mis au jour au sein du fossé. Cette faible représentation ne permet pas de visualiser l'image des espèces consommées sur l'ensemble de l'occupation, comme c'est le cas pour le fossé d'enclos de la phase précédente.

4 objets métalliques en fer, dont une douille attribuée à l'outillage et un anneau ouvert ont été recueillis.

2 objets en silex correspondant à un éclat et un grattoir ont été retrouvés. Le contexte de cette découverte ne permet pas de préciser une chronologie fine de ces objets.

Un fragment de meule non rotative en grès a été mis au jour dans le sondage 8 du fossé, proche du bâtiment 5 et d'un grenier sur 4 poteaux (bâtiment 2). Un broyon, également en grès local et portant des traces d'usures a été recueilli dans le sondage 84, à proximité immédiate de l'entrée de l'enclos.

23 prélèvements de 22 litres chacun ont été réalisés au sein du comblement du fossé (fig.169);

seul un prélèvement issu du sondage 93 a permis d'identifier les restes de graines de céréales, de nombreuses légumineuses et de probables restes de matière organique. En revanche, 8 prélèvements ont permis de recueillir diverses essences de charbons de bois, dominées essentiellement de chêne et de hêtre.

Plus de 16 kg de torchis ont été collectés sur l'ensemble du tracé du fossé, en majorité entre les sondages 14 et 18 situés derrière le bâtiment 5 au nord de l'enclos. Quelques fragments ont été étudiés, permettant de mettre en évidence l'utilisation d'une argile fine, une face lisse externe et une face interne portant de nombreuses traces de clayonnages en rang serré. Il est fort probable que cet important lot provienne de la réfection d'une partie du bâtiment 5 consécutive à un endommagement lié au feu (Cf. *Volume 2, Annexe 12*).

Enfin, un os humain identifié comme le fragment droit d'une mandibule d'un adulte robuste a été mis au jour au sein du sondage 86 situé dans l'axe de l'entrée de l'enclos. La position secondaire de cet ossement est incontestable mais il demeure difficile d'interpréter cette présence dans le comblement du fossé, particulièrement au niveau de l'accès à la zone interne de l'établissement.

V.3.2.1.e – Système d'accès à l'enclos

L'accès à la zone interne de l'enclos a été observé au sud-ouest. Elle est matérialisée par l'interruption du fossé externe 002 sur une largeur d'environ 5,60 m. En revanche, le fossé interne 004 ne présente aucune discontinuité à cet endroit. L'hypothèse d'une passerelle en bois est ainsi fortement envisagée. De plus, deux trous de poteaux (Tp 217 et 218), parfaitement alignés avec l'interruption du fossé 002 ont été identifiés à l'intérieur de l'enclos (fig. 107). Les deux structures, relativement érodées et distantes d'environ 3,25 m, révèlent la présence d'un système de porche. Cette construction, associée à un petit ponton surmontant le fossé 004 constitue ainsi l'entrée de l'enclos (fig. 108). Cette forme est déjà connue sur les sites laténiens⁹⁰, notamment sur le site voisin du Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard II» (enclos A)⁹¹ daté de La Tène moyenne.

90 Malrain, Matteredne, Méniel 2002, p. 154-155.

91 Ginoux 1999, p. 38.

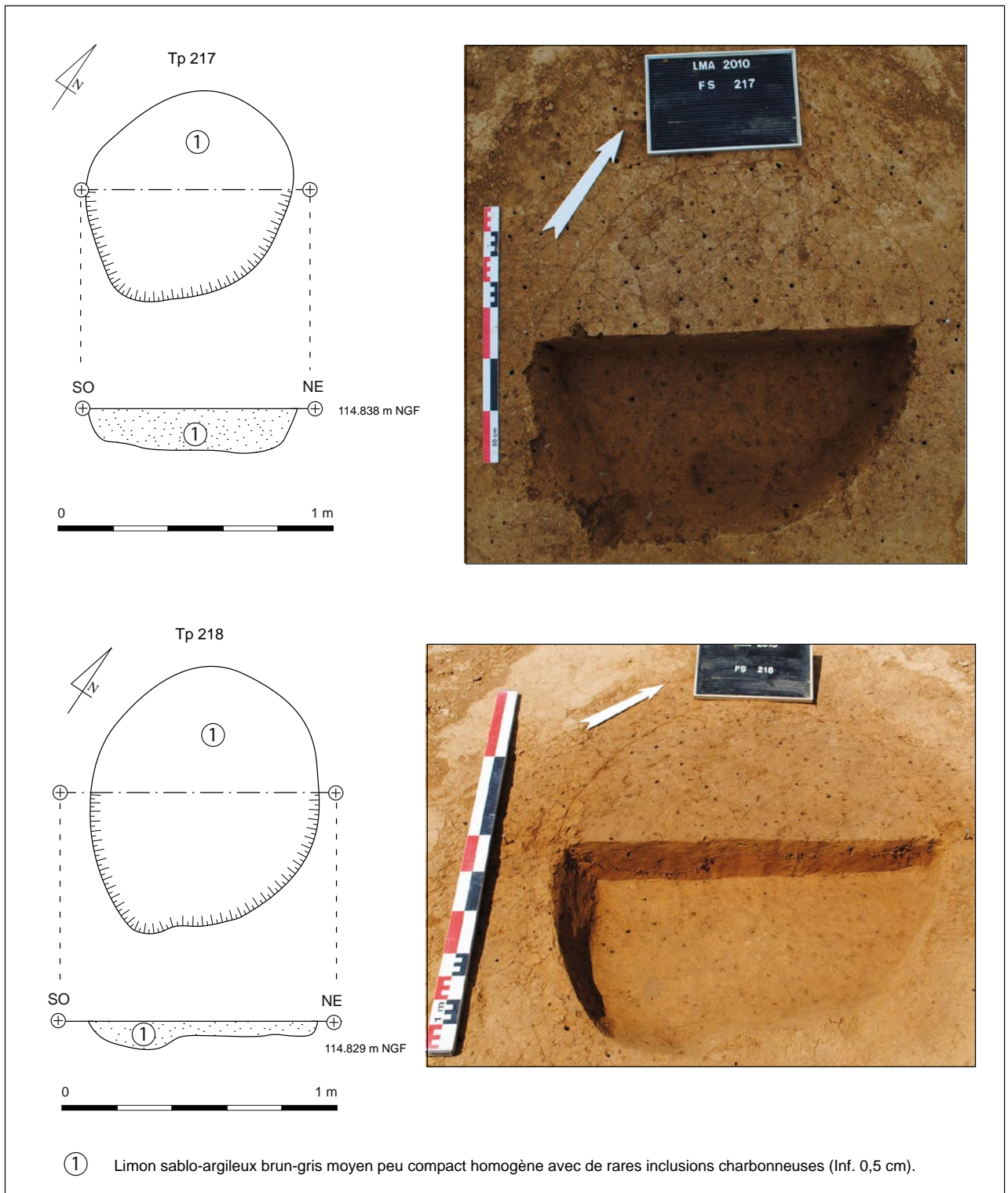


Fig. 107 – Plans, coupes et clichés des trous de poteaux 217 et 218

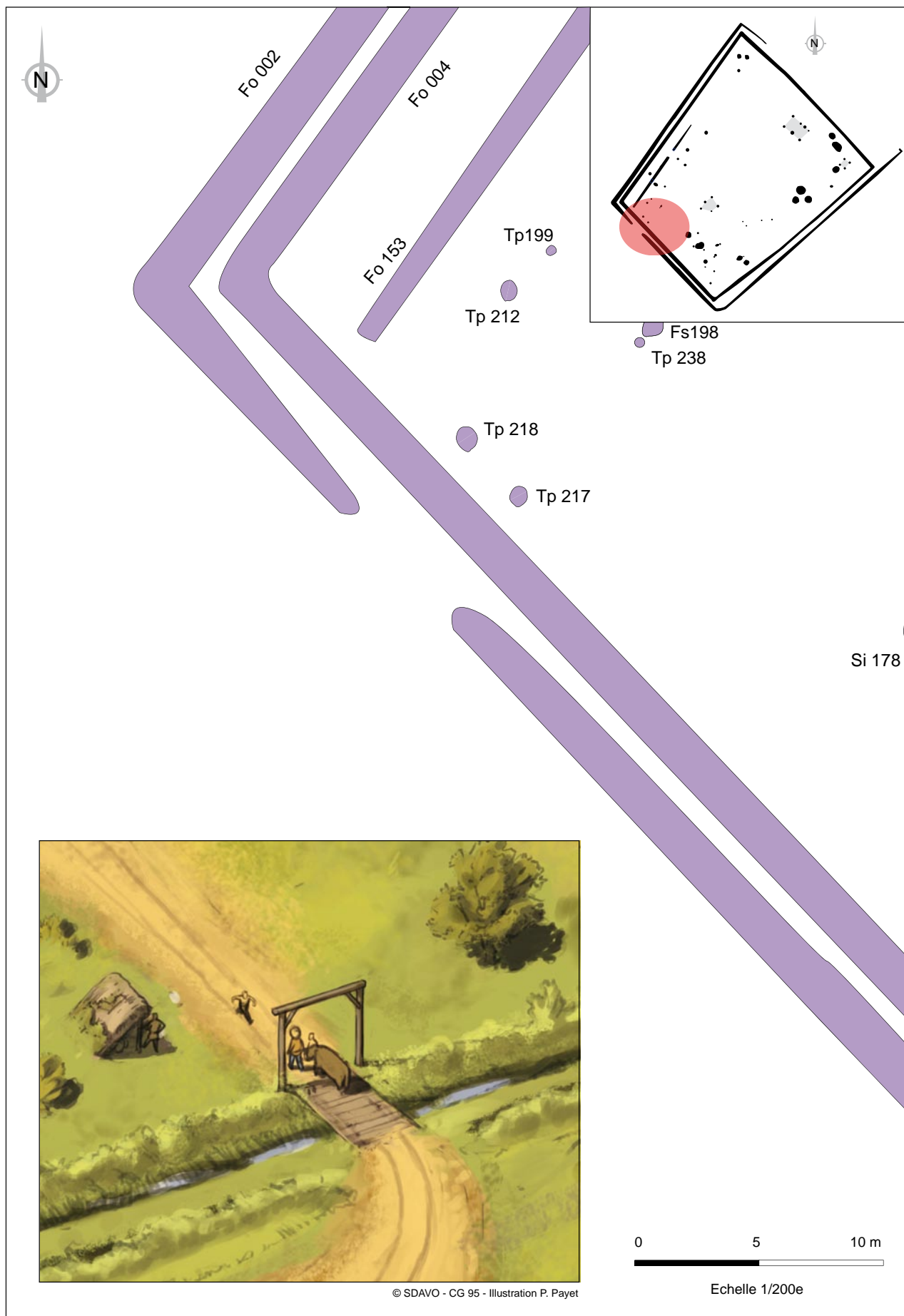


Fig. 108 – Localisation et proposition de restitution de l'entrée de l'enclos

V.3.2.1.f – Synthèse des deux fossés 002 et 004 de l'enclos

De nombreux exemples d'enclos à double fossés existent en Gaule chevelue, particulièrement en Picardie où 17 établissements ruraux apparaissant à La Tène C2 jusqu'à La Tène D1 ont été identifiés⁹². Un exemple d'enclos à double fossé situé en Val d'Oise et repéré par photographie aérienne se trouve sur la commune de Saint-Gervais⁹³ (fig. 109). Il est de forme quadrangulaire et présente un tracé oriental arrondi ou en forme de fer à cheval. Son côté occidental est caractérisé par l'interruption de son fossé externe. Enfin, un autre établissement à double fossé daté de la Tène finale, a été mis au jour dans la Sarthe, à Yvré-L'Évêque⁹⁴ (fig. 109). Cette double enceinte est vraisemblablement liée à la position en zone inondable du site dont la fonction principale est à rechercher vers l'artisanat ou à caractère culturel⁹⁵.

À l'issue des observations réalisées sur les deux fossés constituant les contours de l'enclos du Mesnil-Aubry, plusieurs points sont intéressants à souligner.

Le premier réside dans la grande régularité des deux tracés, en particulier sur les côtés ouest et sud. Les fossés, parfaitement parallèles sont espacés entre 1 m et 1,50 m au maximum. En revanche, au niveau de l'angle sud-est, le fossé externe 002 observe un décroché important par rapport à l'angle du fossé 004. Les deux creusements sont ici distants d'environ 3,80 m. Cette irrégularité marque très vraisemblablement la volonté d'obstruer l'entrée de l'ancien enclos (Fo 008) et d'en condamner l'accès. De plus, les observations effectuées sur les coupes du fossé 002 dans cette même zone, ont permis de mettre en évidence des niveaux de stagnations importantes d'eau. Existe-t-il également une volonté de drainer l'eau dans ce secteur du fossé, d'où un décroché du tracé de ce dernier ?

La faible distance entre les deux fossés est également intéressante à signaler. En effet, si l'on tient compte de l'érosion du site et des degrés d'orientation des parois des structures, il est fort probable que la distance entre les

92 Gaudefroy 2011, p. 220.

93 Kervella 2011, p. 538-539.

94 Vacher, Bernard 2003.

95 Vacher, Bernard 2003, p. 210-211.

deux creusements était encore plus faible, voire inexistante sur certaines zones. La gestion des sédiments à l'issue des excavations n'est ainsi pas à négliger. L'hypothèse de talus externes et internes est fortement envisagée malgré l'absence d'indices probants lors de la fouille.

Enfin, le dernier point à souligner demeure l'arrêt du creusement du fossé 002 au nord. Malgré l'amorce d'un tracé à l'ouest et à l'est, pourquoi les occupants ont-ils stoppés les travaux ? S'agissait-il d'une excavation en cet endroit de très faible profondeur qui subissant l'érosion naturelle, n'est pas parvenue jusqu'à nous ? Ou existait-il un second accès à l'enclos dans cette zone, comme c'est le cas sur l'établissement observé à Saint-Gervais ?

V.3.2.2 – Organisation spatiale au sein de l'enclos

Trois bâtiments sur poteaux (bât. 2, 4 et 5), ainsi que plusieurs structures en creux correspondant à des silos, des fosses ou un fossé ont été identifiés à l'intérieur de l'enclos.

V.3.2.2.a – Le bâtiment 2

Le bâtiment 2 se situe au nord-est de l'enclos, à proximité de l'angle formé par le fossé 004. Il possède 4 poteaux porteurs et présente un plan carré de 3,10 m de côté, soit une surface estimée de 9,60 m² (fig. 110 et 111). Le bâtiment, interprété comme un grenier surélevé regroupe les poteaux 123, 124, 133 et 134. L'ensemble de ces structures affiche un diamètre compris entre 76 cm et 97 cm et une profondeur moyenne de 30 cm (fig. 112). En outre, tous les creusements possèdent la trace du négatif du poteau dont le diamètre est de 40 cm en moyenne. Le comblement est relativement homogène et se compose de limon argilo-sableux brun gris clair à orangé avec de rares particules charbonneuses. Le négatif des poteaux est matérialisé par du limon brun à gris foncé charbonneux au sein duquel quelques nodules de terre rubéfiée ont été identifiés. Deux poteaux (Tp 123 et 133) ont livré respectivement un tesson de céramique non identifié.

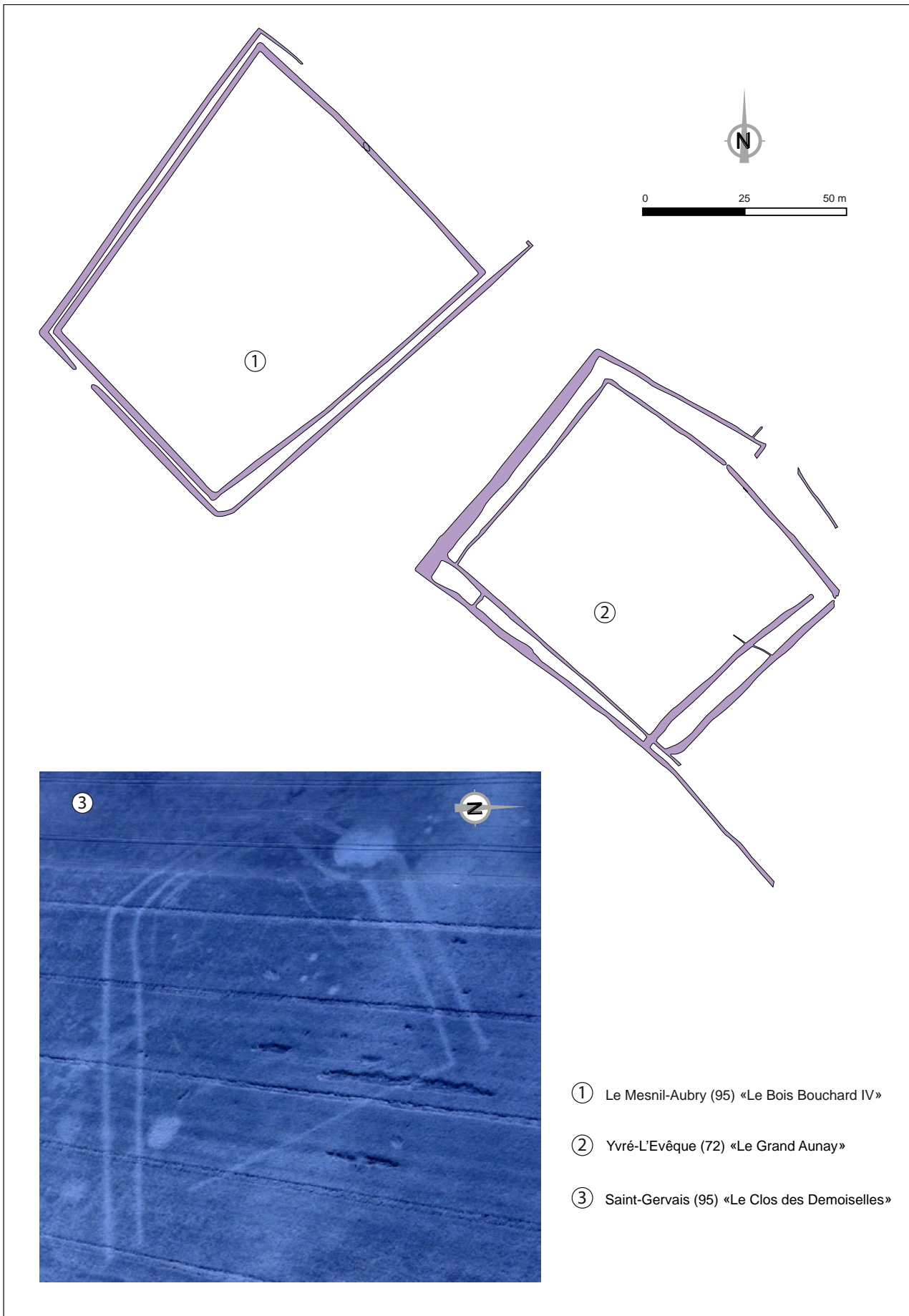


Fig. 109 – Exemples d'enclos à double fossé

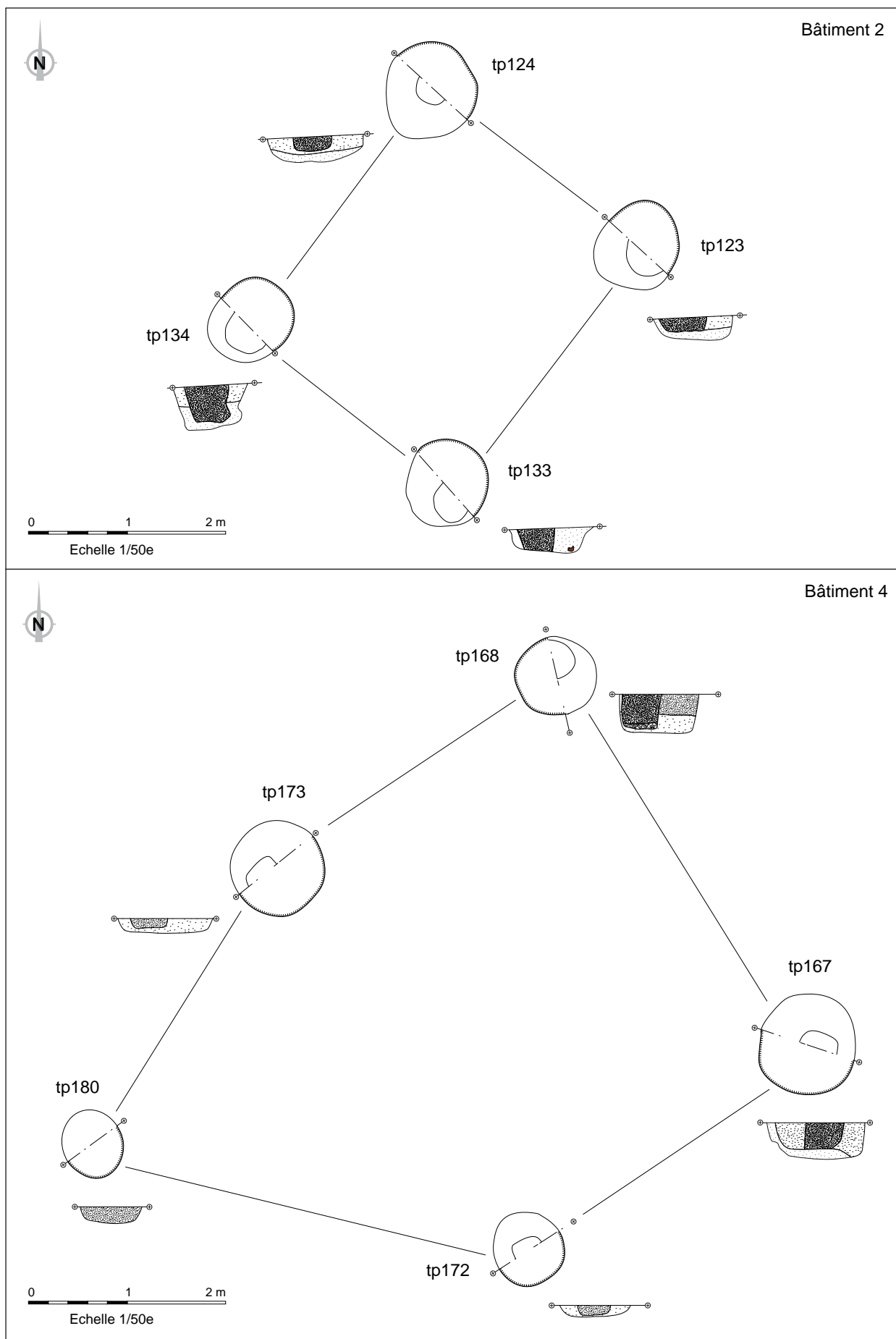


Fig. 110 – Plans des bâtiments 2 et 4



Fig. 111 – Cliché du bâtiment 2

V.3.2.2.b – Le bâtiment 4

Le bâtiment 4 se situe vers le sud de l'enclos (fig. 110 et 113). Il s'agit d'une construction polygonale sur 4 poteaux porteurs (Tp 167, 138, 172 et 173) et un poteau axial situé à l'extrémité sud-ouest (Tp 180). Les dimensions entre les quatre poteaux sont de 5,50 m sur 4,40 m. Le poteau axial se trouve entre 4 m et 5,10 m des deux poteaux les plus proches en diagonale. La surface estimée du bâtiment est de 25 m².

L'ensemble des trous de poteaux présentent un diamètre compris entre 62 cm et 98 cm pour une profondeur moyenne de 30 cm (fig. 114). Le trou de poteau axial est le plus faiblement conservé des cinq poteaux, phénomène probablement lié au fait qu'il ne semble pas être mis en place pour supporter la construction. Les quatre structures porteuses possèdent également le négatif du poteau, dont le diamètre est de 38 cm en moyenne. Les comblements sont assez homogènes, constitués de limon argilo-sableux brun à gris clair avec de nombreuses inclusions charbonneuses et de nodules de terre rubéfiée. Les négatifs des poteaux varient entre du limon brun-gris moyen à gris foncé très charbonneux. Le fond d'un poteau (Tp 168) présente également un petit niveau lessivé beige clair. Toutes les structures ont fait

l'objet d'une fouille intégrale qui a permis de mettre au jour quelques tessons de céramiques, mais également un fragment de monnaie identifiée comme un potin au type LT 5284 (Tp 168). Vu l'état très fragmentaire de la monnaie, sa présence au sein du trou de poteau semble davantage être opportuniste qu'intentionnelle. Les sédiments des trous de poteaux 167 et 168 ont également été prélevés. Ils ont permis de mettre en évidence des charbons de bois dont l'essence est essentiellement composée de chêne. De nombreuses graines ont été identifiées, correspondant à de l'orge vêtue, du blé amidonnier et des plantes sauvages (fléole des près). La particularité des restes carpologiques réside ici dans la découverte de graines de lin, céréale utilisée à la fois pour ses qualités textiles et pour ses propriétés oléagineuses. La découverte de graine au sein du comblement des trous de poteaux suggère ainsi une fonction de stockage du bâtiment, de type grenier surélevé. Il correspond au bâtiment de type C, déterminé dans la vallée de l'Oise et plus nombreux à partir de La Tène moyenne⁹⁶.

96 Malrain, Pinard 2006, p. 66.

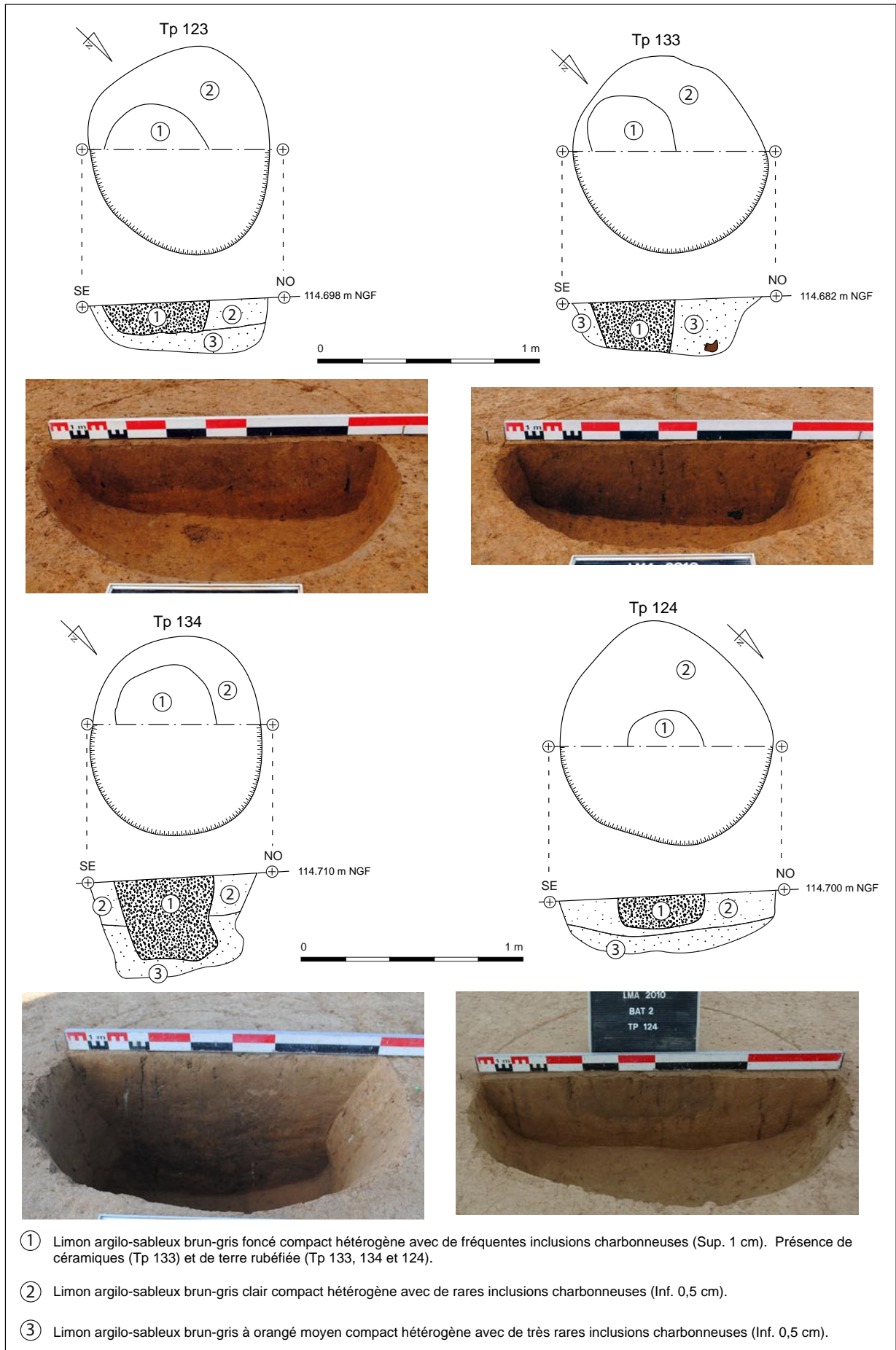


Fig. 112 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 2

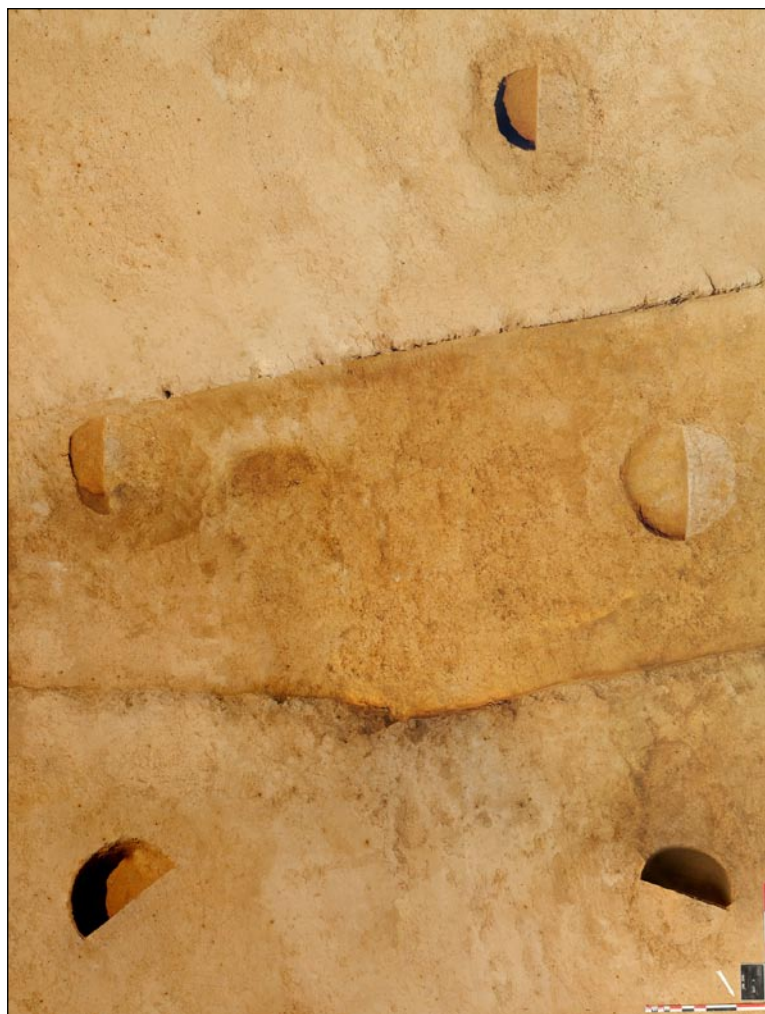


Fig. 113 – Cliché du bâtiment 4

V.3.2.2.c – Le bâtiment 5

Orienté nord-ouest/sud-est, le bâtiment 5 est situé au nord-est de l'enclos, parallèle au fossé 004. Il présente un plan rectangulaire sur six poteaux porteurs positionnés en vis-à-vis et espacés d'environ 3,50 m sur les grands côtés : Tp 27, 129, 130, 136, 138 et 240. Ses dimensions sont de 9,60 m de long sur 6,70 m de large, soit une surface au sol estimée à 62 m² (fig. 115). Une fosse (Fs 128) complète l'ensemble, mais elle ne semble pas participer au maintien architectural de la construction.

L'ensemble des poteaux présente un diamètre compris entre 96 cm et 50 cm et une profondeur moyenne de 22 cm (fig. 116). Leurs profils sont en forme de cuvette aux parois faiblement évasées et au fond plat. Quatre structures possèdent la trace du négatif du poteau (Tp 130, 127, 136 et 138). Les comblements sont relativement homogènes, composés de limons argilo-sableux brun à gris

avec de fines particules charbonneuses éparses et quelques éléments de terre rubéfiée. Les négatifs des poteaux sont caractérisés par du limon argilo-sableux gris foncé charbonneux avec la présence d'éléments de torchis compris entre 1 cm et 5 cm. Quelques structures présentent également dans le fond de leur comblement les traces de stagnation d'eau caractérisées par du limon sableux microstratifié beige clair à blanc. Tous les poteaux ont été fouillés intégralement et ont fait l'objet de prélèvements de sédiment (hormis le Tp 240). Seuls deux structures ont livré des tessons de céramiques non tournées (Tp 127 et 136). Trois poteaux (Tp 129, 136 et 138) ont permis d'identifier de manière quasi exclusive le chêne comme matériau de construction du bâtiment (Cf. *Volume 2, Annexe 7*). Enfin le trou de poteau 127 a permis de mettre en évidence un lot de graines de blé associées à des adventices des moissons et à quelques légumineuses (pois). Il pourrait s'agir de reliefs culinaires, rejetés dans

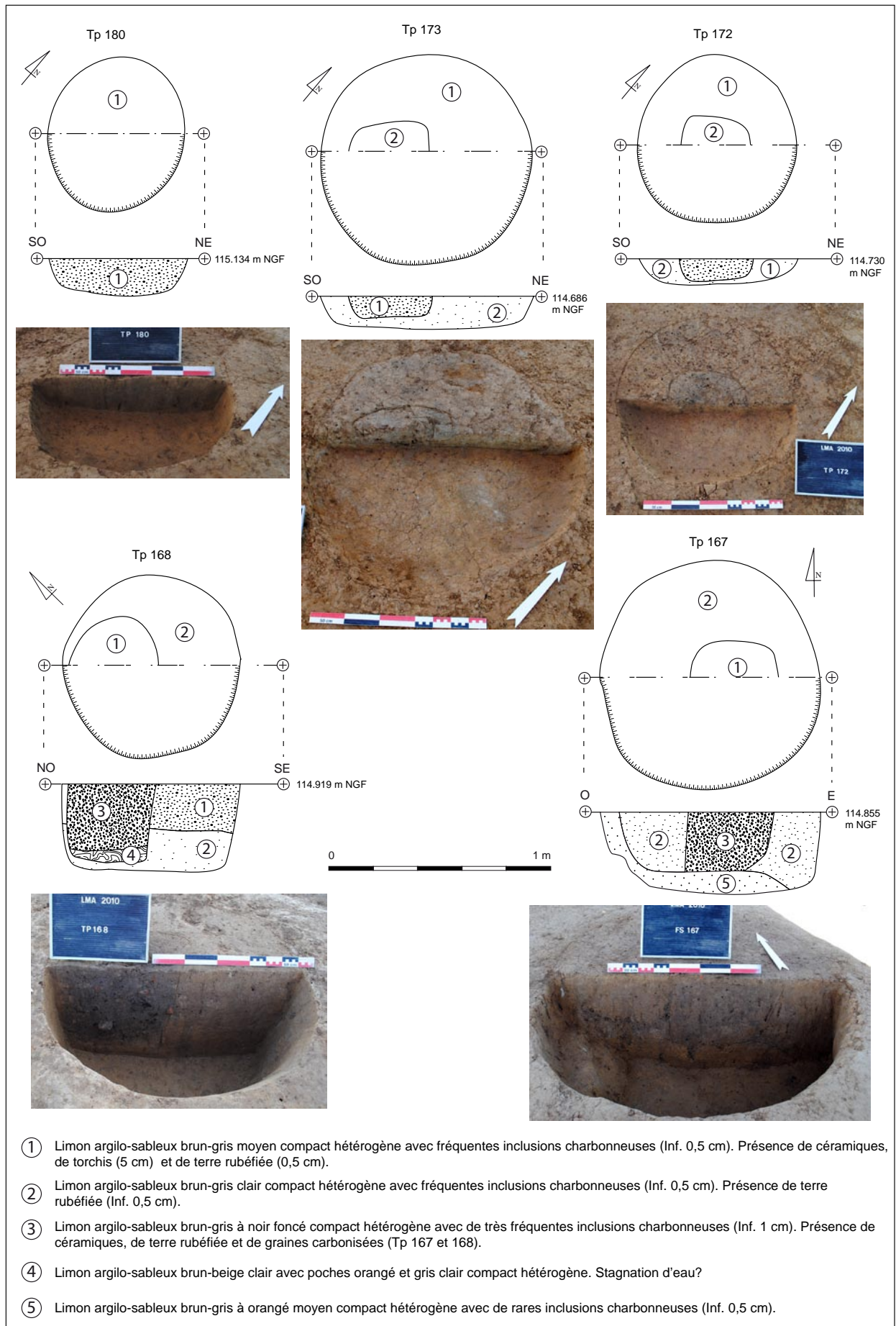


Fig. 114 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 4

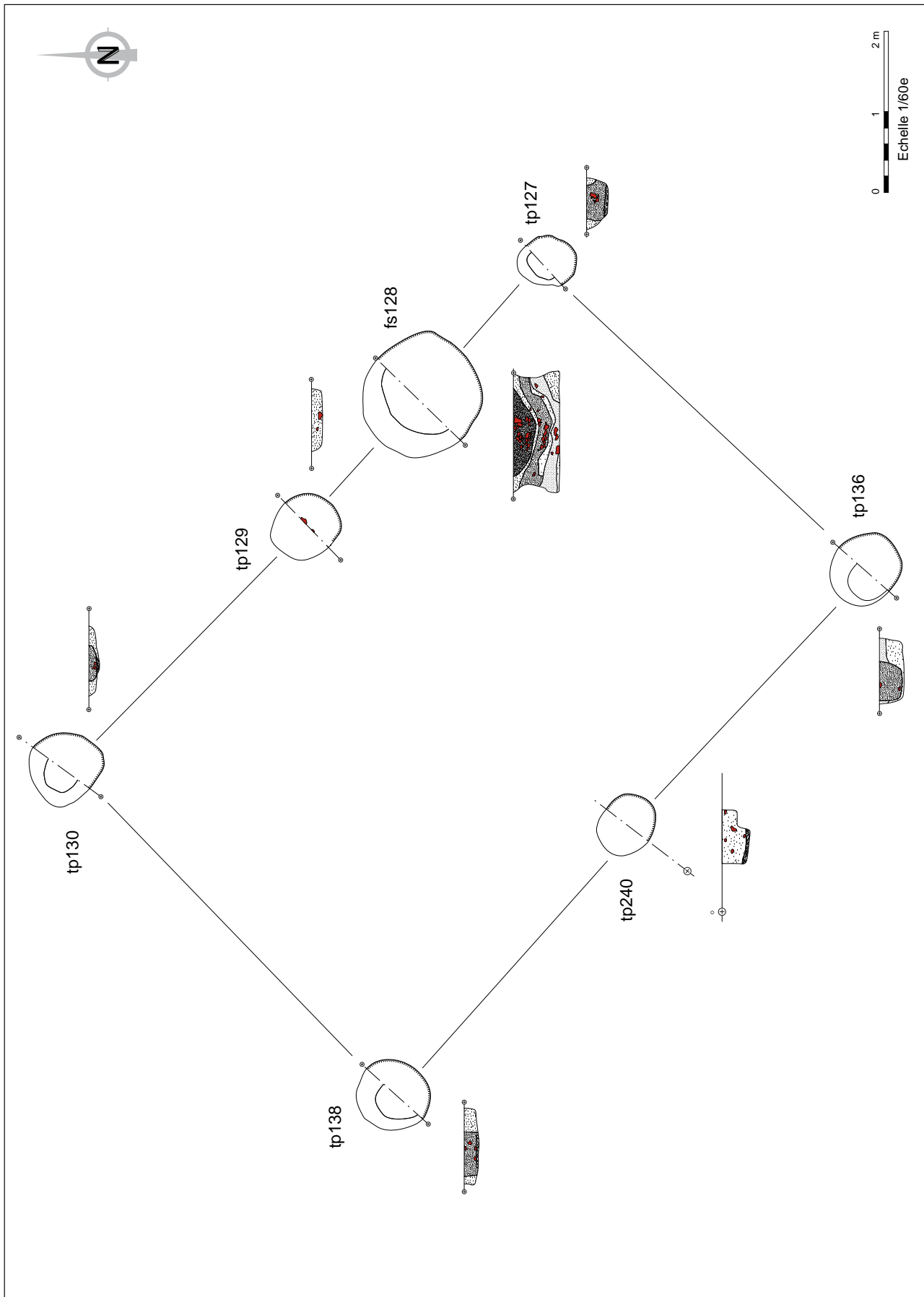


Fig. 115 – Plan du bâtiment 5

Mettre sur cette
page la figure n°116
ayant pour légende :
Fig. 116 – Plans et coupes des
trous de poteaux du bâtiment 5
En format A3 plié
Modèle de la figure :

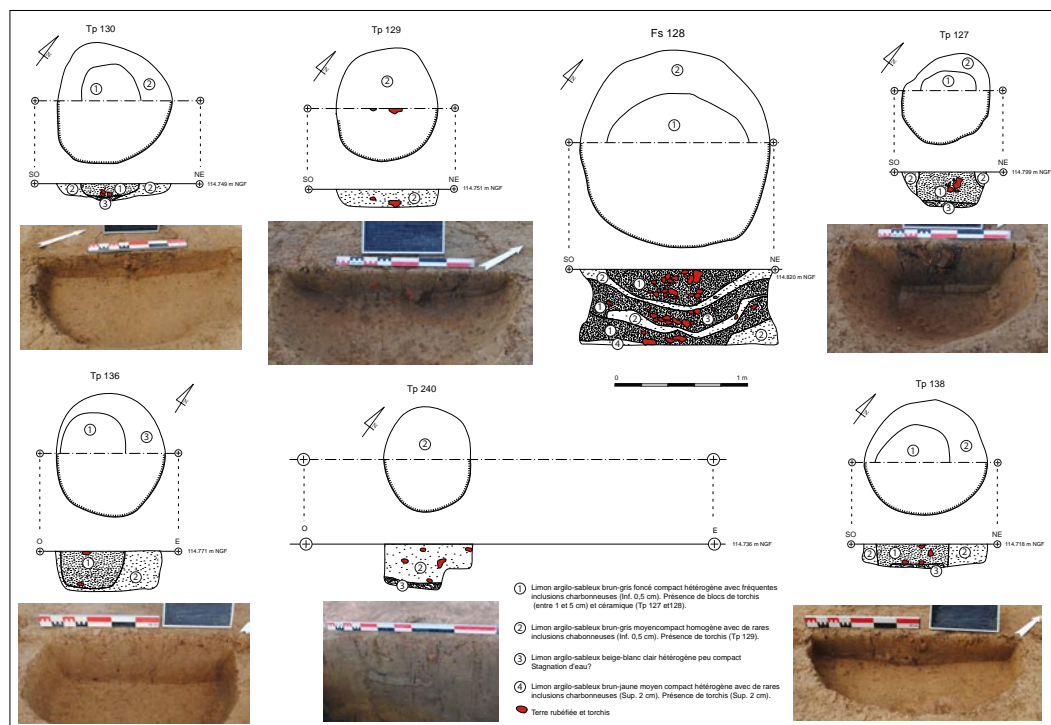


Fig.116 - Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 5

le creusement du poteau lors de la construction du bâtiment (Cf. *Volume 2, Annexe 6*).

La fosse 128 est située sur le côté nord du bâtiment, entre les poteaux 129 et 127. Elle présente un diamètre de 1,44 m pour une profondeur de 56 cm. Son profil est légèrement tronconique à fond plat (fig. 116). Son comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux brun à gris foncé charbonneux, au sein duquel de très nombreux éléments de torchis ont été mis au jour (fig. 117 à 119). Ce principal comblement alterne avec de fines couches de limon gris moyen moucheté jaune correspondant à des niveaux d'encaissant mêlé à du sédiment faiblement charbonneux. Plusieurs tessons de céramiques ont été recueillis correspondant à des récipients tournés ou non. Deux objets métalliques indéterminés ont été collectés. Très peu de charbons et quelques graines de blé ont été identifiés au sein de la structure. En revanche, plus de 18 kg de torchis ont été prélevés. Cinq fragments ont été analysés (Cf. *Volume 2, Annexe 12*), permettant de mettre en évidence de nombreuses traces de clayonnages disposés en quinconce ou en alternance. Certains présentent également les traces visibles de liens. Les diverses observations pratiquées ont permis de confirmer la fonction architecturale de ces fragments attribués en toute vraisemblance au bâtiment 5 qui aurait subi une réfection.

Par son module de base rectangulaire, la forme du bâtiment 5 est relativement simple et répandue sur les sites laténiens, de La Tène moyenne au début de La Tène finale (LTD1)⁹⁷. Cet ensemble architectural est interprété comme un bâtiment à fonction d'habitat.

V.3.2.2.d – Les silos

Cette phase d'occupation est marquée par un ensemble de 12 structures d'ensilage réparties sur l'ensemble de l'enclos. L'analyse des formes des profils mais surtout le calcul des volumes des silos après restitution de leur profil d'origine, a permis de définir trois grandes catégories (fig. 120 et 142). La catégorie A correspond à des petits silos de volume inférieur à 1 tonne. Quatre structures



Fig. 117 à 119 – Clichés de la fosse 128

(Si 131, 132, 146 et 152) ont été classées dans ce premier ensemble. La catégorie B regroupe cinq silos de contenance moyenne comprise entre 1 et 3 tonnes (Si 165, 188, 126, 175 et 178). Enfin, la catégorie C illustre des silos de gros volumes variant entre 3 et 6 tonnes de céréales. Trois structures appartenant à cette classe ont été identifiées sur le site : Si 143, 144 et 145.

L'association de plusieurs silos de tailles diverses est répandue sur les établissements ruraux laténiens. Cependant leurs usages varient en fonction de leur capacité. Ainsi, les petits et moyens silos (catégorie A et B) sont généralement at-

97 Malrain, Mattered, Méniel 2002, p. 167 et Gaudefroy 2011, p. 233-234.

Mettre sur cette
page la figure n°120
ayant pour légende :
Fig. 120 – Planche comparative
des catégories de silos
En format A3 plié
Modèle de la figure :

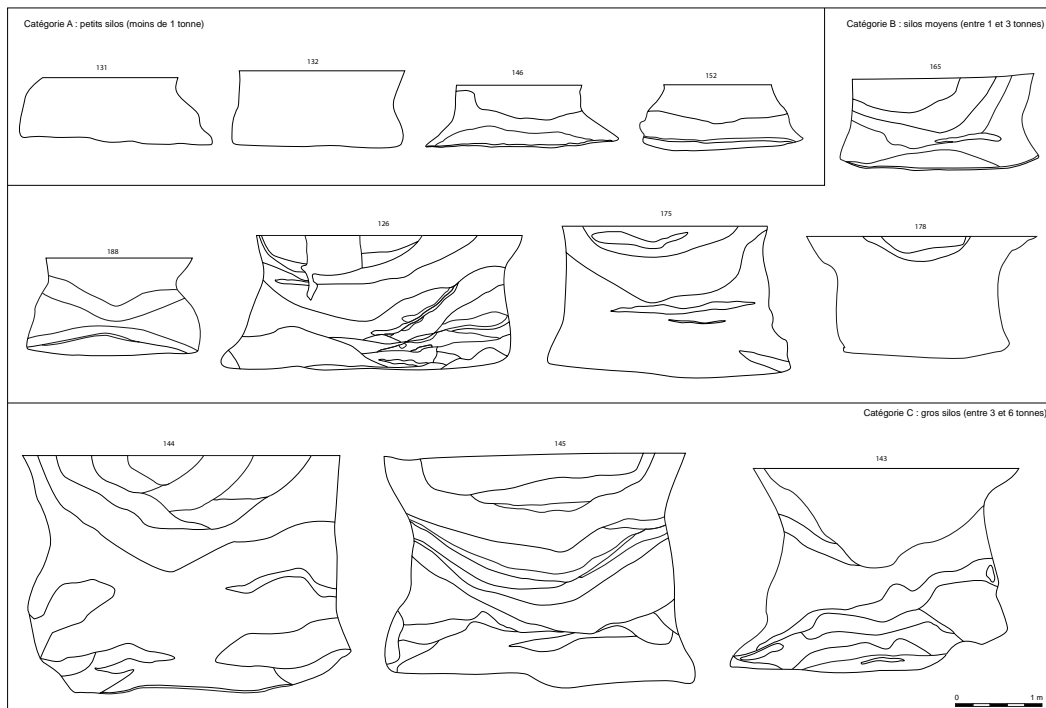


Fig.120 - Planche comparative des catégories de silos

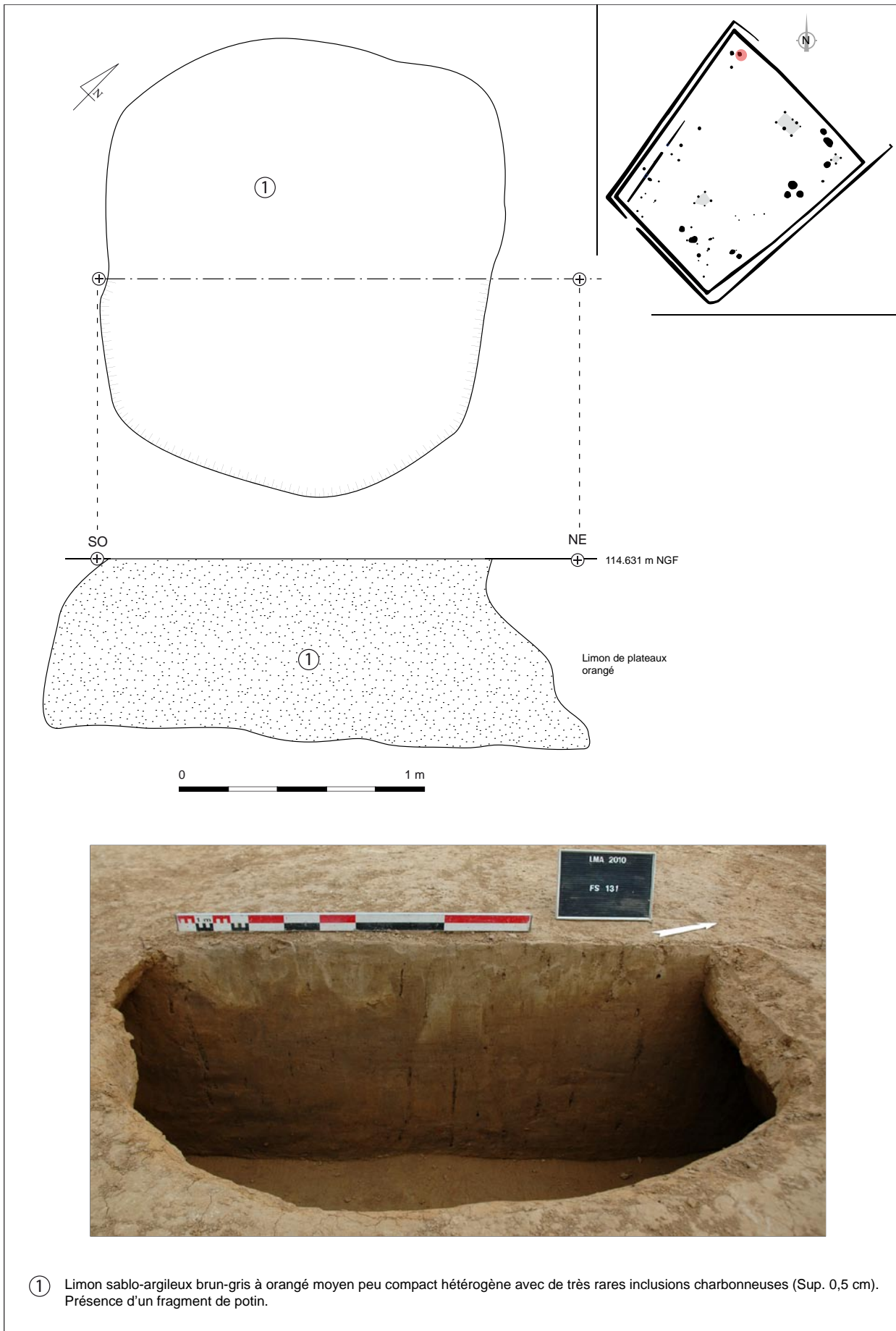


Fig. 121 – Plan et coupe du silo 131

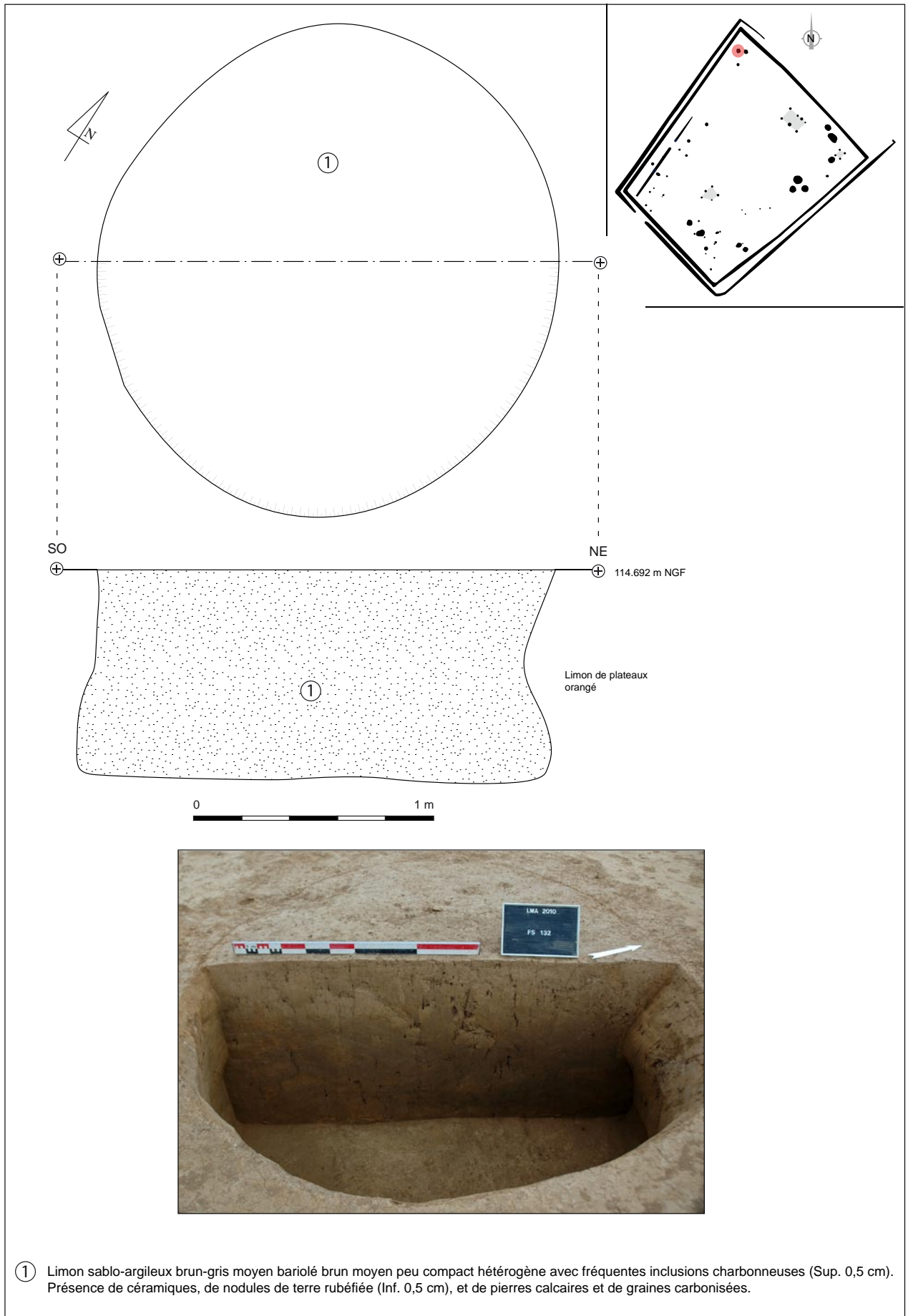


Fig. 122 – Plan et coupe du silo 132

tribués à l'utilisation domestique du groupe humain occupant le site, tandis que les silos de gros volumes (catégorie B) semble refléter une gestion à plus grande échelle, probablement liée à un système d'échange⁹⁸.

Les silos de la catégorie A

Les quatre silos appartenant à cette catégorie se trouvent sur le côté ouest de l'enclos, proche du fossé 004. Les silos 131 et 132 sont regroupés dans l'angle nord-ouest tandis que les structures 146 et 152 se situent sur la partie médiane du côté ouest, distantes d'environ 10 m l'une de l'autre. Les profils sont tronconiques et hétérogènes dans leur forme, celle-ci variant très vraisemblablement en fonction des érosions des parois. Les fonds sont plats et les profondeurs conservées ne dépassent pas 1 m. Les volumes estimés sont compris entre 0,59 m³ et 0,84 m³, soit entre 442 kg et 630 kg de céréales.

Ces silos de petites dimensions à profils tronconiques sont connus sur les sites contemporains du Mesnil-Aubry. Ainsi, au Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard II», quatre silos de ce gabarit ont été mis au jour au sein des enclos A (La Tène C1) et enclos B (La Tène C2-D1)⁹⁹. Toujours au Plessis-Gassot mais sur le site «Les Rouilleaux», deux silos de petit volume datés de La Tène moyenne ont été observés¹⁰⁰. À Gonesse, «Zac des Tulipes Nord» sur le site n°2 (La Tène moyenne), deux silos tronconiques de petits volumes ont également été découverts¹⁰¹. Enfin, à Villiers-le-Sec «La Place de la Ville», trois petits silos ont été mis au jour dont deux regroupés¹⁰².

Le silo 131 : il mesure 1,70 m de diamètre d'ouverture sur 76 cm de profondeur conservée (fig. 121). La paroi nord-est est davantage évasée que la paroi opposée (diamètre à la base de 2,22 m). Un unique comblement le caractérise, constitué de limon brun à gris orangé peu compact et hétérogène avec de fines particules charbonneuses éparses et quelques nodules de terre rubéfiée. La capacité est estimée à 607 kg de cé-

réales environ. Le silo 131 a révélé la présence d'un fragment de monnaie de type LT 9180 (Cf. *Volume 2, Annexe 5*), ainsi qu'un tesson de céramique non tournée, quelques os d'animaux et une fibule de type Feugère 1a1 datée de La Tène moyenne (Cf. *Volume 2, Annexe 4*).

Le silo 132 : il mesure 1,90 m de diamètre d'ouverture pour 87 cm de profondeur (fig. 122). Les parois sont peu évasées (diamètre à la base de 1,98 m). Comme le silo précédent, il est caractérisé par un seul comblement de limon brun à gris moyen peu compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons inférieures à 1 cm. La capacité estimée du silo est de 630 kg. La structure a fait l'objet de deux prélèvements de sédiment, l'un situé dans la partie médiane du comblement et l'autre sur le fond. Seul ce dernier a permis de mettre en évidence la présence de graines de céréales (orge vêtue, blé). Des restes de légumineuses et de plantes sauvages ont également été identifiés. La présence de graines germées issu vraisemblablement de la croûte germinative du silo, confirme la fonction de stockage de denrées au sein de cette structure¹⁰³. Quelques fragments de céramiques non tournées ont été recueillis au sein du silo.

Le silo 146 : il mesure 1,48 m de diamètre d'ouverture sur 70 cm de profondeur environ (fig. 123). Il présente un profil en forme de tronc de cône très marqué, la partie inférieure des parois étant très évasées (diamètre à la base de 2,24 m). La capacité est estimée à 611 kg de céréales. Quatre niveaux de complements ont été identifiés. Le fond est tapissé d'une fine couche charbonneuse épaisse d'environ 4 cm. Un prélèvement a été effectué dans cette unité révélant la présence de nombreuses graines carbonisées essentiellement composées d'orge vêtue mais aussi de blé. Ce niveau pourrait correspondre à l'assainissement par le feu réalisé en vue d'éliminer une partie de la croûte germinative encore en place dans le silo, dans l'optique d'entreposer une nouvelle récolte¹⁰⁴. Les restes d'un crapaud piégé au fond de la structure ont également été mis au jour au sein de cet échantillon (Cf. *Volume 2, Annexe 15*).

98 Gransar 2000, p. 297.

99 Ginoux 1999, p. 65.

100 Cortès 2004, p. 50.

101 Granchon, Mondoloni 2012, p. 122 et p. 126.

102 Gentili 2000, p. 42.

103 Matteredne 2001, p. 151.

104 Matteredne 2001, p. 151.

78 cm (fig. 124). Les parois sont évasées, le diamètre à la base étant de 1,82 m. Il s'agit du plus petit silo, d'une capacité estimée à 442 kg de céréales. Plusieurs comblements le caractérisent. Au fond, une couche épaisse d'environ 10 cm composée de limon brun à gris-orangé est interprétée comme un remplissage consécutif à l'affaissement des parois. Ce niveau est recouvert en totalité par une fine unité charbonneuse d'environ 4 cm de profondeur, qui a fait l'objet d'un prélèvement. De très nombreuses graines carbonisées y ont été identifiées. Contrairement au silo 146, l'ensemble demeure ici hétérogène dans sa composition : orge vêtue en majorité, blé, avoine et très nombreux adventices de céréales (nielle des blés, fléole des champs, etc.). Un fragment de matière organique identifié comme le reste carbonisé de chair de fruit fait également parti de cet assemblage. Cet échantillon reflète davantage l'image d'un rejet de semences associées à des vidanges de foyers ou à l'élimination de grains devenu inconsommables et non d'un assainissement par le feu observé pour le silo précédent¹⁰⁵. Ces graines sont accompagnées de charbons de bois analysés comme essentiellement du frêne. Cette fine couche est surmontée par un niveau de limon brun à gris foncé avec de fréquentes inclusions charbonneuses au sein duquel quelques tessons de céramiques non tournées ainsi qu'un élément de penture en fer et de rares os d'animaux ont été collectés. Cette couche est recouvert par un ultime remplissage composé de limon brun gris clair avec de fins nodules charbonneux épars. Ce niveau a permis de recueillir des tessons de céramiques non tournées ainsi qu'une plaque indéterminée en fer.

Les silos de la catégorie B

Les cinq silos appartenant à cette catégorie sont disséminés sur l'ensemble de l'emprise de l'enclos. Le silo 126 se trouve à l'est et proche du fossé 004 et du grenier sur 4 poteaux (bât. 2). Le silo 188 est situé au sud-ouest et à proximité de l'entrée de l'établissement. Le silo 165, qui recoupe le fossé 008 du premier enclos se situe au sud-est. Seules les structures 175 et 178 se trouvent à proximité l'une de l'autre, à moins de 5 m et sur le côté sud de l'enclos.

105 Matteredne 2001, p. 153.

Les profils sont majoritairement sub-tronconiques, seul un silo (Si 178) présente une forme sub-cylindrique (fig. 120). Les parois faiblement évasées suggèrent des parties supérieures très altérées (effondrement des parois) induisant des diamètres d'ouverture importants. Les fonds sont plats et les profondeurs n'excèdent pas 2 m. Les volumes estimés sont compris entre 1,07 m³ et 3,65 m³, soient entre 802 kg et 2,7 tonnes de céréales.

Les silos de catégories B sont répandus sur les sites laténiens, en particulier sur les sites datés de La Tène moyenne à finale¹⁰⁶. Au Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard II» plusieurs silos de cette catégorie datés de La Tène moyenne et finale ont été mis au jour¹⁰⁷. À Villiers-le-Bel «Déviation RD10/370» un silo probablement daté de La Tène moyenne a été observé¹⁰⁸. À Roissy-en-France «Le Dessus de la Rayonnette» deux silos sub-tronconiques de moyens volumes ont été mis au jour sur l'occupation datée de La Tène finale (La Tène D1)¹⁰⁹. À Villiers-le-Sec, plusieurs silos datés de La Tène C2 ont été identifiés, disséminés sur l'ensemble de l'emprise du site protohistorique¹¹⁰. Enfin, un dernier silo classés dans cette catégorie a été découvert à Gonesse «Zac des Tulipes Nord» sur le site n°2 daté de La Tène moyenne¹¹¹.

Le silo 165 : il mesure 2,10 m de diamètre à l'ouverture et 2,30 m à sa base (fig. 125 et 126). La profondeur conservée est de 1,06 m. Sa capacité est estimée à 975 kg de céréales. Plusieurs types de comblement le caractérisent. Le fond est recouvert une nouvelle par une fine couche charbonneuse épaisse d'environ 4 cm (7). Un prélèvement effectué au sein de cette unité a permis de mettre en évidence plusieurs graines de céréales carbonisées, ainsi que des légumineuses et quelques fragments de matière organique interprétés comme les vestiges de fumier ou de résidus de nettoyage lors de la carbonisation du silo avant un nouvel ensilage. De nombreux

106 Malrain, Pinard 2006, p. 69.

107 Ginoux 1999, p. 65.

108 Pariat, Maret 2011, p. 45.

109 Casadei dir. 1997, p. 24.

110 Gentili 2000, p. 41-43.

111 Granchon, Mondoloni 2012, p. 124.

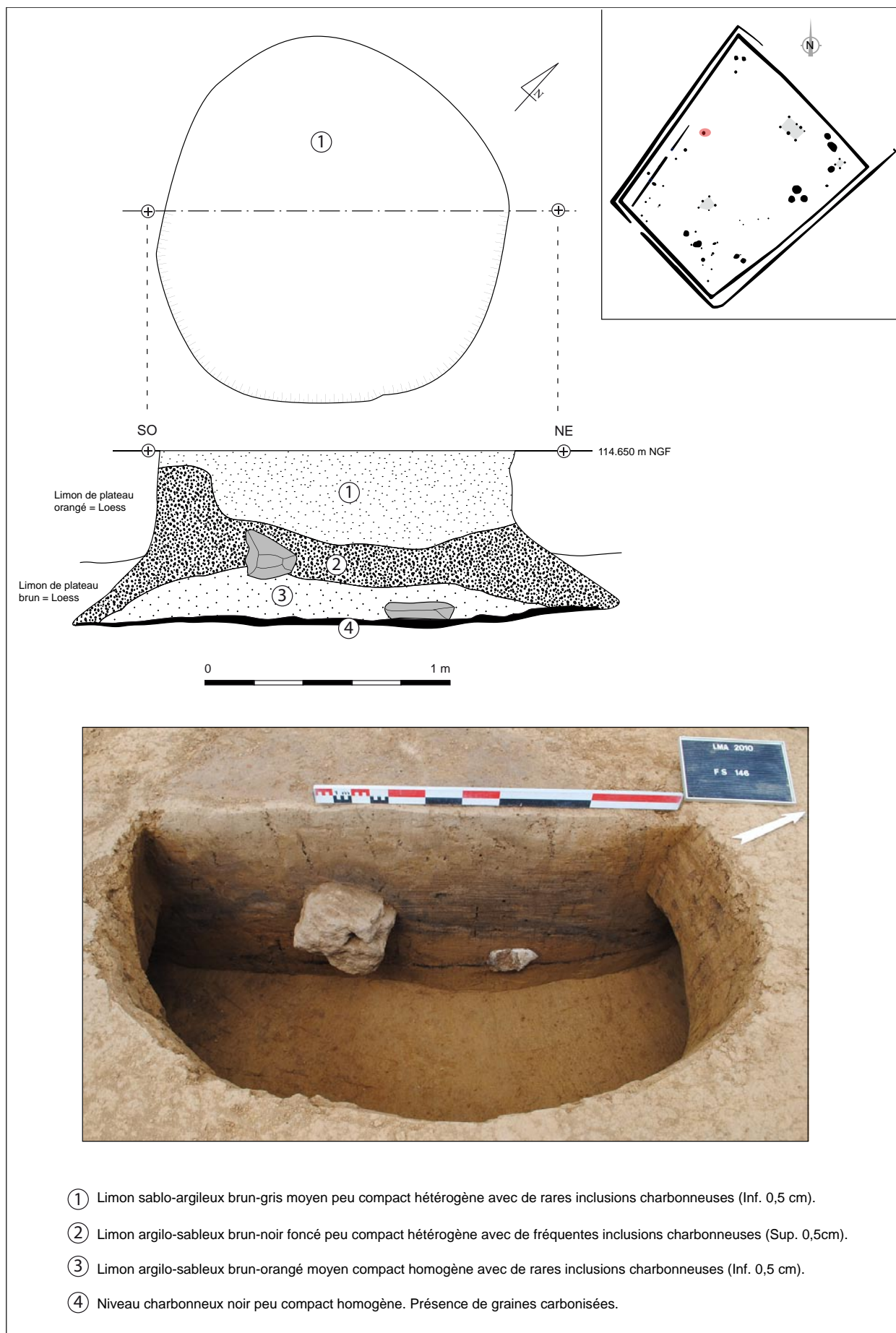


Fig. 123 – Plan et coupe du silo 146

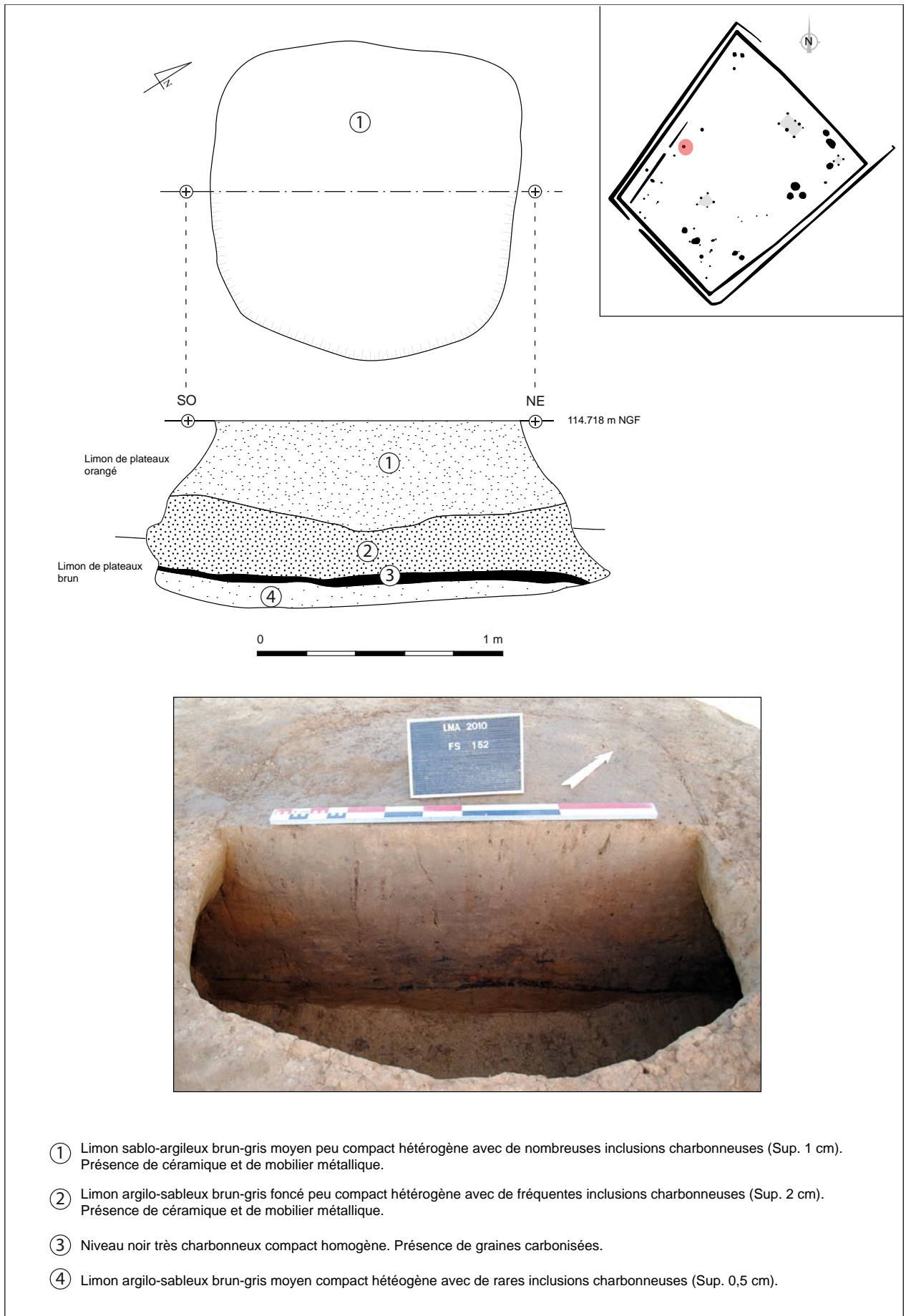


Fig. 124 – Plan et coupe du silo 152

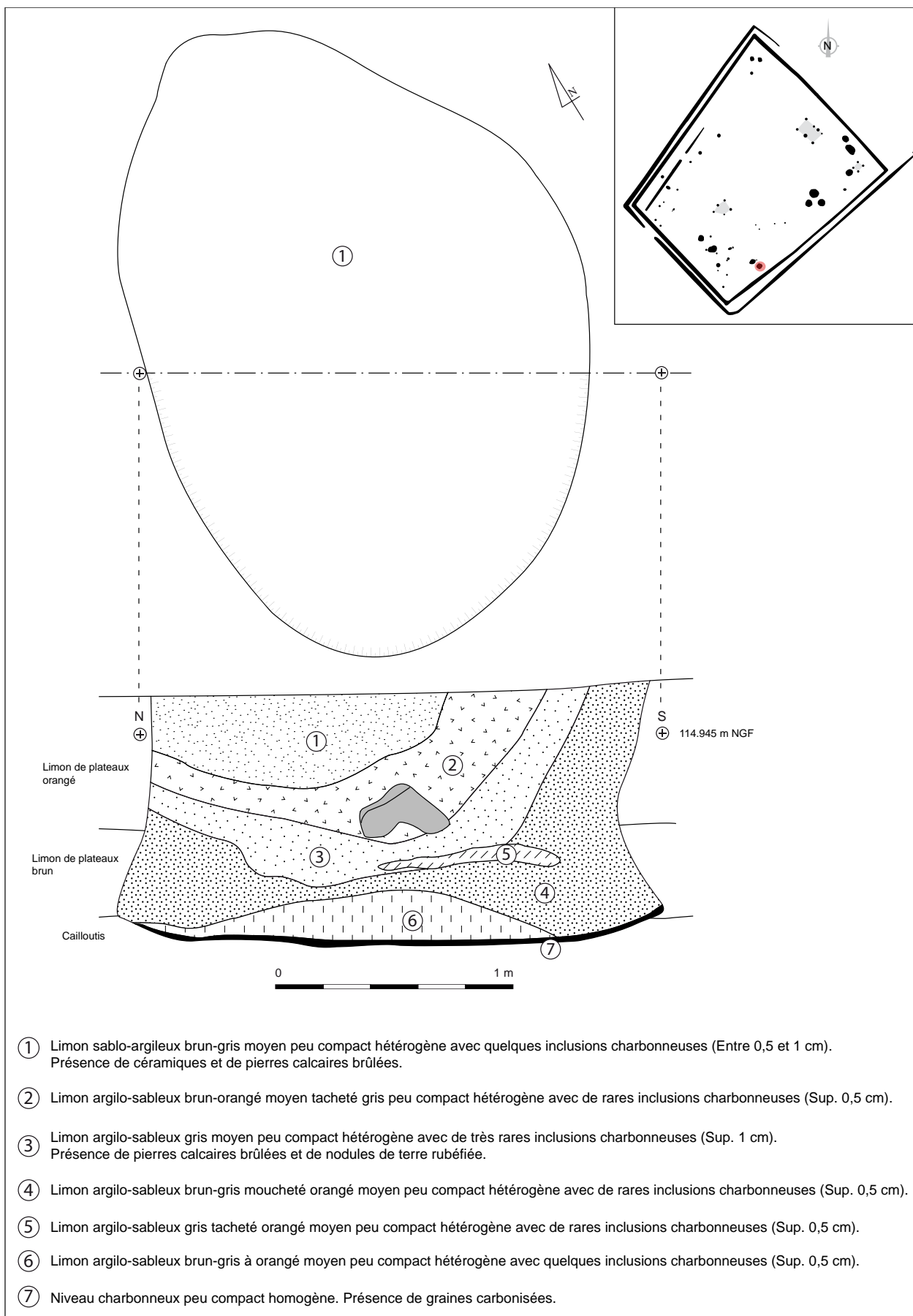


Fig. 125 – Plan du silo 165



Fig. 126 – Coupe du silo 165

premier comblement est surmonté d'un niveau composé de limon brun-orangé peu compact avec de fines particules charbonneuses éparses. Cette couche, proche dans sa composition du substrat, semble correspondre à l'effondrement des parois. Elle est recouverte par la suite, par un niveau caractérisé par du limon brun à gris foncé charbonneux au sein duquel un bloc de grès a été mis au jour. Enfin, la structure est scellée par un comblement composé de limon brun-gris moyen avec de fins nodules charbonneux. La fouille intégrale du silo a permis de recueillir quelques tessons de céramiques non tournées ainsi qu'un fragment de bracelet finement ciselé en roche verte foncée d'origine indéterminée. La couche charbonneuse du fond a également permis d'identifier quelques essences de bois, dominés par le hêtre et le chêne. Enfin, ce dernier comblement apporte par l'assemblage des graines identifiées, une indication supplémentaire quant aux pratiques culturales. En effet, les graines conservées dans la couche calcinée ont probablement été stockées ensemble dans ce silo. Elles pourraient provenir d'une seule et même parcelle emblavée par deux espèces différentes ; ici l'orge vêtue et le blé. Cette pratique agricole correspondrait ainsi au phénomène de méture (Cf. *Volume 2, Annexe 6*).

Le silo 152 : il mesure 1,27 m de diamètre à l'ouverture, pour une profondeur conservée de

charbons de bois identifiés comme du hêtre ont également été identifiés au sein de cet échantillon. Cette couche est surmontée par un niveau de limon brun à gris-orangé interprété comme un effondrement de paroi (6). Elle est également recouverte par un niveau plus important composé de limon gris moucheté orangé également identifié comme un affaissement de l'encaissant (4). Une couche caractérisée par du limon gris moyen (3) avec la présence de pierres calcaires brûlées et de terre rubéfiée compose la seconde couche anthropique. Elle est surmontée par une troisième couche d'effondrement (2), elle-même recouverte d'un comblement de limon brun à gris moyen possédant quelques inclusions charbonneuses et au sein duquel des fragments de céramiques non tournées, de la faune et des pierres calcaires brûlées ont été observés.

Le silo 188 : il mesure 1,71 m de diamètre à l'ouverture pour 1,98 m à sa base (fig. 127 et 128). La profondeur conservée est de 1,13 m, soit une capacité estimée à 802 kg de céréales. Il présente un profil légèrement tronconique en pseudo bouteille sur sa paroi orientale. Plusieurs complements le composent interprétés comme des alternances de remblais anthropiques ou naturels. Le fond du silo est recouvert d'une épaisse couche de limon gris foncé (environ 20 cm au maximum) avec de nombreuses inclusions de terre rubéfiée (7). Une grande pierre en grès

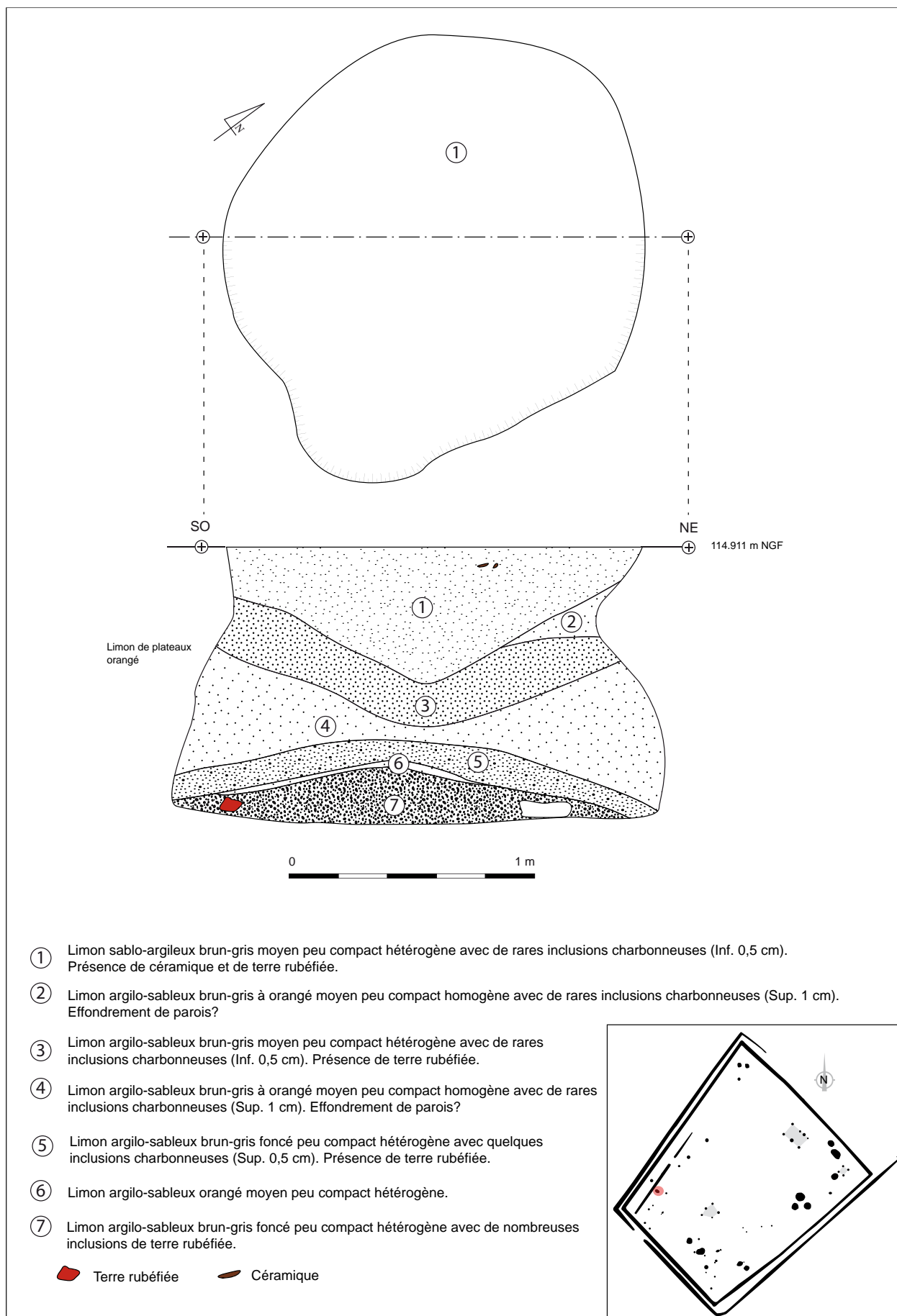


Fig. 127 – Plan du silo 188



Fig. 128 – Coupe du silo 188

local repose également sur le fond. Ce niveau est surmonté d'une très fine couche de limon orangé (6) résultant d'un effondrement de paroi. Cette dernière est recouverte par un remplissage composé de limon gris foncé avec quelques inclusions charbonneuses éparses et de nodules de terre rubéfiée. Un second effondrement de paroi plus important se situe sur la partie médiane du creusement du silo (4) créant un profil d'équilibre de la structure en forme de cuvette. Un premier niveau (3) caractérisé par du limon brun à gris moyen tacheté d'orangé avec quelques éléments de terre rubéfiée couvre le fond de cette cuvette. Une dernière couche (1) composée de limon brun-gris clair scelle définitivement la structure. C'est au sein de ce dernier remplissage que plusieurs tessons de céramiques non tournées et datées de La Tène moyenne à finale ont été recueillis associés à quelques ossements d'animaux, un anneau ouvert en fer ainsi qu'un fragment de meule. Plusieurs prélèvements ont été effectués dans trois niveaux de comblements différents (couche 1, 3 et 7) mais aucun n'a livré d'écofacts.

Le silo 126 : il présente un diamètre à l'ouverture de 3,06 m pour un diamètre à la base de 3,30 m (fig. 129 et 130). La profondeur conservée est 1,64 m, la capacité étant estimée à 2,7 tonnes de

céréales. Le profil est en forme de tronc de cône mais il semble que la partie supérieure de la paroi occidentale ait subi une érosion plus importante. De nombreux comblements ont été observés au sein du silo, correspondant à des couches anthropiques successives alternant avec des phases d'effondrement naturel de l'encaissant. Ainsi deux grandes étapes de rejet ont pu être identifiées. Une partie du fond est recouverte par une fine couche (18) de limon gris moyen homogène et épaisse d'environ 4 cm. Un prélèvement a été effectué au sein de ce niveau permettant de mettre en évidence quelques charbons de bois de hêtre et de chêne. Un petit nombre de graines carbonisées identifiées comme de l'orge vêtue et du blé a également été observé. Un premier effondrement de la paroi orientale puis de la paroi occidentale tapisse le fond (15) et recouvre ce niveau. Plusieurs rejets successifs surmontent en partie ce remplissage, constitué d'une part, d'une couche charbonneuse (5) qui se développe vers l'ouest, et d'autre part, d'un rejet important de terre rubéfiée (9). Un prélèvement effectué dans la couche charbonneuse a permis de recueillir de nombreuses graines d'orge vêtue, de blé, de pois, d'avoine et de brôme. Quelques fragments de matière organique composée de céréales aggro-

Mettre sur cette page

la figure n°129 ayant

pour légende :

Fig. 129 – Plan et coupe du silo 126

En format A3 plié

Modèle de la figure :

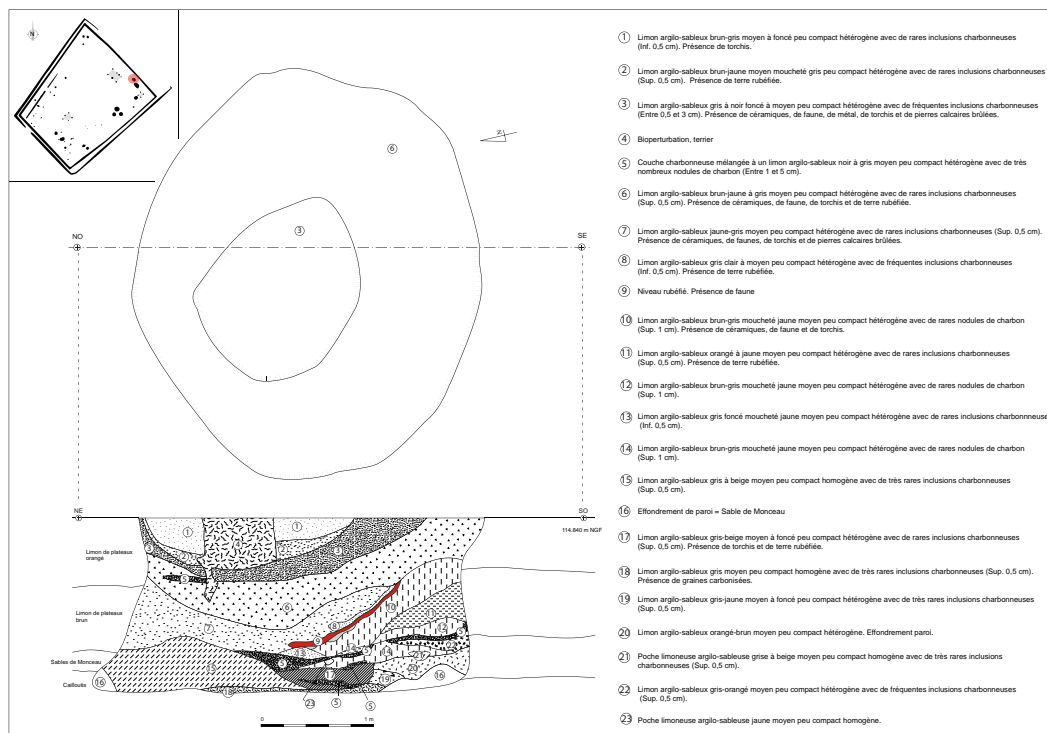


Fig.129 - Plan et coupe du silo 126

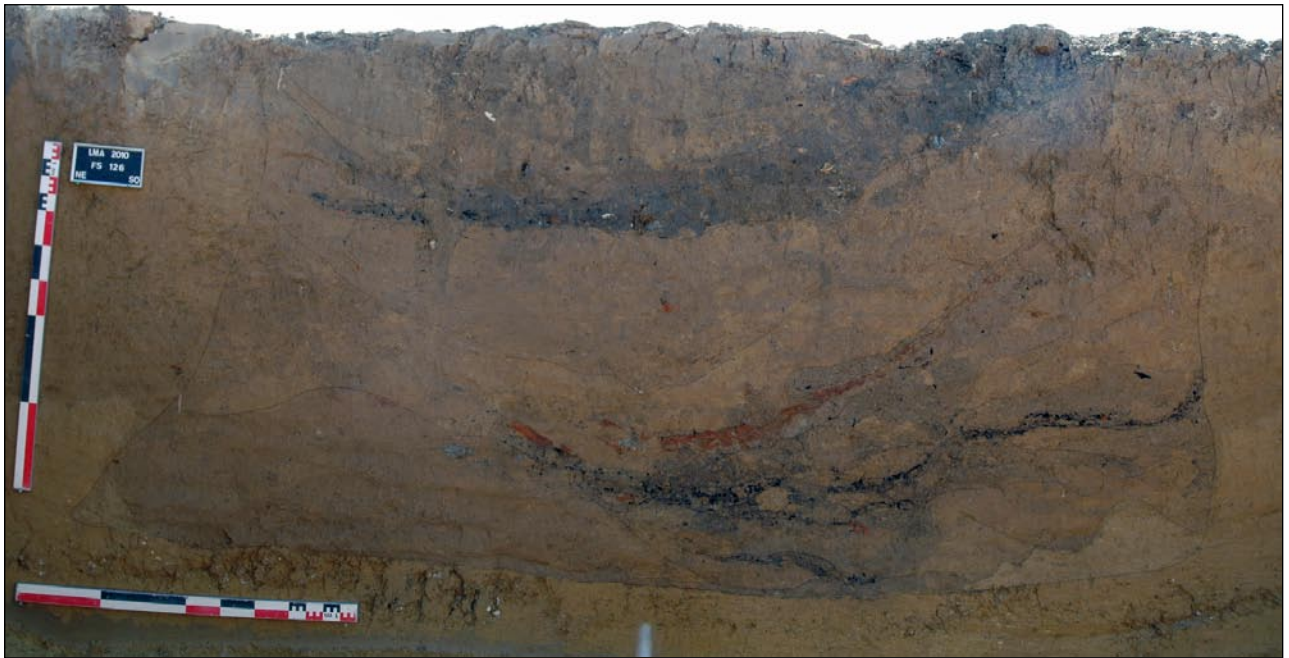


Fig. 130 – Coupe du silo 126

mérées lors d'une carbonisation ont également été identifiés. La composition hétérogène de cet assemblage suggère ainsi un rejet de vidange de foyer lié probablement à une activité culinaire. Cette hypothèse est confortée par la présence de plusieurs charbons de bois, attribués en majorité à du chêne et du hêtre. Enfin, de rares fragments de céramiques tournées ou non accompagnent ces vestiges. Ces premiers remplissages forment un pendage important orienté est-ouest, présumant d'une érosion plus marquée sur la paroi occidentale. Deux niveaux surmontent par la suite ces premiers rejets, formant ainsi un profil d'équilibre en cuvette de la structure ; ils sont composés de limon argilo-sableux jaune à gris clair (7) ou brun-gris à jaune moyen (6). Quelques fragments de faune, mais également de la céramique tournée ou non et des objets indéterminés en fer ont été collectés au sein de ces deux remplissages. La partie supérieure du silo est marquée par trois comblements formant une fosse en cuvette au sein de laquelle plusieurs rejets détritiques ont été observés. Il s'agit des couches 1 à 3 matérialisées par du limon brun-gris moyen à foncé dans lesquelles de nombreux éléments de torchis avec traces de clayonnages ont été collectés probablement en lien avec la proximité du bâtiment 5. Plusieurs fragments de céramiques tournées ou non et datés de La Tène C2 à D1 ont été mis au jour dans ces

niveaux supérieurs, notamment des tessons de faisselle attestant de la fabrication d'une telle denrée sur le site à l'échelle domestique. Ils sont associés à de la faune, dominée par le porc et les caprinés. Des restes de corbeaux freux (ou corneille noire) ont également été identifiés. Enfin, des objets en fer (tige et plaques) ainsi qu'un aiguiseur en grès stampien ont été collectés.

Le silo 175 : il mesure 2,40 m de diamètre à l'ouverture sur 2,82 m à la base (fig. 131). La profondeur conservée est de 1,74 m, soit une estimation de la capacité approchant les 2,36 tonnes de céréales. Le silo présente un profil tronconique et il a été recoupé dans sa partie inférieure par une fosse (Fs 243). Cette dernière reprend les contours du creusement nord-ouest/sud-est mais s'étend au sud-ouest (fig. 131, 132 et 133). Seul le comblement inférieur du silo a ainsi été conservé et identifié. Il est caractérisé par un important remplissage constitué de limon gris moyen mêlé de jaune orangé (encaissant) au sein duquel de nombreuses inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée ont été distinguées (5). De rares tessons de céramiques, dont un a été repris au tour ont été collectés. À environ 1,40 m en dessous de la surface décapée, le squelette axial et la tête osseuse d'un bovin ont été déposés (fig. 134 et 135). Le crâne et la mandibule ainsi que les vertèbres cervicales sont en connexion ; en revanche, les vertèbres thoraciques sont dis-

Mettre sur cette
page la figure n°131
ayant pour légende :
Fig. 131 – Plan et coupes du silo
175 recoupé par la fosse 243
En format A3 plié
Modèle de la figure :

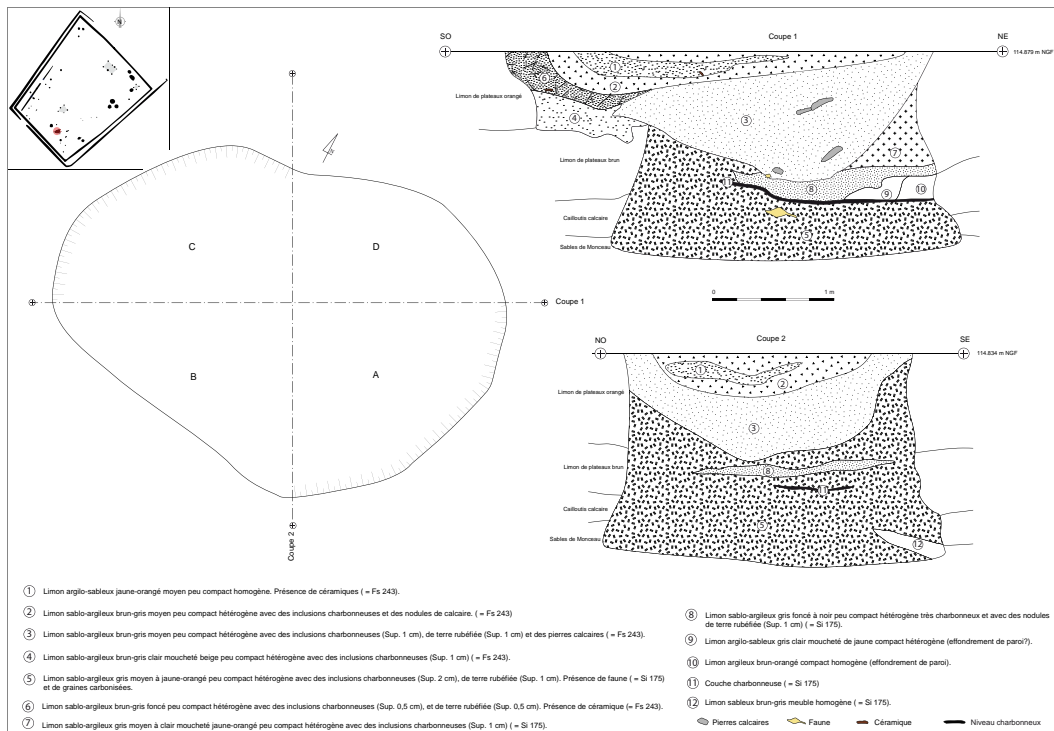


Fig.131 - Plan et coupes du silo 175 recoupé par la fosse 243



Fig. 132 – Silo 175/fosse 243 : coupe 2, quart A en cours de fouille



Fig. 133 – Silo 175/fosse 243 : quart C



Fig. 134 – Silo 175/fosse 243 : coupe 1, quart A en cours de fouille



Fig. 135 – Silo 175 : Coupe 1, quart A, dépôt d'un crâne de bœuf et vertèbres en connexion.

loquées. Dans une moindre mesure, ce dépôt rappelle celui du silo 040 de la phase d'occupation précédente¹¹². Le crâne porte également sur son sommet la trace d'un coup porté pour abattre l'animal. Au sein de ce dépôt, une prémolaire humaine a également été identifiée; elle appartient à un sujet adulte et présente une usure très prononcée. Il semble évident que cet ossement, isolé de tout reste humain mais associé tout de même à un dépôt volontaire d'un animal, se trouve en position secondaire (Cf. *Volume 2, Annexe 9*). Un prélèvement a été effectué sur le sédiment entourant le dépôt, mais aucun écofact n'a été identifié. Au-dessus de ce dépôt, une fine couche charbonneuse (11), épaisse d'environ 3 cm, se développe d'est en ouest mais ne recouvre pas la totalité du comblement inférieur. Ce niveau est surmonté par un comblement caractérisé par du limon gris foncé avec de nombreuses inclusions charbonneuses et quelques nodules de terre rubéfiée. Un prélèvement a été réalisé au sein de ce remplissage, en particulier contre la paroi orientale; il a permis de mettre en évidence la présence massive de charbon de bois de hêtre, ainsi que de nombreuses graines de céréales et de plantes sauvages. Les grains collectés correspondent en grande partie à du blé en cours de germination; il pourrait ainsi s'agir de la récolte stockée dans le silo. Cependant, l'importance des plantes sauvages comportant des adventices de cultures à la fois estivales et hivernales, suggèrent un assemblage de plusieurs variétés, probablement dans le but de repousser certains nuisibles

Le silo 178 : il mesure 3 m de diamètre à l'ouverture sur 2,40 m à la base, adoptant ainsi un profil sub-cylindrique (fig. 136). La profondeur conservée est de 1,38 m, soit une capacité estimée de 1,26 tonne de céréales. Son comblement est caractérisé par un remplissage homogène contenu sur la quasi intégralité du creusement et caractérisé par du limon brun-gris clair (3). Seule une petite cuvette formée par deux faibles couches (1 et 2) est située dans la partie centrale du sommet du silo. Elle est composée d'une couche de limon brun foncé avec de nombreuses inclusions charbonneuses dans sa partie inférieure puis surmontée d'un niveau de limon orangé

112 *Supra* p. 84

identifié comme un apport de limon naturel. Un prélèvement de sédiment a été effectué dans le remplissage principal. Il a permis d'identifier quelques graines de céréales ainsi qu'un fragment de coquille de noisette. Un faible lot de céramique a été collecté. Néanmoins, un fragment de panse de vase tourné à pâte sableuse noirâtre et présentant des traces de peinture de couleur lie de vin a été observé. Il s'agit d'un éclat de vase tonnelet dont la production se situe dans la vallée de la Saône; celle-ci est datée de la transition de La Tène C2-D1¹¹³ (Cf. *Volume 2, Annexe 1*). Enfin, quelques ossements d'animaux ont également été recueillis.

Les silos de la catégorie C

Cette catégorie est constituée sur le site par trois silos. Ces structures groupées se situent sur la partie orientale de l'enclos. Les profils des silos sont tronconiques ou cylindriques (fig. 120). Les parois faiblement évasées suggèrent des parties supérieures très altérées (effondrement des parois) induisant des diamètres d'ouverture importants. Les fonds sont plus ou moins plats en fonction du type de substrat atteint. Les profondeurs conservées varient entre 2,36 m et 2,78 m. Les volumes estimés sont compris entre 5,28 m³ et 8,10 m³, soient entre 3,96 et 6 tonnes de céréales.

Plusieurs silos de ce type ont été identifiés sur des sites laténiens contemporains du Mesnil-Aubry. C'est le cas, par exemple, de la fouille du Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard II» sur laquelle quatre silos de cette catégorie ont été recensés, dont trois sont regroupés¹¹⁴. Ils sont datés de La Tène moyenne-finale. À Roissy-en-France «Le Dessus de La Rayonnette» un silo tronconique de gros volume daté de La Tène D1 a été fouillé; il est regroupé avec d'autres silos de catégorie B¹¹⁵. À Villiers-le-Sec «La Place de la Ville», un silo de même gabarit mais isolé a été mis au jour et daté de La Tène C2¹¹⁶. Enfin, à Louvres «Le Vieux Moulin», de nombreux silos de gros volumes ont été identifiés répartis sur l'ensemble du site. Ils sont datés de La Tène D1¹¹⁷.

113 Barral, Huet 2006, p. 480.

114 Ginoux 1999, p. 67.

115 Casadei dir. 1997, p. 24.

116 Gentili 2000, p. 42.

117 Casadei dir. 1997, p. 20-21.

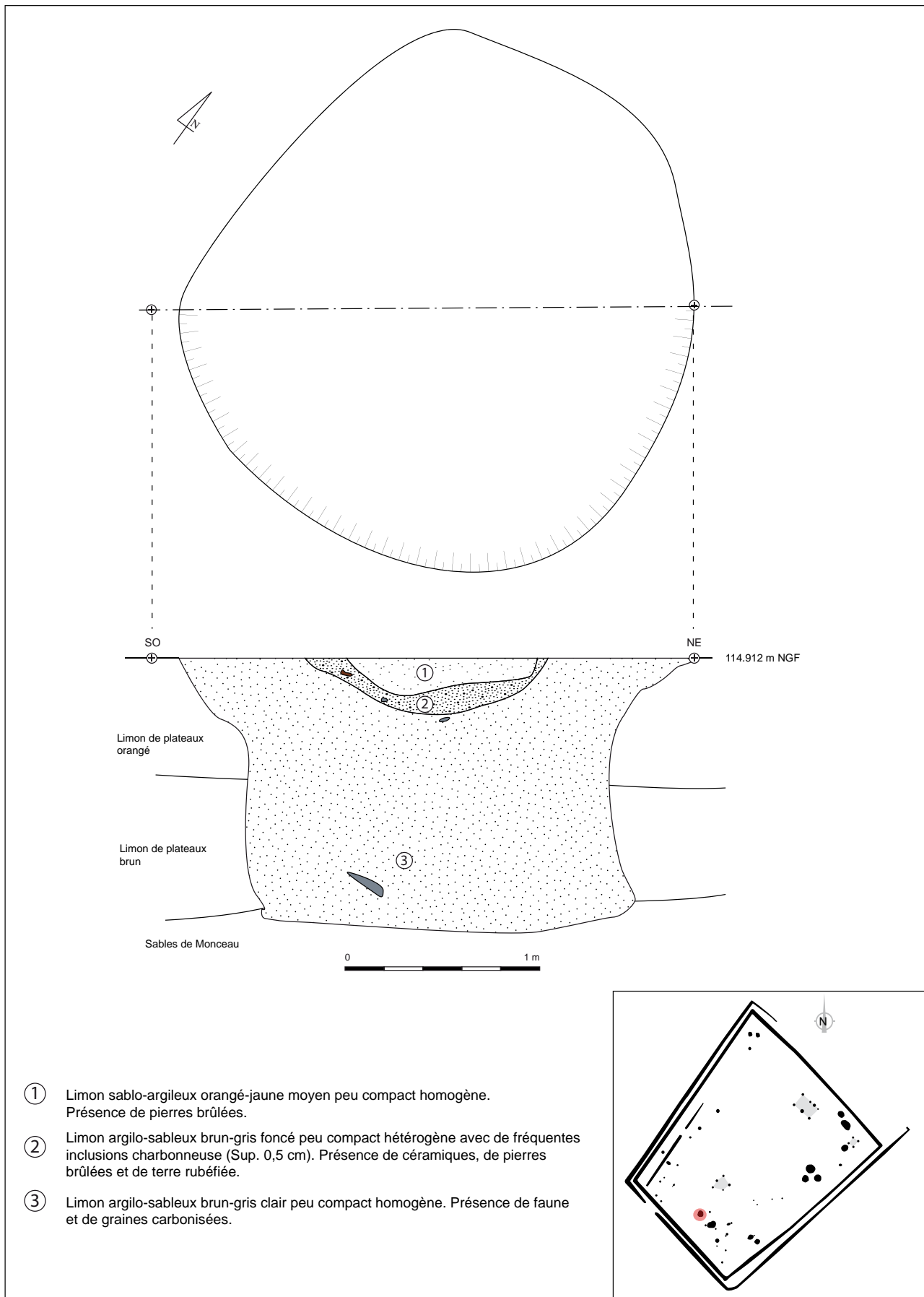


Fig. 136 – Plan et coupe du silo 178

Le silo 143 : il mesure 3,09 m de diamètre à l'ouverture sur 3,20 m à la base. La profondeur conservée est de 2,36 m soit une capacité estimée de 3,96 tonnes de céréales. Le profil du silo est dans son ensemble tronconique, mais le fond de la paroi nord n'a pas fait l'objet du même creusement que la paroi sud (fig. 137). La structure repose en partie sur la dalle calcaire, traversant ainsi des niveaux de Limon de plateaux, un faible banc de cailloutis calcaire et le Sables de Monceau. Deux phases successives de comblement ont été observées. La première consiste en des effondrements continus de l'encaissant piégeant rarement du matériel archéologique. Un prélèvement de sédiment a été réalisé au fond du silo permettant de mettre en évidence une faible quantité de charbons identifiés comme du chêne et du hêtre, ainsi que quelques graines de céréales et de légumineuses. Une colonne palynologique a également été prélevée au fond du silo. Elle s'est révélée pauvre en pollens et en spores mais un spectre pollinique a tout de même été réalisé. Il est composé en majorité de pollens d'herbacées, puis par de taxons arboréens, d'arbustes et de fougères, qui reflètent l'existence d'un environnement humide boisé d'aulnes autour du site à cette époque, ainsi que de sols bien drainés, recouverts d'une chênaie hêtraie déjà mise en évidence par l'étude anthracologique (Cf. *Volume 2, Annexe 7*). Ces premiers remplissages ont ainsi comblé la partie inférieure du silo jusqu'à créer un profil d'équilibre de la structure, créant une fosse en cuvette. L'essentiel de cette fosse dépotoir est constitué de limon brun-gris moyen, peu compact et hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses. C'est au sein de cette couche que la majorité du mobilier a été recueillie. Il s'agit d'un petit lot de tessons de céramiques non tournées et datées de La Tène moyenne. Une tête de clou en fer a également été recueillie dans ce niveau supérieur.

Le silo 144 : à l'issue du décapage, plusieurs comblement avaient été observés en surface, constitués notamment de diverses couronnes concentriques. Le silo présente un diamètre à l'ouverture de 3,66 m sur 3,60 à sa base. Le profil est sub-cylindrique, obtenu très vraisemblablement par l'altération importante des parois

supérieures (fig. 138). La profondeur conservée est de 2,78 m soit une capacité estimée à 6 tonnes de céréales. Le silo a été creusé jusqu'à la dalle calcaire (Calcaire de Saint Ouen) traversant ainsi les niveaux de Limon de plateaux, de cailloutis calcaires et de Sables de Monceau. Plusieurs comblements caractérisent la structure, correspondant à des phases d'érosion et de ré-utilisation comme fosse détritique consécutives à l'ouverture du silo. Un premier niveau tapissant le fond du silo a été identifié ; il s'agit d'une mince couche charbonneuse disposée directement sur l'assise calcaire (fig. 139). Son prélèvement n'a pas permis de recueillir les restes d'écofacts. Elle a été interprétée comme les vestiges d'une probable préparation du fond du silo, telle que de la paille broyée ou du fumier destinés à protéger la récolte¹¹⁸. Ces pratiques sont par ailleurs bien documentées sur plusieurs sites laténiens, notamment ceux de Louvres «Le Vieux Moulin»¹¹⁹ et de Gonesse «Zac des Tulipes Nord» site n°3¹²⁰. La moitié inférieure du silo est par la suite comblée par des effondrements successifs des parois, piégeant parfois du matériel, telle une faucille en fer (Cf. *Volume 2, Annexe 4*) et provoquant ainsi un profil d'équilibre de la structure. Ce phénomène naturel a ainsi créé une fosse en forme de cuvette évasée dans la partie supérieure du silo. C'est au sein de cette nouvelle dépression que plusieurs rejets détritiques ont été observés. Un premier remplissage constitué de limon brun-gris moyen hétérogène avec des inclusions charbonneuses éparses couvre le fond de la fosse (7). Il est également caractérisé par un rejet important de blocs et cailloutis calcaires brûlés ou non. Ce niveau est surmonté par différentes couches successives qui semblent avoir été rejetées de part et d'autre de la structure et qui ont livré pour la plupart du mobilier. La couche n°3 est la plus riche en vestiges (fig. 140) ; elle est caractérisée par du limon gris foncé à noir charbonneux hétérogène et parfois induré, typique d'une vidange de foyer.

165 fragments de céramiques, majoritairement non tournés, ont permis d'identifier des formes

118 Malrain, Matteredne, Méniel 2002, p. 93-94.

119 Casadei, Leconte *eth* . 2000, p. 43 et 65.

120 Granchon, Mondoloni dir. 2012, p. 158-159.

Mettre sur cette
page la figure n°137
ayant pour légende :
Fig. 137 – Plan et coupe du silo 143
En format A3 plié
Modèle de la figure :

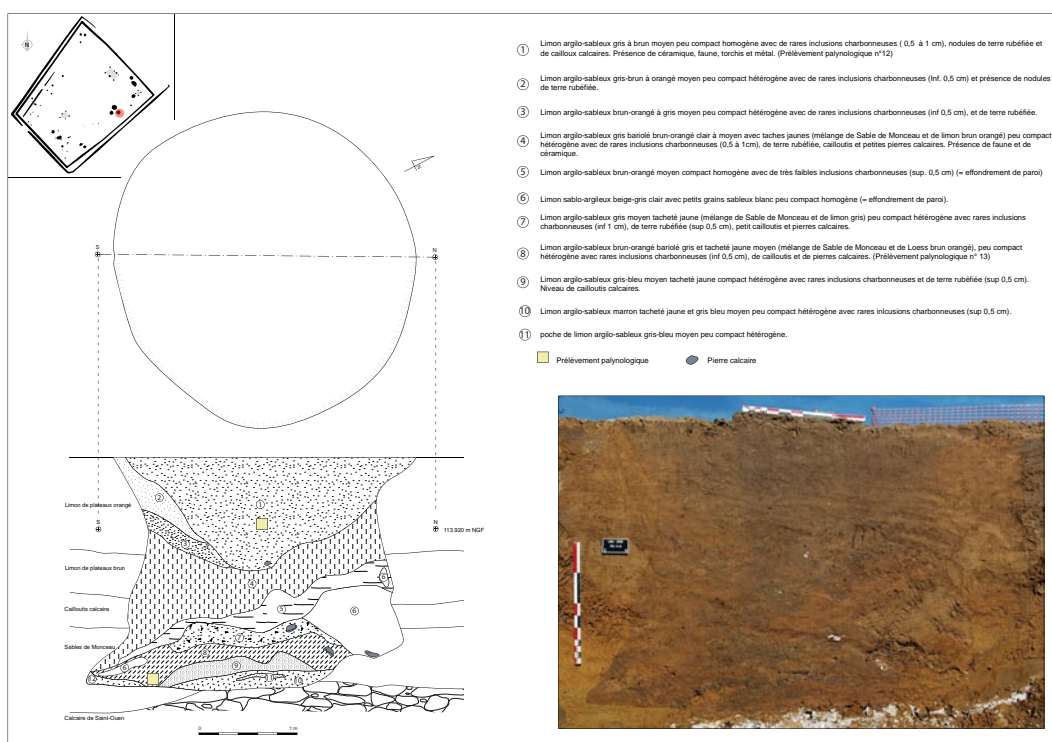


Fig.137 - Plan et coupe du silo 143

Mettre sur cette
page la figure n°138
ayant pour légende :
Fig. 138 – Plan et coupe du silo 144
En format A3 plié
Modèle de la figure :

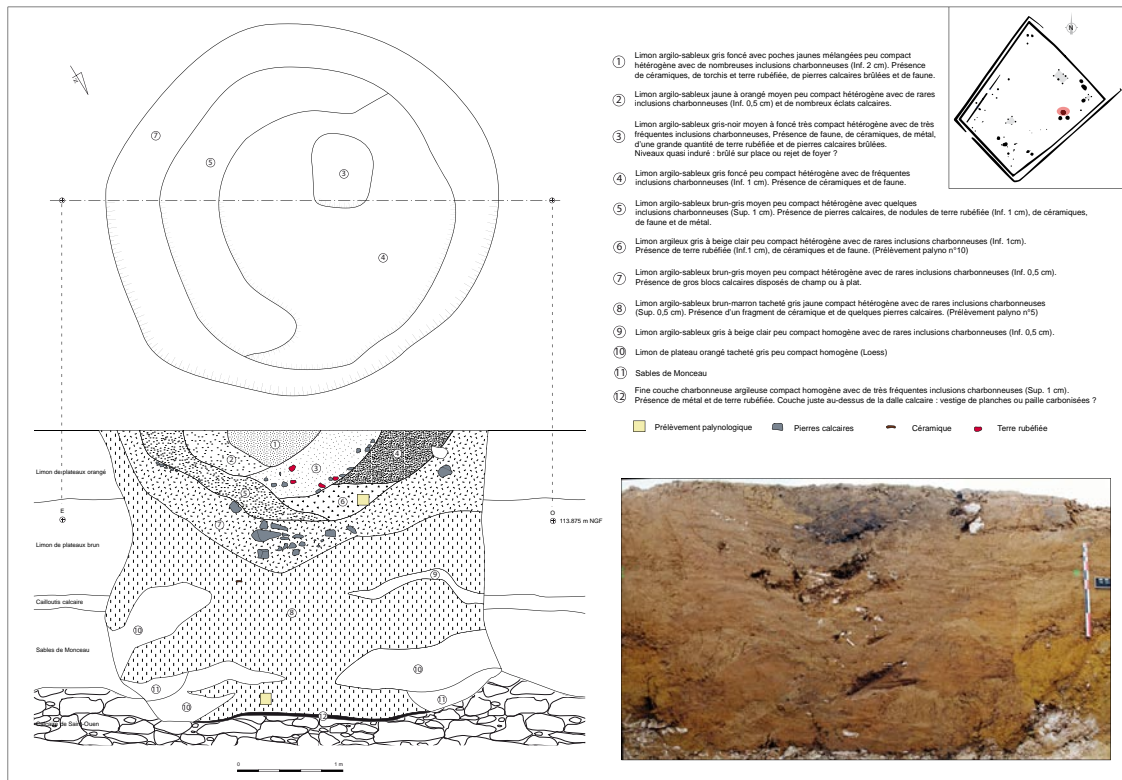


Fig.138 - Plan et coupe du silo 144

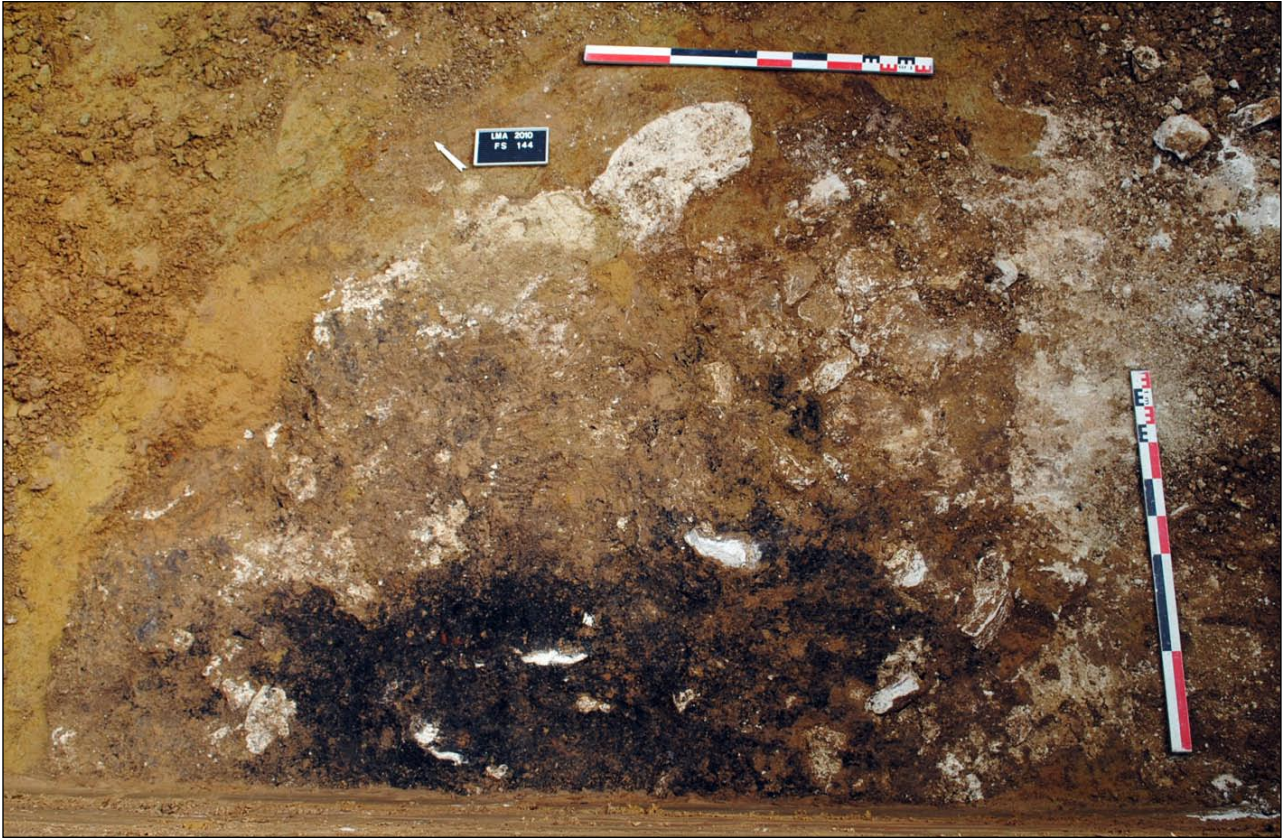


Fig. 139 – Cliché du fond du silo 144 et sa couche carbonneuse



Fig. 140 – Cliché du silo 144 en cours de fouille

de récipients datées de la fin de La Tène C2. De nombreux tessons sont caractérisés par une porosité et une sonorité importantes dues à l'action du feu (vidange de foyer). La faune est dominée par le porc et les caprinés ; le chien et la volaille sont également représentés ainsi que quelques espèces sauvages (Cf. *Volume 2, Annexe 3*). Quelques objets en fer dont un piton ont été recueillis.

Enfin, deux colonnes palynologiques ont été réalisées au sein du silo ; la première se situe au fond et la seconde dans l'une des couches de rejets supérieures. La diversité taxonomique faible, dominée essentiellement par des herbacées, ne permet pas d'apporter des précisions sur l'environnement végétal (Cf. *Volume 2, Annexe 8*).

Le silo 145 : il mesure 3,48 m de diamètre à l'ouverture sur 3,60 m à sa base, créant ainsi un profil sub-tronconique (fig. 141). La profondeur conservée est de 2,78 m, soit une capacité estimée à 5,76 tonnes de céréales. Il est caractérisé en surface par deux comblements concentriques formant une sorte de couronne. Il a été creusé jusqu'au Calcaire de Saint-Ouen, traversant ainsi les divers niveaux géologiques déjà observés sur les silos 143 et 144. Différents niveaux de comblements ont été observés. Ils correspondent dans un premier temps à un remplissage naturel dû aux effondrements successifs des parois, puis à des comblements anthropiques, le silo devenant le réceptacle de déchets domestiques.

Les vestiges d'une probable planche en bois carbonisée ont été observés, disposés vers le fond du silo (fig. 141). Cette présence est connue sur les sites laténiens, notamment à Gonesse «Zac des Tulipes» site n°3¹²¹, interprété comme l'aménagement d'un plancher en bois. Un prélèvement a été effectué mais s'est avéré stérile à l'issue du tamisage. La moitié inférieure du silo est caractérisée par divers niveaux alternant du limon sablo-argileux brun à marron et du limon gris à bleu argileux identifiés comme des apports fortement imprégnés d'eau (stagnation ? décantation ?). Sur la partie médiane du silo, une première couche anthropique, caractérisée par du limon brun à gris clair, recouvre ces remplissages. Plusieurs ossements d'animaux ont été rejetés au sein de cette couche. Il s'agit de fragments de pieds de cheval sans connexion mais une partie de la logique anatomique est tout de même conservée (fig. 141). Une importante couche de limon gris moyen avec quelques mobiliers (céramique non tournée, faune) en forme de large cuvette et épaisse d'environ 40 cm recouvre ces vestiges osseux. Ce niveau anthropique, correspondant à une fosse détritique est par la suite rebouché par plusieurs comblements correspondant à un apport de sable jaune et de Limon de plateaux. Cette présence d'encaissant au sommet de la structure atteste ainsi d'une volonté d'obstruer définitivement le silo à l'aide de sédiment naturel se trouvant très vraisemblablement à proximité immédiate de la structure.

catégorie	n° st.	Diam. ouverture	Diam. base	prof. conservée	prof. goulot	Haut. fonctionnelle	Vol. estimé (m ³)	Poids céréales
<i>petits silos moins de 1m³</i>	152	1,27 m	1,82 m	0,78 m	0,26 m	0,50 m	0,59	442 kg
	131	1,70 m	2,22 m	0,72 m	0,28 m	0,46 m	0,81	607 kg
	146	1,48 m	2,24 m	0,70 m	0,28 m	0,44 m	0,815	611 kg
	132	1,90 m	1,98 m	0,87 m	0,34 m	0,52 m	0,84	630 kg
<i>moyens silos entre 1 et 4 m³</i>	188	1,71 m	1,98 m	1,13 m	0,34 m	0,78 m	1,07	802 kg
	165	2,10 m	2,30 m	1,06 m	0,40 m	0,64 m	1,30	975 kg
	178	3 m	2,40 m	1,38 m	0,42 m	0,99 m	1,68	1,26 tonnes
	175	2,40 m	2,82 m	1,74 m	0,54 m	1,16 m	3,15	2,36 tonnes
<i>gros silos entre 4 et 10 m³</i>	126	3,06 m	3,30 m	1,64 m	0,58 m	0,98 m	3,65	2,7 tonnes
	143	3,09 m	3,20 m	2,36 m	0,82 m	1,50 m	5,28	3,96 tonnes
	145	3,48 m	3,60 m	2,68 m	0,80 m	1,80 m	7,68	5,76 tonnes
	144	3,66 m	3,60 m	2,78 m	0,80 m	1,82 m	8,10	6 tonnes

Fig. 142 – Tableau récapitulatif des dimensions des silos

121 Granchon, Mondoloni dir. 2012, p. 158-159.

Mettre sur cette page la figure n°141 ayant pour légende : Fig. 141 – Plan et coupe du silo 145 En format A3 plié Modèle de la figure :

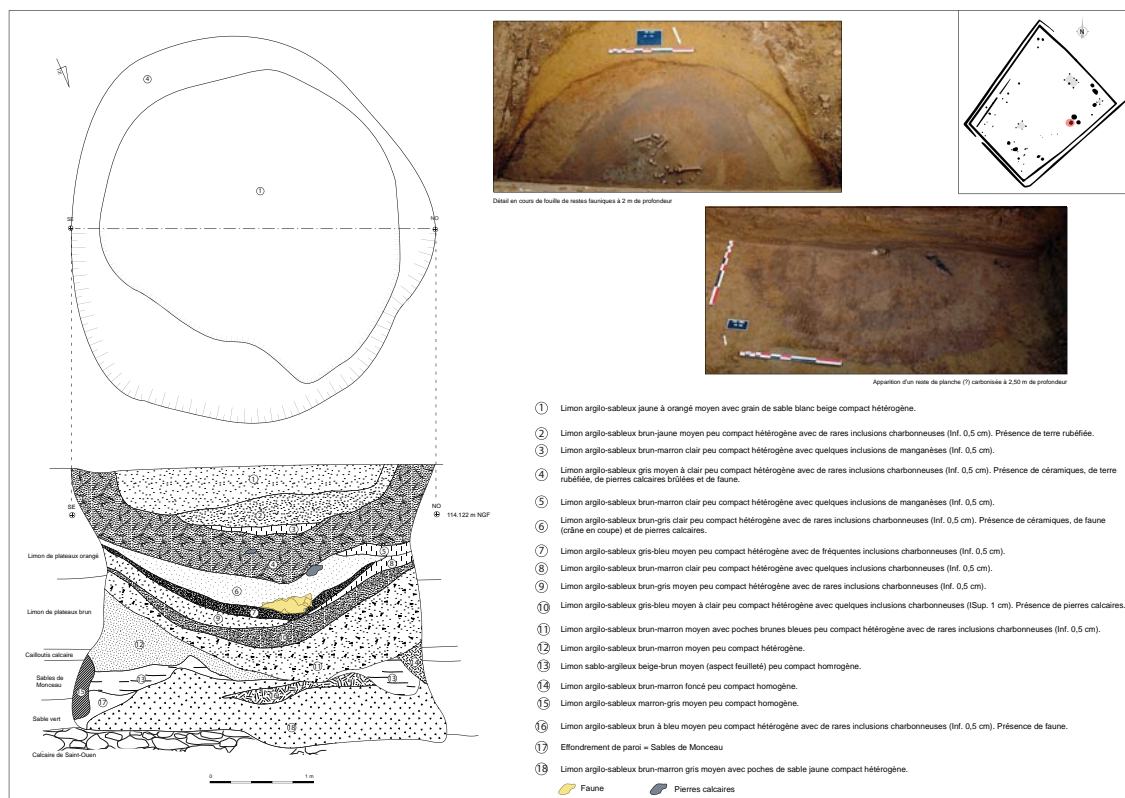


Fig.141 - Plan et coupe du silo 145

Ce comportement reflétant le choix à combler l'excavation, est illustré sur de nombreux sites contemporains, matérialisé par des structures présentant en surface des remplissages en forme de couronne. C'est le cas, par exemple, à Louvres «Le Vieux Moulin»¹²², à Villiers-le-Bel «Déviation RD10/370»¹²³ et à Gonesse «Zac des Tulipes Nord» site n°3¹²⁴.

V.3.2.2.e – Deux fosses de rejet important : Fs 125 et 135

Deux fosses aux dimensions importantes se situent à l'est de l'enclos, à proximité de l'angle nord-est du fossé 004 et du grenier sur 4 poteaux (bâtiment 2). Elles ont fait l'objet d'une fouille intégrale et sont caractérisées par un important volume de rejets détritiques.

La fosse 125 : elle mesure 5,10 m de long sur 3,20 m de large, pour une profondeur conservée de 1,07 m. En surface, elle possède une forme oblongue, constituée de plusieurs comblements concentriques alternant des limons naturels et anthropiques. Son profil en coupe présente des parois sub-verticales et son fond est plat. Plusieurs niveaux de comblements ont été observés correspondant à trois grandes séquences stratigraphiques (fig. 143 et 144).

La partie inférieure de la structure est constituée d'une succession de couches, voire de micro-couches de limons gris foncé à noir très charbonneux (couches 10, 13, 14 et 16). Au sein de cette strate, une couche d'argile rubéfiée très indurée (18) recouvre en partie un niveau cendreuse et charbonneux. La zone rubéfiée semble être en place et non d'avoir fait l'objet d'un rejet massif. S'agit-il alors d'une fosse au sein de laquelle un foyer a été aménagé? Cette séquence est surmontée d'un niveau fortement cendreuse mêlé à du limon sablo-argileux gris clair (couches 8 et 9) et épais d'environ 20 cm. La troisième séquence observée, correspond à plusieurs niveaux de limon gris clair, et beige à orangé avec parfois la présence de cailloutis calcaire (couches 1, 2 et 4 à 7). Cette dernière phase, identifiée sur les 2/3 supérieurs de la

fosse, coïncide au scellement de la structure à l'aide d'un apport massif d'encaissant naturel. Il est également intéressant de noter la présence de limons gris moyen sur la hauteur des parois, en particulier la paroi sud-orientale (couche 11) révélant des apports détritiques anarchiques mais surtout d'un comblement très rapide de la fosse. Ce phénomène semble ainsi marquer la volonté d'enterrer et d'obstruer définitivement l'excavation.

C'est essentiellement au sein des deux premières séquences, qu'un nombre important de vestiges ont été mis au jour (fig. 145). La fosse 125 a fourni le plus de mobilier céramique attribué à la seconde phase d'occupation du site. En effet, 677 tessons en majorité non tournés ont été collectés. Les formes observées ont été datées de la Tène C2. Une plus forte concentration de vases destinés à la consommation a été mise en évidence, représentée par des jattes, des écuelles et des coupes tournées. Un vase balustre finement décoré et utilisé pour le service de la boisson a également été mis au jour. Les vestiges d'un caramel alimentaire observé sur le fond d'une jarre de stockage attestent de son réemploi pour des préparations culinaires.

Plus de 1230 restes fauniques ont également été recueillis. Les cinq principales espèces représentées sont le bœuf, les caprinés, le porc, le chien et le cheval. Ce sont le porc et les caprinés qui dominent néanmoins les vestiges. Des ossements d'oiseaux (passereaux et turdidés), ainsi que du coq, des œufs et des écailles de cyprinidés complètent le cortège des espèces consommées. L'analyse des ossements a démontré un choix des parties à viande de qualité correspondant à des déchets d'assiette et non des rejets de découpe de carcasse animale (Cf. *Volume 2, Annexe 3*). Il est également intéressant de noter que la plupart des rejets de faune sont issus de la couche cendreuse (couche 9) surmontant le niveau induré.

Plusieurs objets métalliques ont été collectés. Il s'agit d'une broche à cuire, de clous mais aussi de trois fibules identifiées comme de type Feugère 1a1 et Feugère 1a2 et datées du début de La Tène moyenne au début de La Tène finale. Trois monnaies de type LT 9180 ont également été recueillies au sein des deux premières séquences

122 Casadei, Leconte *eth* . 2000, p. 43.

123 Pariat, Maret 2011, p. 44.

124 Granchon, Mondoloni 2012, p. 165.

Mettre sur cette page la figure n°143 ayant pour légende : **Fig. 143 – Plan et coupe de la fosse 125** En format A3 plié *Modèle de la figure :*

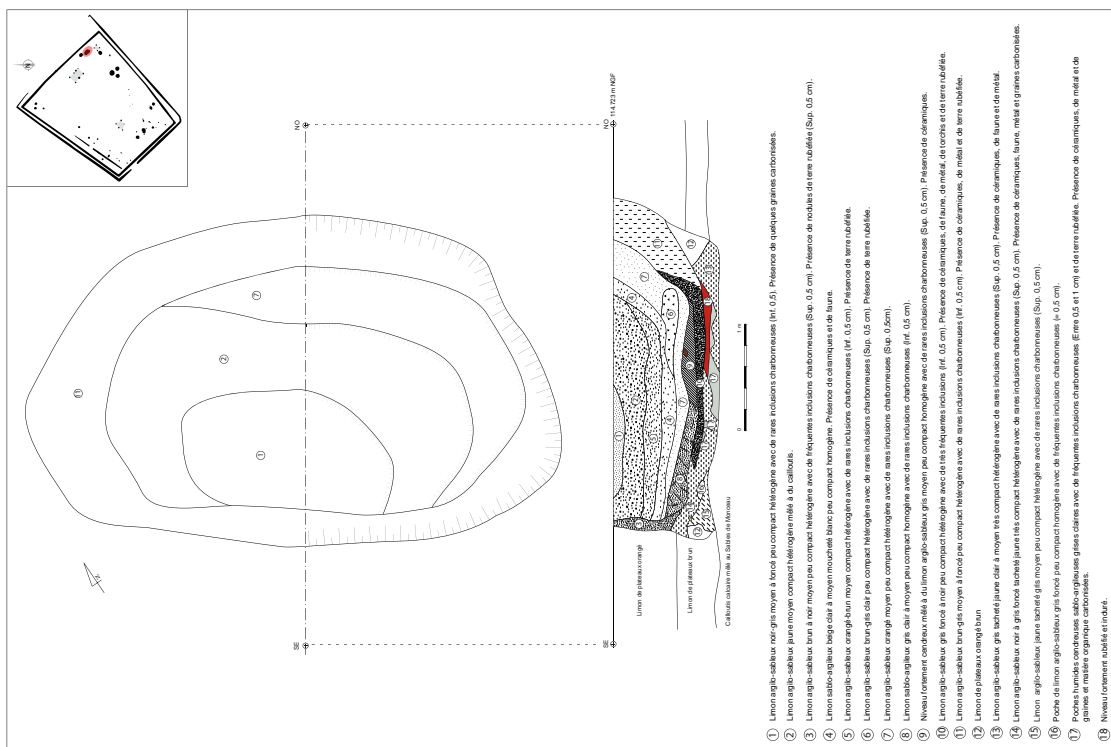




Fig. 144 – Cliché de la coupe de la fosse 125



Fig. 145 – Cliché d'une partie du rejet de céramiques et de faune de la fosse 125 (entre 40 et 60 cm de profondeur)

stratigraphiques.

Un fragment de perle annulaire en verre translucide à feuille jaune interne a été mis au jour. Il s'agit d'une perle appartenant à la série I identifiée sur l'*oppidum* de Manching par Gebhard et datée de La Tène C2 (Cf. *Volume 2, Annexe 4*). Enfin, deux fragments de meules (*catillus*) en grès ont été collectés; ils portent des traces d'usure distale importante et pourraient avoir servi au travail du métal.

Vu l'importance des couches détritiques observées lors de la fouille, de nombreux prélèvements

de sédiments des couches noire (10) et cendreuse (9) ont été effectués. Hormis la mise en évidence de fragments de petits ossements d'oiseaux et d'écailles de poissons, le tamisage a permis de révéler la présence de nombreux charbons, de graines carbonisées et de matières organiques. Parmi les essences observées, le chêne et le hêtre dominant, suivis du frêne, des pomoïdées et du merisier. Les céréales identifiées correspondent à du blé, de l'orge vêtue, de l'avoine et plus rarement des pois. De nombreuses plantes sauvages font également parties du cortège. Enfin, des

morceaux de galette ainsi que l'agglomération de nombreuses céréales carbonisées constituent l'essentiel des fragments de matière organique.

Tous ces éléments tendent à prouver que les deux premières séquences stratigraphiques correspondent à un niveau de dépotoir d'un important rejet lié à un repas collectif évoqué par la nature prestigieuse de certains objets mis au jour : monnaie, perle en verre, broche à rôtir, etc.. La fosse 125 pourrait avoir servi de fosse-foyer dans un premier temps, fonction révélée par le niveau induré sus-jacent et lui-même recouvert de couches cendreuse. Dans un second temps, la fosse devient le réceptacle de déchets divers mais largement dominés par des ossements d'animaux et des vases de consommation. De plus, l'absence d'os brûlés semble indiquer que les rejets de nourriture ont été effectués après refroidissement du foyer.

Par la nature de ses couches et de ses rejets, la fosse 125 se rapproche d'une structure mise au jour en Moselle et datée de La Tène C2-D1¹²⁵. Il s'agit du site d'Ennery «Landrevenne» qui a livré une fosse dépotoir liée à des rejets issus d'un banquet. De très nombreux mobiliers y ont été recueillis comme de la parure en verre, des objets en fer dont une fourchette à chaudron, des récipients liés à la préparation et à la consommation des aliments ainsi qu'un nombre important de vestiges osseux, notamment de coq.

La fosse 135 : à l'issue du décapage, la fosse 135 se présente sous la forme d'une structure plus ou moins circulaire caractérisée par une couronne de limon gris foncé localisée sur la paroi externe orientale. Elle mesure 3,48 m de diamètre pour une profondeur conservée de 1,50 m (fig. 146 et 147). Ses parois sont sub-verticales et son fond est relativement plat. La fosse a été creusée jusqu'au premier niveau du banc de cailloutis calcaire qui surmonte les Sables de Monceau. Elle a été fouillée mécaniquement par passes fines et régulières afin de récolter le mobilier et de procéder à une fouille manuelle en cas de concentration de matériel. Cette méthode a également permis d'identifier en plan un probable effet de paroi entre 20 et 40 cm de profondeur (fig. 148) matérialisé sous la forme d'une trace parfaitement régulière et formant un angle est-ouest. Il pourrait s'agir d'un aménagement du creusement

de la fosse en matériau périssable (planche?). Plusieurs niveaux de comblements correspondent à des remplissages anthropiques et naturels (effondrement des parois).

Un premier niveau de limon brun-gris à orangé tapisse le fond de la fosse (12). Il est surmonté en partie d'une fine couche cendreuse (6 et 14) avec de nombreux charbons de bois (fig. 150) au sein de laquelle plusieurs tessons de céramiques et des ossements d'animaux ont été recueillis. De nombreux autres comblements anthropiques parfois mêlés à du limon de plateaux recouvrent la couche de cendres. Un dernier niveau caractérisé par du limon noir charbonneux en forme de cuvette et épais d'environ 20 cm (couche 3) et très riche en mobilier surmonte cette succession de couches. La structure est par la suite définitivement scellée par un apport d'encaissant naturel matérialisé par du limon brun-orangé (fig. 149). À l'instar de la fosse 125, ce dernier remplissage semble une nouvelle fois, marquer la volonté d'obturer rapidement la fosse.

C'est en majorité au sein des couches noires et cendreuse qu'un mobilier varié et abondant a été collecté. 590 tessons de céramiques, essentiellement non tournés, ont permis de préciser la chronologie de la structure vers la fin de La Tène C2 et le début de La Tène D1. Les vases de consommation sont majoritaires (jattes, écuelles), suivis des récipients utilisés pour la préparation des aliments puis des vases de présentation, à l'image d'un vase balustre et des fragments de vases tonnelets peints issus des productions de la vallée de la Saône. Un nombre important de tessons repassés au feu témoignent d'une vidange de foyer.

Concernant la faune, ce sont le porc et les caprinés qui dominent les espèces consommées. Le bœuf et le cheval sont peu représentés, tandis que le chien, la volaille et les espèces sauvages sont présentes. Des coquilles d'œufs (fig. 151) ainsi que quelques écailles de cyprinidés ont été identifiées.

Plusieurs objets métalliques (fer et alliage cuivreux) ont été collectés. Il s'agit entre autre de tiges, de clous dont un décoratif, et d'un fragment de fibule. Trois potins de type LT 9180 ont également été mis au jour dans la structure.

125 Deffressigne-Tikonoff, Auxiette, 2001, p. 231-246.

Mettre sur cette
page la figure n°146
ayant pour légende :
Fig. 146 – Plan et coupe de la fosse 135
En format A3 plié
Modèle de la figure :

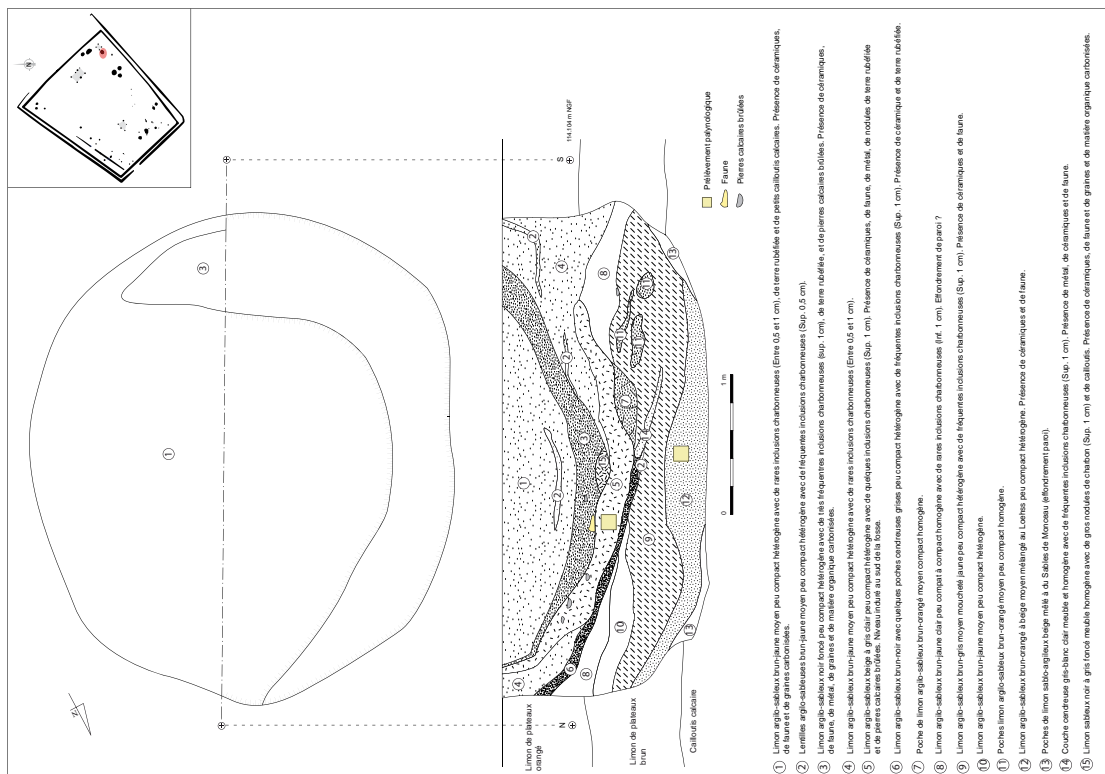


Fig.146 - Plan et coup de la fosse 135



Fig. 147 – Cliché de la coupe de la fosse 135

Un objet en calcaire lustré sur toute la surface a été interprété comme un peson (Cf. Volume 2, Annexe 11). Enfin, de nombreux éléments de torchis et de terre rubéfiée ont été mis au jour dans ces comblements.

Lors de la fouille, plusieurs prélèvements de sédiments ont été réalisés, ainsi que deux colonnes palynologiques qui se sont toutefois révélées stériles en grains de pollens et spores. En revanche, le tamisage a permis de mettre en évidence quelques graines de céréales (blé, orge vêtue), des pois et des fragments de matière organique identifiés comme des restes de préparation de type galette. L'hétérogénéité de cet assemblage semble attester d'un rejet issu du nettoyage d'une unité domestique. Enfin, l'analyse des charbons de bois a permis d'identifier des essences de chêne, de hêtre, ainsi qu'une faible proportion de pomoïdées et de saule/peuplier.

Le nombre important de vestiges et leur nature, associés aux séquences stratigraphiques, reflètent une structure devenue le réceptacle d'un rejet massif lié à la consommation d'aliments. À l'inverse de la fosse 125, aucun niveau de rubéfaction en place n'a été observé malgré la présence d'une importante couche cendreuse. Il semblerait donc que la fosse 135 n'ait pas accueilli de foyer mais plutôt les reliefs d'un événement interprété comme un repas collectif.

La position des fosses 125 et 135, proches de structures liées au stockage des denrées (silos de



Fig. 151 – Cliché d'un fragment de coquille d'œuf située à 1,35 m de profondeur (fosse 135)

gros volumes et grenier aérien) amène à s'interroger sur l'événement dont sont issus les repas collectifs. Existe-t-il un lien entre la rentrée des récoltes ou la ré-ouverture d'un silo et la célébration d'un banquet? Cette question trouve écho dans les fêtes qui subsistent depuis le Moyen Âge en France, et notamment en Normandie comme le décrit ce texte relatant la période des moissons : « *Bien des fêtes, bien des traditions, non encore perdues, ni oubliées, se rapportent à la moisson dans notre région normande (...). La fin de la moisson est encore célébrée par d'autres fêtes (...). On rapporte à la maison les calits et les paillasses, et cette fête, qui rappelle un peu le tableau de Léopold Robert, le Retour*



Fig. 148 – Cliché en cours de fouille de la fosse 135 : apparition d'un effet de paroi entre 20 et 40 cm de profondeur



Fig. 149 – Cliché en cours de fouille de la fosse 135 : à 40 cm de profondeur



Fig. 150 – Cliché en cours de fouille de la fosse 135 : à 1,15 m de profondeur (couche cendreuse et charbonneuse)

des Moissonneurs, se termine par un repas gargantuesque où l'on dévore coqs, poules, oies et canards, et où l'on fête la fin de la moisson. » (G. Dubosc, «*La Moisson, les aoûteaux*» le Journal de Rouen du 31 juillet 1898).

V.3.2.2.f – Des fosses isolées

13 fosses ont été recensées (fig. 152), dont la plupart ont livré du mobilier laténien. Elles sont essentiellement concentrées sur deux zones de l'enclos : au sud-ouest (Fs 186, 189, 198 et 212) et au sud-est (Fs 159, 160, 161, 164, 166, 235 et 243). En l'absence d'aménagement spécifique, la fonction primaire de chacune d'entre elles n'a pas été déterminée, mais la nature de leur comblement évoque une réutilisation détritique pour l'essentiel.

La fosse 243 : elle recoupe le silo 175 précédemment décrit (fig. 131). Elle reprend le creusement du silo sur son axe nord-sud mais elle déborde à l'ouest. Elle présente un profil en cuvette d'une profondeur d'environ 1 m. Elle est constituée de plusieurs comblements alternant des niveaux de limons gris anthropiques, parfois mêlés à des poches de Limon de plateaux jaun-orangé. Quelques tessons de céramiques datés de la fin de La Tène C2 au début de La Tène D1 ont été collectés dans les niveaux supérieurs. De rares fragments de scories ont également été recueillis. Un prélèvement de sédiments effectué dans le remplissage principal (couche 3) a uniquement révélé la présence de quelques char-

bons de bois. La fosse est interprétée comme une structure détritique.

Les fosses 19 et 235 : elles ont été creusées l'une à côté de l'autre (moins de 10 cm les séparent) et se situent vers l'angle sud-est de l'enclos (fig. 153). Elles sont conservées sur environ 30 cm mais présentent deux formes distinctes. L'une est circulaire (Fs 235) et l'autre est plus ou moins quadrangulaire (Fs 159). Leurs comblements sont caractérisés par du limon brun-gris moyen avec de rares inclusions charbonneuses éparses. Seule la fosse 159 a livré quelques tessons de céramiques non tournées.

Les fosses 161 et 166 : elles sont attenantes et sont situées à proximité des fosses précédentes (fig. 154). Elles sont de forme circulaire mais de dimensions différentes. La fosse 161 mesure 92 cm de profondeur et présente des parois sub-verticales. Trois comblements successifs la caractérisent, identifiés comme deux remplissages anthropiques (limon gris à brun foncé) et un niveau médian consécutif à un effondrement de paroi (limon gris bariolé jaune). Plusieurs fragments de céramiques exclusivement non tournées ainsi que quelques éléments de terre rubéfiée ont été collectés. La fosse 166 est conservée sur 34 cm et présente un profil en cuvette. Son comblement est matérialisé par un niveau de limon brun-gris clair avec des poches de Limon de plateaux orangé. Aucun matériel n'a été collecté. La fonction de ces deux structures

n° structure	Longueur	Largueur	prof. conservée	mobilier	datation
140	135 cm		24 cm	non	indéterminée
141	105 cm		34 cm	céramique	La Tène C2
159	83 cm		28 cm	céramique	La Tène C2
160	180 cm		76 cm	céramique	La Tène
161	200 cm	172 cm	92 cm	céramique	La Tène C2
164	250 cm	204 cm	85 cm	céramique, faune, métal	La Tène C2
166	105 cm		34 cm	non	indéterminée
186	86 cm		14 cm	non	indéterminée
189	146 cm	80 cm	20 cm	céramique	Protohistoire
198	130 cm	100 cm	40 cm	céramique	Protohistoire
212	88 cm	67 cm	20 cm	non	indéterminée
235	67 cm		32 cm	non	indéterminée
243	350 cm	240 cm	100 cm	céramique, scorie	La Tène C2/D1

Fig. 152 – Tableau d'inventaire des fosses isolées

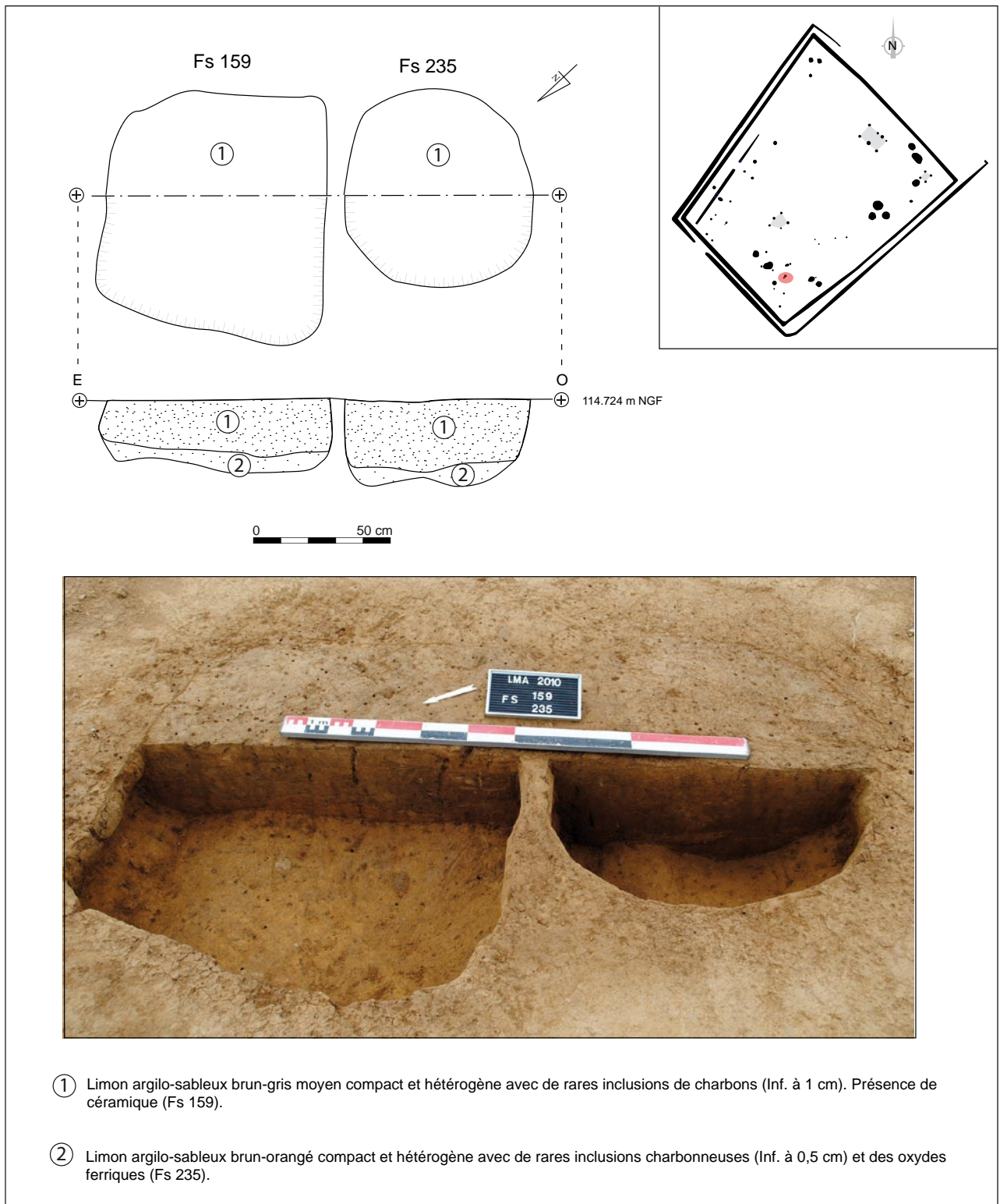


Fig. 153 – Plan et coupe des fosses 159 et 235

n'a pas été déterminée mais la fosse 161 a été réutilisée comme fosse détritique.

La fosse 64 : elle est plus ou moins circulaire et est conservée sur 85 cm de profondeur (fig. 155 et 156). Plusieurs niveaux de remplissages horizontaux la composent, alternant entre des limons

argilo-sableux brun-gris moyen à clair. Quelques tessons de céramiques exclusivement non tournés ont été recueillis, ainsi que de la faune, des éléments de terre rubéfiée, des fragments de scorie et un rivet en alliage cuivreux. Ce matériel plaide en faveur d'une réutilisation détritique de la fosse.

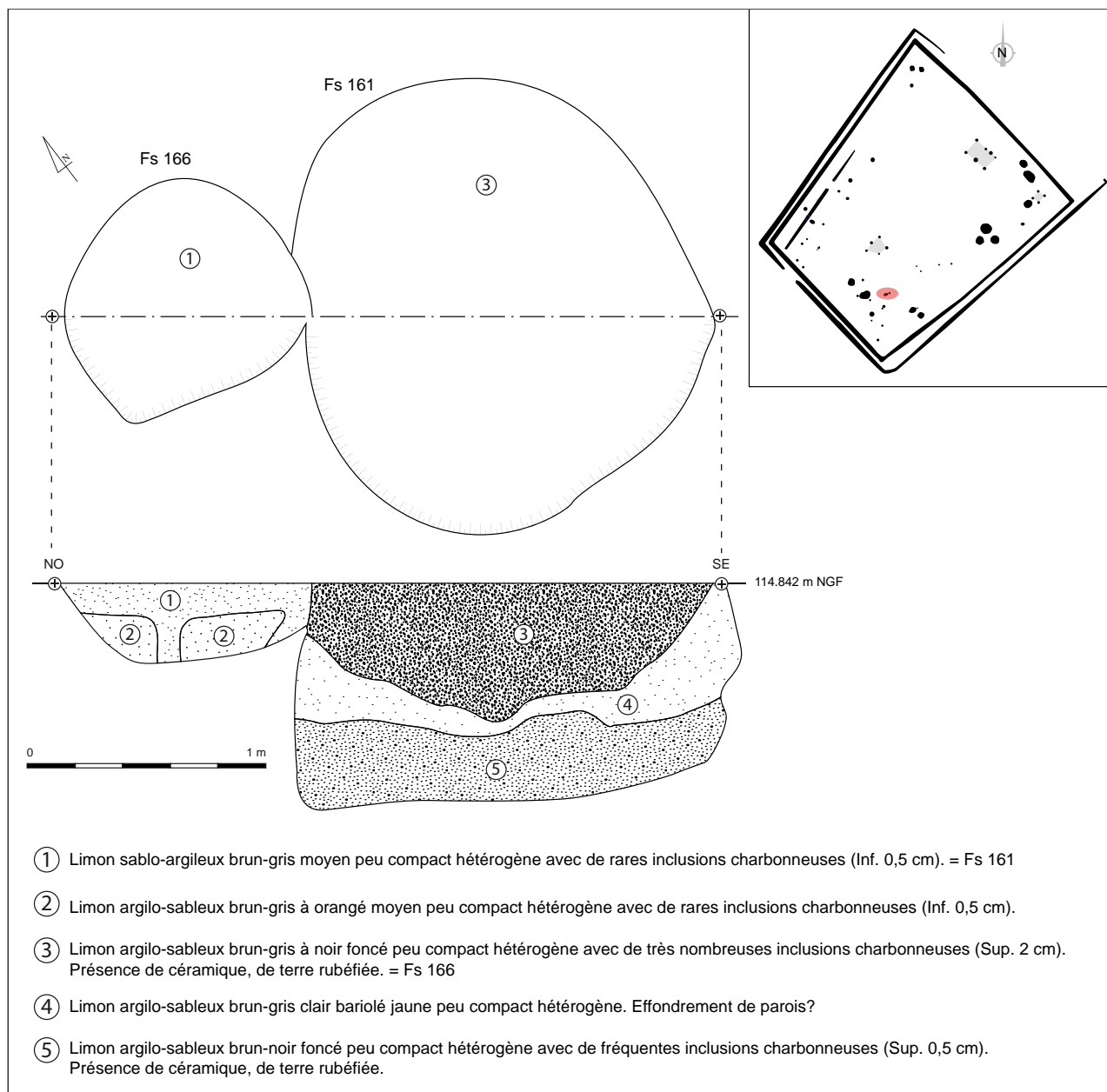


Fig. 154 – Plan et coupe des fosses 161 et 166

V.3.2.2.g – Des trous de poteaux

14 trous de poteaux disséminés sur l'ensemble de la zone interne de l'enclos ont été observés (fig. 157). La plupart d'entre eux ne semblent pas correspondre à un aménagement particulier, hormis pour les poteaux 176 et 174 qui semblent fonctionner avec la fosse 243 (ou du silo 175), et le poteau 236 qui est attenant à la fosse 164. Sont présentés ci-dessous les poteaux ayant livré du mobilier.

Le trou de poteau 16 : il se situe à l'ouest de la fosse 243 qui recoupe le silo 175. Il n'a pas été possible de savoir à laquelle des deux structures

il se rattache (fig. 158). Il est de forme oblongue et est conservé sur 24 cm de profondeur. Son comblement est composé de limon brun-gris moyen mais sa particularité réside dans la mise au jour d'une hache polie en silex tertiaire (Cf. *Volume 2, Annexe 10*) vraisemblablement datée du Néolithique ancien¹²⁶.

Le trou de poteau 17 : il se situe à proximité du silo 175. Il présente un plan circulaire de 78 cm de diamètre et une profondeur de 18 cm (fig. 158). Le négatif du poteau est conservé, caractérisé par du limon gris foncé au sein duquel

126 *Infra* p. 42

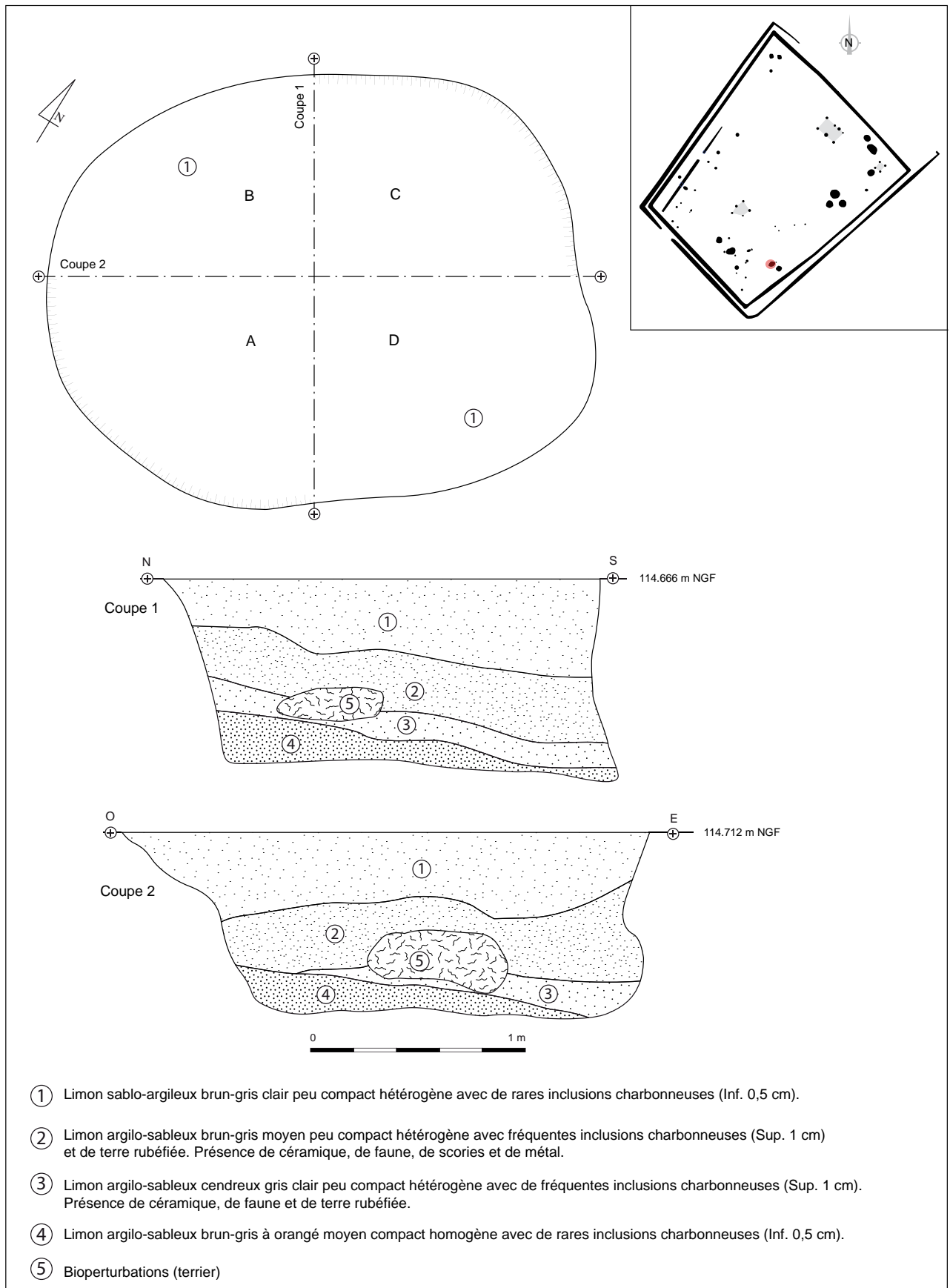


Fig. 155 – Plan et coupe de la fosse 164



Fig. 156 – Cliché de la fosse 164

n° ST	diamètre	prof. conservée	mobilier	datation
150	38 cm	18 cm	non	indéterminée
151	50 cm	14 cm	non	indéterminée
158	54 cm	28 cm	non	indéterminée
162	47 cm	17 cm	non	indéterminée
163	40 cm	10 cm	non	indéterminée
170	58 cm	18 cm	non	indéterminée
174	80 cm	17 cm	non	indéterminée
176	64 cm	24 cm	lithique	Protohistoire
177	78 cm	18 cm	céramique	La Tène
199	65 cm	19 cm	non	indéterminée
216	61 cm	18 cm	non	indéterminée
236	32 cm	10 cm	non	indéterminée
238	46 cm	6 cm	non	indéterminée
253	56 cm	22 cm	non	indéterminée

Fig. 157 – Tableau d'inventaire des trous de poteaux

quelques tessons de céramiques non tournées ont été collectés, dont un fragment de bord de vase de stockage daté de La Tène moyenne.

V.3.2.2.h – Le fossé 153

Le fossé 153 se situe sur une partie du côté sud-ouest de l'enclos. Il est parallèle et distant d'environ 3,50 m du fossé 004 (fig. 159).

Il mesure un peu plus de 41 m mais présente une interruption d'environ 2,50 m. 12 sondages manuels ont été réalisés le long de son tracé permettant d'observer une profondeur et un creusement irréguliers, variant du «V» faiblement évasé à une forme de cuvette (fig. 160).

Il est conservé au nord sur 3 cm de profondeur (sondage 1, fig. 161), pour 40 cm dans les sondages réalisés dans sa partie sud (fig. 162). En revanche, son comblement est homogène, constitué de limon argilo-sableux brun à gris clair avec

de rares inclusions charbonneuses éparses. Un vase au profil archéologiquement quasi complet a été mis au jour au sein du sondage 8 (fig. 163). Il s'agit d'un pot ovoïde non tourné à décor d'incisions oblongues daté de La Tène C2/D1.

La fonction de ce fossé est indéterminée mais l'alignement parfait de son tracé avec ceux des fossés extérieurs situés au nord de l'emprise (Fo 115 et 108) évoque une seule et même structure fortement arasée. Il pourrait ainsi correspondre à un fossé parcellaire mis en place probablement à la fin de l'occupation de l'établissement fossoyé.

V.3.2.3 – Synthèse sur l'occupation datée de La Tène C2/D1

Cette troisième phase d'occupation du site correspond à la rapide mise en place d'un nouvel établissement fossoyé quadrangulaire, aux dimensions plus importantes que celles du précédent enclos dont il marque la fin du fonctionnement. Il couvre une surface d'environ 6 500 m² et il présente également une orientation sud-ouest/nord-est ainsi qu'un double fossé périphérique. Ces deux fossés parallèles sont peu profonds et les nombreuses coupes transversales effectuées sur leurs tracés ont permis d'identifier un comblement homogène, essentiellement constitué de limons argilo-sableux bruns à gris moyens. Seuls quelques sondages effectués près des angles sud-est présentent dans leurs niveaux inférieurs, des traces de micro-stratification liées à un phénomène de stagnation d'eau. L'accès à l'établissement se pratiquait sur le côté sud-ouest, grâce à l'édification d'un petit ponton de bois surmontant le fossé interne (Fo 004) inin-

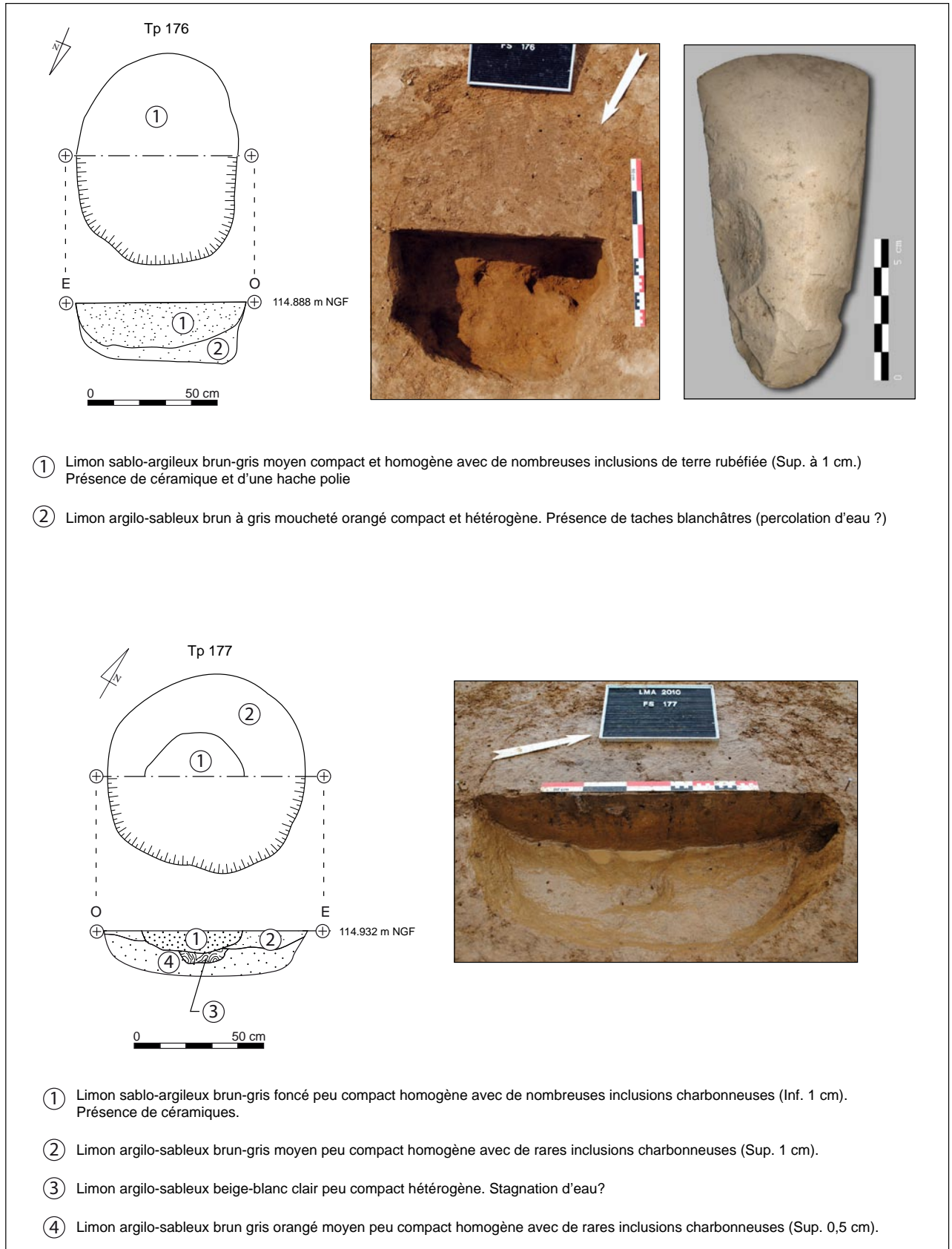


Fig. 158 – Plans et coupes des trous de poteaux 176 et 177

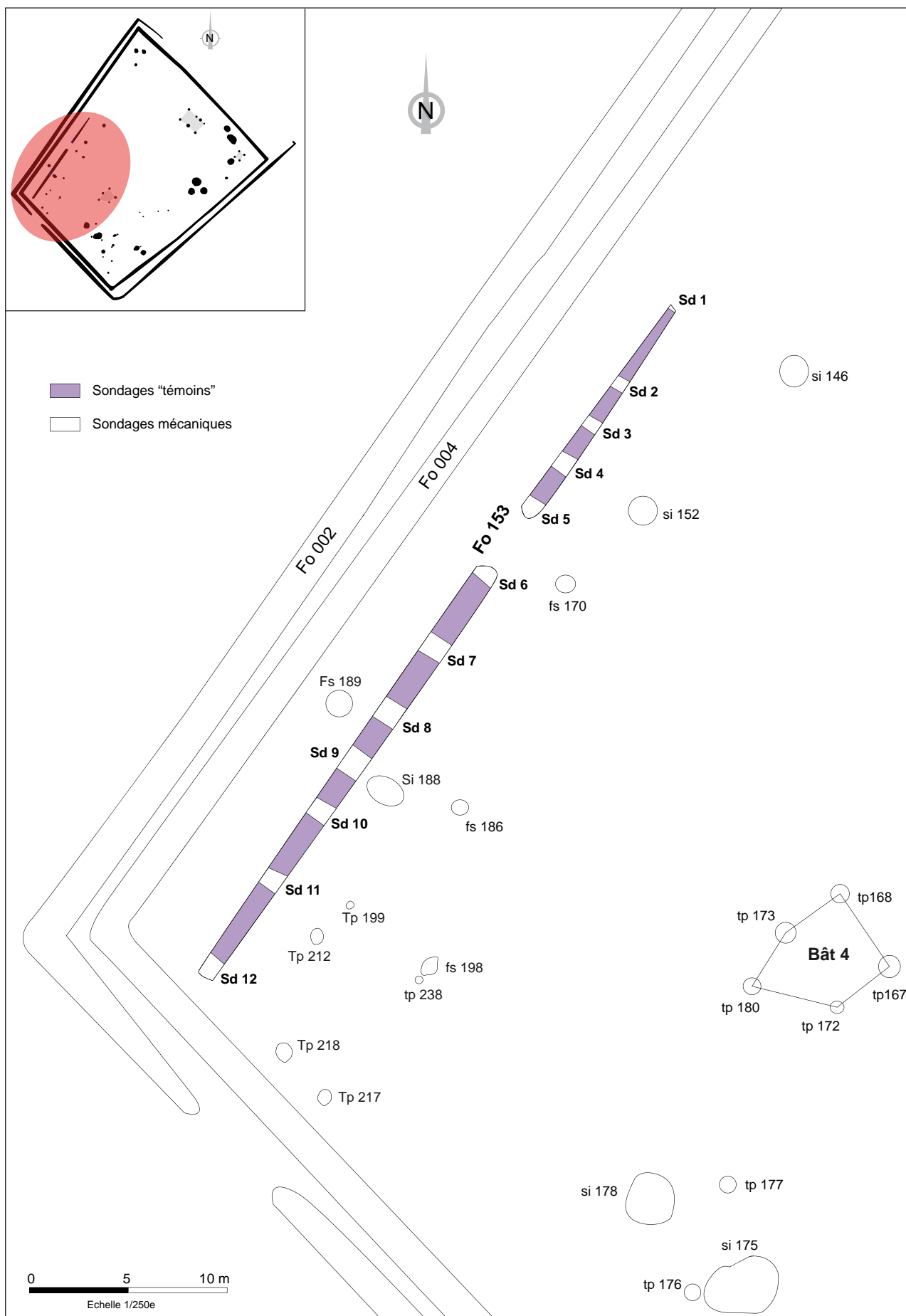


Fig. 159 – Localisation du fossé 153

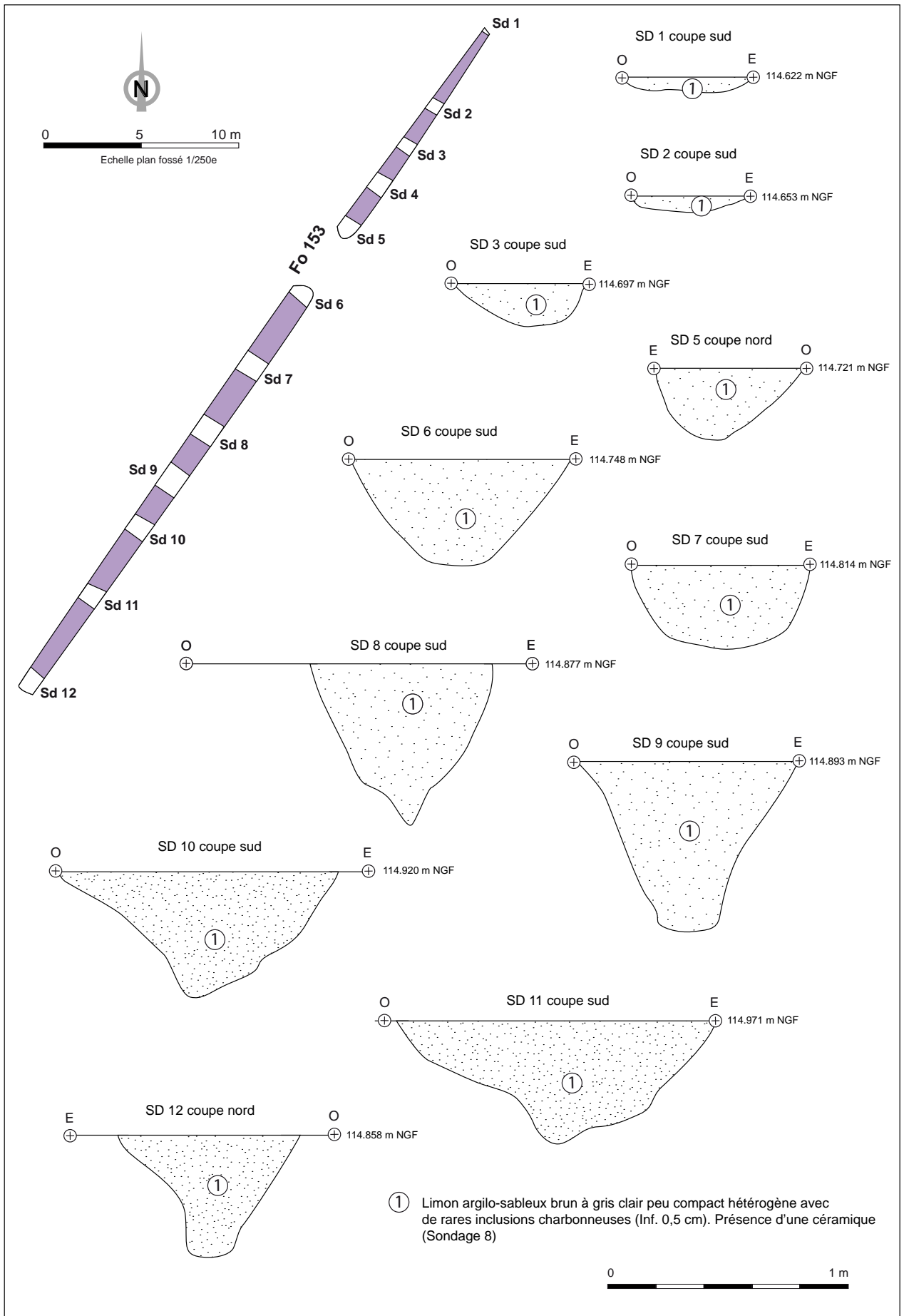


Fig. 160 – Coupes des sondages du fossé 153



Fig. 161 – Cliché de la coupe du sondage 1 du fossé 153



Fig. 162 – Cliché de la coupe du sondage 10 du fossé 153



Fig. 163 – Cliché de la coupe du sondage 8 du fossé 153

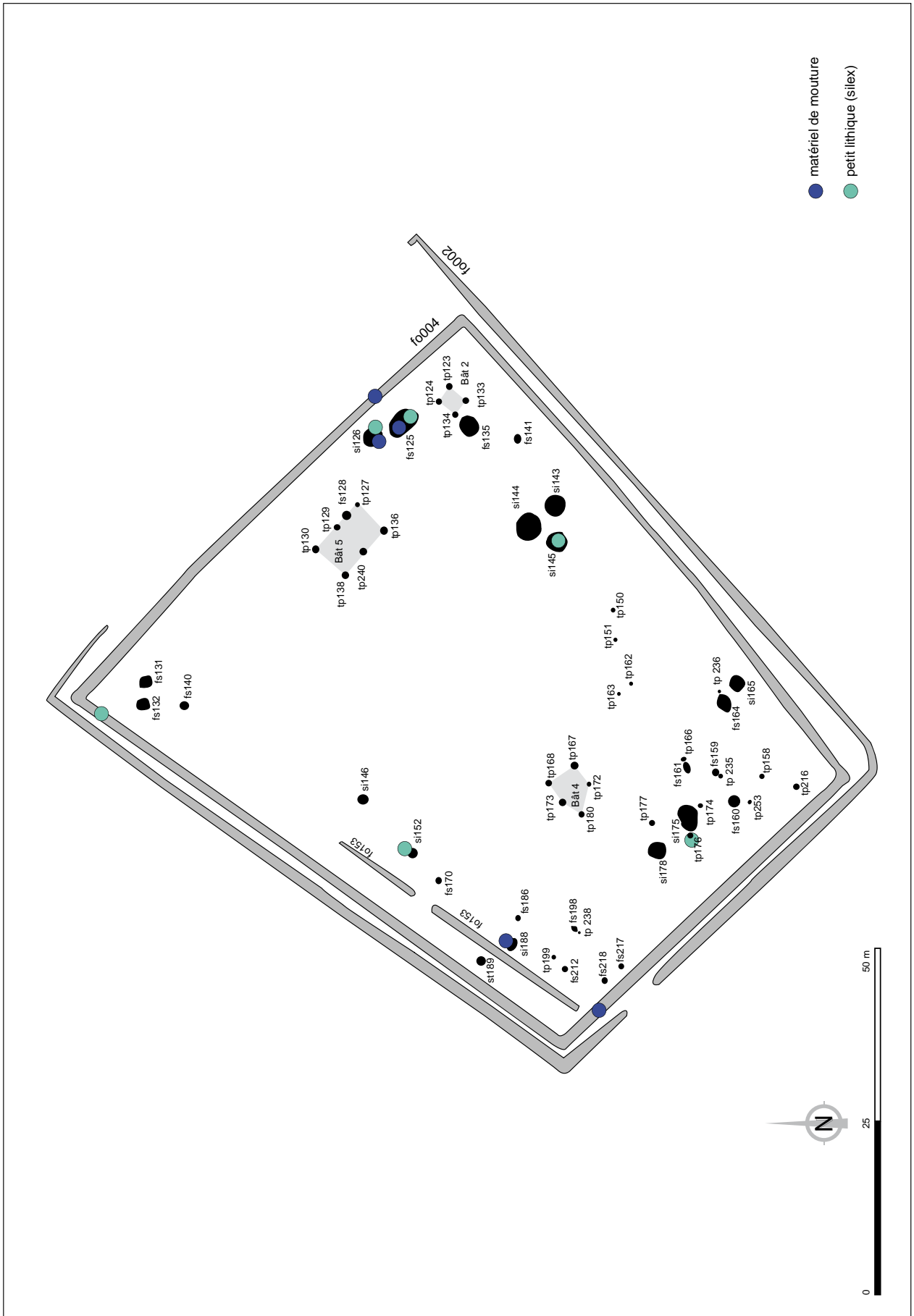


Fig. 166 – Répartition du matériel lithique

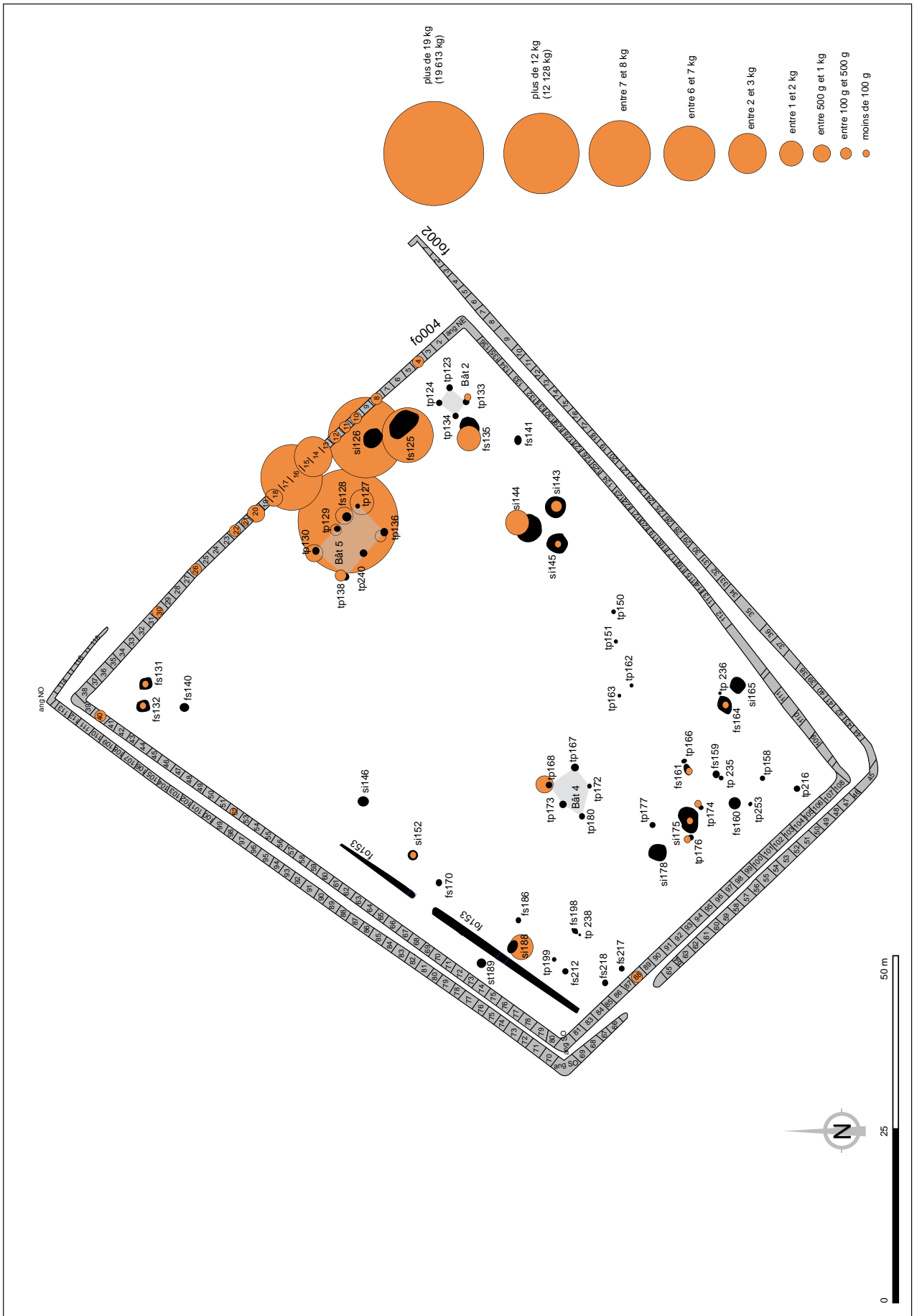


Fig. 168 – Répartition des torches et de terre rubéfiée

terrompu à cet endroit. Un système de porche, matérialisé par deux trous de poteaux situés dans l'axe de l'entrée, complète cet aménagement qui devait probablement être un marqueur dans le paysage. D'après les cartes de répartition des mobiliers (fig. 164 à 168), ces deux fossés sont relativement faibles en matériel, hormis une forte concentration d'éléments de torchis (fig. 168) située au nord-est et à proximité du bâtiment d'habitation (bâtiment 5), résultant très certainement d'un important rejet relatif à cette construction. Des prélèvements de sédiment effectués tous les 5 m au sein du fossé interne n'ont pas permis d'observer des restes de céréales permettant d'identifier la zone de battage des végétaux (fig. 169).

La forme de cet enclos à double fossé partage de nombreuses similitudes avec des établissements laténiens mis au jour en Picardie¹²⁷. Ils ne revêtent pas de fonction défensive, mais peuvent être liés à des reprises successives des limites de l'enceinte ou de leur position géographique et géologique (zone inondable par exemple). Dans le cas du Mesnil-Aubry, les deux fossés d'enclos semblent avoir été creusés simultanément, le mobilier découvert n'indiquant pas un hiatus chronologique important.

De nombreuses structures internes ont été identifiées. Elles correspondent à trois bâtiments sur poteaux dont deux ont été identifiés comme des greniers (bâtiments 2 et 4). Une construction aux dimensions plus importantes et très vraisemblablement dévolue à l'habitation principale des occupants a également été observée (bâtiment 5).

Plusieurs structures de stockage souterraines ont été mises au jour. L'observation de leur morphologie a permis de mettre en évidence trois grandes catégories de silos : petits (inférieurs à 1 tonne de céréale), moyens (compris entre 1 et 3 tonnes) et grands (entre 3 et 6 tonnes). Les deux premières catégories sont réparties sur l'ensemble de l'enclos, tandis que les silos de gros volumes sont regroupés dans une zone proche d'un grenier sur poteau. De même, les deux premiers types sont généralement voués à la consommation domestique, alors que les gros silos semblent refléter

une gestion à plus grande échelle. Une fois ces structures réouvertes, elles deviennent pour l'essentiel le réceptacle de rejets détritiques domestiques. Seul un silo (Si 175) a fait l'objet d'un dépôt d'ossements de bovidé (squelette axial et crâne) dont la démarche semble intentionnelle, comme il est fréquent d'en rencontrer sur les sites laténiens¹²⁸. Enfin, plusieurs silos présentent à leur base des couches de céréales carbonisées représentant souvent deux espèces (orge vêtue et blé). Certains grains sont germés, attestant d'un nettoyage du silo par le feu avant une éventuelle ré-utilisation comme structure d'ensilage¹²⁹. D'autres graines analysées ne présentent aucune trace de germination. En l'absence de surfaces rubéfiées, ce phénomène résulte davantage d'une carbonisation en surface avant dépôt au fond du silo¹³⁰.

Deux fosses (Fs 125 et 135) ont fait l'objet d'une attention particulière car elles ont livré une grande quantité de vestiges, regroupant à elles seules environ 60 % de l'ensemble du mobilier recueilli sur cette phase d'occupation. Leur séquences stratigraphiques, relativement proches dans leur composition, orientent néanmoins vers deux fonctions distinctes. En effet, il semblerait que la fosse 125 ait pu faire l'objet d'un creusement en vue de devenir le support d'un foyer, un niveau sus-jacent fortement induré surmontant et étant recouvert de couches cendreuse appuyant cette hypothèse. La fosse 135 ne présente pas de couche rubéfiée en place mais conserve également des niveaux cendreuse. Ces deux structures, rebouchées très rapidement, sont devenues le réceptacle d'un rejet détritique important lié très probablement à un repas communautaire. Vaisselle de consommation associée à de nombreux ossements constituant les parties nobles de viandes ont ainsi été jetés en nombre dans les structures. Ils sont également accompagnés de mobiliers plus inédits, évoquant une fonction particulière à ces dépôts : trois monnaies pour chacune des fosses, une perle en verre, des fibules en fer et une probable tige de broche à rôtir. La position des fosses, à proximité des silos de gros volumes, oriente également l'hypothèse

128 Gransar *eth* . 2007, p. 556-557.

129 Matteredne 2001, p. 151.

130 Gransar *eth* ., p. 557.

127 Gaudefroy 2011, p. 220.

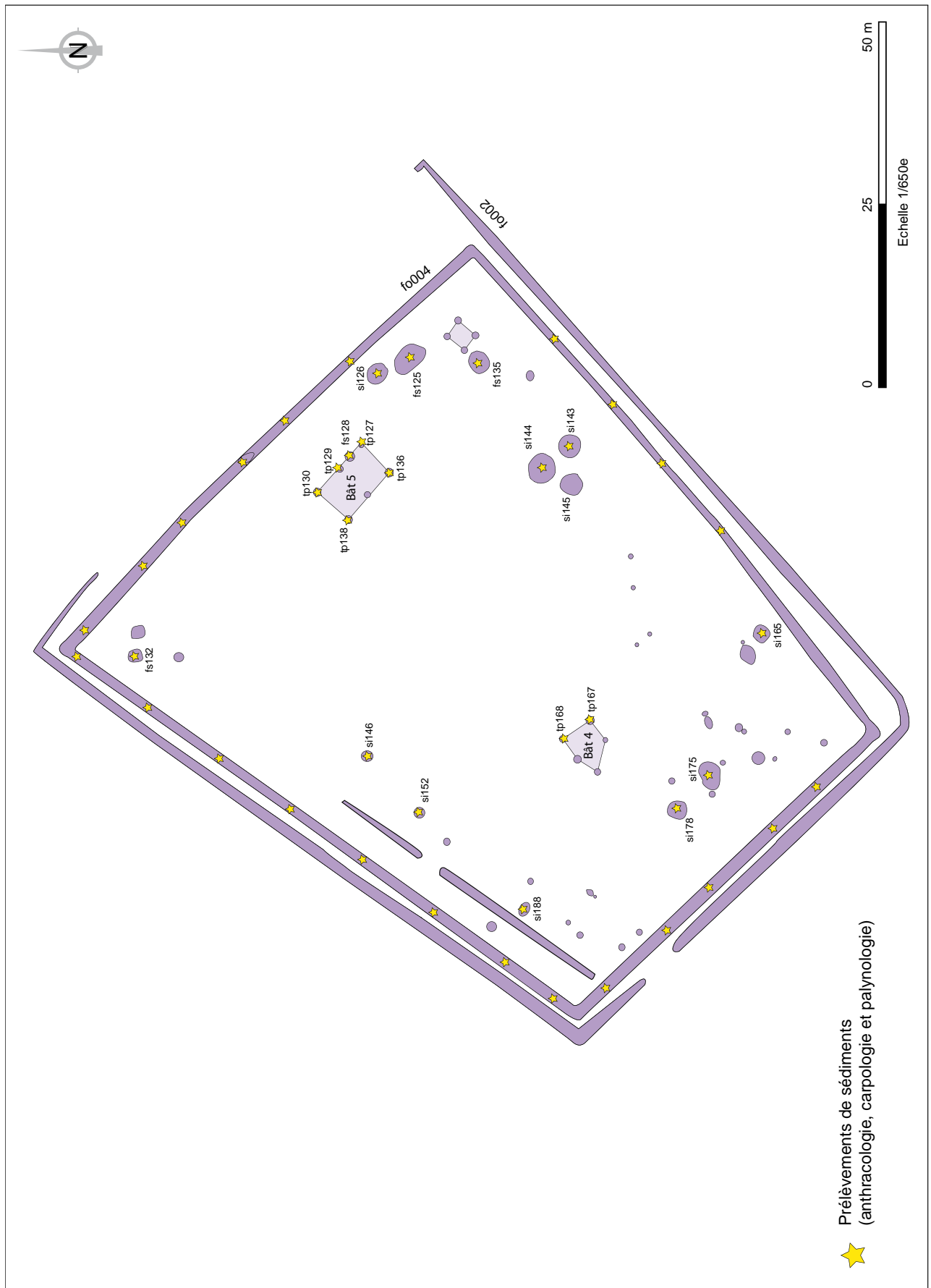


Fig. 169 – Localisation des prélèvements de sédiments

d'un lien existant entre ces événements collectifs et la nature des structures destinées au stockage des denrées.

Enfin, plusieurs fosses et trous de poteaux disséminés sur l'ensemble de l'enclos ont été reconnus, sans que l'on puisse déterminer leur fonction ou les identifier comme de quelconques aménagements agro-pastoraux ou artisanaux.

2258 fragments de céramiques ont été collectés dont plus de 56 % au sein des fosses 125 et 135. L'analyse des formes a permis de mettre en évidence une forte proportion de formes basses ouvertes (jattes, jarres, coupes), suivies de formes hautes fermées (pots à cuire ou de stockage). L'observation des pâtes met en évidence une augmentation des récipients tournés ou repris au tour lent par rapport à l'occupation précédente. En outre, la présence de céramiques d'importations (amphore, vase tonnelet peint de la vallée de la Saône) atteste d'échanges à cette période. L'étude des formes couplée aux critères technologiques autorise ainsi une datation de La Tène C2 jusqu'au début de La Tène D1. Les vases de consommation sont fortement majoritaires, matérialisés par des jattes carénées et convexes. Les récipients destinés à la préparation des aliments sont illustrés par des pots ovoïdes ou situliformes ; des exemples de faiselle font également partis du corpus, leur faible nombre attestant d'une production à échelle domestique. Les vases de stockage sont représentés dont certains présentent des traces de piquetage interne liés à des contenus acides telle que la saumure. Enfin, la vaisselle de présentation est essentiellement représentée par des pots ovoïdes souvent tournés ou des vases balustres destinés au service de la boisson et associés au vase tonnelet peint importés de Bourgogne. Il apparaît ainsi une production céramique tournée majoritairement vers la consommation domestique avec néanmoins un attachement à acquérir de la vaisselle de table de qualité. La faible proportion d'amphore italique témoigne également d'échange avec le monde méditerranéen. L'analyse céramologique démontre donc un statut « confortable » du site et de ses occupants.

2082 restes osseux ont été recensés, la grande majorité provenant de la seule structure 125 de-

venue le réceptacle de rejet lié à un repas collectif. Les espèces identifiées sont plus nombreuses que sur la phase précédente. Hormis les cinq mammifères domestiques habituellement présents, on note la présence d'animaux de basse-cour (coq et oie) mais aussi d'espèces sauvages tels que le lièvre, le sanglier et quelques oiseaux. Un faible lot d'écaillés de cyprinidés fait également partie du cortège animal. Ce sont néanmoins le porc et les caprinés qui sont plus largement consommés lors de cette occupation. Concernant l'âge d'abattage des animaux, les porcs âgés de 1 à 2 ans sont majoritairement consommés. Certains sont gardés plus tardivement en tant que reproducteurs. Chez le mouton, deux classes d'âge ont été observées. La première réside chez des agneaux âgés de 6 à 12 mois dont la viande est de très bonne qualité et la seconde catégorie regroupe des ovins âgés de 4 à 6 ans qui sont davantage exploités pour leur laine et/ou leur lait. Un seul exemple sortant du cadre strictement alimentaire a été mis au jour au fond d'un silo. Il s'agit d'un dépôt constitué d'un squelette axial et d'un crâne de bovidé mâle et âgé.

78 objets métalliques ont été collectés sur cette occupation, en majorité au sein des fosses 125 et 135. Ils renvoient essentiellement au domaine de la vie quotidienne à travers des équipements domestiques (broche à rôtir) mais aussi à la construction et la quincaillerie lié à de l'ameublement (clous de charpente ou décoratif, plaques en fer, élément de peinture et piton, rivet en alliage cuivreux décoratif). Le domaine de la production agricole est illustrée par une faucille en fer issue du fond d'un silo (Si 144). Quelques objets relatifs à l'outillage général ont également été recueillis : fragment de ciseau (?), et anneaux ouverts identifiés comme des maillons rapides. Enfin, la parure est représentée par cinq fibules datées de La Tène C1 à D1 (type Feugère 1a2 et 1a1).

8 monnaies ont été collectées dont 6 proviennent des fosses 125 et 135 (trois pour chacune d'entre elles). Il s'agit essentiellement de potins de type LT 9180 ; un seul exemplaire très fragmenté de potin de type LT 5284 a été mis au jour au sein d'un trou de poteau du bâtiment 4.

Quatre fragments de meules en grès grossier

ont été recueillis sur le site. Ils présentent tous des traces d'usure distale ou de plages polies réparties de manière inégale qui semblent orienter certains objets vers une utilisation liée à la métallurgie. Un broyeur et un aiguiseur en grès local ont également été identifiés.

De très nombreux éléments de torchis ont été mis au jour, principalement concentrés autour et sur le bâtiment d'habitation (bât. 5). Ce dernier semble avoir fait l'objet d'une réfection importante, probablement suite à un accident lié au feu. Les observations réalisées sur quelques échantillons ont permis de mettre en évidence une composition très fine et épurée de l'argile employée pour la mise en oeuvre des parois de l'édifice. Les empreintes de clayonnage situées sur les faces internes des blocs, reflètent une utilisation de baguettes de bois comprises entre 0,9 et 1,1 cm de diamètre. Elles sont disposées en rang serré de manière horizontale et tressée sur l'armature verticale à l'aide de liens dont certains sont restés imprimés dans l'argile cuite. Les cassures des fragments indiquent également que seule la face externe du bâtiment était enduite de torchis. Enfin, les surfaces externes sont lisses et/ou parfois recouvertes d'un enduit blanc.

Malgré l'absence d'aménagement lié à l'activité de tissage, trois pesons ont été mis au jour – deux en terre cuite et un en calcaire intégralement poli – attestant la pratique de cet artisanat. Deux sont en terre cuite et un a été réalisé en calcaire intégralement poli. Enfin, un vase de stockage a permis de mettre en évidence l'empreinte d'un tissu imprimé sur son fond. Il s'agit d'un tissage en toile qui consiste en une maille qui alterne un fil sur un autre.

Un fragment de perle annulaire en pâte de verre a été recueillie au sein de la fosse 125. Ce type de découverte est bien documenté à l'époque laténienne. Il atteste une nouvelle fois d'échanges et se rencontre assez régulièrement sur des sites au statut relativement confortable.

Plus de 5514 restes carpologiques ont été identifiés grâce aux prélèvements de sédiments réalisés sur 21 structures : fossé d'enclos (004), trous de poteaux (bâtiment 4 et 5), silos et fosses. Les principales céréales cultivées sont identiques à la phase d'occupation précédente. Il s'agit de

variétés d'hiver, composées en majorité d'orge vêtue et de blé amidonnier. On note cependant une baisse de l'exploitation de légumineuses à travers un faible nombre de pois. La particularité réside toutefois dans l'observation de graines de lin, dont la découverte est souvent peu fréquente du fait de la fragilité de leur composition riche en huile, causant leur destruction lors d'une carbonisation. L'existence de ces restes sur le site atteste néanmoins de leur exploitation qui peut être utilisée à la fois pour ses qualités textiles qu'oléagineuse. De plus, la présence importante de graines de brôme seigle, considéré comme un adventice des moissons et difficilement éliminable lors du criblage de la récolte, témoigne d'une consommation tolérée. Enfin, plusieurs fragments de matière organique ont été identifiés, notamment au sein des fosses 125 et 135 devenues le réceptacle de déchets liés à un repas collectif. Ce sont essentiellement des résidus de galette qui ont été observés.

L'étude anthracologique, couplée à l'analyse des pollens, a révélé une stabilisation du milieu entre les deux périodes d'occupations caractérisées par les deux enclos fossoyés. Le territoire exploité est composé de chênaies-hêtraies implantées sur des sols bien drainés. Les formations de frênaies-auinaies situées sur les bords de cours d'eau sont également attestées.

Enfin, deux fragments d'ossement humains ont été mis au jour en position secondaire au sein du fossé interne de l'enclos au niveau de l'entrée (Fo 004) et d'un silo (Si 175) associé au dépôt animal. Cette présence récurrente sur les habitats laténiens suppose très vraisemblablement la présence de sépultures à proximité de l'établissement rural.

Cette troisième phase révèle une nouvelle fois, une durée d'occupation relativement courte, datée du début du II^e siècle à la fin du II^e siècle avant notre ère, soit environ 3 générations. Elle est caractérisée par l'établissement d'un nouvel enclos fossoyé aux dimensions plus importantes par rapport au précédent, marquant probablement la nécessité d'occuper un espace d'habitation plus important. L'installation de ce second enclos marque l'abandon définitif du premier enclos au profit du nouveau, plus spacieux. Ce

désintérêt est illustré par la construction d'un des fossés du second enclos (Fo 002), qui marque un net décroché en vue de condamner l'accès de l'enclos précédent. Le matériel récolté appuie cette manifestation par une chronologie bien distincte entre ces deux occupations.

Ce nouvel enclos présente la particularité de comporter deux fossés délimitant l'espace central. Ce type de plan est peu répandu en Ile-de-France mais se rencontre fréquemment en Picardie. Contrairement à la phase précédente, cette occupation semble se borner à l'espace interne de l'enclos, aucune structure périphérique n'ayant été observée. Les divers modules de structures d'ensilage identifiés témoignent d'une exploitation des récoltes liée à la fois aux occupants du site mais aussi à travers un probable système d'échange. Le site voisin et contemporain du Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard II» a également révélé la présence de silos de volumes importants¹³¹. À travers ces deux sites, il pourrait alors s'agir de production liée à des échanges à plus grande échelle. Deux structures ont révélé la pratique de repas communautaire, phénomène récurrent sur les établissements ruraux laténiens et souvent associé aux activités publiques telles que des échanges commerciaux, des fêtes religieuses ou privées, etc.¹³². La position de ces deux fossés à proximité de la zone des silos de gros volumes évoquent ainsi l'hypothèse d'un lien existant entre ces structures d'ensilage et la célébration d'un événement (fin de la moisson?) s'achevant par un festin collectif. La vocation du site est essentiellement tournée vers l'agriculture et l'élevage. Toutefois, la nature du mobilier révèle un statut relativement confortable et des échanges commerciaux illustrés par plusieurs pièces d'importation.

V.3.3 – Conclusion sur l'occupation de La Tène moyenne

Cette occupation est caractérisée par la mise en place de deux enclos fossoyés de dimensions et de plans différents. Le premier établissement est installé au début de La Tène C1, vers 280 avant notre ère. Il est matérialisé par un enclos trapé-

zoïdal simple, d'une superficie de 2350 m² et orienté nord-ouest/sud-est. L'entrée, marquée par l'interruption du fossé, est située à l'ouest. Trois bâtiments (2 greniers et 1 bâtiment d'habitation), un silo, des fosses et des trous de poteaux composent l'occupation interne de l'enclos. Sur sa périphérie nord et sud, se développent d'autres structures interprétées comme des silos, des fosses d'extractions et un fossé. De nombreux vestiges ont été collectés au sein du fossé dévolu dans un second temps aux rejets domestiques, ainsi que dans des silos ou des fosses. À travers l'analyse des mobiliers, les occupants du site correspondent à des agriculteurs/éleveurs. Aucune spécificité agro-pastorale n'a été identifiée et l'occupation semble répondre à un statut modeste. En outre, plusieurs phénomènes appartenant à la sphère culturelle ont été mis en évidence correspondant à des dépôts intentionnels, suivis ou non par des repas communautaires.

Au début de La Tène C2, vers 180 avant notre ère, un second établissement fossoyé quadrangulaire aux dimensions plus importantes est installé au nord du précédent, dont il semble définitivement condamner l'accès. Il est orienté sud-ouest/nord-est et couvre une superficie d'environ 6500 m². Son entrée est située au sud-ouest, matérialisée par un système de ponton en bois et d'un porche. La particularité de ce nouvel enclos réside dans le creusement de deux fossés d'enceinte parallèle, plan relativement répandu en Picardie, mais plus rare en Ile-de-France. Plusieurs structures internes ont été observées; il s'agit de trois bâtiments dont un grenier sur 4 poteaux, d'un grenier à plan polygonal sur 4 poteaux porteur et poteau axial et d'un bâtiment rectangulaire sur 6 poteaux identifiés comme l'habitat principal. De nombreux silos aux dimensions variées ont également été observés, correspondant à des réserves domestiques ou destinées à l'échange. Au nord-est de l'enclos, dans la zone des gros silos, deux fosses de rejets ont fait l'objet d'une attention particulière. L'importance et la diversité des mobiliers qu'elles contenaient ont permis d'identifier ces structures comme fosse de rejet de repas collectifs consécutifs à de probables célébrations publiques.

Les études environnementales effectuées sur des macro-restes ont permis d'envisager les prati-

131 Ginoux 1999.

132 Poux 2002, p. 346.

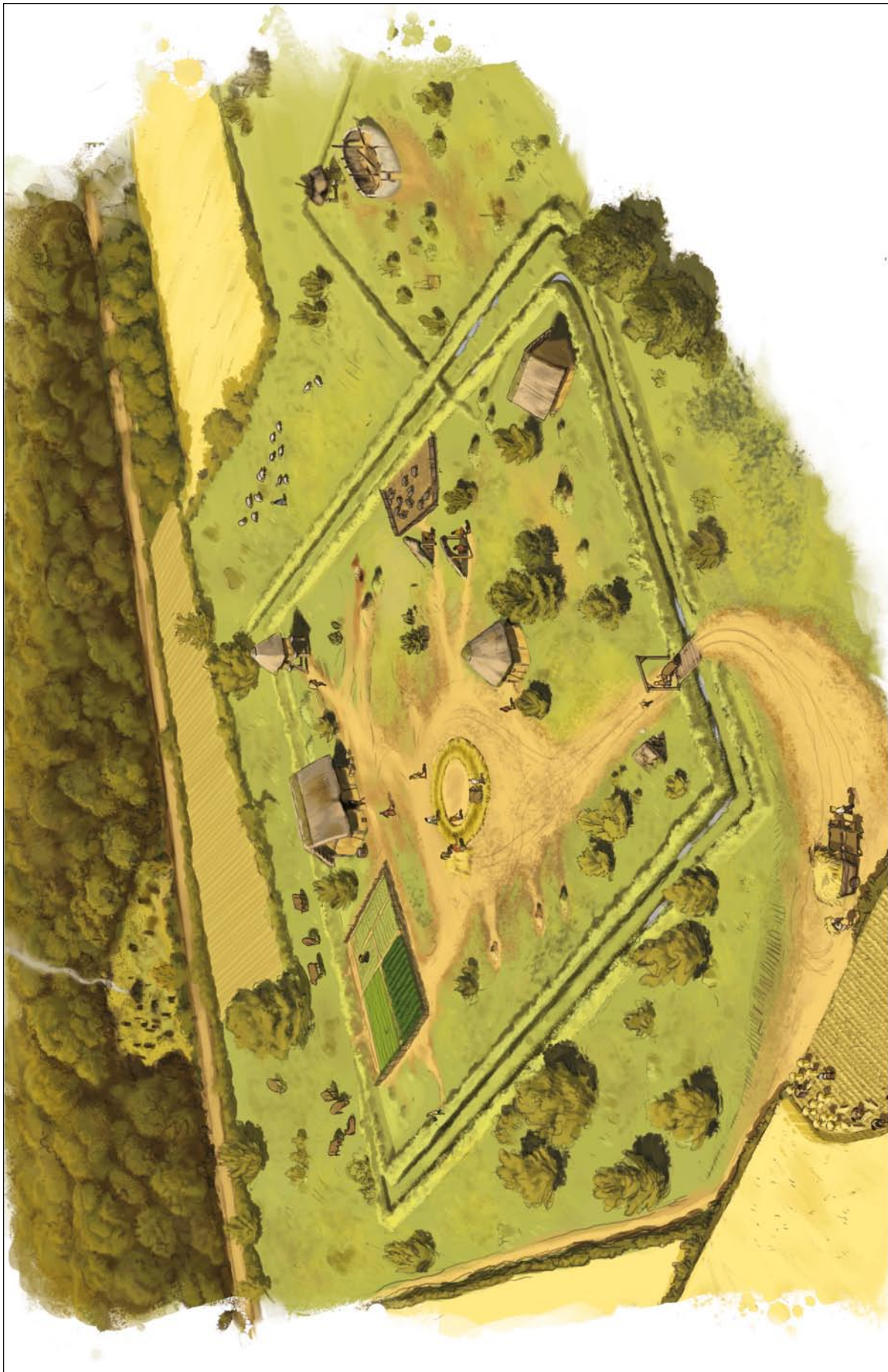


Fig. 170 – Restitution de la troisième occupation (Collection SDAVO © Conseil général du Val d'Oise, P. Payet)

ques culturelles ainsi que l'environnement du site à La Tène moyenne. Ainsi, les résultats anthracologiques démontrent un territoire couvert de chênaies-hêtraies environnantes et de frênaies-aulnaies situées le long de cours d'eau. On note une stabilité du milieu avec une anthropisation peu marquée entre les deux occupations fossoyées. L'étude carpologique a permis de mettre en évidence la culture de deux principales céréales que sont l'orge vêtue et le blé amidonnier, en variétés d'hiver. Peu d'évolution caractérise les deux établissements ruraux concernant les pratiques culturelles, hormis une baisse des légumineuses et l'apparition de la culture de lin au cours de La Tène C2.

Deux établissements successifs caractérisent ainsi la période de La Tène moyenne, sur une durée d'environ 150 ans, soit 6 générations. Ils sont contemporains des sites mis au jour à 300 et 600 m à l'ouest au Plessis-Gassot («Le Bois Bouchard II») et «Les Rouilleaux»), indiquant une nette concentration de l'occupation du territoire à cette époque. L'analyse des structures et des mobiliers peut témoigner de la position hiérarchique des sites : présence d'objets de parures, d'importations, de reliefs de banquetts, etc.¹³³. Il apparaît ainsi que le site du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV», daté de La Tène C2 au début de La Tène D1, bénéficie d'un statut «confortable» comparable aux fermes de rang 2 identifiées dans la vallée de l'Oise¹³⁴, malgré la faible profondeur de ses fossés. La ferme des «Rouilleaux», plus simple en terme de vestiges et de structures internes, paraît davantage se rapprocher des fermes de rang 3, inférieures au rang 2. Enfin, les établissements identifiés sur «Le Bois Bouchard II» semblent prendre place parmi les fermes de rang 3 ou 2¹³⁵. Enfin, d'après le classement réalisé dans la vallée de l'Oise, il existe plus rarement des établissements de rang supérieur prouvant une véritable organisation

hiérarchique de ces exploitations agricoles¹³⁶. Aucune occupation de ce type n'a pour l'heure été mise au jour sur ce micro-territoire. Ce constat pourrait néanmoins évoluer à la faveur de l'extension de la carrière REP.

V.4 – La Tène finale

La Tène finale est matérialisée par deux bâtiments sur poteaux situés à l'ouest du second enclos et à l'est du premier enclos (fig. 171). Trois fosses au sein desquelles des céramiques complètes et deux fosses isolées complètent cette occupation. L'étude du mobilier permet de proposer une chronologie comprise entre La Tène D1 et La Tène D2.

V.4.1 – Deux bâtiments sur poteaux

V.4.1.1 – Le bâtiment 1

Le bâtiment 1 a été identifié à l'ouest de l'emprise du site, proche du tronçon ouest du double fossé de l'enclos daté de La Tène C2/D1. Il s'agit d'un édifice rectangulaire à pans coupés sur dix poteaux porteurs (Tp 182, 183, 184, 185, 190, 192, 193, 194, 219 et 227). Il est orienté nord-ouest/sud-est. La longueur interne est estimée à 9,40 m et la largeur interne mesure 6,80 m, soit une surface d'environ 60 m² (fig. 172).

L'ensemble des trous de poteaux présente un diamètre compris entre 42 cm et 62 cm pour une profondeur moyenne de 15 cm témoignant d'un arasement important. Les profils sont essentiellement en forme de cuvette. Les comblements sont très homogènes, identifiés par du limon brun-gris clair, et seuls trois creusements offrent la trace du négatif d'un poteau. Ces derniers sont caractérisés par du limon brun gris moyen avec de fréquentes inclusions charbonneuses. Leurs diamètres sont estimés à environ 30 cm. De très rares tessons ont été mis au jour mais leur fragmentation n'a pas permis de préciser leur mode de mise en forme ni leur datation.

Le plan du bâtiment s'apparente très fortement à ceux mis au jour sur le site de Gonesse «Zac des Tulipes Sud» et datés de la fin de La Tène finale¹³⁷. Il appartient également au plan de type

133 Malrain, Pinard *eth* . 2006, p. 244.

134 Malrain, Pinard *eth* . 2006, p. 246.

135 En l'absence du rapport définitif et d'étude des mobiliers, il ne nous est pas possible actuellement de préciser le statut de cette occupation et son rapport hiérarchique avec les autres établissements laténiens connus sur l'emprise de la carrière REP.

136 Malrain, Pinard *eth* . 2006, p. 246-247.

137 Du Bouëtiez de Kerorguen *eth* . 2004, p. 40-46.

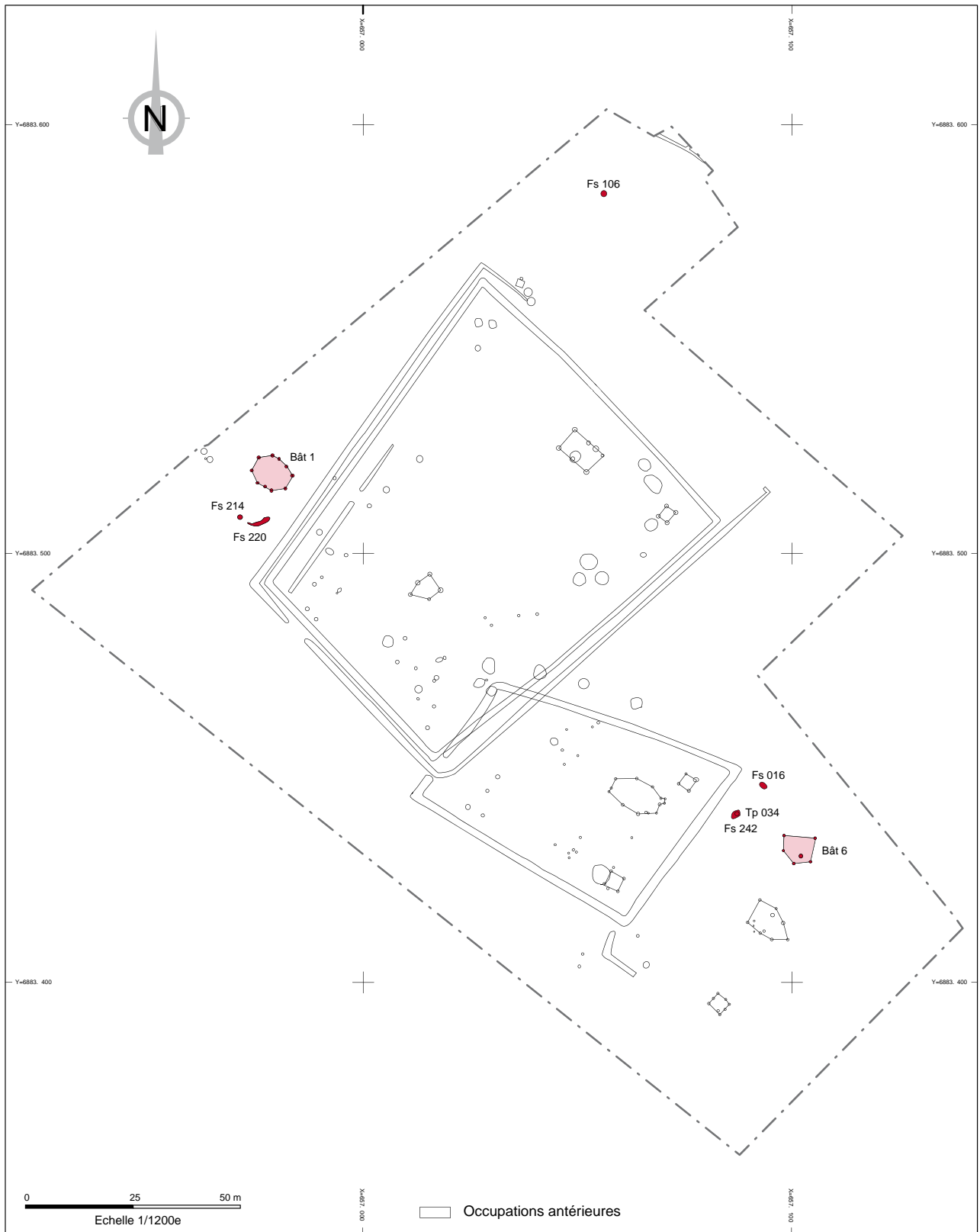


Fig. 171 – Plan de l'occupation datée de La Tène finale

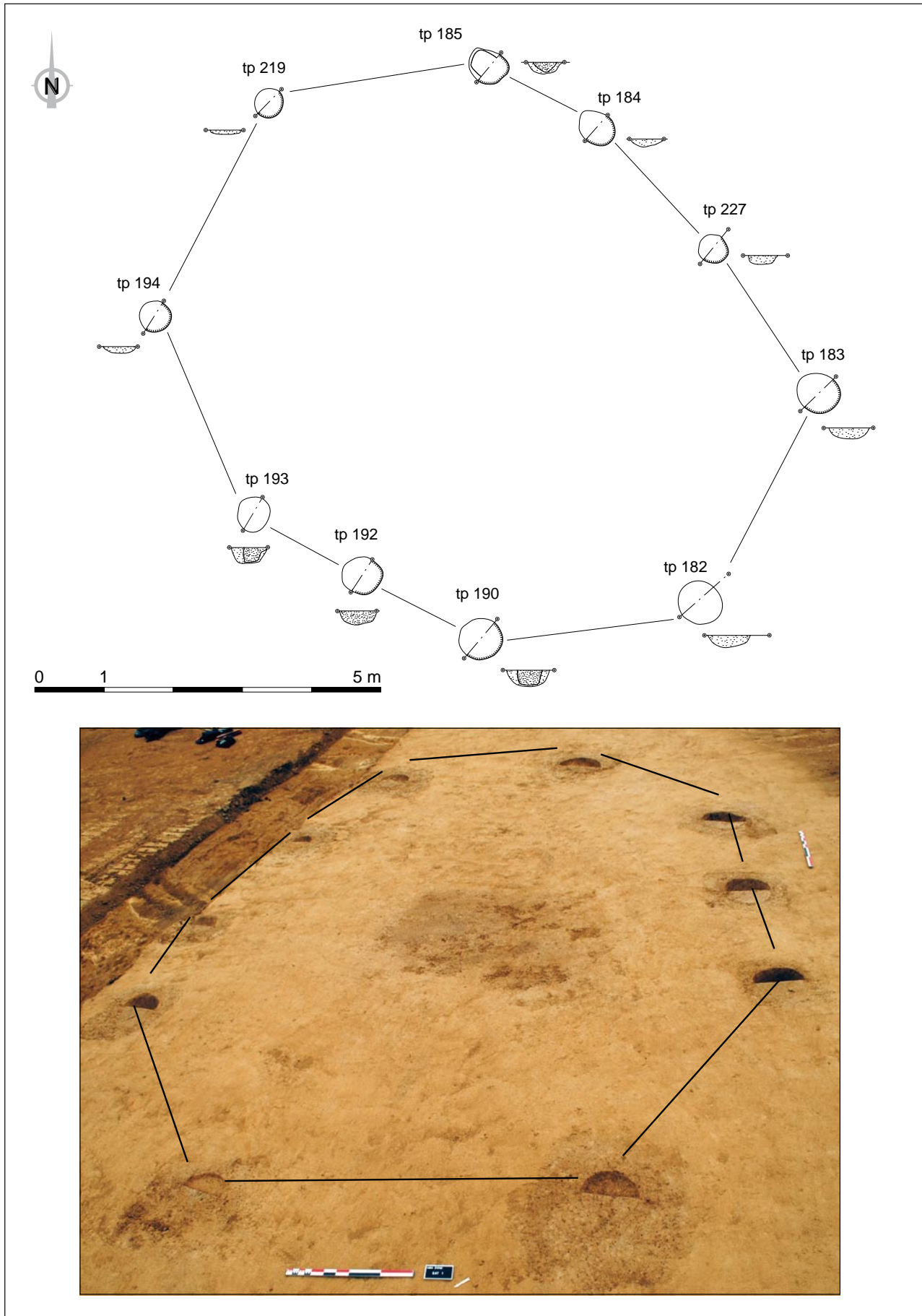


Fig. 172 – Plan du bâtiment 1

Mettre sur cette page la figure n°173

ayant pour légende :
Fig. 173 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 1

En format A3 plié

Modèle de la figure :

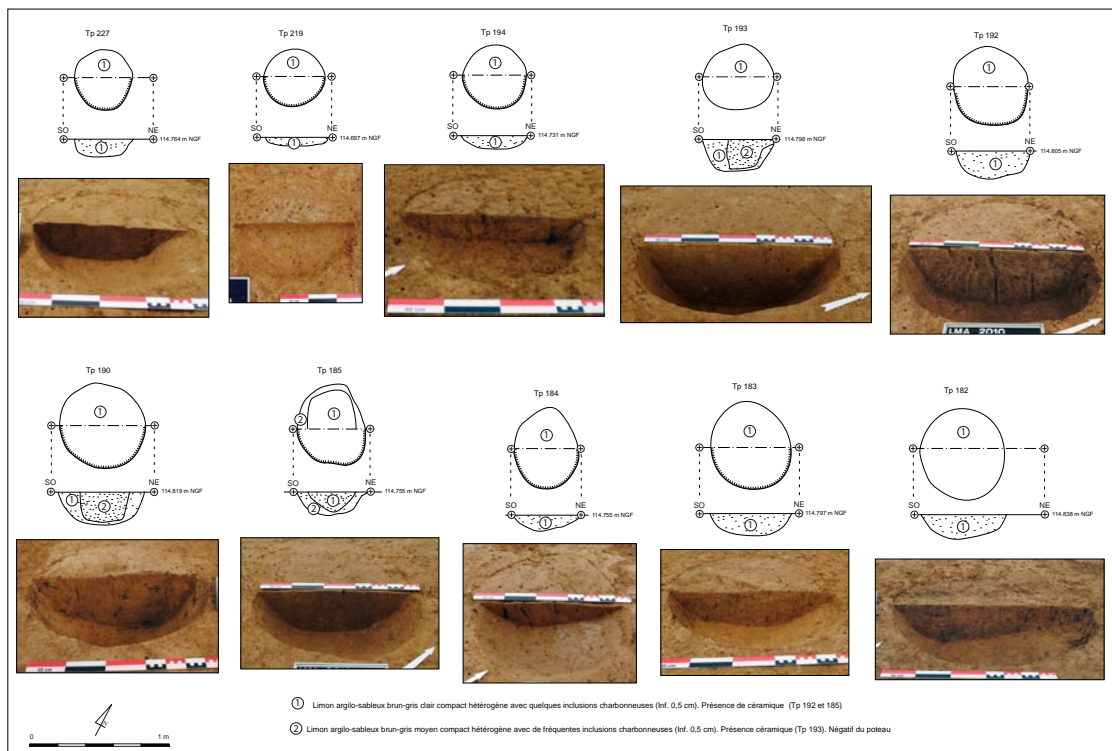


Fig.173 - Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 1

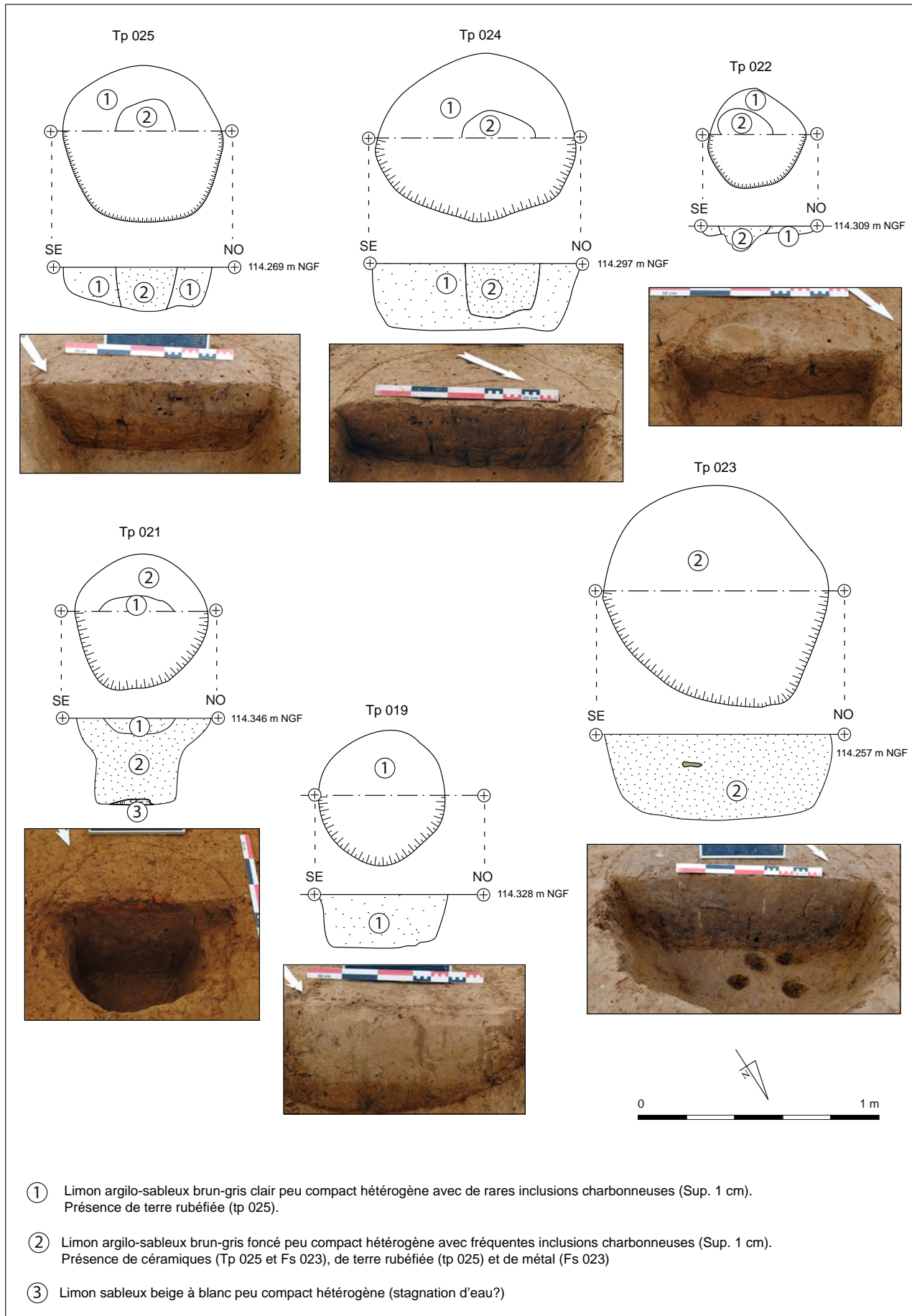


Fig. 174 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 6

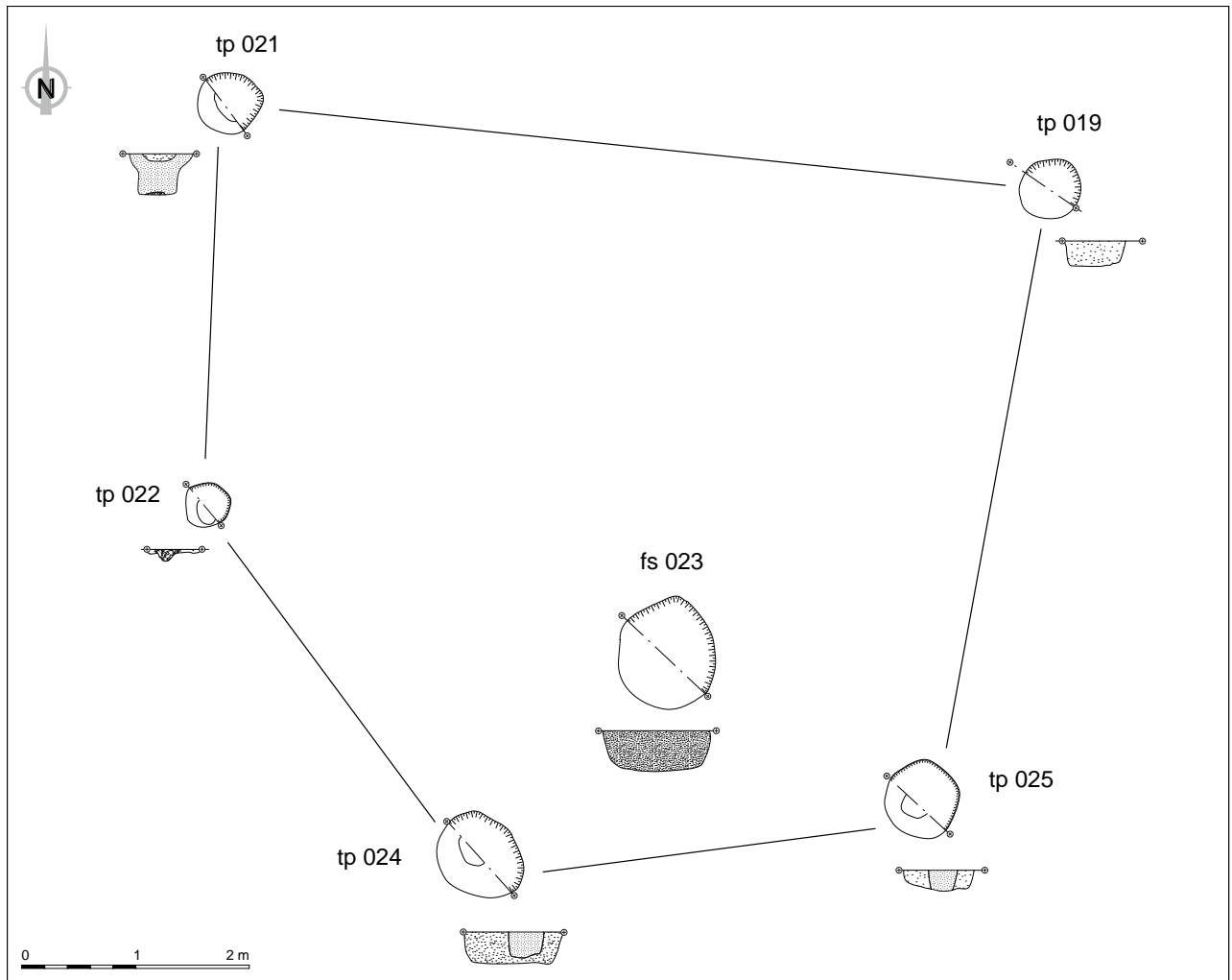


Fig. 175 – Plan du bâtiment 6

G reconnu sur les sites laténiens de la vallée de l'Oise apparaissant à La Tène moyenne et identifié comme une unité d'habitation¹³⁸.

V.4.1.2 – Le bâtiment 6

Le bâtiment 6 est situé à l'est du fossé 008 de l'enclos daté de La Tène C1. Il s'agit d'un bâtiment polygonal orienté nord/sud, sur quatre poteaux porteurs (Tp 019, 021, 022 et 025) et un poteau axial (Tp 024) situé à l'extrémité sud. Les dimensions entre les quatre poteaux sont de 6,90 m sur 5,25 m. Le poteau axial se trouve entre 3,60 m et 3,40 m de distance en diagonale. La surface au sol est estimée à 36 m². Une fosse (Fs 023) est située à l'intérieur du bâtiment (fig. 175).

L'ensemble des trous de poteaux présente un diamètre compris entre 47 et 75 cm pour une profondeur moyenne de 21 cm (fig. 174). Les

138 Malrain, Pinard *eth*. 2006, p. 64-67.

profils sont variés : en cuvette ou à parois sub-verticales et fond plat. Les comblements sont homogènes, caractérisés par du limon brun à gris clair avec quelques nodules de terre rubéfiée. Trois creusements possèdent la trace du négatif du poteau matérialisé par du limon brun-gris foncé avec de fréquentes inclusions de charbons. Deux poteaux ont livré du mobilier céramique dont des fragments d'amphore italique destinés à caler le poteau de bois (Tp 021).

La fosse 023 est plus ou moins circulaire. Elle présente un diamètre d'environ 94 cm pour une profondeur conservée de 35 cm. Son comblement est caractérisé par du limon brun à gris foncé au sein duquel quelques tessons de céramiques non tournées et un fragment de scorie ont été collectés.

Ce type de bâtiment, présent tout au long de la période laténienne, est généralement interprété comme une unité d'habitation¹³⁹. La chronologie

139 Malrain, Pinard *eth*. 2006, p. 64-67.

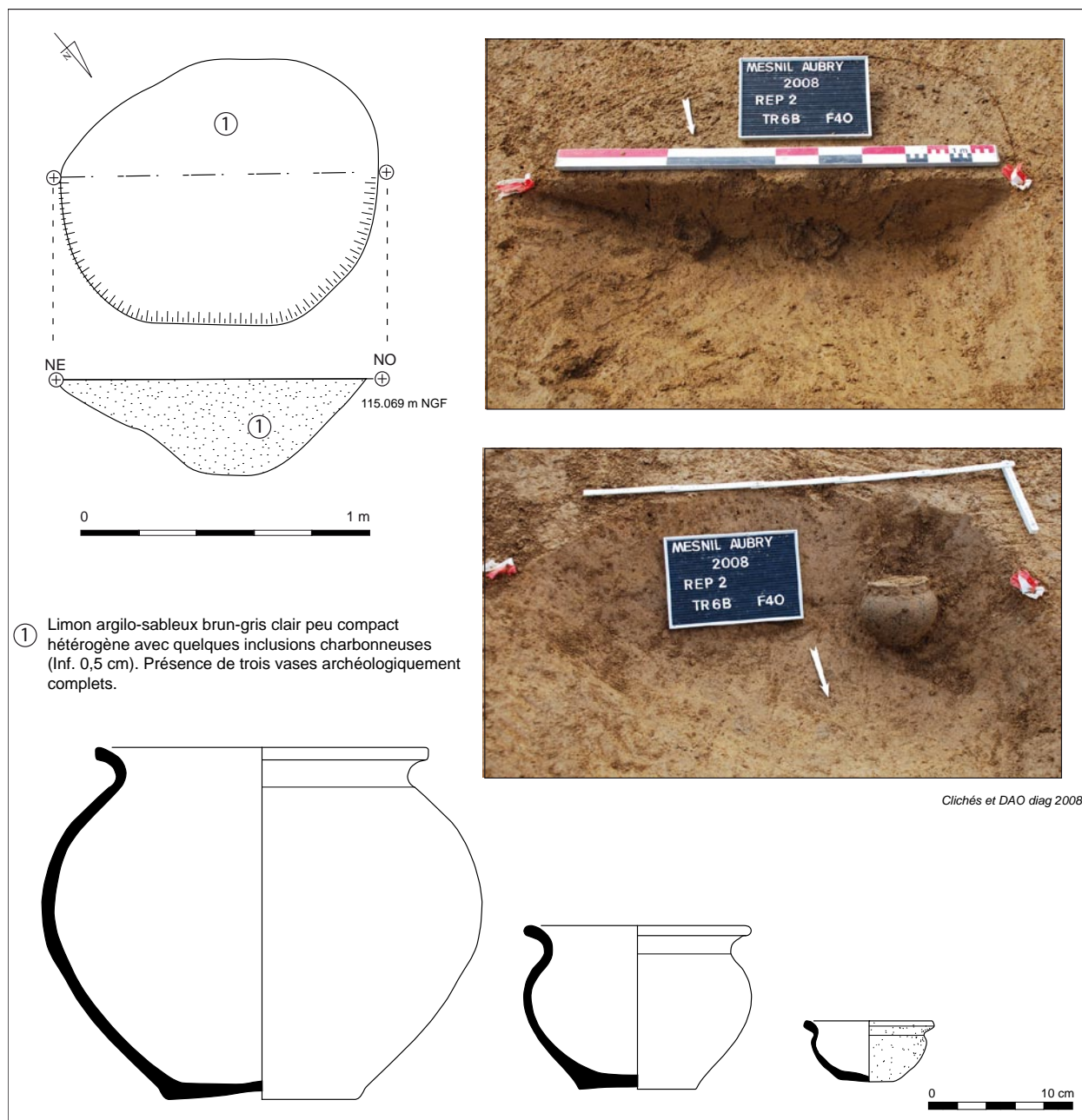


Fig. 176 – Plan, coupe et céramiques de la fosse 214

établie à partir des fragments de céramique place cet édifice au cours de La Tène finale.

V.4.2 – Des dépôts de céramiques en fosse

Trois fosses ont fait l'objet d'un dépôt de vase complet au sein de leur comblement.

Les fosses 214 et 220 se situent à l'ouest du site, à proximité du bâtiment 1. Elles ont été appréhendées dans le cadre du diagnostic en 2008¹⁴⁰. Seuls les contours de la fosse 214 avaient été perçus, et non ceux de la fosse 220 située à moins d'un mètre de la précédente, du fait de

140 Lefeuvre 2009, p. 50-52.

l'arasement important du terrain. La fosse 016 est située à l'est du fossé d'enclos 008, proche du bâtiment 6.

V.4.2.1 – La fosse 214

La fosse 214 est de forme circulaire. Elle présente un diamètre de 1,10 m et une profondeur conservée de 34 cm. Son profil adopte une forme de cuvette et le comblement est constitué de limon brun-gris clair peu compact avec de rares inclusions charbonneuses (fig. 176). Trois vases archéologiquement complets y ont été recueillis, très vraisemblablement déposés intentionnelle-

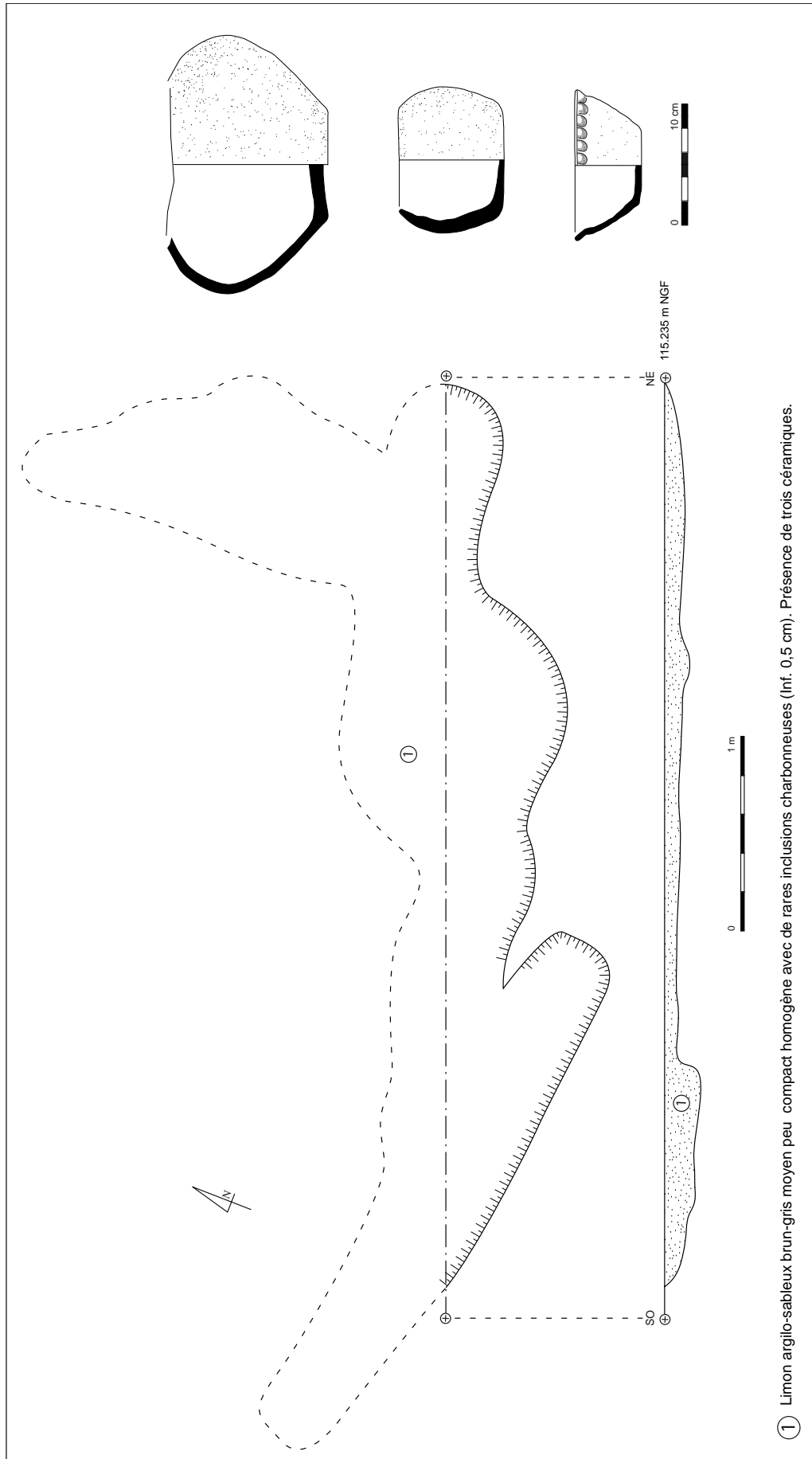


Fig. 177 – Plan, coupe et céramiques de la fosse 220

ment. Ils correspondent à deux formes basses fermées globulaires tournées et une forme basse ouverte convexe non tournée. Les récipients ont été prélevés dans leur intégrité et leur contenu tamisé. Aucun n'a livré d'écofacts ou d'autre objet. L'analyse typo-chronologique permet de dater ces vases vers le fin de La Tène finale (La Tène D2).

V.4.2.2 – La fosse 220

Lors du diagnostic, trois vases disposés les uns à côté des autres avaient été identifiés à environ 50 cm de la fosse 214. À l'issue du décapage de la fouille, des limites difficiles discernables ont été observées à cet emplacement, présumant d'un creusement initial d'une fosse (fig. 177). Il s'agit de la fosse 220 qui semble avoir fait l'objet d'un faible aménagement au sein duquel ont été déposés intentionnellement ces vases complets. Deux récipients sont complets et il manque la partie supérieure du troisième, probablement due au passage de la pelle mécanique. Des céramiques avaient également été prélevées lors du diagnostic et leur contenu tamisé, mais aucun vestige n'a été isolé. Il s'agit une nouvelle fois de formes basses globulaires tournées, associées à une forme basse non tournée et présentant un décor d'impressions digitées sous la lèvre qui semble plus ancienne. L'ensemble céramique permet de proposer une chronologie centrée sur La Tène finale.

V.4.2.3 – La fosse 016

La fosse 016 est de forme oblongue (fig. 178). Ses dimensions sont de 1,94 m de long sur 1,28 de large, pour une profondeur conservée de 34 cm. Ses parois sont légèrement évasées et son fond est plat. Le remplissage de la fosse semble avoir été réalisé en deux étapes. La première a consisté à déposer deux vases complets dans la partie orientale du creusement. Ce dépôt est recouvert de limon brun à gris clair compact avec de rares inclusions charbonneuses. Un prélèvement de sédiments réalisé au-dessus des céramiques a permis de mettre en évidence principalement des restes de noisetier. La partie occidentale de la structure est par la suite définitivement scellée à l'aide de limon brun-gris moyen. Les deux

vases ont été recueillis dans leur intégrité et ont été soumis à une analyse tomographique au Centre Hospitalier de Pontoise¹⁴¹. L'image obtenue a permis d'observer un comblement unique des récipients sans aucune présence de vestiges particuliers (esquilles d'os). Le sédiment a ensuite été tamisé mais aucun écofact n'a été découvert. La mise en forme et la typologie de ces céramiques sont bien distinctes. Il s'agit d'un vase bouteille inédit à pâte NPR ou BLPO appartenant vraisemblablement à des formes précoces gallo-romaines et d'un vase miniature caréné et non tourné plus ancien. L'ensemble peut être néanmoins daté de la fin de La Tène finale (La Tène D2).

V.4.2.4 – L'isolat 003

Une céramique très érodée a été découverte en bordure d'emprise à environ 29 m au nord-est du double enclos (Iso 003). Aucune trace de creusement n'a été identifiée autour du vase. Il s'agit vraisemblablement d'une forme basse carénée, non tournée à pâte grossière mais dont l'état de détérioration a rendu impossible le remontage. Les observations ont été effectuées au cours de la fouille. La datation demeure également difficile à établir avec précision mais il est tentant de rapprocher ce vase isolé avec ceux mis au jour à La Tène finale.

V.4.2.5 – Comment interpréter ces dépôts ?

La présence de ces vases déposés intentionnellement dans des fosses est difficile à interpréter. Il s'agit d'un phénomène assez peu répandu à cette période au nord du Bassin parisien. Le cas de céramique complète volontairement déposée dans des structures en creux est néanmoins connu à La Tène finale. Il s'agit essentiellement de récipients destinés au service de la boisson et qui participent à un acte festif ou religieux¹⁴². Les exemples mis au jour au Mesnil-Aubry ne peuvent toutefois confirmer cette hypothèse.

141 Je remercie l'équipe du service d'imagerie médicale et de radiologie du CHR René Dubos de Pontoise pour avoir mis à notre disposition leur équipement et leur compétence pour effectuer cette analyse.

142 Lambot 2007, p. 566.

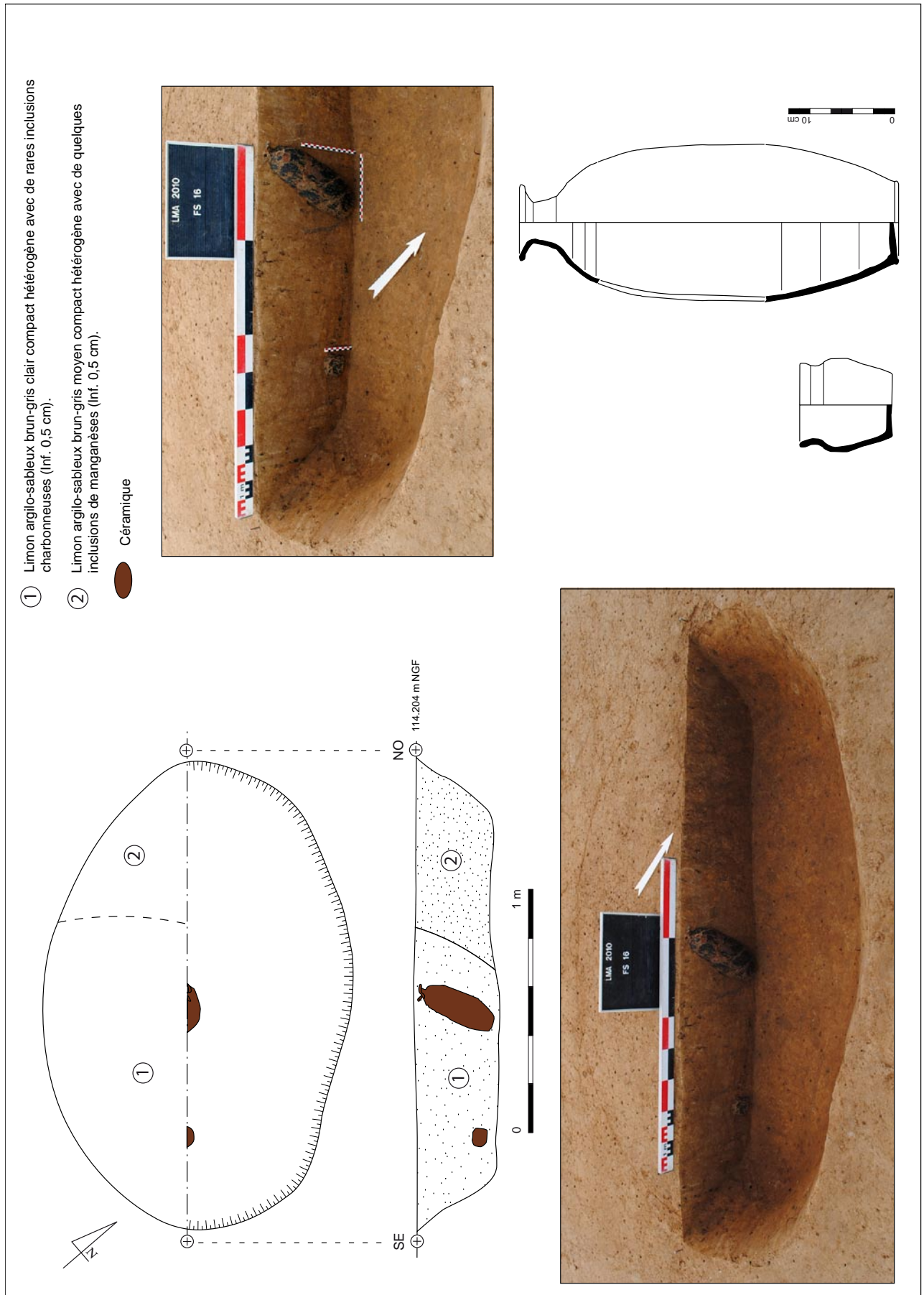


Fig. 178 – Plan, coupe et céramiques de la fosse 016

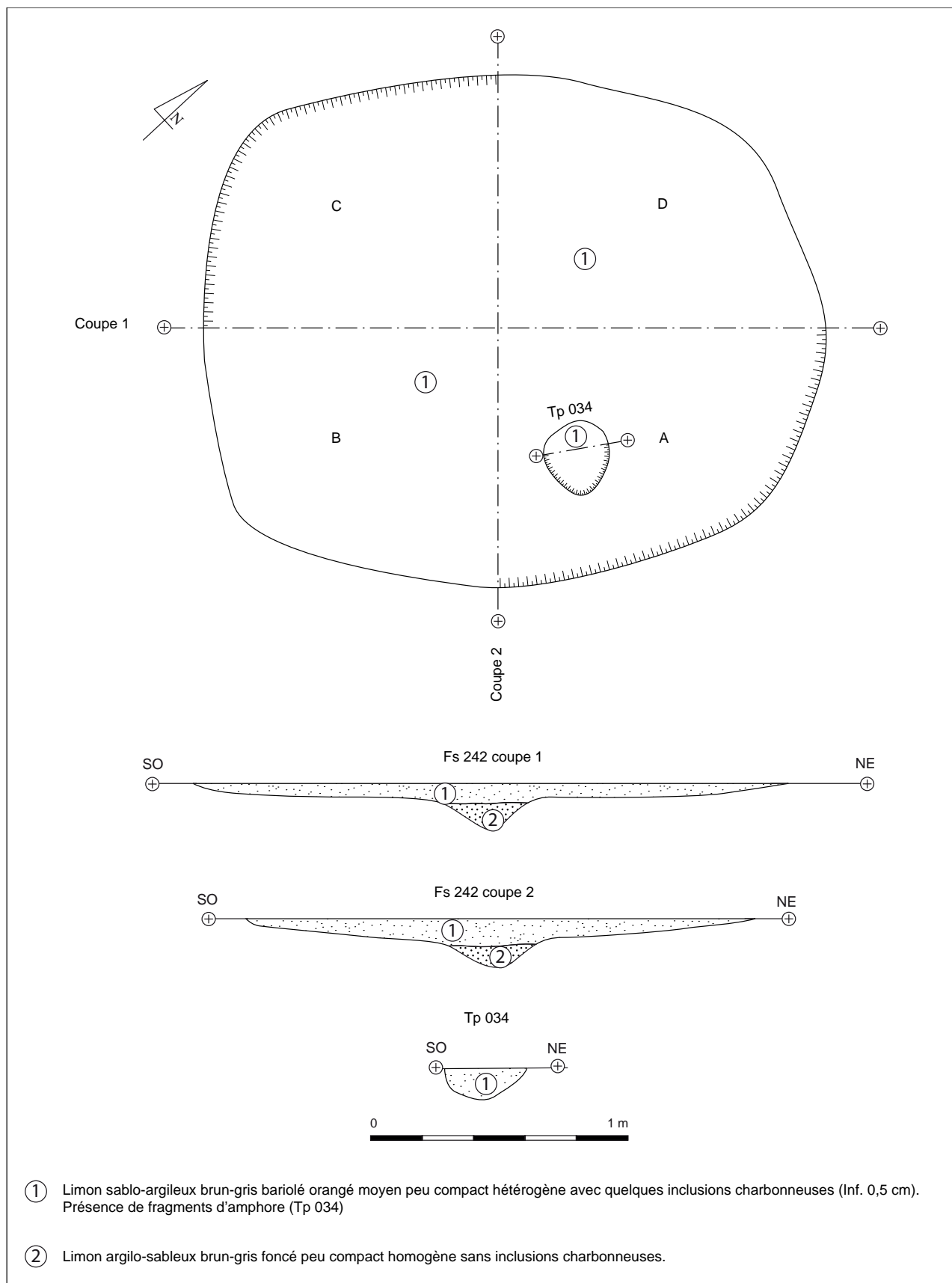


Fig. 179 – Plan et coupe de la fosse 242 et du trou de poteau 034

V.4.3 – Des fosses

V.4.3.1 – La fosse 242

La fosse 242 est associée au trou de poteau 034 (fig. 179). Il s'agit d'une grande fosse plus ou moins circulaire de 2,80 m de long sur 2,30 m de large. Elle se situe au sud de la fosse 016 et à l'ouest du bâtiment 6. Elle est conservée sur 8 cm témoignage d'un arasement important. Seule une faible cuvette de 20 cm de profondeur est présente dans la partie centrale de la fosse. Le comblement principal est caractérisé par du limon brun-gris bariolé d'orangé et le fond de la cuvette présente du limon gris foncé. Le trou de poteau 034 est circulaire et mesure 30 cm de diamètre sur 12 cm de profondeur. Il est situé à l'intérieur de la fosse, sur son quart est. Il présente un profil en petite cuvette. Le comblement est matérialisé par du limon brun-gris moyen et bariolé d'orangé. C'est au sein de ce trou de poteau qu'ont été mis au jour plusieurs fragments d'amphore italique destinés au calage du poteau, indiquant une datation centrée sur La Tène finale.

V.4.3.2 – La fosse 106

La fosse 106 est située au nord de l'emprise de la fouille, à environ 33 m au nord du double enclos. Il s'agit d'une fosse circulaire mesurant 1,17 m de diamètre sur 40 cm de profondeur conservée (fig. 180). Les parois sont sub-verticales et le fond est plat. Deux niveaux de complements caractérisent la fosse. Le fond est recouvert d'une fine couche de limon gris foncé avec de nombreuses inclusions charbonneuses d'environ 8 cm d'épaisseur. Cette couche est surmontée d'un remplissage matérialisé par du limon brun à gris clair homogène. Des tessons de récipients NPR ainsi qu'un bord de vase à provision daté de La Tène finale ont été recueillis au sein des deux niveaux.

V.4.4 – Conclusion sur La Tène finale

Cette occupation est caractérisée par des fosses, deux bâtiments sur poteaux répartis à l'est et à l'ouest de l'emprise de la fouille, ainsi que par des dépôts de céramiques complètes dans des

fosses. Les deux bâtiments sont interprétés comme des unités d'habitation, marquant la pérennité de l'occupation du site jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, mais à l'extérieur de l'enclos. La série de dépôts intentionnels de vases datés de La Tène D2 associée parfois à des formes plus anciennes demeure difficile à interpréter, en l'absence de références comparables sur d'autres sites contemporains et voisins du Mesnil-Aubry.

V.5 – Le Haut-Empire

La dernière phase d'occupation du site est matérialisée par les vestiges très érodés d'un bâtiment sur solins associés à une probable fosse, mis au jour au nord des enclos, en bordure d'emprise archéologique matérialisée par un chemin actuel («Avenue de Beaumont») (fig. 181 et 182).

V.5.1 – Un bâtiment sur solins (bâtiment 11)

Ce bâtiment avait déjà été repéré au cours du diagnostic de 2008¹⁴³. Le décapage de la fouille, n'a montré aucun aménagement supplémentaire à ceux observés lors du diagnostic.

Le bâtiment est légèrement orienté nord-est/sud-ouest, la limite nord se trouvant sous la limite d'emprise de la fouille. Il s'agit vraisemblablement d'un édifice rectangulaire de faible dimension, la surface au sol décapée étant estimée à 84 m². Il est constitué par trois solins (Mr 100, 101 et 230) sur lesquels un sondage manuel a été réalisé. Ils ont permis de distinguer un niveau faiblement conservé sur une 12 cm au maximum et composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen mêlé à des petits nodules calcaires blancs.

Le mur 101 est situé à l'ouest. Il mesure 10 m de long sur 1 m de large (fig. 183), et marque une interruption au sud. Le sondage réalisé sur son tracé a permis de mettre en évidence qu'il recoupe au nord un fossé antérieur, orienté ouest-est (Fo 229). Le fossé a livré de rares tessons de céramiques non tournées, autorisant une datation laténienne (Tène finale?) de son comblement. En outre, ce fossé est parfaitement parallèle au chemin de «l'Avenue de Beaumont», connu pour être la voie antique reliant l'agglomération secondaire de Beaumont-sur-Oise à l'itinéraire Paris/Senlis.

143 Lefevre 2009, p. 64-66.

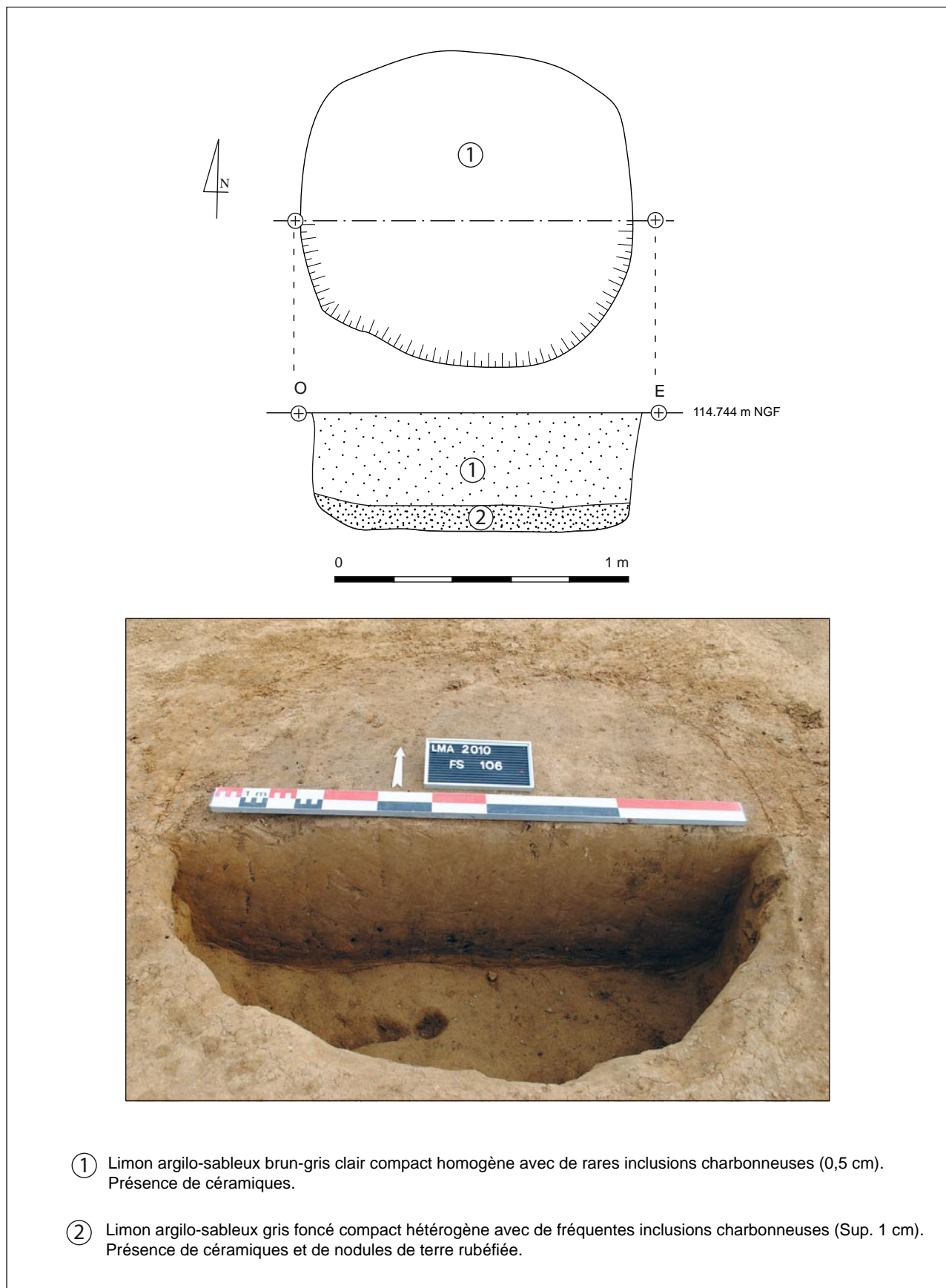


Fig. 180 – Plan et coupe de la fosse 106

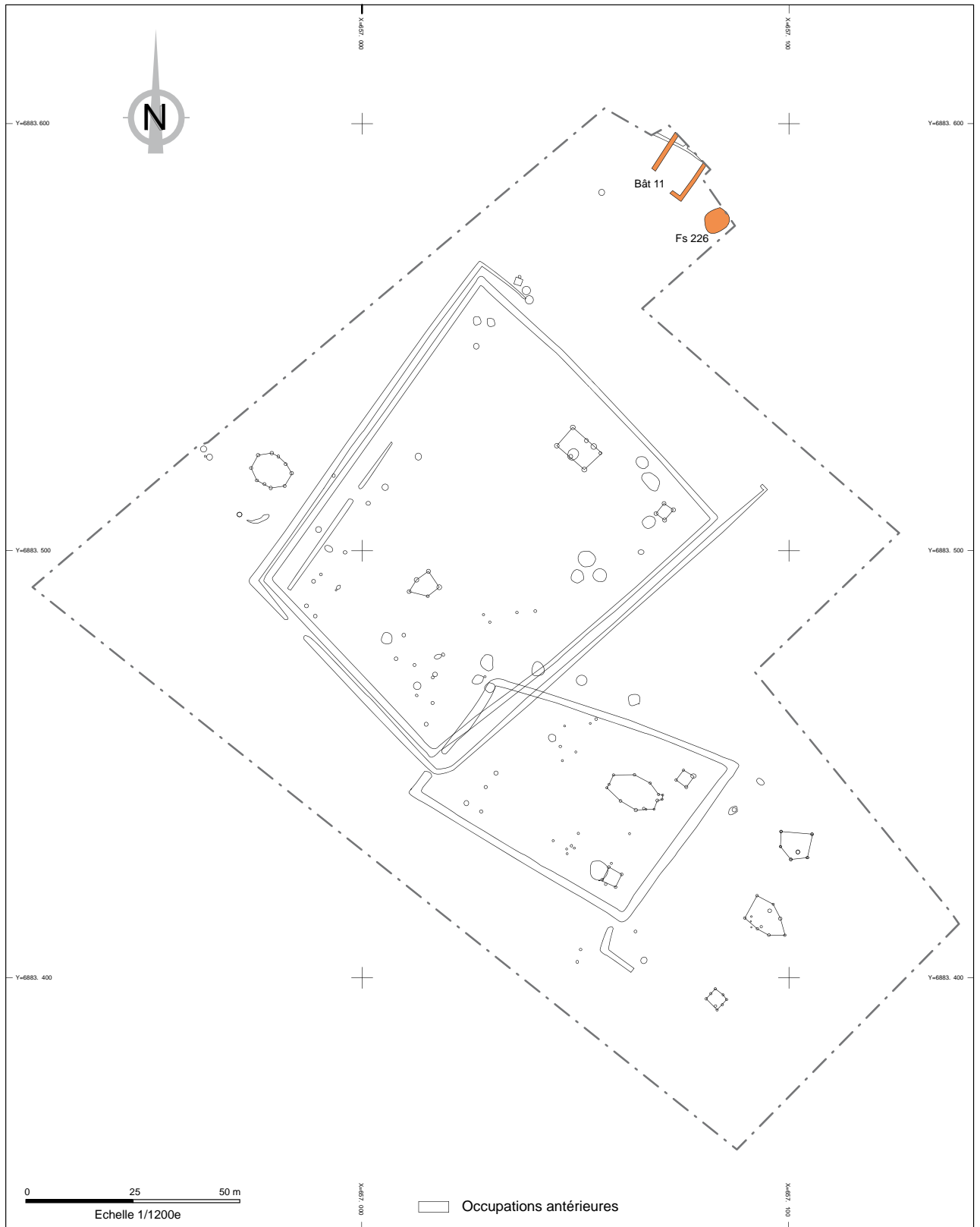


Fig. 181 – Plan de l'occupation datée du Haut-Empire

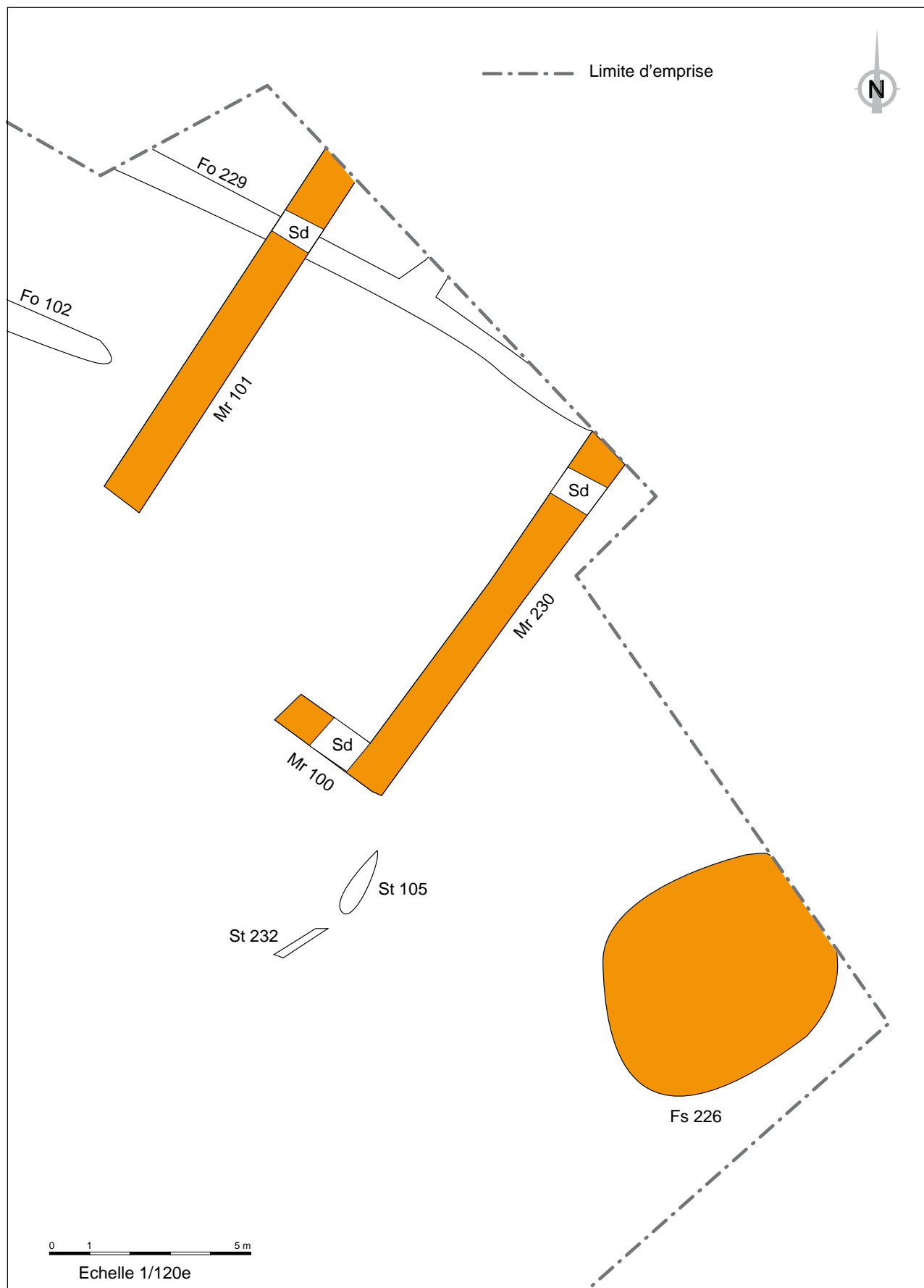


Fig. 182 – Plan des vestiges datés du Haut-Empire

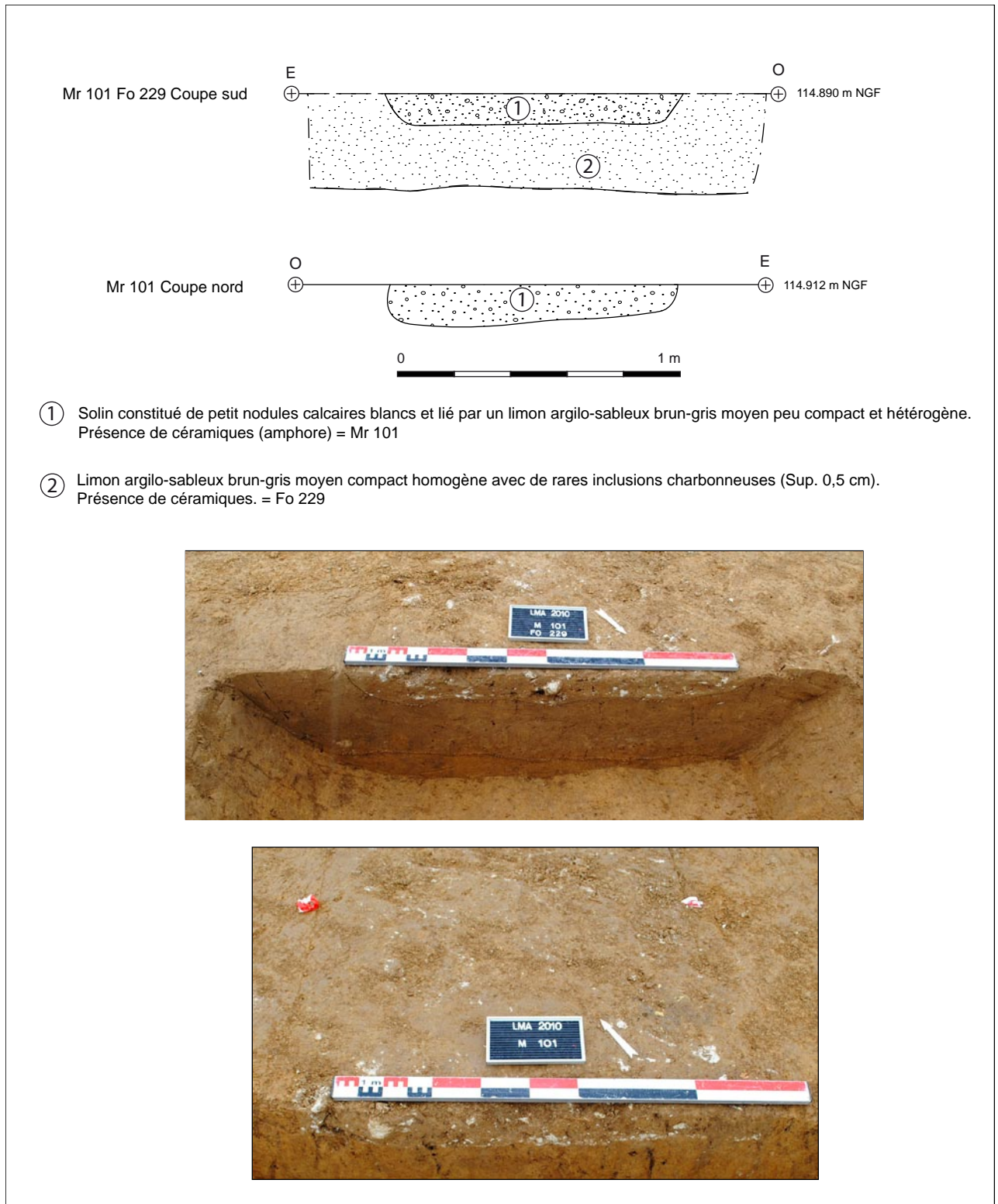


Fig. 183 – Coupes et clichés du sondage du mur 101

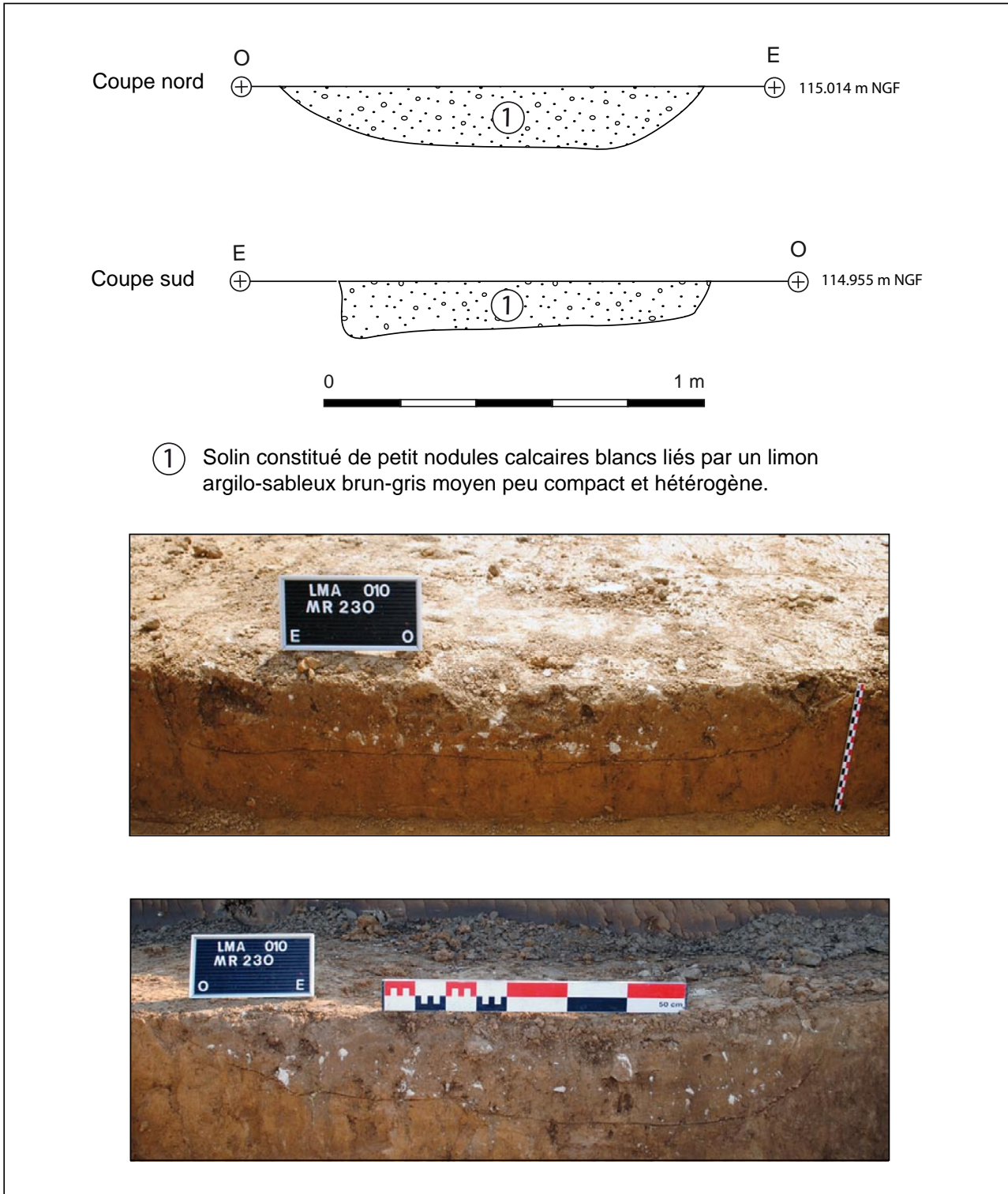


Fig. 184 – Coupes et clichés du sondage du mur 230

Le mur 230 est situé à l'est. Il mesure 10,30 m environ de long sur 1 m de large et forme un angle au sud avec le mur 100. Il est conservé sur 12 cm d'épaisseur (fig. 184).

Le mur 100 est orienté est/ouest et le mur 230 au sud. Ses dimensions reconnues sont de 3,10 m de long sur 98 cm de large. Il s'interrompt vers l'ouest et ne présente aucune jonction avec le mur 101. Lors du diagnostic, cette interruption a été interprétée comme l'aménagement d'une entrée. Le sondage effectué sur son tracé démontre une érosion très importante du mur, conservé seulement sur 4 cm d'épaisseur (fig. 185).

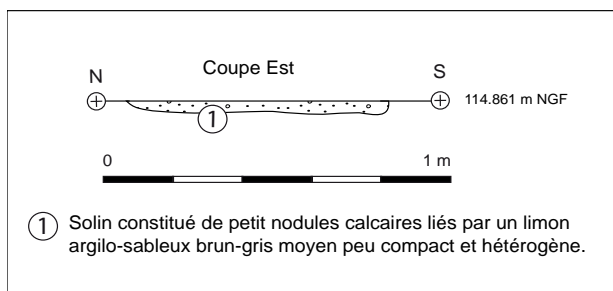


Fig. 185 – Coupe du sondage du mur 100

Très peu de mobilier a été collecté dans les sondages. Seul le mur 101 a fourni un fragment de panse d'amphore probablement d'origine tarraconnaise, dont l'importation apparaît dès le milieu du 1^{er} siècle avant notre ère¹⁴⁴. Lors du diagnostic, deux tessons de céramiques attribués au Haut-Empire¹⁴⁵ avaient également été recueillis.

V.5.2 – La fosse 226

Elle se situe à 3 m l'est du bâtiment 11. Elle n'a pas été décapée sur son intégralité, sa limite nord disparaissant sous la limite de l'emprise de fouille. Elle est de forme plus ou moins circulaire avec un diamètre d'environ 5 m pour une profondeur conservée d'environ 45 cm (fig. 186). Un sondage longitudinal mécanique a été réalisé permettant de distinguer un fond quasi plat et des parois faiblement évasées. Son comblement est homogène, composé de limon sablo-argileux gris clair avec de rares inclusions charbonneuses. Un bloc calcaire ainsi que des fragments de

terres cuites architecturales (briques, *tegulae*) ont été observés dans son remplissage. Sa fonction n'a pas été déterminée.

V.5.3 – Conclusion sur Le Haut-Empire

Cette période est matérialisée par une petite occupation située au nord des enclos fossoyés, en bordure de «l'Avenue de Beaumont». L'implantation du bâtiment 11 est, sans conteste, à mettre en lien avec la proximité immédiate de la voie antique. Un fossé (Fo 229) parallèle à cet axe de circulation et antérieur au bâtiment, semble également mettre en évidence l'existence d'un probable chemin protohistorique, que seul un sondage archéologique permettrait de confirmer.

Malgré l'indigence de cette occupation, il n'est cependant pas surprenant de découvrir des vestiges antiques sur cette fouille. En effet, plusieurs sites gallo-romains ont déjà été découverts au sein de la carrière REP (fig. 11). Au Plessis-Gassot «les Rouilleaux» à 900 m au sud du Mesnil-Aubry, un établissement fossoyé a été daté du Haut-Empire¹⁴⁶, et à 500 m environ à l'est, sur «Le Haut du Mesnil»¹⁴⁷, un récent diagnostic a révélé des vestiges structurés qui constituent très vraisemblablement la frange occidentale du site antique des «Thuileaux» connu depuis les années 1970¹⁴⁸.

V.6 – Les structures d'époques indéterminées

Plusieurs structures disséminées sur l'ensemble de l'emprise archéologique n'ont pas ou très peu livré de mobilier, et sont de ce fait difficilement attribuables à une période chronologique. Elles correspondent à un bâtiment sur poteaux (bâtiment 12) situé à l'est du premier enclos à proximité du bâtiment 6 daté de La Tène finale. Plusieurs autres trous de poteaux, ne s'intégrant visiblement pas à un quelconque aménagement architectural, ont également été décapés dans cette zone. Une série de trois fosses regroupées est située à l'extérieur de l'angle nord-ouest du double enclos (Fs 119, 120 et 121). Deux fosses

146 Cortès 2004, p. 56.

147 Lefeuvre 2011.

148 Bertouille 1971, Guadagnin 1973

144 Séguier 2002, p. 37.

145 Lefeuvre 2009, p. 64.

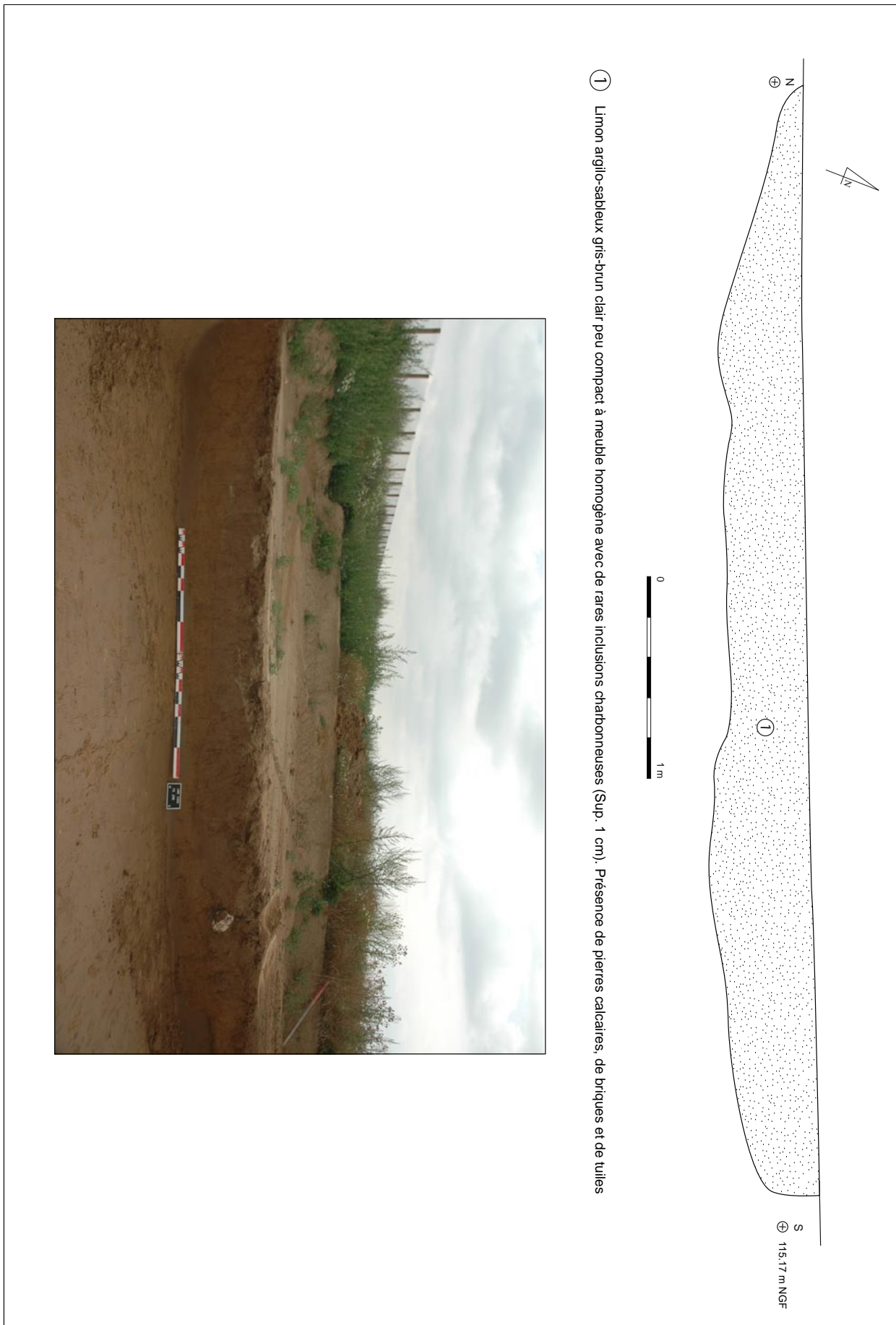


Fig. 186 – Coupe et cliché de la fosse 226

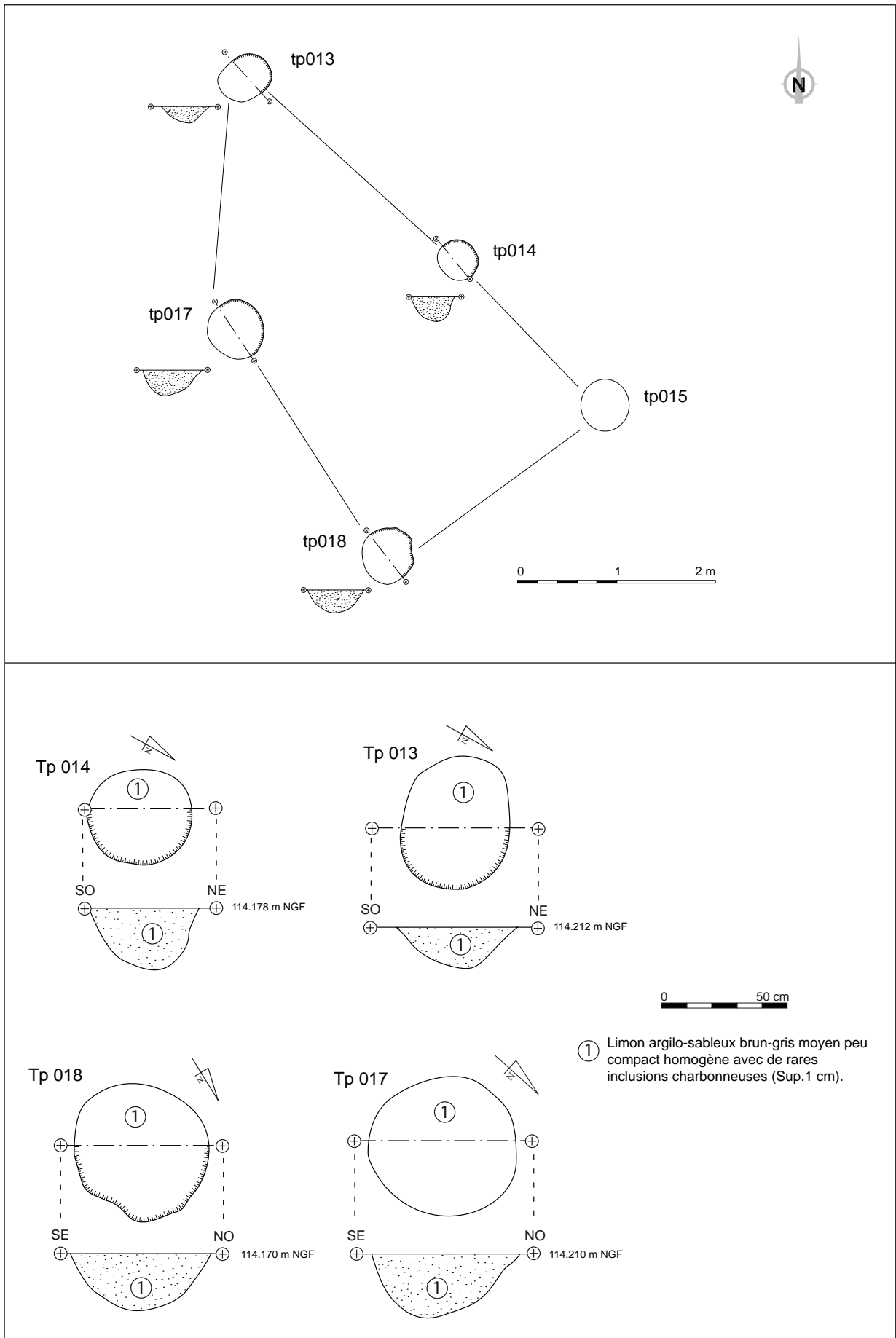


Fig. 187 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 12

d'extractions (Fs 197 et 011) sont réparties sur l'emprise. Enfin, plusieurs fossés, majoritairement orientés nord-ouest/sud-est, sont situés au nord et au sud du site.

V.6.1 – Le bâtiment 12

Il s'agit d'un petit bâtiment polygonal sur quatre poteaux porteurs (Tp 014, 015, 17 et 018) et un poteau axial (Tp 013), orienté ouest-est. Les dimensions entre les quatre poteaux porteurs sont entre 2,30 m et 2,45 de côté. Le poteau axial se situe à environ 2 m des poteaux porteurs les plus proches. La surface estimée du bâtiment est d'environ 8,30 m² (fig. 187).

L'ensemble des trous de poteaux présente un diamètre compris entre 40 cm et 60 cm pour une profondeur moyenne de 22 cm. Les profils observés sont en forme de cuvette. Seul le trou de poteau 015 présente un arasement très important ; seul un creusement pseudo-circulaire d'environ 30 cm a été identifié à l'issue du décapage mais n'a pas été reconnu lors de la fouille. Les comblements sont constitués de limon brun à gris moyen avec de rares inclusions charbonneuses. Le plan du bâtiment correspond à celui du type C identifié dans la vallée de l'Oise et interprété comme grenier surélevé¹⁴⁹.

V.6.2 – Trois fosses regroupées

Ces trois structures sont regroupées à proximité de l'angle nord-ouest du double enclos. La fosse 121 avait déjà été identifiée lors du diagnostic de 2008¹⁵⁰. Deux autres fosses (Fs 119 et 120) associées à un trou de poteau (Tp 239) ont été décapés au cours de la fouille.

V.6.2.1 – La fosse 119

La fosse 119 est de forme circulaire et mesure 2 m de diamètre sur 36 cm de profondeur (fig. 188). Le profil est légèrement tronconique à fond plat. Trois remplissages ont été observés, correspondant à du limon brun à gris foncé situé en fond de fosse et gris moyen à orangé dans la partie supérieure et contre la paroi nord.

V.6.2.2 – La fosse 120

La fosse 120 est associée au trou de poteau 239 situé sur son côté nord-occidental. Elle est de plan quasi carré en surface et mesure 1,70 m sur 1,64 m. Les parois sont verticales et le fond est plat. Elle est conservée sur 70 cm de profondeur. Trois comblements ont été observés (fig. 189). Le fond de la fosse est recouvert d'une fine couche, d'environ 3 cm d'épaisseur, et composée de limon brun-gris moyen avec de fréquentes inclusions charbonneuses. Un fragment de charbon carbonisé large d'environ 18 cm a été identifié comme le probable vestige d'une planche carbonisée. Ce premier remplissage est surmonté d'une faible couche de limon brun-orangé, identifié comme un effondrement de paroi. Enfin, la structure est définitivement scellée par un niveau supérieur constitué de limon brun-gris moyen hétérogène avec quelques nodules de terre rubéfiée. Un fragment de plaque en fer (penture?) a été mis au jour dans ce dernier comblement. Une datation C14 par le laboratoire de Groningen a été effectuée sur le bois carbonisé. Les résultats ont permis de préciser une chronologie assez lâche du fragment, comprise entre La Tène B1 et La Tène C2¹⁵¹. Le trou de poteau 239 est de forme circulaire. Il présente un diamètre de 60 cm sur 16 cm de profondeur conservée. Son profil est en forme de cuvette et son comblement homogène est composé de limon brun-gris moyen.

V.6.2.3 – La fosse 121

La fosse 121 est circulaire. Elle possède un diamètre de 1,60 m pour une profondeur conservée de 60 cm. Le comblement unique est constitué de limon brun-gris peu compact avec de rares inclusions charbonneuses.

La fonction de ces structures est indéterminée. Seule la fosse 120 pourrait correspondre à un petit silo mais cette hypothèse ne peut être confirmée en l'absence de graines carbonisées. Ce groupe de fosses est daté de La Tène ancienne ou moyenne.

149 Malrain, Pinard *eth*. 2006, p. 66.

150 Lefeuvre 2009, p. 50 (fosse 5).

151 GrA 32699 – 2195 ± 40 BP soit 384-168 av. J.-C. à 2 sigmas.

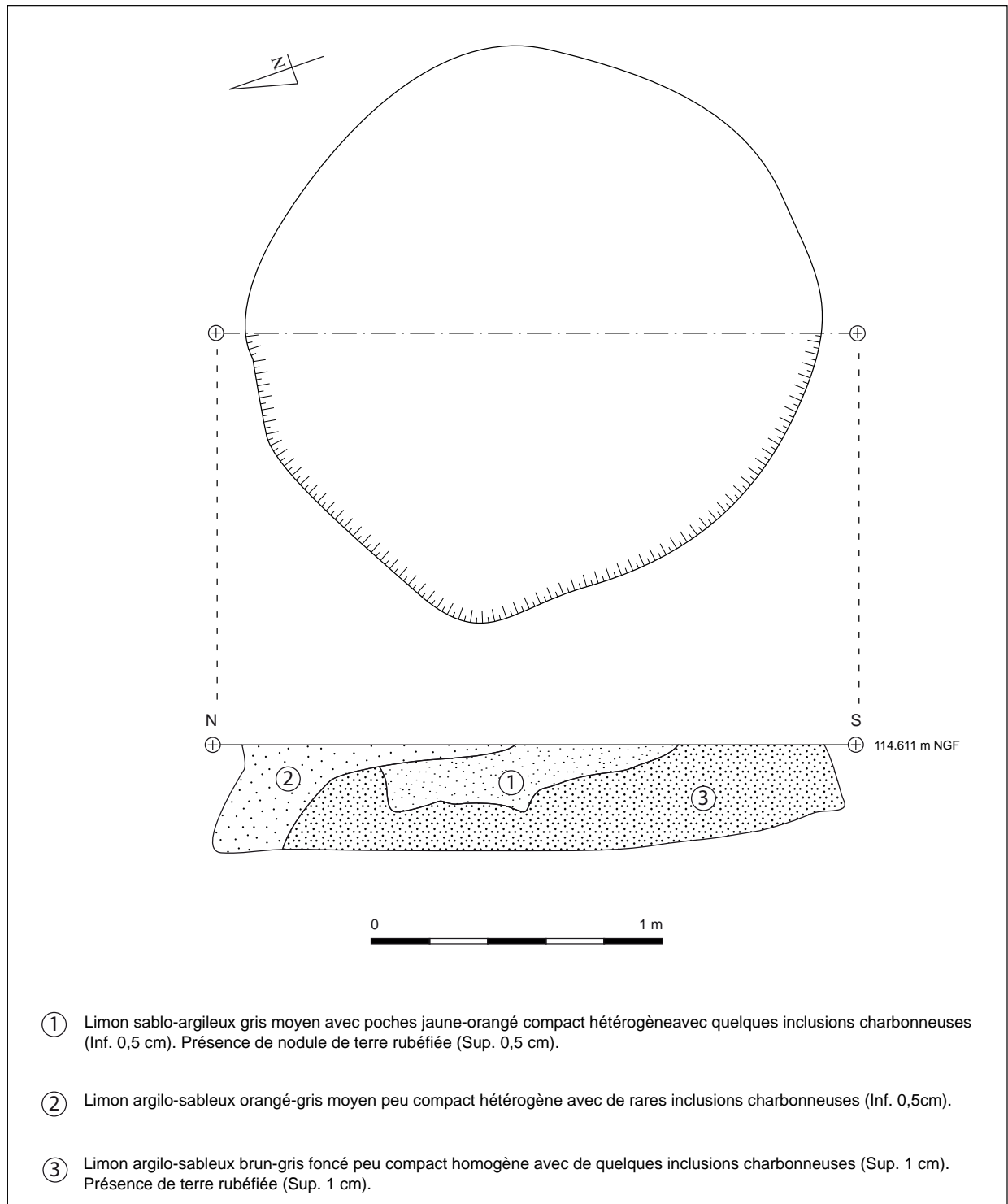


Fig. 188 – Plan et coupe de la fosse 119

V.6.3 – Des fossés parceliaires ?

Une série de plusieurs fossés orientés sud-ouest/nord-est ou est-ouest sont répartis sur l'ensemble du site. Il s'agit des fossés 221 et 225 situés au sud de l'emprise, des fossés 115, 108, 102 et 229 observés au nord et du fossé 001 décapé au nord-est du double enclos.

Tous ont fait l'objet de sondages mécaniques,

et seul le fossé 229, recoupé par le bâtiment 11 daté du Haut-Empire, a livré quelques éléments céramiques non tournés attribués à La Tène. Ils sont essentiellement en forme de cuvette et présentent des profondeurs différentielles. Le fossé 225 est le mieux préservé, avec une profondeur conservée de 60 cm. Les autres présentent une profondeur comprise entre 20 et 34 cm. Les

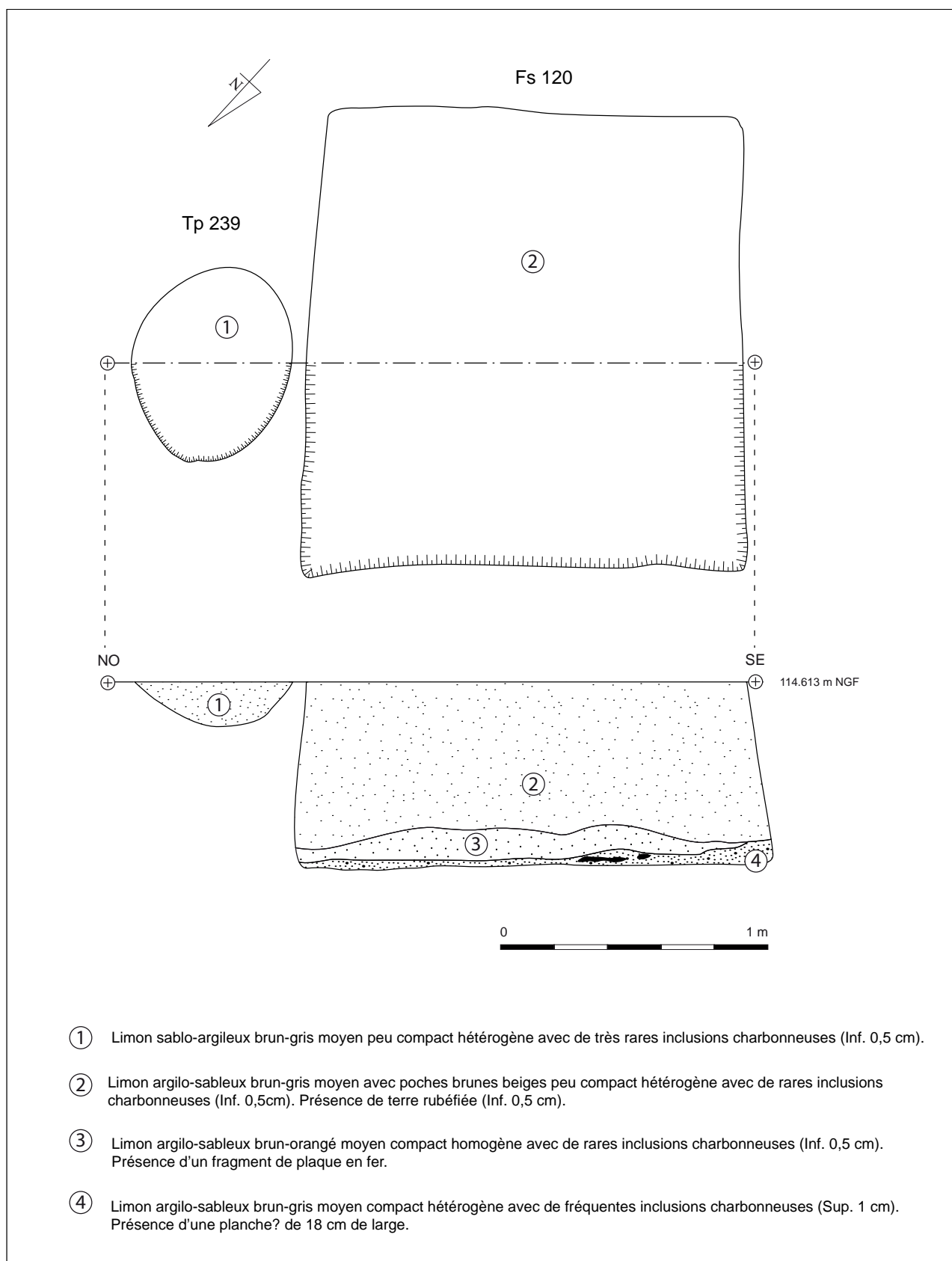


Fig. 189 – Plan et coupe de la fosse 120

fossés 108 et 115, parfaitement alignés, semblent correspondre à la même entité ainsi qu'au fossé 153 mis au jour au sein du double enclos. Ces fossés ont été interprétés comme des limites parcellaires, une orientation préférentielle de la trame se distinguant sur ce secteur de la commune. «L'Avenue de Beaumont» semble apparaître comme un élément morphogénétique dans l'organisation de ce parcellaire qui par sa présence au sein de l'emprise de fouille, pourrait être ancienne¹⁵².

V.6.4 – Deux fosses d'extractions

Deux fosses (Fs 011 et 197) ont été mises au jour sur le site, et interprétées à partir de leur morphologie comme de probables marnières. Aucun élément de datation n'a permis d'en préciser la chronologie.

V.6.4.1 – La fosse 011

Elle se situe au sud-est du premier enclos, à proximité du bâtiment 6. Elle est caractérisée en surface par un creusement circulaire d'environ 3 m de diamètre et comblé de limon très sableux, gris clair. Un sondage mécanique a permis d'observer un creusement atteignant et perçant la dalle calcaire à environ 3 m (fig. 190). Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de poursuivre la fouille de cette structure. Son profil est évasé sur le premier mètre supérieur puis abouti à une sorte de conduit vertical large d'1 m environ. Le comblement est homogène et unique, constitué de limon argilo-sableux gris clair et meuble.

V.6.4.2 – La fosse 197

La structure avait déjà été sondée lors du diagnostic de 2008¹⁵³. Elle n'a pas fait l'objet d'une reprise au cours de la fouille. Elle se présentait en surface sous la forme d'une fosse polylobée de 6,70 m sur 2,50 m à 3,70 m de large. Le profil observé est identique à celui de la fosse 011 mais il atteint la dalle calcaire à 2 m de profondeur. À 3,60 m, le conduit vertical aboutit sur un fond plat à partir duquel une galerie se développe vers

l'ouest. Le comblement est également très homogène, constitué de limon argilo-sableux brun clair et meuble.

La morphologie de ces deux fosses suggère des puits d'extraction de calcaire, souvent appelés marnières et dont le but serait d'amender les sols agricoles. Cette pratique est attestée dès l'époque protohistorique¹⁵⁴, mais en l'absence de mobilier datant, il est impossible de préciser la datation de ces deux fosses. Il est intéressant de noter la présence de ce type de structure à proximité du site et récemment découvert sur «le Haut du Mesnil» dont certaines sont datées de l'époque moderne¹⁵⁵.

152 *Infra* V.3 Organisation des trames parcellaires p. 36

153 Lefevre 2009, p. 53-55.

154 Malrain, Matteredne, Méniel 2002, p. 49-52.

155 Lefevre 2011, p. 59-61.

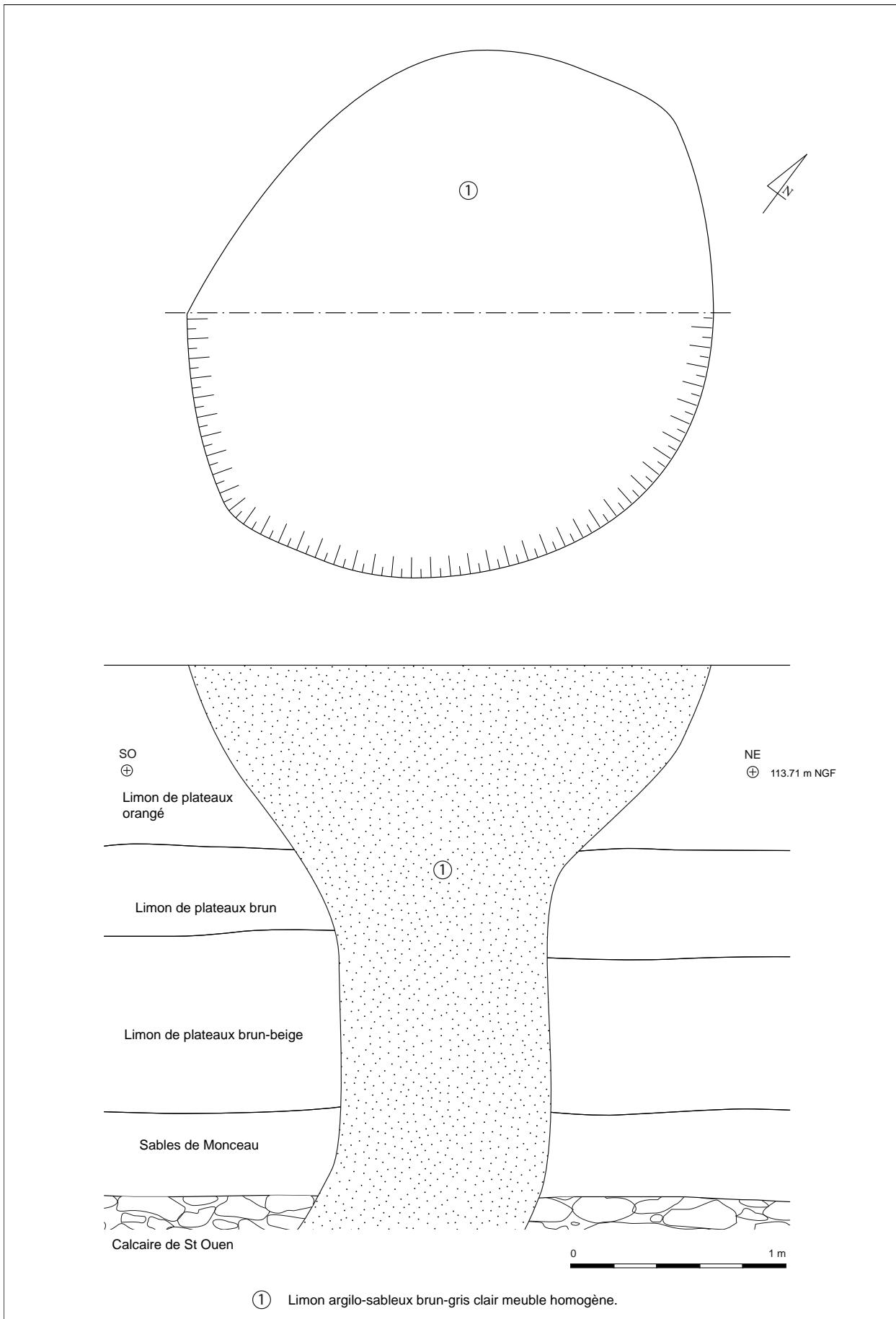


Fig. 190 – Plan et coupe de la fosse 011

VI – Conclusion

La fouille réalisée au Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV» a permis de préciser la nature des vestiges mis au jour au cours du diagnostic réalisé en 2008. Elle a enrichi les données sur la période laténienne, déjà bien représentée sur ce secteur de la commune et du Plessis-Gassot.

La présence de quelques pièces lithiques datées du Néolithique semble indiquer une nouvelle fois une fréquentation de la zone à cette époque, malgré l'absence de structures réellement identifiées sur le site.

L'occupation du plateau réapparaît par la suite à La Tène ancienne, vers le milieu de la période. Identifiée à travers des bâtiments sur poteaux interprétés comme des greniers et des structures en creux destinées au stockage des céréales, la petite occupation correspond à une installation en aire ouverte dans le paysage, centrée sur les ressources agricoles. Le domaine funéraire ou cultuel est également présent, à l'image d'une sépulture féminine découverte en silo. Cette pratique récurrente sur les sites laténiens, vient ainsi compléter le corpus sur ces modes d'inhumation du nord-est de la France.

À l'issue de cette phase d'occupation, un premier établissement rural caractérisé par un enclos fossoyé est mis en place au début de La Tène moyenne (la Tène C1). L'analyse des divers structures et mobiliers a mis en évidence une durée d'occupation relativement courte, jusqu'au début de La Tène C2, soit 100 ans environ. Le groupe humain identifié correspond à des agriculteurs-éleveurs au statut modeste. La sphère culturelle a été mise en évidence à travers des dépôts intentionnels au sein de silos, suivi parfois de repas collectifs regroupant vraisemblablement plusieurs communautés.

Au début de La Tène C2, est rapidement mis en place un nouvel établissement fossoyé aux dimensions plus importantes qui perdure jusqu'aux premières décennies de La Tène D1. Les activités sont essentiellement agricoles, destinées à l'usage domestique, mais également tournée vers l'échange comme le démontre la découverte de silos d'importants volumes. L'élevage y est aussi pratiqué pour la consommation du

groupe, sans qu'aucune spécialité bouchère n'ait été nettement caractérisée. Certaines structures ont une nouvelle fois révélé les reliefs de repas communautaires, célébrant vraisemblablement des fêtes religieuses ou publiques.

De La Tène finale jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, plusieurs bâtiments sont implantés à l'extérieur des enclos, témoignant d'une occupation continue du site en dehors des établissements fossoyés. Phénomène encore mal connu dans la région, des dépôts intentionnels de vases complets ont été découverts au sein de fosses faiblement creusées.

Enfin, la dernière phase d'occupation du site est matérialisée par des vestiges très érodés d'un bâtiment sur solin daté du Haut-Empire, et lié à la proximité de l'«Avenue de Beaumont», ancien itinéraire antique, probablement mis en place sur un chemin protohistorique.

L'ensemble des résultats témoigne ainsi d'une occupation continue du site de La Tène ancienne à finale, dont les activités sont essentiellement tournées vers l'agriculture et l'élevage, dans un environnement immédiat caractérisé par des champs et des forêts.

Pour le Second âge du Fer, cette continuité n'est pas un cas isolé. En effet, elle s'intègre au sein d'une dynamique d'occupation du territoire, déjà observée au nord-ouest de la France¹⁵⁶. Les réflexions sur ce thème ont abouti à la mise en évidence d'un réseau de chemins qui occupe une place importante dans la structuration des espaces protohistoriques. En effet, ils participent à un réseau organisé et révèlent parfois une réelle structuration des mouvements au sein d'un territoire. L'hypothèse d'un chemin antérieur à la voie antique prend ainsi tout son sens dans le cadre des nombreuses occupations mises au jour sur le site de la Carrière REP.

La proximité de plusieurs autres exploitations agricoles laténiennes sur ce secteur du département, pose la question de leurs liens hiérarchiques et économiques, et en particulier celle de la gestion des parcelles agricoles. En effet, les silos aux contenances importantes des sites du «Bois Bouchard II et IV» révèlent une exploitation céréalière tournée vers l'échange, rendue possible

¹⁵⁶ Le Goff 2009, p. 97.

par la proximité d'un réseau de communication. De ce fait, la gestion des espaces agraires mi-toyens doit vraisemblablement répondre à une certaine autorité locale¹⁵⁷. Les observations réalisées sur le statut des différents établissements ruraux mis au jour sur la Carrière REP depuis plusieurs années, semblent indiquer des rangs à peu près équilibrés. Cependant, la découverte d'espaces funéraires associés à l'habitat dans le nord-ouest de la France, tend à participer à la valorisation d'un établissement rural. Ce phénomène pourrait ainsi traduire un statut social important des résidants qui, à travers l'inhumation d'ancêtres à proximité de leur exploitation, confirmerait leur autorité et leur légitimité¹⁵⁸. Dans cette hypothèse, le site du «Bois Bouchard II» pourrait correspondre au siège de l'entité qui assurerait le contrôle de l'espace agraire de ce micro-territoire.

À la faveur des grands décapages liés à l'extension régulière de la Carrière REP, une véritable archéologie des grands espaces peut être pratiquée, contribuant à une meilleure compréhension des sociétés passées. Dans ce cadre, la fouille du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV» a permis de caractériser une occupation laténienne et d'élargir la connaissance archéologique de ce secteur du département du Val d'Oise, confirmant notamment la continuité et l'évolution de l'habitat gaulois au sein d'un espace agraire densément exploité.

157 Le Goff 2009, p. 104.

158 Le Goff 2009, p. 101.

Bibliographie

Auxiette 2000 : AUXIETTE G. – Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la Vallée de l'Aisne et de la Vesle. In : MARION S. et BLANCQUAERT G. (éd.). – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale* p. 169-180 (Études d'Histoire et d'Archéologie ; 6).

Barral, Huet 2006 : BARRAL (P.) et HUET (N.). – La céramique peinte gauloise dans la Vallée de la Saône : groupes techno-typologiques, économie de la production et modes de diffusion. In : *Artisanats, sociétés et civilisations : hommage à Jean-Paul Thevenot*. Dijon, 2006, p. 473-491 (Suppl. à la Revue Archéologique de l'Est ; 24).

Bertouille 1971 : BERTOUILLE (M.) dir. – *Fouille de sauvetage au Plessis-Gassot « Les Thuilleaux »*. S.l. : JPGF Sections de Sarcelles et Villiers-le-Bel, 1971.

Casadei 1997 : CASADEI (D.). – *Louvres (Val-d'Oise), « Le Vieux Moulin », 95-351-017AH* : DFS de fouilles préventives du 17 février au 15 mars 1997. Paris : SRA Ile-de-France : SDAVO, 1997.

Casadei et al. 1998 : CASADEI (D.), DELATTRE (V.), LECONTE (L.), MARTI (F.) et POMMEPUY (C.). – *Roissy-en-France [Val d'Oise], « Le Dessus de la Rayonnette », 95 527 12 AH* : Document final de synthèse des fouilles menées du 01-10-1997 au 31-21-1997. Paris : AFAN : SRA Ile-de-France, 1998.

Casadei, Leconte et al. 2000 : CASADEI (D.), LECONTE (L.), AUXIETTE (G.), GRANSAR (F.), MATTERNE (V.) et POMMEPUY (C.). – Analyse spatiale d'un établissement rural de La Tène D1 : Louvres/Le Vieux Moulin (Val d'Oise). In : MARION (S.), BLANCQUAERT (G.) éd. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 37-73 (Études d'Histoire et d'Archéologie ; 6).

Cortès et al. 2004 : CORTES (J.-L.), LE CALVE (G.), VIAND (A.) et PISSOT (V.). – *Le Plessis-Gassot (Val d'Oise) « Les Rouilleaux »* : Document final de synthèse de fouille du 10/03/2003 au 28/05/2003. Saint-Denis : SRA, Pantin : Inrap Centre – Ile-de-France, 2004.

Das Gracias, Charamond 1992 : DASGRACAS (E.), CHARAMOND (C.). – *Plessis-Gassot (95 492 001 AH) [Carrière REP], La Goupillière et Maubuisson* : rapport de fouilles avril 1992. Vincennes : DRAIF, 1992.

Daveau 1997 : DAVEAU (I.). – *Boran-sur-Oise « La Justice – Le Hazet »* : Document final de synthèse de sauvetage urgent. Amiens : SRA Picardie, Amiens : Afan Nord-Picardie, 1997.

Daveau, Yvinec 2001 : DAVEAU (I.), YVINEC (J.-H.). – L'occupation protohistorique du site de Fontenay-en-Parisis, La Lampe (Val-d'Oise) : un lieu de consommation collective à La Tène C1/C2. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40, 2001, p. 69-102.

Deberge, Collis, Dunkley dir. 2007 : DEBERGE (Y.), COLLIS (J.) DUNKLEY (J.) dir. – *Le Pâtural, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme* : Un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne. Lyon : Association de liaison pour le Patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2007. 338 p.. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne ; 30).

Deffressigne-Tikonoff, Auxiette 2002 : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF (S.), AUXIETTE (G.). – Réalité domestique ou symbolique du banquet ? Les rejets d'une fosse dépotoir à Ennery « Landrevenne » (Moselle). In : MÉNIEL (P.), LAMBOT (B.). – *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, Actes du XXV^e colloque international de l'AFEAF, Charleville-Mézières 24/27 mai 2001*. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 231-246. (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise ; 16) (supplément au bulletin ; 1-2002).

Du Bouëtiez de Kerorguen et al. 2004 : DE BOUETIEZ DE KERORGUEN (E.), BRULEY-CHABOT (G.), DAGUZON (L.), DURAND (J.), FOUCRAY (B.), FRÈRE (S.), LECONTE (L.), PISSOT (V.), RENARD-VIGNAIS (V.). – *Gonesse (Val d'Oise), ZAC des Tulipes sud. Site gallo-romain* : Rapport de fouille préventive (11/02/2003 au 11/05/2003), Volume 1 : Texte et illustrations. Saint-Denis : SRA Ile-de-France, Pantin : Inrap Centre Ile-de-France, 2004. 223 p..

Gaudefroy 2011 : GAUDEFROY (S.). – Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques. *In* : BAYARD (D.), BUCHEZ (N.), DEPAEPE (P.). – Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie : Première Partie. *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2011, p. 201-266.

Gentili 2000 : GENTILI (F.). – *Villiers-le-Sec (Val-d'Oise), La Place-de-la-Ville, vol. 1 : présentation et données antérieures au haut Moyen Âge* : DFS de sauvetage urgent du 1er mars au 31 octobre 1995 et du 24 juin au 30 octobre 1996. Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO ; Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 2000. 142 p..

Gentry 1976 : GENTRY (A.P.). – *Roman military stone-built granaries in Britain*. Oxford : British Archaeological Reports (BAR), 1976. (BAR British Series ; 32).

Ginoux 2003 : GINOUX (N.). – L'excellence guerrière et l'ornementation des armes aux IV^e et III^e siècle av. J.-C. : découvertes récentes. *Études celtiques*, 35, 2003, p. 33-68.

Ginoux 2005 : GINOUX (N.). – Nécropole gauloise, Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise, France). *L'archéologue, Archéologie nouvelle*, 77, 2005, p. 11-12, ill.

Ginoux, Marti 1999 : GINOUX (N.), MARTI (F.). – Deux sépultures de guerriers celtes dans une nécropole gauloise du Val-d'Oise. *Archéologia*, 358, 1999, p. 16-23.

Ginoux 2009 : GINOUX (N.). – *Élites guerrières au nord de la Seine au début du III^e siècle av. J.-C. La nécropole celtique du Plessis-Gassot (Val d'Oise)*. *Revue du Nord, Hors série, Collection Art et Archéologie n°15*, Univ. Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2009, 164 p..

Gransar 2000 : GRANSAR (F.). – Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives. *In* : MARION (S.), BLANCQUAERT (G.) éd. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris : Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 277-397 (Études d'Histoire et d'Archéologie ; 6).

Gransar et al. 2007 : GRANSAR (F.), AUXIETTE (G.), DESENNE (S.), HÉNON (B.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.), PINARD (E.). – Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au I^{er} millénaire avant notre ère dans le nord de la France. *In* : BARRAL (P.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.) et ROUILIÈRE-LAMBERT (M.-J.) dir. – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer : actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5/8 mai 2005*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, vol. 2, p. 549-564.

Granchon, Mondoloni 2012 : GRANCHON (P.) et MONDOLONI (A.) dir. – *Gonesse, «ZAC des Tulipes Nord», Val-d'Oise, Ile-de-France, nécropole de l'âge du Bronze final, enclos de La Tène moyenne, habitat de La Tène finale à l'époque gallo-romaine* : Rapport final d'opération. Paris : SRA Ile-de-France, La Courneuve : Inrap Centre-IdF, 2012.

Guadagnin 1973 : GUADAGNIN (R.) dir. – *Fouille de sauvetage archéologique d'une cave gallo-romaine du II^e siècle au Lieu-dit «Les Thuileaux», Le Plessis-Gassot (Val d'Oise), février à mai 1973*. Villiers-le-Bel : JPGF section de Villiers-le-Bel, 1973.

- Guadagnin 1983a** : GUADAGNIN (R.). – L'ædificium du Bois-Bouchard : étude d'une exploitation agricole gauloise découverte au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). *Bulletin de la JPGF*, 7, 1983, p. 35-61.
- Guadagnin 1984** : GUADAGNIN (R.). – La nécropole celtique de Bouqueval. *Bulletin de la JPGF*, 8, 1984, p. 12-65.
- Guadagnin 1985** : GUADAGNIN (R.). – La nécropole celtique de Bouqueval. *Les Dossiers : histoire et archéologie*, 98, 1985, p. 52-63.
- Guadagnin et al. 1977** : GUADAGNIN (R.), DEVIENNE (M.-F.), CECCHINI (M.), LENGLET (P.). – *Ædificium gaulois du lieu dit Le Bois-Bouchard, communes du Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry* : fouille de sauvetage archéologique d'une fosse-dépotoir contenant du mobilier datable de la Tène III. Villiers-le-Bel : JPGF, 1977. 112 p..
- Kervella 2011** : KERVELLA (P.). – *Prospection archéologique aérienne* : Rapport sur la campagne 2011, Yvelines et Val d'Oise. Paris : DRAC Ile-de-France, SDAVO, 2011. 660 p..
- Lafage dir. 2006** : LAFAGE (F.) dir. – *Changis-sur-Marne «La Pelle à Fournord»*. Établissements ruraux du Bronze final et de La Tène, Secteur 12 : Rapport de fouille du 28/06/2004 au 13/08/2005. Saint-Denis : SRA; Pantin : Inrap Centre – Ile-de-France, 2006.
- Lambot 2007** : LAMBOT (B.). – Reconnaissance de manifestations rituelles et cultuelles dans les habitats du Second âge du Fer : le cas d'Acy-Romance (Ardennes). In : BARRAL (P.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROUILIÈRE-LAMBERT (M.-J.) dir. – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer* : Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5/8 mai 2005. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, p. 565-577, vol. 2.
- Lefevre 2008** : LEFEUVRE (A.). – *Le Mesnil-Aubry–Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise)*, « *Le Bois Bouchard* », phase I : Rapport de diagnostic, du 03/09/2007 au 21/09/2007. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008. 109 p..
- Lefevre 2009** : LEFEUVRE (A.). – *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise)*, « *Le Bois Bouchard* », phase 2 : Rapport de diagnostic archéologique du 10 au 31 mars 2008. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008. 191 p..
- Lefevre 2011** : LEFEUVRE (A.). – *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise)*, « *Le Haut du Mesnil* » : Rapport de diagnostic archéologique du 06/06/2011 au 27/06/2011. Paris : SRA Ile-de-France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2011. 103 p..
- Le Goff 2009** : LE GOFF (E.). – Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise. Ifs, ZAC «Object'Ifs Sud» (Calvados). In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique : Actes du 31^{ème} colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009 (Mémoire ; 35).
- Malrain et al. 1996** : MALRAIN (F.), GRANSAR (F.), MATTERNE (V.), LE GOFF (I.). – *Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole* : Jaux «Le Camp du Roi» (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1996, p. 245-306.
- Malrain, Matterne, Méniel 2002** : MALRAIN (F.), MATTERNE (V.) et MÉNIEL (P.). – *Les paysans gaulois (III^e siècle – 52 av. J.-C.)*. Paris : Éditions Errance, 2002. 236 p..
- Malrain, Pinard dir. 2006** : MALRAIN (F.), PINARD (E.) dir. – Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère : contribution à l'Histoire de la société gauloise. *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 23, 2006, p. 1-268.

Marti, Bovy 1999 : MARTI (F.), BOVY (P.). – *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), secteur nord de la carrière REP (95 492 005), Le Bois-Bouchard, Vallée Dame-Jeanne, parcelles Y12-Y13, évaluation* : DFS. Saint-Denis : SRAIF ; AFAN, 1999. 6 p..

Matterne 2001 : MATTERNE (V.). – *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*. Montagnac : Éditions Monique Mergoïl, 2001, 310 p. (Archéologie des Plantes et des Animaux ; 1).

Nillesse 2009 : NILLESSE (O.). – Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'ouest de la France à travers l'*instrumentum* (Hallstatt D/début du Haut-Empire). In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.). – Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique : Actes du 31^{ème} colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F), tome 2. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 45-83.

Pariat, Maret (dir.) 2011 : PARIAT (J.-G.), MARET (V.). – *Villiers-le-Bel (95). Déviation RD 10-370. Un site agricole gaulois dans le Bassin du Croult* : Rapport final d'opération du 04/05/2009 au 31/07/2009. Paris : SRA Ile-de-France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2011. 492 p..

Poux 2002 : POUX (M.). – L'archéologie du festin en Gaule préromaine. Acquis, méthodologie et perspectives. In : MÉNIEL P. et LAMBOT B. (dir.). – *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges-Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule* : Actes du XXV^e colloque internationale de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001. Reims : Société Archéologique Champenoise, 2002, p. 345-374 (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise ; 16).

Séguier 2002 : SÉGUIER (J.-M.). – Importations méditerranéennes et circulation de céramiques celtiques dans l'espace francilien au deuxième âge du Fer. In : *Actes des Journées archéologiques d'Ile-de-France (30 nov. et 1^{er} déc. 2002)*. Paris : SRA Ile-de-France, p. 35-49.

Séguier et al 2008 : SÉGUIER (J.-M.), GINOUX (N.), MÉNIEL (P.). – L'habitat de La Tène ancienne du Château à Roissy-en-France (Val d'Oise). *Revue archéologique d'Ile-de-France*, 1, 2008, p. 169-190.

Vacher, Bernard 2003 : VACHER (S.), BERNARD (V.). – Un site en zone inondable : Le Grand Aunay à Yvré-l'Évêque. In : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) dir. – Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites : Actes du 23^{ème} Colloque de l'AFEAF (Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999). *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n°10, 2003, p. 189-212.

Valais 1994 : VALAIS (A.). – *Herblay (Val d'Oise). Opérations archéologiques sur l'emprise de la ZAC Olympium* : Document final de synthèse. Saint-Denis : SRA Ile-de-France, Pantin : Afan, 1994.

Villes 2006 : VILLES (A.). – Pitié pour les silos. In : FRÈRE-SAUTOT (M.-C.) dir. – *Des trous ... Structures en creux pré- et protohistoriques* : Actes du Colloque de Dijon et Baume-Les-Messieurs, 24-26 mars 2006. Montagnac : éd. Monique Mergoïl, p. 357-360 (Préhistoire ; 12).

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.). – *Carte archéologique de la Gaule, Val-d'Oise, 95*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006. 495 p..

Liste des figures

Fig. 1 – Décapage et enregistrement des structures archéologiques à l'aide de moyens mécaniques.....	18
Fig. 2 – Fouille manuelle d'une concentration de vestiges osseux au fond d'un silo (démontage des ossements d'après photographie, silo 040).....	19
Fig. 3 – Prélèvements de sédiments tous les 5 m sur l'un des fossés d'enclos.....	19
Fig. 4 – Lavage du mobilier céramique.....	20
Fig. 5 – Localisation de l'opération archéologique.....	22
Fig. 6 – Contexte géologique autour de l'emprise archéologique.....	23
Fig. 7 – Sondage géologique.....	24
Fig. 8 – Carte du contexte archéologique dans un rayon de 3 km autour de l'opération archéologique.....	25
Fig. 9 – Opérations archéologiques liées à l'exploitation de la Carrière REP/Véolia.....	29
Fig. 10 – Phasage chronologique des opérations (d'après Lefeuvre 2011).....	30
Fig. 11 – Localisation des opérations archéologiques au nord de la carrière REP/Véolia (diagnostics et fouilles).....	31
Fig. 12 – Inscription de la fouille dans les principaux bassins versants.....	34
Fig. 13 – Inscription de la fouille dans l'hydrographie du début du XIX ^e siècle.....	35
Fig. 14 – Localisation du site dans les voies de grand parcours anciennes.....	37
Fig. 15 – Synthèse des anomalies et trames parcellaires.....	38
Fig. 16 – Organisation des principales trames parcellaires au Mesnil-Aubry et sur les communes limitrophes par J. Feuille1.....	39
Fig. 17 – Inscription des structures archéologiques dans l'orientation dominante autour de l'Avenue de Beaumont.....	40
Fig. 18 – Localisation de la zone fouillée sur le plan d'Intendance de 1784. On note la représentation du ruisseau qui passe au nord-ouest du site.....	41
Fig. 19 – Localisation de la zone fouillée sur le cadastre napoléonien de 1827. On note la présence d'une mare potentielle en limite sud-est du site.....	42
Fig. 20 – Plan masse de l'opération archéologique.....	44
Fig. 21 – Plan phasé de l'opération archéologique.....	45
Fig. 22 – Hache polie en silex tertiaire.....	43
Fig. 23 – Hache polie issue du diagnostic du Mesnil-Aubry « Le Bois Bouchard III ».....	43
Fig. 24 – Occupation datée de La Tène ancienne.....	46
Fig. 25 – Plan du bâtiment 7.....	47
Fig. 26 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 7.....	48
Fig. 27 – Plan du bâtiment 8.....	50
Fig. 28 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 8.....	51
Fig. 29 – Plan et coupe du silo 137.....	52
Fig. 30 – Cliché de la coupe du silo 137.....	53
Fig. 31 – Localisation de la sépulture au sein du silo 137.....	54
Fig. 32 et 33 – Clichés de la sépulture du silo 137.....	55
Fig. 34 – Localisation des fosses 195, 196 et du trou de poteau 233.....	55
Fig. 35 – Plan et coupe de la fosse 195.....	56
Fig. 36 – Plans et coupes de la fosse 196 et du trou de poteau 233.....	57

Fig. 37 – Plan de l'occupation datée de La Tène C1.....	59
Fig. 38 – Plan de numérotation des structures et des sondages du fossé 008.....	60
Fig. 39 – Plans et coupes des sondages du fossé 008.....	61
Fig. 40 – Fossé 008, Sondage 3, coupe sud.....	63
Fig. 41 – Fossé 008, Sondage 6, coupe sud.....	64
Fig. 42 – Fossé 008, Sondage 14, coupe sud.....	66
Fig. 43 – Fossé 008, Angle sud-est.....	67
Fig. 44 – Clichés de l'angle sud-est.....	68
Fig. 45 – Fossé 008, Sondage 22, coupe ouest.....	69
Fig. 46 – Pot situliforme complet découvert au sein du sondage 22.....	65
Fig. 47 – Fossé 008, Sondage 40, coupe ouest.....	71
Fig. 48 – Fossé 008, angle sud-ouest.....	72
Fig. 49 – Fossé 008, Sondage 45, coupe sud.....	73
Fig. 50 – Fossé 008, Sondage 46, coup sud.....	74
Fig. 51 – Fossé 008, Sondage 59, coupe est.....	75
Fig. 52 – Fossé 008, Sondage 75, coupe est.....	76
Fig. 53 – Fossé 008, angle nord-est.....	78
Fig. 54 – Plan du bâtiment 3.....	80
Fig. 55 – Restitution du bâtiment 3 au sol d'après photo.....	79
Fig. 56 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 3.....	82
Fig. 57 – Plans des bâtiments 9 et 10.....	83
Fig. 58 – Cliché du bâtiment 9.....	81
Fig. 59 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 9.....	84
Fig. 60 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 10.....	85
Fig. 61 – Plan et coupe du silo 040.....	86
Fig. 62 – Dépôt de faune et d'un potin au sein du silo 040.....	88
Fig. 63 – Plan et coupes de la fosse 062.....	90
Fig. 64 – Tableau de comptage des fosses.....	89
Fig. 65 – Plan et coupe de la fosse 044.....	89
Fig. 66 – Plan et coupe de la fosse 046.....	91
Fig. 67 – Tableau de comptage des trous de poteaux.....	91
Fig. 68 – Plan et coupe du trou de poteau 053.....	91
Fig. 69 – Plan et coupe du trou de poteau 246.....	91
Fig. 70 – Plan et coupe du trou de poteau 248.....	92
Fig. 71 – Plan du fossé 202 et coupes des sondages 2, 4 et 6.....	93
Fig. 72 – Cliché de la coupe sud du sondage 2.....	92
Fig. 73 – Cliché de la coupe est du sondage 4.....	94
Fig. 74 – Plan et coupe du silo 093.....	95
Fig. 75 – Cliché de la coupe du silo 031.....	96
Fig. 76 – Plan et coupe du silo 031.....	97
Fig. 77 – Plan et coupe du silo 154.....	99

Fig. 78 – Cliché du premier dépôt au fond du silo.....	98
Fig. 79 – Cliché du bélier sub-complet.....	98
Fig. 80 – Cliché d'ensemble du dépôt du bélier et des brebis gestantes.....	100
Fig. 81 – Cliché en détail du dépôt passe 3 à 2 m de profondeur.....	100
Fig. 82 – Cliché d'ensemble du dépôt passe 2 à 1,90 m de profondeur.....	100
Fig. 83 – Cliché d'ensemble du dépôt passe 1 à 1,80 m de profondeur.....	100
Fig. 84 – Cliché de coquilles d'œuf à 2 m de profondeur (passe 3).....	100
Fig. 85 – Récapitulatif des différents dépôts au sein du silo 154.....	102
Fig. 86 – Plan et coupe de la fosse d'extraction 028.....	103
Fig. 87 – Plan et coupe de la fosse d'extraction 237.....	104
Fig. 88 – Exemples d'enclos datés de La Tène moyenne en Val d'Oise.....	106
Fig. 89 – Répartition des mobiliers en poids sur l'occupation datée de La Tène C1.....	107
Fig. 90 – Plan de l'occupation datée de La Tène C2-D1.....	109
Fig. 91 – Plan de numérotation des structures et des sondages des fossés 002 et 004.....	110
Fig. 92 – Cliché depuis le sud-est des fossés 002 (à droite) et 004 (à gauche) en cours de sondage.....	111
Fig. 93 – Plan et coupes des sondages des fossés 002 et 004.....	112
Fig. 94 – Fossé 002, coupes et clichés des sondages 2, 23 et 42.....	114
Fig. 95 – Fossé 002, coupes et clichés des sondages 64, 71 et 91.....	115
Fig. 96 – Fossé 002, coupes et clichés des sondages 111 et 116.....	116
Fig. 97 – Fossé 004, coupes et clichés des sondages 2, 10 et 40.....	118
Fig. 98 – Fossé 004, clichés et coupes des sondages 62, 90 et 108.....	119
Fig. 99 – Coupes des fossés 004 et 008 (sondage 49).....	120
Fig. 100 – Sondage 49 (fossé 008), cliché de la coupe nord.....	121
Fig. 101 – Sondage 49 (fossé 008), cliché de la coupe sud.....	121
Fig. 102 – Fossé 004, Plan, coupe et cliché du sondage 108.....	122
Fig. 103 – Fossé 004, coupe et cliché du sondage 121.....	123
Fig. 104 – Fossé 004, Plan, coupes et clichés de l'angle nord-est.....	124
Fig. 105 et 106 – Fossé 004, Plan, coupes et clichés de l'angle sud-ouest.....	125
Fig. 107 – Plans, coupes et clichés des trous de poteaux 217 et 218.....	127
Fig. 108 – Localisation et proposition de restitution de l'entrée de l'enclos.....	128
Fig. 109 – Exemples d'enclos à double fossé.....	130
Fig. 110 – Plans des bâtiments 2 et 4.....	131
Fig. 111 – Cliché du bâtiment 2.....	132
Fig. 112 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 2.....	133
Fig. 113 – Cliché du bâtiment 4.....	134
Fig. 114 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 4.....	135
Fig. 115 – Plan du bâtiment 5.....	136
Fig. 116 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 5.....	137
Fig. 117 à 119 – Clichés de la fosse 128.....	138
Fig. 120 – Planche comparative des catégories de silos.....	139
Fig. 121 – Plan et coupe du silo 131.....	140

Fig. 122 – Plan et coupe du silo 132.....	141
Fig. 123 – Plan et coupe du silo 146.....	144
Fig. 124 – Plan et coupe du silo 152.....	145
Fig. 125 – Plan du silo 165.....	146
Fig. 126 – Coupe du silo 165.....	147
Fig. 127 – Plan du silo 188.....	148
Fig. 128 – Coupe du silo 188.....	149
Fig. 129 – Plan du silo 126.....	150
Fig. 130 – Coupe du silo 126.....	151
Fig. 131 – Plan et coupes du silo 175 recoupé par la fosse 243.....	152
Fig. 132 – Silo 175/fosse 243 : coupe 2, quart A en cours de fouille.....	153
Fig. 133 – Silo 175/fosse 243 : quart C.....	153
Fig. 134 – Silo 175/fosse 243 : coupe 1, quart A en cours de fouille.....	154
Fig. 135 – Silo 175 : Coupe 1, quart A, dépôt d'un crâne de bœuf et vertèbres en connexion.....	154
Fig. 136 – Plan et coupe du silo 178.....	156
Fig. 137 – Plan et coupe du silo 143.....	158
Fig. 138 – Plan et coupe du silo 144.....	159
Fig. 139 – Cliché du fond du silo et sa couche charbonneuse.....	160
Fig. 140 – Cliché en cours de fouille.....	160
Fig. 141 – Plan et coupe du silo 145.....	162
Fig. 142 – Tableau récapitulatif des dimensions des silos.....	161
Fig. 143 – Plan et coupe de la fosse 125.....	164
Fig. 144 – Cliché de la coupe de la fosse 125.....	165
Fig. 145 – Cliché d'une partie du rejet de céramiques et de faune de la fosse 125 (entre 40 et 60 cm de profondeur).....	165
Fig. 146 – Plan et coupe de la fosse 135.....	167
Fig. 147 – Cliché de la coupe de la fosse 135.....	168
Fig. 148 – Cliché en cours de fouille de la fosse 135 : apparition d'un effet de paroi entre 20 et 40 cm de profondeur.....	169
Fig. 149 – Cliché en cours de fouille de la fosse 135 : à 40 cm de profondeur.....	169
Fig. 150 – Cliché en cours de fouille de la fosse 135 : à 1,15 m de profondeur (couche cendreuse et charbonneuse).....	169
Fig. 151 – Cliché d'un fragment de coquille d'œuf située à 1,35 m de profondeur (fosse 135).....	168
Fig. 152 – Tableau d'inventaire des fosses isolées.....	170
Fig. 153 – Plan et coupe des fosses 159 et 235.....	171
Fig. 154 – Plan et coupe des fosses 161 et 166.....	172
Fig. 155 – Plan et coupe de la fosse 164.....	173
Fig. 156 – Cliché de la fosse 164.....	174
Fig. 157 – Tableau d'inventaire des trous de poteaux.....	174
Fig. 158 – Plans et coupes des trous de poteaux 176 et 177.....	175
Fig. 159 – Localisation du fossé 153.....	176
Fig. 160 – Coupes des sondages du fossé 153.....	177

Fig. 161 – Cliché de la coupe du sondage 1 du fossé 153.....	178
Fig. 162 – Cliché de la coupe du sondage 10 du fossé 153.....	178
Fig. 163 – Cliché de la coupe du sondage 8 du fossé 153.....	178
Fig. 164 – Répartition du mobilier céramique.....	179
Fig. 165 – Répartition du matériel faunique.....	180
Fig. 166 – Répartition du matériel lithique.....	181
Fig. 167 – Répartition du mobilier métallique et scorifère.....	182
Fig. 168 – Répartition des torchis et de terre rubéfiée.....	183
Fig. 169 – Localisation des prélèvements de sédiments.....	185
Fig. 170 – Restitution de la troisième occupation (Collection SDAVO © Conseil général du Val d'Oise, P. Payet).....	189
Fig. 171 – Plan de l'occupation datée de La Tène finale.....	191
Fig. 172 – Plan du bâtiment 1.....	192
Fig. 173 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 1.....	193
Fig. 174 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 6.....	194
Fig. 175 – Plan du bâtiment 6.....	195
Fig. 176 – Plan, coupe et céramiques de la fosse 214.....	196
Fig. 177 – Plan, coupe et céramiques de la fosse 220.....	197
Fig. 178 – Plan, coupe et céramiques de la fosse 016.....	199
Fig. 179 – Plan et coupe de la fosse 242 et du trou de poteau 034.....	200
Fig. 180 – Plan et coupe de la fosse 106.....	202
Fig. 181 – Plan de l'occupation datée du Haut-Empire.....	203
Fig. 182 – Plan des vestiges datés du Haut-Empire.....	204
Fig. 183 – Coupes et clichés du sondage du mur 101.....	205
Fig. 184 – Coupes et clichés du sondage du mur 230.....	206
Fig. 185 – Coupe du sondage du mur 100.....	207
Fig. 186 – Coupe et cliché de la fosse 226.....	208
Fig. 187 - Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 12.....	209
Fig. 188 – Plan et coupe de la fosse 119.....	211
Fig. 189 – Plan et coupe de la fosse 120.....	212
Fig. 190 – Plan et coupe de la fosse 011.....	214